

BUDGET 2026

PLAN FINANCIER
ET DES TÂCHES 2027-2029

**Tome 2 : vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 17 septembre 2025*

Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget et PFT est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 présente une vision plus fine, par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

MCH2	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
NC	Nature comptable
Mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
EPT	Équivalent plein temps
B	Budget
C	Comptes
PFT	Plan financier et des tâches
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
AULE	Autorités législatives
AUJU	Autorités judiciaires
CHAN	Chancellerie d'État
DSJS	Département de la santé, de la jeunesse et des sports
DSDC	Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture
DFFI	Département de la formation et des finances
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DECS	Département de l'économie et de la cohésion sociale

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle alors de « revenus nets ».

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1.	Dimension managériale	4
1.2.	Dimension financière.....	4
1.3.	Dimension analytique.....	4
1.3.1.	Groupes de prestations.....	4
1.3.2.	Charges et revenus non incorporables aux prestations	5
1.3.3.	Projets gérés par crédits d'engagement	5
1.3.4.	Point d'attention dans la comparaison des données	5
1.4.	Forfaits des services centraux	5
2.	Fiches par département et entité.....	7
2.1.	Autorités législatives (AULE).....	7
2.1.1.	Compte de résultats et effectif des AULE	7
2.1.2.	Grand Conseil (GCNE)	8
2.1.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).....	10
2.2.	Chancellerie d'État (CHAN)	14
2.2.1.	Compte de résultats et effectif CHAN	14
2.2.2.	Service de la chancellerie (SCHA).....	15
2.2.3.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI).....	20
2.3.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	25
2.4.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	29
2.5.	Autorités judiciaires (AUJU)	34
2.5.1.	Compte de résultats et effectif des AUJU	34
2.5.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ).....	38
2.5.3.	Tribunal d'instance (TINS)	41
2.5.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	45
2.5.5.	Ministère public (MP)	48
2.6.	Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS).....	52
2.6.1.	Compte de résultats et effectif du DSJS	52
2.6.2.	Secrétariat général DSJS (SSJS)	54
2.6.3.	Office d'organisation (OORG).....	58
2.6.4.	Service de la santé publique (SCSP).....	62
2.6.5.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).....	68
2.6.6.	Service des bâtiments (SBAT).....	73
2.6.7.	Service des sports (SSPO)	80
2.6.8.	Service de statistique (STAT)	84
2.6.9.	Fonds structures d'accueil extra-familial	87
2.7.	Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC).....	91
2.7.1.	Compte de résultats et effectif du DSDC	91
2.7.2.	Secrétariat général DSDC (SSDC)	93
2.7.3.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	97
2.7.4.	Service cantonal de la population (SCPO).....	101
2.7.5.	Service pénitentiaire (SPNE)	106
2.7.6.	Police neuchâteloise (PONE).....	111
2.7.7.	Centre interrégional de formation de police (CIFPol).....	118
2.7.8.	Service sécurité civile et militaire (SSCM).....	121
2.7.9.	Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN).....	126
2.7.10.	Service de la culture (SCNE)	131
2.7.11.	Service des transports (SCTR)	137
2.7.12.	Service des ressources humaines (SRHE).....	142
2.7.13.	Service juridique (SJEN).....	146
2.7.14.	Fonds de la protection civile régionale.....	150
2.7.15.	Fonds contribution remplacement abris PC	153
2.8.	Département de la formation et des finances (DFFI)	156
2.8.1.	Compte de résultats et effectif du DFFI	156
2.8.2.	Secrétariat général DFFI (SFFI).....	158
2.8.3.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	162
2.8.4.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	167
2.8.5.	Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO).....	171

2.8.6.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars.....	178
2.8.7.	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).....	183
2.8.8.	Service financier (SFIN).....	190
2.8.9.	Service des contributions (SCCO).....	197
2.8.10.	Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel.....	201
2.8.11.	Fonds d'aide aux communes.....	204
2.9.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	208
2.9.1.	Compte de résultats et effectif du DDTE.....	208
2.9.2.	Secrétariat général DDTE (SDTE).....	210
2.9.3.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT).....	214
2.9.4.	Service des ponts et chaussées (SPCH).....	219
2.9.5.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE).....	227
2.9.6.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).....	233
2.9.7.	Service de l'agriculture (SAGR).....	239
2.9.8.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).....	245
2.9.9.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF).....	252
2.9.10.	Fonds d'aménagement du territoire.....	258
2.9.11.	Fonds cantonal de l'énergie.....	261
2.9.12.	Fonds des eaux.....	264
2.9.13.	Fonds forestier de réserve.....	267
2.9.14.	Fonds de conservation de la forêt.....	270
2.9.15.	Fonds agricole et viticole.....	272
2.9.16.	Fonds des mensurations officielles.....	275
2.10.	Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS).....	279
2.10.1.	Compte de résultats et effectif du DECS.....	279
2.10.2.	Secrétariat général DECS (SECS).....	281
2.10.3.	Service de l'économie (NECO).....	286
2.10.4.	Service de l'emploi (SEMP).....	291
2.10.5.	Service des migrations (SMIG).....	296
2.10.6.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM).....	301
2.10.7.	Service de l'action sociale (SASO).....	305
2.10.8.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA).....	311
2.10.9.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande.....	315

1. Introduction

Alors que le tome 1 offre une vision globale du budget et du PFT de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine par département et entité. Ainsi, il présente le résultat financier et analytique prévisionnel par entité au travers de fiches standardisées qui s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière ainsi que la dimension analytique. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État. Pour chaque département, un compte de résultats global ainsi qu'un tableau comprenant le nombre d'emplois équivalents plein temps (EPT) de chaque service est également proposé. Les apprenti-e-s, stagiaires, rentiers et rentières ainsi que les enseignant-e-s et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas compté-e-s.

1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long terme permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

1.2. Dimension financière

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes et budget de l'année précédente) et au futur (PFT), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts et revenus des groupes de prestations ;
- les charges et revenus non incorporables aux prestations ;
- les projets gérés par crédit d'engagement ;
- pour les services concernés, les charges et revenus relatifs aux différentes composantes de la facture sociale.

1.3.1. Groupes de prestations

Le tableau suivant présente les composantes (coûts et revenus) des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est ainsi découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Outre les charges de personnel, il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2024, budget 2025, budget 2026) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

1.3.2. Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMal.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

1.3.3. Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

1.3.4. Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur au fait que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Certaines erreurs ou incohérences ne peuvent donc pas être exclues à ce stade et le dispositif fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet », il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux. Au budget 2026, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquée sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base m2	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Conciergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Imprimantes multifonctions	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquée sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Tarif horaire comprenant les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coût du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats et effectif des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

2. Fiches par département et entité

2.1. Autorités législatives (AULE)

2.1.1. Compte de résultats et effectif des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'054	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'054	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'032'154	3'220'431	3'347'601	+127'170	+3,9%	3'338'621	3'338'621	3'356'621
30 Charges de personnel	2'584'134	2'666'984	2'768'896	+101'912	+3,8%	2'769'916	2'769'916	2'769'916
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	276'500	407'000	378'000	-29'000	-7,1%	368'000	368'000	386'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	171'520	146'447	200'705	+54'258	+37,0%	200'705	200'705	200'705
Résultat d'exploitation	-3'031'101	-3'220'431	-3'347'601	-127'170	-3,9%	-3'338'621	-3'338'621	-3'356'621
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'031'101	-3'220'431	-3'347'601	-127'170	-3,9%	-3'338'621	-3'338'621	-3'356'621
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'031'101	-3'220'431	-3'347'601	-127'170	-3,9%	-3'338'621	-3'338'621	-3'356'621

Effectif du personnel AULE (EPT)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général Grand Conseil (SGGC)	7.65	8.10	8.00	-0.10	-1.2%	8.00	8.00	8.00
Total	7.65	8.10	8.00	-0.10	-1.2%	8.00	8.00	8.00

2.1.2. Grand Conseil (GCNE)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'054	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'054	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'785'976	1'913'254	1'991'963	+78'709	+4.1%	1'991'963	1'991'963	2'009'963
30 Charges de personnel	1'501'656	1'510'000	1'630'000	+120'000	+7.9%	1'630'000	1'630'000	1'630'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	261'916	383'000	354'000	-29'000	-7.6%	354'000	354'000	372'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'404	20'254	7'963	-12'291	-60.7%	7'963	7'963	7'963
Résultat d'exploitation	-1'784'923	-1'913'254	-1'991'963	-78'709	-4.1%	-1'991'963	-1'991'963	-2'009'963
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'784'923	-1'913'254	-1'991'963	-78'709	-4.1%	-1'991'963	-1'991'963	-2'009'963
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'784'923	-1'913'254	-1'991'963	-78'709	-4.1%	-1'991'963	-1'991'963	-2'009'963

Commentaires

Groupe 30 : Les montants budgétés tiennent compte de l'introduction du tarif horaire et de la tenue des sessions sur un seul jour.

Groupe 31 : Les montants budgétés comprennent notamment la majoration de l'indemnité kilométrique sous forme de bons de transports.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	41'734	41'000	18'000
Coûts salariaux et de structure	102'172	170'653	111'014
Coûts des services centraux	1'598	2'265	518
Revenus	1'054	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	144'450	213'918	129'532

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers ainsi que de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil est membre (charges directes), des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure). La différence par rapport au budget précédent est essentiellement liée au changement de législature en 2025.

Sessions (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	157'021	144'000	136'000
Coûts salariaux et de structure	970'177	934'783	1'046'811
Coûts des services centraux	12'857	11'542	4'747
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'140'055	1'090'326	1'187'558

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupe et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que de frais divers, y compris frais liés à la garde d'enfants de membres de la députation (charges directes), indemnités de présence pour les séances des groupes et sessions (coûts salariaux et de structure), et coûts des services centraux relatifs aux sessions.

On voit notamment répercutés ici, sous « Coûts salariaux et de structure », les effets des changements introduits ces dernières années en lien avec le tarif horaire. La baisse prévue relative aux « Charges directes » tient compte de l'économie réalisée avec la tenue des sessions sur un jour, diminution toutefois compensée en partie avec la majoration de l'indemnité kilométrique.

Commissions (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	64'801	198'000	200'000
Coûts salariaux et de structure	429'308	404'564	472'175
Coûts des services centraux	6'308	6'447	2'698
Coûts (+) / revenus (-) nets	500'418	609'011	674'873

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions, groupes de travail) : indemnités de déplacement, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), ainsi que des indemnités de présence (coûts salariaux et de structure).

On voit également répercutés ici les effets des changements introduits ces dernières années, en lien avec le tarif horaire et la majoration de l'indemnité kilométrique.

2.1.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47 à 48 et 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions. Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi. Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien de la présidence du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes, ainsi que de fournir différentes expertises.

Objectifs stratégiques

À la suite du changement de législature et à l'aboutissement de plusieurs projets organisationnels, l'année 2026 devrait s'annoncer comme une année de stabilisation et d'optimisation des fonctionnements du secrétariat général. En effet, la volonté de faciliter le travail des membres du Grand Conseil par l'offre de nouvelles prestations, ainsi que l'objectif d'amélioration continue et d'automatisation des processus internes dans une perspective de recherche d'efficience, de confort et de sécurité se poursuivent.

Outre les différentes échéances annuelles, parmi les projets en cours qui occuperont le secrétariat général en 2026 et pour les prochaines années, on peut notamment citer le déploiement du nouveau site internet, conçu pour devenir un outil de recherche et d'information incontournable, la numérisation des bulletins du Grand Conseil depuis 1848, la poursuite des réflexions menées afin de garantir le juste exercice de l'activité parlementaire en temps de crise(s), le défi de l'utilisation de la saisie semi-automatique des procès-verbaux par reconnaissance vocale ainsi que de l'intelligence artificielle.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'246'178	1'307'177	1'355'638	+48'461	+3.7%	1'346'658	1'346'658	1'346'658
30 Charges de personnel	1'082'478	1'156'984	1'138'896	-18'088	-1.6%	1'139'916	1'139'916	1'139'916
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'584	24'000	24'000	+0	0.0%	14'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	149'116	126'193	192'742	+66'549	+52.7%	192'742	192'742	192'742
Résultat d'exploitation	-1'246'178	-1'307'177	-1'355'638	-48'461	-3.7%	-1'346'658	-1'346'658	-1'346'658
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'246'178	-1'307'177	-1'355'638	-48'461	-3.7%	-1'346'658	-1'346'658	-1'346'658
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'246'178	-1'307'177	-1'355'638	-48'461	-3.7%	-1'346'658	-1'346'658	-1'346'658

Commentaires

Groupe 39 : Le montant prévu au budget est notamment composé des forfaits des services centraux (service informatique, service d'achat, de logistique et des imprimés, service des bâtiments et service des ressources humaines), directement élaborés au sein des services concernés. En l'occurrence, l'augmentation est due à une nouvelle répartition des coûts d'infrastructure et des heures sur les projets dédiés à l'entité.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	109'816	180'803	186'063
Coûts des services centraux	14'835	19'319	30'839
Coûts (+) / revenus (-) nets	124'651	200'123	216'902

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Députation » sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	289'298	303'159	290'724
Coûts des services centraux	39'383	32'394	48'186
Coûts (+) / revenus (-) nets	328'681	335'553	338'910

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Sessions » sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, le traitement et le suivi des initiatives parlementaires déposées, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, ainsi que d'autres projets. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	698'139	697'022	686'109
Coûts des services centraux	94'708	74'480	113'718
Coûts (+) / revenus (-) nets	792'846	771'502	799'826

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations « Commissions » sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Chancellerie d'État (CHAN)

Compte de résultats et effectif CHAN

SCHA Service de la chancellerie d'État

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

2.2. Chancellerie d'État (CHAN)

2.2.1. Compte de résultats et effectif CHAN

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	8'116'808	7'999'323	8'231'114	+231'791	+2,9%	8'396'114	8'541'114	8'396'114
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'686'452	1'400'000	1'534'000	+134'000	+9,6%	1'534'000	1'679'000	1'534'000
43 Revenus divers	94'573	90'000	90'000	+0	0,0%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'335'784	6'509'323	6'607'114	+97'791	+1,5%	6'772'114	6'772'114	6'772'114
Charges d'exploitation	22'254'815	19'897'431	19'830'745	-66'687	-0,3%	20'670'954	20'818'840	20'687'811
30 Charges de personnel	8'224'541	6'219'833	6'266'219	+46'386	+0,7%	6'363'596	6'365'802	6'365'774
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'209'042	10'333'360	10'304'980	-28'380	-0,3%	10'842'480	10'945'980	10'824'980
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'691	120'692	130'204	+9'512	+7,9%	163'537	195'716	195'715
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	571'803	588'000	570'200	-17'800	-3,0%	577'200	577'200	577'200
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'203'738	2'635'546	2'559'142	-76'405	-2,9%	2'724'142	2'734'142	2'724'142
Résultat d'exploitation	-14'138'007	-11'898'108	-11'599'631	+298'478	+2,5%	-12'274'840	-12'277'726	-12'291'697
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	349	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-349	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-14'138'356	-11'898'108	-11'599'631	+298'478	+2,5%	-12'274'840	-12'277'726	-12'291'697
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-14'138'356	-11'898'108	-11'599'631	+298'478	+2,5%	-12'274'840	-12'277'726	-12'291'697

Effectif du personnel CHAN (EPT)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Service de la chancellerie d'État (SCHA)	16.30	17.00	17.10	+0.10	+0.6%	17.10	17.10	17.10
Service d'achat, de logistiques et des imprimés (SALI)	16.80	20.00	19.50	-0.50	-2.5%	19.90	19.90	19.90
Total	33.10	37.00	36.60	-0.40	-1.1%	37.00	37.00	37.00

Commentaires

Le budget global 2026 de la chancellerie d'État est légèrement inférieur au budget 2025 de 298'478 francs. Ceci est principalement dû au fait qu'il n'y a pas d'élections à organiser en 2026, au contraire de 2025 avec les élections cantonales.

S'agissant des effectifs, la création du poste de spécialiste numérisation au service d'achats, de logistique et des imprimés a été repoussée en 2027 (-0.4 EPT).

2.2.2. Service de la chancellerie (SCHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux défis dans des domaines très divers : la pression constante sur le coût des prestations, la transition numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, l'évolution complexe du développement du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par le développement du domaine des relations extérieures et de la communication.
- Adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats des scrutins à l'évolution des technologies, à la réforme des institutions et aux changements législatifs.
- Assurer la reprise du vote électronique.
- Gérer et assurer un accueil de qualité de la population sur les différents sites centralisés de l'administration cantonale.
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	639'920	561'000	589'000	+28'000	+5.0%	589'000	694'000	589'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	402'622	310'000	304'000	-6'000	-1.9%	304'000	409'000	304'000
43 Revenus divers	93'944	90'000	90'000	+0	0.0%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	143'354	161'000	195'000	+34'000	+21.1%	195'000	195'000	195'000
Charges d'exploitation	13'208'413	10'460'500	10'271'944	-188'556	-1.8%	10'897'828	11'001'328	10'882'506
30 Charges de personnel	6'232'410	3'763'756	3'786'812	+23'056	+0.6%	3'790'196	3'790'196	3'792'374
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'644'116	4'479'380	4'434'980	-44'400	-1.0%	4'885'480	4'978'980	4'867'980
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	571'803	588'000	570'200	-17'800	-3.0%	577'200	577'200	577'200
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'760'085	1'629'364	1'479'952	-149'412	-9.2%	1'644'952	1'654'952	1'644'952
Résultat d'exploitation	-12'568'493	-9'899'500	-9'682'944	+216'556	+2.2%	-10'308'828	-10'307'328	-10'293'506
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	349	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-349	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-12'568'842	-9'899'500	-9'682'944	+216'556	+2.2%	-10'308'828	-10'307'328	-10'293'506
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-12'568'842	-9'899'500	-9'682'944	+216'556	+2.2%	-10'308'828	-10'307'328	-10'293'506

Commentaires

Le budget 2026 est légèrement inférieur au budget 2025. Ceci est dû au fait que 2026 est une année sans élections. En outre, l'impact de la hausse des tarifs postaux se reflète essentiellement sur les années de la PFT.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	4'312'710	1'622'828	1'625'120
Coûts des services centraux	156'569	156'514	151'345
Revenus	93'364	90'000	90'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'375'915	1'689'342	1'686'465

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État.

Dès 2025, les rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement sont transférées au service financier. Quant aux revenus, ils correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	19'170	36'562	19'314
Coûts des services centraux	12'540	13'110	8'026
Coûts (+) / revenus (-) nets	31'709	49'672	27'340

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État, ainsi que celui de la vice-chancellerie.

Les coûts salariaux reviennent à un niveau habituel en 2026. Ils étaient plus élevés en 2025 en raison de la fin de la législature. Quant aux coûts des services centraux, la diminution est principalement due à la baisse du forfait du service informatique de l'Entité neuchâteloise.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	279'716	188'038	265'573
Coûts des services centraux	162'805	67'422	110'351
Coûts (+) / revenus (-) nets	442'521	255'459	375'924

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

L'augmentation des coûts salariaux correspond à l'augmentation du nombre d'objets parlementaires à traiter et des projets internes ou interdépartementaux.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	15'756	57'459	19'314
Coûts des services centraux	9'155	20'602	8'026
Coûts (+) / revenus (-) nets	24'912	78'061	27'340

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

La diminution s'explique par le transfert des tâches liées à la comptabilité dans le groupe de prestations Secrétariat et administration.

Affaires du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	87'201	95'000	80'000
Coûts salariaux et de structure	211'712	292'866	241'430
Coûts des services centraux	131'808	105'005	100'319
Coûts (+) / revenus (-) nets	430'721	492'871	421'749

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

Les charges directes et les coûts salariaux reviennent à un niveau habituel en 2026. Elles étaient plus élevées en 2025 en raison de la fin de la législature.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	4'385'866	4'112'200	4'182'200
Coûts salariaux et de structure	429'723	789'277	811'203
Coûts des services centraux	769'069	914'353	736'172
Revenus	545'985	471'000	499'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'038'674	5'344'830	5'230'576

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château et sur le site de Tivoli, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État.

Les charges directes incluent la gestion de l'accueil sur le site vitamine de Tivoli, qui est de la responsabilité du service de la chancellerie. Quant aux coûts des services centraux, ils diminuent considérablement en 2026 puisqu'il n'y a pas d'élections à organiser et par conséquent, pas de refacturation pour le matériel de vote.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	125'285	123'000	148'600
Coûts salariaux et de structure	804'551	940'907	844'038
Coûts des services centraux	501'943	337'359	350'715
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'431'779	1'401'266	1'343'352

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

L'augmentation des charges directes s'explique par l'organisation en 2026 du Forum de la Région Capitale Suisse à Neuchâtel. Quant aux coûts salariaux, une diminution est enregistrée suite à une nouvelle répartition des heures, certains projets étant liés au groupe de prestations Stratégie et politique.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Collab. intercant.	182'716	198'000	180'200	187'200	187'200	187'200
Partis politiques	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	89'087	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	571'803	588'000	570'200	577'200	577'200	577'200

Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations restent stables.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-571	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-571	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

2.2.3. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service d'achat, de logistique et des imprimés est un service central de l'État, responsable des achats, de la gestion et de la livraison des commandes dans les domaines du matériel administratif et scolaire, ainsi que de l'impression centralisée des documents de l'administration. Il joue un rôle important auprès des services de l'administration par les activités de conseil et de suivi des procédures d'appels d'offres et est appelé à évoluer pour permettre des économies d'échelle sur les achats centralisés de l'État. Dans un contexte économique marqué par la pression constante sur les coûts d'achat et la disponibilité de certaines matières, le service maintient une relation forte avec ses partenaires clés pour sécuriser les approvisionnements et les prestations fournies, ainsi que pour contenir les hausses de prix. Quant au centre éditique, l'accélération de la transition numérique représente à la fois un défi et une opportunité dans l'évolution des tâches. Le service fournit encore des prestations aux communes, aux écoles, à certaines entités paraétatiques et à des tiers.

Objectifs stratégiques

- Développer le pôle de compétences dans les domaines des achats publics, de l'approvisionnement et de la logistique afin de soutenir et conseiller les services de l'administration dans leurs activités en lien avec ces domaines.
- Centraliser les achats massifiables et transverses afin de réaliser des économies d'échelle, en collaboration avec les services de l'administration et d'autres entités publiques.
- Optimiser l'approvisionnement, le stockage et la distribution du matériel et des fournitures, en privilégiant la qualité de service, les impacts environnementaux et le tissu économique local.
- Moderniser et adapter les équipements, les prestations et les compétences du centre éditique pour répondre aux évolutions du marché (attentes des client-e-s, nouvelles technologies, digitalisation des processus, numérisation des documents).
- Sécuriser et améliorer la traçabilité des opérations d'impression et de mise sous pli des documents de l'administration.
- Revoir le système de gestion des démarches qualité, environnement, santé/sécurité, gestion des risques pour soutenir les objectifs stratégiques et le pilotage du service.
- Promouvoir les activités liées à la réinsertion et à la formation de personnes en difficulté.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'476'888	7'438'323	7'642'114	+203'791	+2.7%	7'807'114	7'847'114	7'807'114
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'283'830	1'090'000	1'230'000	+140'000	+12.8%	1'230'000	1'270'000	1'230'000
43 Revenus divers	628	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'192'430	6'348'323	6'412'114	+63'791	+1.0%	6'577'114	6'577'114	6'577'114
Charges d'exploitation	9'046'402	9'436'931	9'558'800	+121'869	+1.3%	9'773'126	9'817'511	9'805'304
30 Charges de personnel	1'992'131	2'456'077	2'479'407	+23'330	+0.9%	2'573'400	2'575'606	2'573'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'564'927	5'853'980	5'870'000	+16'020	+0.3%	5'957'000	5'967'000	5'957'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'691	120'692	130'204	+9'512	+7.9%	163'537	195'716	195'715
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'443'654	1'006'182	1'079'189	+73'007	+7.3%	1'079'189	1'079'189	1'079'189
Résultat d'exploitation	-1'569'514	-1'998'608	-1'916'686	+81'922	+4.1%	-1'966'012	-1'970'397	-1'998'190
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'569'514	-1'998'608	-1'916'686	+81'922	+4.1%	-1'966'012	-1'970'397	-1'998'190
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'569'514	-1'998'608	-1'916'686	+81'922	+4.1%	-1'966'012	-1'970'397	-1'998'190

Commentaires

Le budget 2026 est stable par rapport au budget 2025. Les revenus générés par les travaux éditiques ont été ajustés à la hausse afin de suivre la tendance des dernières années. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation, la hausse du matériel scolaire, jusqu'alors pris en charge par le service de l'enseignement obligatoire (transfert de budget) est compensée par une baisse des coûts dans cette rubrique, 2026 étant une année sans élections.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	628'945	831'244	787'779
Coûts des services centraux	218'062	153'997	170'702
Revenus de la facturation des services centraux	606'767	606'356	572'261
Coûts nets (+)	240'241	378'885	386'220

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts d'approvisionnement en fournitures de bureau pour l'administration, matériel scolaire et matériel des scrutins fédéraux et cantonaux.

Pas de commentaire particulier, les coûts restant stables.

Logistique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	4'105'881	4'388'300	4'513'800
Coûts salariaux et de structure	549'191	682'047	659'010
Coûts des services centraux	504'419	408'558	433'938
Revenus	747'578	703'000	737'000
Revenus de la facturation des services centraux	3'900'212	4'078'913	4'187'619
Coûts nets (+)	511'701	696'991	682'129

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution du matériel administratif et scolaire.

L'augmentation des charges directes, correspondant à la sortie de stock de matériel, est due au transfert de budget du service de l'enseignement obligatoire pour le matériel scolaire PRIMA. Une augmentation du matériel d'enseignement prise en compte dans le budget 2025 explique, quant à elle, la différence avec les comptes 2024.

CEEN (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'425'342	1'439'200	1'318'600
Coûts salariaux et de structure	887'104	1'089'959	1'201'472
Coûts des services centraux	720'123	443'628	473'499
Revenus	542'616	403'000	501'500
Revenus de la facturation des services centraux	1'679'088	1'647'054	1'643'733
Coûts nets (+)	810'865	922'733	848'337

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions logicielles et la maintenance des équipements, ainsi que des revenus générés par la vente des prestations du CEEN. Il comprend également la conception et la fourniture aux entités de l'administration de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Les charges directes fluctuent en fonction des années électorales, tandis que les revenus ont été adaptés légèrement à la hausse pour suivre la tendance des dernières années.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-628	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-628	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Machine mise sous pli Kern 1600	A solliciter	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Machines d'impressions au CEEN	A solliciter	0	0	0	0	450'000	0	0
Remplac. machines d'impressions au CEEN	A solliciter	300'000	0	0	0	0	0	0
Total		300'000	500'000	0	500'000	450'000	0	0

Commentaires

Le CEEN compte actuellement deux machines de mise sous pli qui génèrent 3.2 millions d'enveloppes par année pour le compte de l'État, de clients paraétatiques et de tiers. Une des deux machines a été remplacée en 2021. La seconde est amortie et son contrat de maintenance arrive à échéance fin 2025, la fourniture des pièces et composants électroniques n'étant plus garantie au-delà. Le remplacement de cette seconde machine est donc nécessaire pour maintenir la prestation, tout en améliorant la productivité et qualité des travaux, notamment en termes de contrôle et de traçabilité des envois.

Quant aux machines d'impression, le CEEN en compte sept qui réalisent 14 millions d'impressions par année pour le compte de l'État, de clients paraétatiques et de tiers. Les sept machines sont amorties et leurs contrats de maintenance arrivent à échéance. Les imprimantes couleurs seront remplacées en 2025, tandis que les imprimantes noir/blanc seront remplacées en 2027. Grâce à un gain de productivité et une évolution des technologies, seules cinq machines au total seront nécessaires, tout en conservant le même niveau de prestations.

Autorités protection des données et transparence (PPDT)

PPDT Autorités protection des données et transparence

2.3. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), respectent les règles. Pour ce faire, des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppd-t-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes. En 2026, il s'agira de continuer à soutenir la mise en œuvre de la CPDT-JUNE, imposée par les réformes du droit européen. L'arrivée de Moutier impliquera une sensibilisation / mise à jour concernant le traitement des données personnelles et les diverses obligations.

Objectifs stratégiques

- Soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE ;
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles ;
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT ;
- Communiquer davantage les règles à suivre ;
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	1'160	2'320	+1'160	+100.0%	2'320	2'320	2'320
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	1'160	2'320	+1'160	+100.0%	2'320	2'320	2'320
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	227'411	237'200	242'800	+5'600	+2.4%	246'000	250'000	254'000
30 Charges de personnel	0	4'000	8'000	+4'000	+100.0%	8'000	8'000	8'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	227'411	233'200	234'800	+1'600	+0.7%	238'000	242'000	246'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-227'411	-236'040	-240'480	-4'440	-1.9%	-243'680	-247'680	-251'680
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-227'411	-236'040	-240'480	-4'440	-1.9%	-243'680	-247'680	-251'680
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-227'411	-236'040	-240'480	-4'440	-1.9%	-243'680	-247'680	-251'680

Commentaires

Groupe 30 : Ces coûts dépendent du nombre de décisions que doit rendre la Commission. Une tendance à la hausse est à prévoir.

Groupe 36 : La CPDT-JUNE prévoit que le financement du PPDT inter cantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71% du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel, ce pourcentage sera probablement réduit de 2 % au 31.12.2026 suite à l'arrivée de Moutier. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	4'000	8'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	4'000	8'000

Commentaires

Augmentation en lien avec les décisions à rendre par la Commission de la protection des données.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contrib. des cantons	0	-1'160	-2'320	-2'320	-2'320	-2'320
Contrib. préposé	227'411	233'200	234'800	238'000	242'000	246'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	227'411	232'040	232'480	235'680	239'680	243'680

Commentaires

Part du canton de NE (71%) au financement du PPDT intercantonal.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

2.4. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, ces réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.).

Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes, si nécessaire, en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes ainsi que l'évolution des normes d'audit impliquent pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés, en plus de nécessiter l'obtention d'une compréhension approfondie desdits systèmes et des risques y relatifs.

Le CCFI est chargé d'effectuer des audits de gestion auprès des établissements de droit public au moins une fois par législature. Néanmoins, des changements significatifs sont à prévoir en lien avec ces audits des établissements de droit public ainsi que des entités subventionnées. Dans un autre registre, le CCFI assiste, sur les plans organisationnel et administratif, la commission de gestion et d'évaluation (COGES) dans l'accomplissement de sa tâche d'évaluation des politiques publiques. Il est également à disposition pour fournir des missions d'audit sur mandat des communes qui le souhaitent. De plus, le CCFI aura un rôle à jouer dans l'implémentation et le suivi du projet lié aux lanceurs d'alertes. Enfin, il continue de gérer le secrétariat du comité d'audit, duquel le CCFI dépend directement.

Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce aux outils informatiques et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficacité potentiels.
- Développer les missions d'audit interne et élargir le domaine de compétences pour maximiser la valeur ajoutée du CCFI.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en tenant compte des particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds).
- Développer et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public audités par le CCFI.
- Répondre de manière efficace et documentée aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil (COFI), la COGES, le Conseil d'État, les départements et les unités administratives.
- Organiser de manière efficace le secrétariat du comité d'audit.
- Soutenir de manière efficiente la COGES dans son activité d'évaluation des politiques publiques, en répondant à ses attentes, dans le respect des bases légales.
- Effectuer périodiquement des audits de gestion et de subvention performants et ciblés sur les risques auprès des établissements autonomes de droit public et des entités subventionnées.
- Implémenter efficacement et assurer un suivi approprié des alertes lancées au sein de l'administration cantonale.
- Apporter la valeur ajoutée attendue des communes dans le cadre des mandats qu'elles confieront au CCFI.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	207'674	300'000	200'000	-100'000	-33.3%	200'000	200'000	200'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	207'674	300'000	200'000	-100'000	-33.3%	200'000	200'000	200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'674'280	2'066'482	2'285'786	+219'304	+10.6%	2'351'976	2'345'976	2'345'976
30 Charges de personnel	1'438'676	1'778'704	1'902'394	+123'690	+7.0%	1'964'584	1'958'584	1'958'584
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	106'439	188'300	239'300	+51'000	+27.1%	243'300	243'300	243'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	129'165	99'478	144'092	+44'614	+44.8%	144'092	144'092	144'092
Résultat d'exploitation	-1'466'606	-1'766'482	-2'085'786	-319'304	-18.1%	-2'151'976	-2'145'976	-2'145'976
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'466'606	-1'766'482	-2'085'786	-319'304	-18.1%	-2'151'976	-2'145'976	-2'145'976
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'466'606	-1'766'482	-2'085'786	-319'304	-18.1%	-2'151'976	-2'145'976	-2'145'976

Effectif du personnel CCFI (EPT)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	10.85	11.85	12.95	+1.10	+9.3%	12.95	12.95	12.95
Total	10.85	11.85	12.95	+1.10	+9.3%	12.95	12.95	12.95

Commentaires

Les prévisions pour 2026 intègrent de manière progressive les nouvelles tâches en cours d'introduction (voir l'évolution de l'environnement et des missions ci-avant). Les coûts budgétés tiennent ainsi déjà compte, d'une part, d'une partie des charges liées à l'augmentation des tâches découlant des changements significatifs attendus et, d'autre part, du recours accru à des spécialistes, rendu nécessaire par l'élargissement des compétences du CCFI et la complexification des domaines d'audit.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	17'106	0	0
Coûts salariaux et de structure	756'807	1'455'383	992'007
Coûts des services centraux	66'883	73'603	66'742
Revenus	0	84'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	840'796	1'444'986	1'058'749

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale et pour les communes (audit des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Les revenus proviennent des mandats éventuels accordés par les communes. Par application du principe de prudence, un montant de CHF 0 est budgété pour 2026.

Hors audit (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	661	0	0
Coûts salariaux et de structure	44'619	98'528	110'657
Coûts des services centraux	3'971	4'983	7'445
Coûts (+) / revenus (-) nets	49'251	103'511	118'102

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-Arc, HEP-BEJUNE), de participation à des groupes de travail, le soutien apporté dans le cadre des évaluations de politique publique, ainsi que les coûts liés à l'implémentation et suivi du projet des lanceurs d'alertes.

Audit externe (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	79'886	0	0
Coûts salariaux et de structure	646'035	413'093	1'039'030
Coûts des services centraux	58'311	20'891	69'905
Revenus	207'694	216'000	200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	576'538	217'984	908'935

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées. Cette prestation intègre également les coûts liés aux audits de gestion et de subvention.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	20	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire à formuler.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats et effectif des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

2.5. Autorités judiciaires (AUJU)

2.5.1. Compte de résultats et effectif des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	2'882'577	2'815'000	3'018'488	+203'488	+7,2%	2'976'992	2'890'000	2'883'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'875'826	2'815'000	2'820'000	+5'000	+0,2%	2'820'000	2'820'000	2'820'000
43 Revenus divers	6'751	0	198'488	+198'488	--	156'992	70'000	63'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	28'962'706	31'501'247	33'130'059	+1'628'812	+5,2%	33'934'500	33'598'224	33'606'179
30 Charges de personnel	23'666'734	26'112'504	27'473'684	+1'361'180	+5,2%	28'075'927	27'740'751	27'747'606
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'003'515	2'061'868	2'230'458	+168'590	+8,2%	2'216'558	2'215'458	2'216'558
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	253	0	-253	-100,0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	441'208	449'694	449'694	+0	0,0%	665'792	665'792	665'792
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'848'208	2'876'928	2'976'223	+99'295	+3,5%	2'976'223	2'976'223	2'976'223
Résultat d'exploitation	-26'080'130	-28'686'247	-30'111'571	-1'425'324	-5,0%	-30'957'508	-30'708'224	-30'723'179
44 Revenus financiers	8'793	0	8'793	+8'793	--	8'793	8'793	8'793
34 Charges financières	23	0	23	+23	--	23	23	23
Résultat de financement	8'770	0	8'770	+8'770	--	8'770	8'770	8'770
Résultat opérationnel	-26'071'360	-28'686'247	-30'102'801	-1'416'554	-4,9%	-30'948'738	-30'699'454	-30'714'409
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-26'071'360	-28'686'247	-30'102'801	-1'416'554	-4,9%	-30'948'738	-30'699'454	-30'714'409

Effectif du personnel AUJU (EPT)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SGAJ)	4.50	4.10	5.20	+1.10	+26.8%	6.00	6.00	6.00
Tribunal d'instance (TINS)	47.60	52.00	56.20	+4.20	+8.1%	56.20	56.20	56.20
Tribunal cantonal (TCAN)	18.65	19.85	21.45	+1.60	+8.1%	21.45	21.45	21.45
Ministère public (MP)	29.40	29.00	29.00	0.00	0.0%	30.00	30.00	30.00
Total personnel administratif	100.15	104.95	111.85	+6.90	+6.6%	113.65	113.65	113.65
Magistrats de l'ordre judiciaire	43.50	43.50	46.50	+3.00	+6.9%	46.50	46.50	46.50
Total	143.65	148.45	158.35	+9.90	+6.7%	160.15	160.15	160.15

Préambule

Comme évoqué dans leurs derniers rapports de gestion, en particulier dans le rapport 2024 sur l'activité des autorités judiciaires, ces dernières continuent de faire face à une complexification constante des causes, liée notamment aux exigences procédurales et de motivation découlant de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Ceci induit une augmentation générale de l'investissement par dossier, leur traitement prenant à l'unité, tous domaines du droit confondus, plus de temps. Cette tendance s'accroît non seulement à chaque évolution jurisprudentielle mais, pour ainsi dire, également à chaque révision législative (pour exemples, les récentes révisions du code de procédure civile (CPC) et de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) et la nouvelle Loi sur la médiation civile et pénale (LMCP), toutes trois entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025). Elle se conjugue à une évolution des besoins sociétaux et une augmentation de l'activité. C'est le lieu de mentionner le développement de l'intelligence artificielle (IA), son usage par des justiciables et des mandataires risquant assurément de multiplier les dépôts de recours ou encore de conduire à une inflation de ce qui y sera invoqué (par ex. multiplication des griefs). Enfin, depuis 2011, alors que la dotation en magistrats n'a pas évolué, sous réserve de l'EPT de procureur consenti au budget 2024 suite à la révision du Code de procédure pénale (CPP) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, le nombre de nouvelles affaires par année a, quant à lui, significativement augmenté dans plusieurs branches soit, pour ne prendre que les plus significatives, +50% à l'APEA et, pour le seul domaine pénal, +55% au Tribunal d'instance (soit plus de +75% pour les tribunaux de police et les tribunaux criminels et près de +40% pour la Justice des mineurs), +35% au Tribunal cantonal (Cour pénale, Autorité de recours en matière pénale) et +15% au Ministère public.

En sus de ces tendances alarmantes, 2024 et le début de l'année 2025 ont connu, s'agissant du personnel judiciaire, un nombre relativement élevé d'absences, consécutivement à des départs, des congés maternité et des maladies, ce qui a eu pour conséquence de mettre une pression supplémentaire sur l'ensemble de l'appareil judiciaire et par voie de conséquence, sur le pôle RH du SGAJ, faiblement doté en comparaison du nombre de personnes qui composent le pouvoir judiciaire.

Parallèlement à l'accroissement de l'activité judiciaire, celles en lien avec le suivi des projets ont continué tant de s'intensifier que de se multiplier, grevant ainsi toujours plus les ressources humaines mobilisées. Parmi les principaux, on citera :

- Le programme cantonal eProcédures qui a notamment pour périmètre la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0 et le remplacement de l'application métier actuelle Juris 4. Les évolutions prévues par ce programme impacteront l'ensemble des processus de travail et nécessiteront des adaptations profondes de ces derniers ;
- Le projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ) chargé du déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV) en 2026, ainsi que du regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV) sur un site commun en 2031-2032 ;
- Le projet de refonte des sites internet et intranet des autorités judiciaires, projet lié à celui de l'État ;
- Le projet en lien avec la motion 23.185 Consensus parental impliquant un investissement important de l'ensemble des fonctions du pouvoir judiciaire.

Face à ces difficultés d'origines diverses, la CAAJ a continué de s'atteler à gérer les finances qui lui sont octroyées de la manière la plus raisonnée et stricte possible, poursuivant en parallèle des réflexions de fond quant à l'optimisation des processus et des ressources humaines, en particulier s'agissant de leur encadrement et de leur monitoring. Force est toutefois d'admettre que les solutions qui émergent de celles-ci ne répondent que très partiellement aux surcharges successives et pérennes de travail et aux problématiques qui en découlent. Responsable par conséquent d'assurer un fonctionnement diligent et efficace de l'appareil judiciaire tout en assurant des conditions de travail décentes à l'ensemble des personnes qui le composent, la CAAJ a décidé de porter au budget 2026 de nouvelles demandes de renfort.

C'est le lieu de rappeler qu'entre 2017 et 2020, les AUJU ont consenti des réductions d'effectifs pour participer aux mesures d'économies de l'État, tandis que le nombre de procédures était en pleine croissance, les conduisant ainsi à une situation de crise. Les augmentations d'effectifs accordées par la suite, soit entre 2022 et 2025, n'ont constitué qu'un rattrapage du déficit d'effectifs dont pâtissaient les magistrats en fonction pour pouvoir assurer leur mission dans des conditions de travail correctes. Elles visaient ainsi à doter les magistrats en poste du personnel judiciaire strictement nécessaire. Finalement, les EPT supplémentaires demandés au budget 2026 ont, pour la première fois, pour objectif de répondre à l'augmentation du contentieux, à l'accroissement du travail par dossier en lien avec les évolutions législatives et jurisprudentielles, ainsi qu'à la charge générée par la participation aux projets. Les EPT supplémentaires au secrétariat général visent, quant à eux, à répondre à l'évolution même des AUJU, en lien en particulier avec la professionnalisation et la complexification de leur gestion.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2025 s'explique comme suit :

Au Tribunal cantonal,

- La création, au pôle civilo-pénal du Tribunal cantonal de +1 EPT de juge en lien principalement avec l'augmentation du nombre des audiences et du temps de ces dernières à la CPEN, demande associée à +0.75 EPT de greffier-rédacteur et +0.85 EPT de secrétaire pour maintenir les quotes-parts actuelles de personnel par juge de 2^{ème} instance.

Au Tribunal d'instance,

- La création, au TRLV, site de Boudry pour le TPM et l'APEA, de +0.85 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.45 EPT de greffier-rédacteur et +1.55 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1^{ère} instance ;

Compte de résultats et effectif des AUJU

- La création, au TRLV, site de Neuchâtel pour l'APEA (ce site ne fait pas de TPM), de +0.4 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.25 EPT de greffier-rédacteur et +1.05 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- La création, au TRMV pour le TPM et l'APEA, de +0.75 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.4 EPT de greffier-rédacteur et +0.5 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- L'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEA en fonction de l'évolution des coûts réels.

Au secrétariat général,

- La création des nouveaux postes suivants, soit + 1 EPT de responsable du contrôle de gestion et du portefeuille de projets (consistant en la transformation du 0,5 EPT de chef de projet Justitia 4.0 et du résidu de 0,1 EPT de chargée de mission) et + 0.7 EPT de responsable RH en lien avec l'évolution des effectifs des AUJU et la professionnalisation de leur gestion ;
- L'augmentation de l'enveloppe pour la suppléance de magistrats (afin de faire face notamment à la surcharge attendue en lien avec le projet sur le consensus parental et la Loi sur les faillites) ;
- Le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures : les coûts d'investissement et de fonctionnement sont portés dans les charges de personnel. Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 43 Revenus divers en négatif afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

A ces différents éléments s'ajoute encore l'échelon automatique intégré au budget 2026, réduit par la diminution des cotisations à la caisse de pension.

Il est par ailleurs à relever que des magistrats et du personnel des greffes interviennent auprès de 27 commissions externes et autorités nommées par le Conseil d'État (situation à début 2025), dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés. Celles-ci mobilisent 14 magistrats en qualité de président ou vice-président, 26 magistrats en qualité de membre, 12 magistrats en qualité de suppléant, 1 magistrat en qualité de secrétaire et 12 collaborateurs des greffes en qualité de secrétaire, sans compter les greffiers-rédacteurs qui fonctionnent en cette qualité dans certaines de ces commissions.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'augmentation par rapport au budget 2025 concerne la revue à la hausse de l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures, principalement au Ministère public, ainsi que l'augmentation de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)).

Il est à noter que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex alors que les autorités judiciaires représentent 57% des utilisateurs en 2024. Le solde concerne d'autres services de l'État auxquels l'utilisation de Swisslex n'est pas refacturée.

Charge de transfert

Elles concernent principalement les coûts pour la surveillance des télécommunications facturés par la Confédération. Jusqu'à fin 2023, les mesures ordonnées en matière d'écoutes téléphoniques étaient facturées à l'unité et la Confédération finançait pour moitié ces coûts. À partir du 1^{er} janvier 2024, la Confédération refacture aux cantons non seulement les coûts effectifs des mesures mais aussi les frais de fonctionnement du Service Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (Service SCPT) à hauteur de 75% et cofinance ces frais pour 25%. Ceci s'est traduit, en application de l'article 2 de l'ordonnance sur le financement de la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (OF-SCPT), par la facturation d'un montant forfaitaire par canton, établi au prorata de la population résidente permanente, soit CHF 480'216.- en 2024 pour Neuchâtel, dont 432'194.40 CHF pour les AUJU (90% pour les AUJU et 10% pour la PONE). La Confédération a annoncé que ces forfaits devraient augmenter de 50% à partir de 2027, notamment en raison de l'acquisition de nouveaux logiciels.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Taxes (émoluments)

À noter le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Revenus divers

Les revenus divers concernent la neutralisation, dans le compte de résultat, des coûts d'investissement du crédit d'engagement relatif au programme eProcédures qui sont comptabilisés dans les charges de personnel afin de les porter au compte des investissements.

Évolution des effectifs

L'augmentation des effectifs par rapport au budget 2025 résulte de :

- +2.6 EPT : au pôle civilo-pénal du Tribunal cantonal, +1 EPT de juge en lien principalement avec l'augmentation du nombre des audiences et du temps de ces dernières à la CPEN, demande associée à +0.75 EPT de greffier-rédacteur et +0.85 EPT de secrétaire pour maintenir les quotes-parts actuelles de personnel par juge de 2ème instance ;

Compte de résultats et effectif des AUJU

- +2.85 EPT : au TRLV, site de Boudry pour le TPM et l'APEA, +0.85 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.45 EPT de greffier-rédacteur et +1.55 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- +1.7 EPT : au TRLV, site de Neuchâtel pour l'APEA (ce site ne fait pas de TPM), +0.4 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.25 EPT de greffier-rédacteur et +1.05 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- +1.65 EPT : au TRMV pour le TPM et l'APEA, +0.75 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.4 EPT de greffier-rédacteur et +0.5 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- +1.1 EPT : au SGAJ, +0.7 EPT de responsable RH et +1 EPT de responsable du contrôle de gestion et du portefeuille de projets, compensé en partie par le poste vacant de 0.5 EPT de chef de projet Justitia 4.0 et le 0.1 EPT du poste de chargé de mission porté au budget à 40% et occupé à 30%.

2.5.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

De par l'évolution de l'environnement des autorités judiciaires, les missions du SGAJ se développent ainsi que se spécialisent et se complexifient. En plus des activités mentionnées dans l'OJN, le SGAJ assume les activités suivantes :

- Gestion des ressources humaines
- Gestion du portefeuille de projets (tant internes que transversaux) et accompagnement au changement
- Appui juridique en faveur des organes de gouvernance, notamment en matière de consultations et d'évolutions législatives
- Contrôle de gestion sur processus financiers, RH et métier / Système de contrôle interne et gestion des risques
- Développement et tenue des indicateurs
- Représentation des autorités judiciaires et communication
- Participation à la gestion de la logistique (locaux et outils informatiques)

On rappellera, pour le surplus, les enjeux majeurs pour lesquels le SGAJ joue un rôle pivot au sein des autorités judiciaires et voit ses ressources être fortement mobilisées :

- Le projet de digitalisation de la Justice (participation de la secrétaire générale, d'une part, au projet fédéral Justitia 4.0 en tant que membre du COPROJ, d'autre part, au programme cantonal eProcédures en tant que présidente du COPROJ) ;
- La migration de l'application métier Juris (participation de la secrétaire générale au programme cantonal eProcédures)
- Le déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, qui devrait intervenir en 2026 (pour le projet TRMV : participation de la secrétaire générale aux séances du groupe des utilisateurs ; pour le projet PLAJ, participation de la secrétaire générale à la commission de planification en tant que présidente et au COPIL en tant que membre) ;
- Le projet de regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers qui a concrètement démarré en 2024 et qui ne devrait pas se concrétiser avant 2031 (pour le projet TRLV : pilotage par la secrétaire générale des séances du groupe des utilisateurs ; pour le projet PLAJ : voir supra) ;
- Le projet de refonte des sites internet et intranet des autorités judiciaires (la secrétaire générale est mandante de ce projet ; elle est soutenue par une chargée de mission occupée en poste temporaire à 30%) ;
- Le déploiement d'un SCI, outre financier, également métier, RH et logistique (projet mené par les deux responsables Finances et RH conjointement, avec le support du manager des risques du SFIN) ;
- Le déploiement d'un concept de formation et de développement en faveur du personnel et des magistrats (la secrétaire générale et la responsable RH sont à ce titre membres du Conseil de l'ERAJ - École romande de l'administration judiciaire).

Ces projets, pour lesquels les autorités judiciaires n'ont d'autre choix que de s'engager pleinement, s'additionnent aux activités dites purement opérationnelles du SGAJ et impactent dès lors fortement les ressources (limitées à 3,2 EPT) de celui-ci, en sus de mobiliser également directement ou indirectement les trois membres de la CAAJ et les représentants des juridictions et du Ministère public.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du secrétariat général sont, sur mandat de la CAAJ, de :

- Contribuer à la mise en place d'une gouvernance efficiente et pérenne des autorités judiciaires
- Doter les autorités judiciaires des ressources financières, RH et logistiques adaptées aux besoins
- Mener une politique RH globale et durable favorisant le développement
- Assurer la transition digitale des autorités judiciaires
- Accompagner les tribunaux régionaux dans les projets de relocalisation

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	6'751	0	198'488	+198'488	--	156'992	70'000	63'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	6'751	0	198'488	+198'488	--	156'992	70'000	63'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'485'366	4'152'077	5'333'875	+1'181'797	+28.5%	5'253'287	4'897'665	4'892'427
30 Charges de personnel	803'373	1'526'832	2'232'072	+705'240	+46.2%	1'949'286	1'594'764	1'588'426
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	49'282	79'430	116'430	+37'000	+46.6%	102'530	101'430	102'530
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	441'208	449'694	449'694	+0	0.0%	665'792	665'792	665'792
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'191'503	2'096'121	2'535'679	+439'557	+21.0%	2'535'679	2'535'679	2'535'679
Résultat d'exploitation	-3'478'615	-4'152'077	-5'135'387	-983'309	-23.7%	-5'096'295	-4'827'665	-4'829'427
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'478'615	-4'152'077	-5'135'387	-983'309	-23.7%	-5'096'295	-4'827'665	-4'829'427
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'478'615	-4'152'077	-5'135'387	-983'309	-23.7%	-5'096'295	-4'827'665	-4'829'427

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2025 résulte de :

- La création des nouveaux postes suivants, soit + 1 EPT de responsable du contrôle de gestion et du portefeuille de projets (consistant en la transformation du 0,5 EPT de chef de projet Justitia 4.0 et du résidu de 0,1 EPT de chargée de mission) et + 0.7 EPT de responsable RH en lien avec la surcharge du pôle RH, respectivement l'évolution des effectifs des AUJU et la professionnalisation de leur gestion ;
- L'augmentation de l'enveloppe pour la suppléance de magistrats (afin de faire face notamment à la surcharge attendue en lien avec le projet sur le consensus parental et la Loi sur les faillites) ;
- L'échelon automatique intégré au budget 2026 ;
- Le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures : les coûts d'investissement et de fonctionnement sont portés dans les charges de personnel. Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 43 Revenus divers en négatif afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

Ces augmentations sont partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension et par la diminution de l'enveloppe relative aux stagiaires.

La hausse des dépenses en biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2025 concerne essentiellement l'augmentation de l'enveloppe relative à l'organisation d'événements dans le cadre de l'accueil de délégations (en particulier, la tenue d'une Conférence extraordinaire de la Justice dans le Canton de Neuchâtel en 2026).

L'augmentation des imputations internes par rapport au budget 2025 résulte d'une part de l'augmentation des forfaits des services centraux et d'autre part des forfaits du SBAT relatifs au Ministère public, auparavant directement refacturés au Ministère public et, à partir du budget 2026, refacturés au SGAJ au même titre que les coûts inhérents au Tribunal cantonal, au Tribunal d'instance et au SGAJ.

Les revenus divers concernent la neutralisation, dans le compte de résultat, des coûts d'investissement du crédit d'engagement relatif au programme eProcédures qui sont comptabilisés dans les charges de personnel afin de les porter au compte des investissements.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Dédom. div. Confédération	441'208	449'694	449'694	665'792	665'792	665'792
Total charges (+) / revenus (-) nets	441'208	449'694	449'694	665'792	665'792	665'792

Commentaires

Elles concernent principalement les coûts pour la surveillance des télécommunications facturés par la Confédération. Jusqu'à fin 2023, les mesures ordonnées en matière d'écoutes téléphoniques étaient facturées à l'unité et la Confédération finançait pour moitié ces coûts. À partir du 1^{er} janvier 2024, la Confédération refacture aux cantons non seulement les coûts effectifs des mesures mais aussi les frais de fonctionnement du Service Surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (Service SCPT) à hauteur de 75% et cofinance ces frais pour 25%. Ceci s'est traduit, en application de l'article 2 de l'ordonnance sur le financement de la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (OF-SCPT), par la facturation d'un montant forfaitaire par canton, établi au prorata de la population résidente permanente, soit CHF 480'216.- en 2024 pour Neuchâtel, dont 432'194.40 CHF pour les AUJU (90% pour les AUJU et 10% pour la PONE). La Confédération a annoncé que ces forfaits devraient augmenter de 50% à partir de 2027, notamment en raison de l'acquisition de nouveaux logiciels.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Programme eProcédures	A solliciter	0	453'738	0	453'738	412'242	70'000	63'000
Total		0	453'738	0	453'738	412'242	70'000	63'000

Commentaires

Ces montants concernent le crédit d'engagement relatif au programme eProcédures, projet qui a pour périmètre la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0, l'implémentation du projet eDossier d'exécution des sanctions pénales (eDESP) et le remplacement de l'application métier actuelle Juris 4. Le coût total du programme eProcédures pour les autorités judiciaires s'élève à CHF 998'980, il impacte les années 2026 à 2029 et est réparti entre des coûts d'investissement de CHF 488'480 et des coûts de fonctionnement de CHF 510'500.

Le budget 2026 inclut des coûts d'investissement pour un montant de CHF 198'488 et des coûts de fonctionnement pour un montant de CHF 255'250.

Les coûts d'investissement ont été activés et apparaissent dans les comptes 431 en négatif afin de neutraliser les coûts impactant les charges de personnel.

2.5.3. Tribunal d'instance (TINS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences pénales et civiles demeurent, année après année, la cause de complexifications du travail et d'une augmentation considérable de la charge supportée par le Tribunal d'instance. Par ailleurs, certaines sections ont été confrontées à des augmentations massives de leur charge de travail. Ainsi le nombre de dossiers a-t-il augmenté de 50% en APEA depuis 2011, sans que l'effectif en magistrats n'ait connu d'évolution. Le contentieux pénal (tribunaux de police, tribunaux criminels et tribunaux pénaux des mineurs) a quant à lui augmenté de 55% depuis 2011.

Le Tribunal d'instance connaît par ailleurs d'importants changements à venir s'agissant notamment de ses locaux. Le projet de planification de ces derniers (projet PLAJ) a en effet pour prochains objectifs, d'une part, d'assurer le déménagement du TRMV en 2026, d'autre part, de permettre le regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry du TRLV sur un seul site en 2031-2032. Ce sont ainsi l'ensemble des sites du Tribunal d'instance qui sont concernés.

Par ailleurs, les différents projets auxquels les autorités judiciaires se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des juges et du personnel. On évoquera en particulier le programme eProdécures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0 (déploiement de la plateforme d'échanges par la voie électronique et instauration du dossier judiciaire numérique). Les tribunaux régionaux s'attellent à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de leurs dossiers. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent par conséquent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, le Tribunal d'instance est mobilisé activement à mesure qu'un de ses juges, l'ensemble des greffiers et trois secrétaires, à raison d'un par site, ont rejoint le cercle des ambassadeurs de ce projet fédéral afin de participer activement à l'accompagnement au changement. Comme l'ensemble des autorités judiciaires, le Tribunal d'instance est également impacté par le projet de refonte des sites internet et intranet.

Enfin, le Tribunal d'instance est également mobilisé pour mener, de concours avec les services étatiques compétents, certains projets transversaux tel le pilote sur le consensus parental. Les évolutions conjoncturelles que constituent la modification de la loi sur les poursuites et faillites au 1^{er} janvier 2025 ou les effets des nouveaux codes de procédure, tant pénale (CPP) que civile (CPC) ont également des impacts sur la mobilisation des ressources des autorités judiciaires qu'il s'agisse des magistrats ou du personnel.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Tribunal d'instance sont :

- Gouvernance et organisation des tribunaux régionaux
- Relations avec les autres entités de l'État et les différents partenaires
- Déploiement des nouvelles dispositions législatives (CPP, CPC, Loi sur les faillites)
- Relocalisation de l'ensemble des sites des tribunaux régionaux
- Participation active au pilote sur le consensus parental
- Réflexions sur les APEA
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Monitoring et polyvalence des greffiers-rédacteurs
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	2'319'809	2'300'000	2'300'000	+0	0.0%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'319'809	2'300'000	2'300'000	+0	0.0%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'921'041	12'890'385	13'543'521	+653'137	+5.1%	14'062'525	14'082'904	14'090'454
30 Charges de personnel	10'975'225	11'929'797	12'503'607	+573'810	+4.8%	13'022'611	13'042'990	13'050'540
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	800'391	773'431	847'787	+74'356	+9.6%	847'787	847'787	847'787
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	145'426	187'157	192'127	+4'971	+2.7%	192'127	192'127	192'127
Résultat d'exploitation	-9'601'232	-10'590'385	-11'243'521	-653'137	-6.2%	-11'762'525	-11'782'904	-11'790'454
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-9'601'232	-10'590'385	-11'243'521	-653'137	-6.2%	-11'762'525	-11'782'904	-11'790'454
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-9'601'232	-10'590'385	-11'243'521	-653'137	-6.2%	-11'762'525	-11'782'904	-11'790'454

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2025 résulte de :

- La création, au TRLV site de Boudry pour le TPM et l'APEA, de +0.85 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.45 EPT de greffier-rédacteur et +1.55 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- La création, au TRLV site de Neuchâtel pour l'APEA (ce site ne fait pas de TPM), de +0.4 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.25 EPT de greffier-rédacteur et +1.05 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- La création, au TRMV pour le TPM et l'APEA, de +0.75 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.4 EPT de greffier-rédacteur et +0.5 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance ;
- L'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEA en fonction de l'évolution des coûts réels ;
- L'échelon automatique intégré au budget 2026.

Ces augmentations sont partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension.

L'augmentation des dépenses en biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2025 concerne l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés revue à la hausse en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	236'602	209'768	249'165
Coûts salariaux et de structure	3'128'297	3'544'288	3'790'960
Coûts des services centraux	324'013	318'764	379'366
Revenus	672'476	612'650	755'910
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'016'436	3'460'170	3'663'580

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2025 s'explique par :

- La création, pour le TPM et l'APEA, de +0.85 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.45 EPT de greffier-rédacteur et +1.55 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEA en fonction de l'évolution des coûts réels et l'échelon automatique intégré au budget 2026, ces hausses étant partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2025 des charges directes provient de l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures revue à la hausse en fonction des coûts réels.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	230'510	230'251	247'782
Coûts salariaux et de structure	3'488'642	3'877'751	4'115'309
Coûts des services centraux	321'791	318'241	376'387
Revenus	781'107	828'940	876'550
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'259'836	3'597'304	3'862'928

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2025 s'explique par :

- La création, pour l'APEA (ce site ne fait pas de TPM), de +0.4 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.25 EPT de greffier-rédacteur et +1.05 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEA en fonction de l'évolution des coûts réels et l'échelon automatique intégré au budget 2026, ces hausses étant partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2025 des charges directes provient de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés revue à la hausse en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)) et compensée en partie par l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures revue à la baisse en fonction des coûts réels.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	334'761	345'412	362'840
Coûts salariaux et de structure	4'784'233	5'312'212	5'532'688
Coûts des services centraux	514'570	501'958	601'664
Revenus	866'226	858'410	667'540
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'767'339	5'301'172	5'829'653

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2025 s'explique par :

- La création, pour le TPM et l'APEA, de +0.75 EPT de juge en lien avec l'évolution du contentieux, demande associée à +0.4 EPT de greffier-rédacteur et +0.5 EPT de secrétaire pour maintenir la quote-part de personnel par juge de 1ère instance, l'augmentation de l'enveloppe relative aux honoraires des assesseurs APEA en fonction de l'évolution des coûts réels et l'échelon automatique intégré au budget 2026, ces hausses étant partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2025 des charges directes provient de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés revue à la hausse en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)) et de l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures, revue à la hausse en fonction des coûts réels.

2.5.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences, tout particulièrement en matière pénale et civile, continuent de complexifier le travail du Tribunal cantonal, respectivement de peser sur la charge supportée par ses juges et son personnel. Il en va ainsi pour le civil en matière de droit de la famille, s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. Il en va de même pour le pénal où les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits alors que la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit respectivement un rallongement de la durée des audiences et des développements juridiques plus importants et complexes. Par ailleurs, toujours en pénal, la jurisprudence du Tribunal fédéral a réduit les possibilités de statuer selon la procédure écrite, avec pour corolaire l'augmentation sensible des audiences orales occupant obligatoirement trois juges cantonaux, ceci indépendamment des enjeux inhérents à ce type de dossiers. Ainsi, le nombre d'audiences tenues par la Cour pénale est passé de 29 pour 109 affaires liquidées en 2017 à 56 pour 83 affaires liquidées en 2024, sans compter que le temps dévolu aux audiences par les juges de cette cour est lui passé d'environ 70 heures en 2017 à presque 280 heures en 2024. En parallèle, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP) impose aux autorités pénales de statuer toujours plus rapidement, prévoyant ainsi que, depuis leur saisine, l'Autorité de recours en matière pénale statue dans les 6 mois et la Cour pénale dans les 12 mois. À noter que le contentieux de ces instances a augmenté de plus de +50% pour l'ARMP et de près de +10% pour la CPEN, sans que les effectifs en juge n'aient quant à eux évolué.

En outre, les différents projets auxquels les autorités se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des juges et du personnel du Tribunal cantonal. Pour ne citer que les plus importants, on évoquera le programme eProcédures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0 (déploiement de la plateforme d'échanges par la voie électronique et instauration du dossier judiciaire numérique). Le Tribunal cantonal s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de ses dossiers. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent par conséquent dès maintenant sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, le Tribunal cantonal est mobilisé activement à mesure que deux de ses juges, le greffier de site, la responsable BDJ et une secrétaire participent en tant qu'experts ou ambassadeurs à différents groupes de réflexions. Comme l'ensemble des autorités judiciaires, le Tribunal cantonal est également impacté par le projet de refonte des sites internet et intranet.

Les évolutions législatives que constituent la modification de la loi sur les poursuites et faillites au 1^{er} janvier 2025 ou les effets des révisions des codes de procédure, tant pénale (CPP) que civile (CPC), auront également des impacts sur la mobilisation des ressources du Tribunal cantonal, à l'instar des autres entités des autorités judiciaires.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Tribunal cantonal sont :

- Gouvernance et organisation du Tribunal cantonal
- Intégration des nouvelles dispositions législatives, en particulier les nouveaux codes de procédure en matière pénale et civile (CPP et CPC) et la Loi sur les faillites
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	536'668	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	536'668	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'631'473	6'130'940	6'255'914	+124'974	+2.0%	6'482'073	6'481'513	6'481'478
30 Charges de personnel	5'425'477	5'767'679	5'972'751	+205'072	+3.6%	6'198'910	6'198'350	6'198'315
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	144'900	303'935	221'386	-82'549	-27.2%	221'386	221'386	221'386
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	61'096	59'326	61'777	+2'451	+4.1%	61'777	61'777	61'777
Résultat d'exploitation	-5'094'805	-5'630'940	-5'755'914	-124'974	-2.2%	-5'982'073	-5'981'513	-5'981'478
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-5'094'805	-5'630'940	-5'755'914	-124'974	-2.2%	-5'982'073	-5'981'513	-5'981'478
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-5'094'805	-5'630'940	-5'755'914	-124'974	-2.2%	-5'982'073	-5'981'513	-5'981'478

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2025 résulte de :

- La création au pôle civilo-pénal du Tribunal cantonal de +1 EPT de juge en lien principalement avec l'augmentation du nombre des audiences et du temps de ces dernières à la CPEN, demande associée à +0.75 EPT de greffier-rédacteur et +0.85 EPT de secrétaire pour maintenir les quotes-parts actuelles de personnel par juge de 2ème instance ;
- L'échelon automatique intégré au budget 2026.

Ces augmentations sont partiellement réduites par la diminution des cotisations à la caisse de pension.

La diminution des dépenses en biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2025 concerne l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés revue à la baisse en fonction des coûts réels.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	144'978	303'935	221'386
Coûts salariaux et de structure	5'623'391	6'141'228	6'414'444
Coûts des services centraux	628'519	606'898	728'128
Revenus	536'668	500'000	500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'860'219	6'552'062	6'863'958

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2025 s'explique par :

- La création au pôle civilo-pénal du Tribunal cantonal de +1 EPT de juge en lien principalement avec l'augmentation du nombre des audiences et du temps de ces dernières à la CPEN, demande associée à +0.75 EPT de greffier-rédacteur et +0.85 EPT de secrétaire pour maintenir les quotes-parts actuelles de personnel par juge de 2ème instance, ainsi que par l'échelon automatique intégré au budget 2026, partiellement compensés par la diminution des cotisations à la caisse de pension ;
- La répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

La diminution par rapport au budget 2025 des charges directes provient de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés revue à la baisse en fonction des coûts réels.

2.5.5. Ministère public (MP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le nombre de nouvelles affaires par année a, au Ministère public, augmenté de +15% depuis 2011. En outre, les révisions législatives, l'évolution de la jurisprudence et la complexification de certaines affaires (par exemple cybercriminalité, criminalité économique) ont conduit, ces dernières années, à une augmentation importante de la charge supportée par le Ministère public. On rappellera ainsi que les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont élargis depuis la réintroduction des expulsions pénales, que les procureurs doivent amener, par leurs instructions et réquisitoires, les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes, ou encore que l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP) a entraîné une hausse du nombre des auditions obligatoires. Dans le cadre de cette révision, la Loi d'organisation judiciaire (OJN) a été modifiée pour permettre une augmentation du nombre de postes de procureurs courant 2024 et le Ministère public compte depuis le 1^{er} octobre 2024 une nouvelle procureure afin de faire face aux audiences supplémentaires en découlant. À noter que, selon les projections faites à l'époque au niveau fédéral, c'était en principe deux nouveaux EPT de procureurs que cette augmentation d'audiences devait nécessiter pour Neuchâtel. La CAAJ a toutefois préféré, d'entente avec le procureur général, procéder le cas échéant par étape, en fonction du bilan à établir à fin 2025.

Par ailleurs, les différents projets auxquels les autorités judiciaires se doivent de participer ont un impact direct et concret sur la charge de travail des procureurs et du personnel du Ministère public. On évoquera en particulier le programme eProcédures qui couvre la migration de l'actuelle application métier Juris et les enjeux liés au projet fédéral Justitia 4.0 (déploiement de la plateforme d'échanges par la voie électronique et instauration du dossier judiciaire numérique). Le Ministère public s'attelle, depuis plusieurs années, à anticiper cette transition en scannant la quasi-totalité de ses dossiers et en les transmettant sous cette forme aux avocats par courriels sécurisés. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent par conséquent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, un procureur-assistant, une secrétaire spécialisée et le greffier de site sont devenus ambassadeurs de ce projet afin de participer activement à l'accompagnement au changement.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du Ministère public sont :

- Gouvernance et organisation du Ministère public
- Relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SCPO, SMIG, etc.), les partenaires externes et les médias
- Déploiement des nouveautés du CPP entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2024
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Polyvalence des procureurs-assistants
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	19'349	15'000	20'000	+5'000	+33.3%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	19'349	15'000	20'000	+5'000	+33.3%	20'000	20'000	20'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	7'924'826	8'327'845	7'996'749	-331'096	-4.0%	8'136'615	8'136'142	8'141'820
30 Charges de personnel	6'462'660	6'888'196	6'765'254	-122'942	-1.8%	6'905'120	6'904'647	6'910'325
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'008'941	905'072	1'044'855	+139'783	+15.4%	1'044'855	1'044'855	1'044'855
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	253	0	-253	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	450'183	534'324	186'640	-347'684	-65.1%	186'640	186'640	186'640
Résultat d'exploitation	-7'905'478	-8'312'845	-7'976'749	+336'096	+4.0%	-8'116'615	-8'116'142	-8'121'820
44 Revenus financiers	8'793	0	8'793	+8'793	--	8'793	8'793	8'793
34 Charges financières	23	0	23	+23	--	23	23	23
Résultat de financement	8'770	0	8'770	+8'770	--	8'770	8'770	8'770
Résultat opérationnel	-7'896'708	-8'312'845	-7'967'979	+344'866	+4.1%	-8'107'845	-8'107'372	-8'113'050
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'896'708	-8'312'845	-7'967'979	+344'866	+4.1%	-8'107'845	-8'107'372	-8'113'050

Commentaires

La diminution des charges de personnel par rapport au budget 2025 résulte de la revue à la baisse, en fonction des coûts réels, de l'enveloppe des salaires occasionnels des traducteurs-interprètes salariés de l'État intervenant dans le cadre des procédures et de la diminution des cotisations à la caisse de pension. Ces baisses sont partiellement réduites par l'échelon automatique intégré au budget 2026.

L'augmentation des dépenses en biens, services et autres charges d'exploitation par rapport au budget 2025 concerne la revue à la hausse de l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures, sur la base du coût moyen des 5 dernières années, ainsi que l'augmentation de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)).

La diminution des imputations internes par rapport au budget 2025 s'explique par les forfaits du SBAT relatifs au Ministère public. En effet, ceux-ci étaient refacturés auparavant directement au Ministère public et sont à partir du budget 2026 refacturés au SGAJ au même titre que les coûts inhérents au Tribunal cantonal, au Tribunal d'instance et au SGAJ.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	992'635	980'072	1'119'878
Coûts salariaux et de structure	6'719'875	7'336'708	7'295'075
Coûts des services centraux	1'041'954	1'024'066	791'579
Revenus	28'141	15'000	28'793
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'726'322	9'325'846	9'177'739

Commentaires

La diminution des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2025 concerne la baisse, en fonction des coûts réels, de l'enveloppe des salaires occasionnels des traducteurs-interprètes salariés de l'État intervenant dans le cadre des procédures et de la diminution des cotisations à la caisse de pension. Ces diminutions sont partiellement réduites par l'échelon automatique intégré au budget 2026 et par la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation des charges directes par rapport au budget 2025 s'explique par la revue à la hausse de l'enveloppe des honoraires et prestations de service dans le cadre des procédures, sur la base du coût moyen des 5 dernières années, ainsi que par l'augmentation de l'enveloppe des indemnités pour prévenus acquittés en fonction des coûts réels (impactés par la hausse des tarifs des avocats de 240 CHF à 300 CHF (+25%)).

Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS)

Compte de résultats et effectif du DSJS

SSJS	Secrétariat général DSJS
OORG	Office d'organisation
SCSP	Service de la santé publique
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SBAT	Service des bâtiments
SSPO	Service des sports
STAT	Service de statistique

Fonds structures d'accueil extra-familial

2.6. Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS)

2.6.1. Compte de résultats et effectif du DSJS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	94'648'540	96'130'255	99'386'136	+3'255'880	+3,4%	101'259'372	102'398'336	103'107'671
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	12'218'917	12'812'910	12'315'110	-497'800	-3,9%	11'815'110	11'815'110	11'815'110
43 Revenus divers	6'207'566	4'352'335	4'258'454	-93'881	-2,2%	4'765'970	4'468'040	3'757'260
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	14'272'068	15'737'700	16'085'700	+348'000	+2,2%	16'470'700	16'847'700	17'207'700
47 Subventions à redistribuer	3'616'695	3'594'000	3'644'000	+50'000	+1,4%	3'644'000	3'644'000	3'644'000
49 Imputations internes	58'333'294	59'633'310	63'082'872	+3'449'561	+5,8%	64'563'592	65'623'486	66'683'601
Charges d'exploitation	630'572'923	667'780'548	671'884'835	+4'104'287	+0,6%	706'216'964	723'988'564	740'384'457
30 Charges de personnel	38'119'170	41'973'484	43'982'140	+2'008'657	+4,8%	44'264'338	44'245'180	44'221'292
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	45'884'118	48'256'369	49'234'001	+977'632	+2,0%	48'644'801	49'558'281	48'280'901
33 Amortissements du patrimoine administratif	25'229'787	26'505'636	28'089'167	+1'583'531	+6,0%	30'489'314	34'472'601	37'915'777
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	440'344	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	497'821'662	526'571'858	520'440'674	-6'131'184	-1,2%	551'199'765	563'033'862	576'227'952
37 Subventions redistribuées	3'616'695	3'594'000	3'644'000	+50'000	+1,4%	3'644'000	3'644'000	3'644'000
39 Imputations internes	19'461'147	20'879'201	26'494'852	+5'615'651	+26,9%	27'974'746	29'034'640	30'094'534
Résultat d'exploitation	-535'924'383	-571'650'292	-572'498'699	-848'407	-0,1%	-604'957'593	-621'590'229	-637'276'786
44 Revenus financiers	19'571'355	21'393'400	19'766'400	-1'627'000	-7,6%	19'766'400	19'766'400	19'786'400
34 Charges financières	446'642	300'000	400'000	+100'000	+33,3%	400'000	400'000	400'000
Résultat de financement	19'124'713	21'093'400	19'366'400	-1'727'000	-8,2%	19'366'400	19'366'400	19'386'400
Résultat opérationnel	-516'799'670	-550'556'892	-553'132'299	-2'575'407	-0,5%	-585'591'193	-602'223'829	-617'890'386
48 Revenus extraordinaires	733'217	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	733'217	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-516'066'453	-550'556'892	-553'132'299	-2'575'407	-0,5%	-585'591'193	-602'223'829	-617'890'386

Effectif du personnel DSJS (EPT)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SSRS)	4.80	6.30	6.30	0.00	0.0%	6.30	6.30	6.30
Office d'organisation (OORG)	5.80	5.80	5.10	-0.70	-12.1%	5.10	5.10	5.10
Service de la santé publique (SCSP)	44.00	48.70	50.80	+2.10	+4.3%	50.80	50.80	50.80
Service de protec. de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	97.10	101.70	111.70	+10.00	+9.8%	111.70	111.10	111.10
Service des bâtiments (SBAT)	97.79	104.02	105.82	+1.80	+1.7%	105.82	105.82	105.82
Service des sports (SSPO)	3.90	4.60	5.10	+0.50	+10.9%	5.10	6.10	6.10
Service des communes (SCOM)	1.80	1.80	0.00	-1.80	-100.0%	0.00	0.00	0.00
Service de statistique (STAT)	10.30	10.30	11.50	+1.20	+11.7%	12.50	12.50	12.50
Total	265.49	283.22	296.32	+13.10	+4.6%	297.32	297.72	297.72

Commentaires

À noter que le budget 2025 inclut les charges d'exploitation du SCOM pour un montant de CHF 24 millions. Les activités de ce service ayant été transférées au SFIN (DFFI) en septembre 2025, les commentaires ci-après excluent cet impact.

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 36,6 millions au budget 2026 contre CHF 38,8 millions au budget 2025, le DSJS présente un résultat de CHF 589,7 millions, représentant une détérioration par rapport au budget 2025 de CHF 24,4 millions qui s'explique principalement ainsi :

Revenus d'exploitation :

- Rubrique 42 (Taxes) : Ajustement de CHF 0,5 million de la participation financière des parents d'enfants placés en institution d'éducation spécialisée, suite à une surestimation constatée aux comptes 2024 ;

Compte de résultats et effectif du DSJS

- Rubrique 43 (Revenus divers) : ajustement à la baisse des heures valorisées (CHF 0,08 million) ;
- Rubrique 46 (revenus de transfert) : augmentation de la participation des employeurs au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial pour tenir compte de l'augmentation de la masse salariale (CHF 0,2 million), qui s'ajoute à l'augmentation de diverses subventions au SCSP (CHF 0,2 million).

Charges d'exploitation :

- Rubrique 30 (Charges de personnel) : l'augmentation de CHF 2 millions provient essentiellement de l'augmentation de l'échelon salarial, ainsi que de l'augmentation des effectifs ;
- Rubrique 31 (BSM) : l'augmentation de CHF 1 million provient essentiellement de l'adaptation de la rubrique des honoraires des curateurs et curatrices indépendant-es (SPAJ) et d'augmentations de divers postes au SBAT (CHF 0,5 million) ;
- Rubrique 36 (Charges de transferts) : l'augmentation de CHF 17,5 millions provient essentiellement du SCSP (CHF 7,6 millions), du SPAJ (CHF 4,9 millions) et du Fonds en faveur des structures d'accueil extra-familial (CHF 5,3 millions).

Résultat de financement :

- Rubrique 44 (Revenus financiers) : la diminution de CHF 1,6 million est essentiellement liée à la diminution des revenus du droit de superficie des bâtiments du site de Perreux transférés à la Confédération ;
- Rubrique 34 (Charges financières) : l'augmentation de CHF 0,1 million est liée à l'entretien des bâtiments du patrimoine financier.

Effectifs :

Les effectifs du DSJS passent de 283.2 EPT au budget 2025 à 296.3 EPT au budget 2026, soit une augmentation de 13.1 EPT :

- OORG : (-0.7 EPT) :
 - -0.8 EPT transféré au SRHE pour la reprise de Mobility ;
 - -0.4 EPT vacant supprimé ;
 - -0.1 EPT transféré au SFIN pour la reprise du SCI ;
 - -0.2 EPT transféré au STAT pour la reprise de la gestion des enquêtes internes et externes ;
 - +0.8 EPT poste de stagiaire qui était dans les salaires occasionnels au budget 2025.
- SCSP : (+2.1 EPT) :
 - +0.2 EPT pour un compléter un poste de collaborateur scientifique pour le développement de la stratégie cantonale de la promotion de la santé ;
 - +0.7 EPT pour un poste de collaborateur scientifique - juriste (augmentation du travail juridique/procédures en lien avec la mise en œuvre des lois fédérales (LPTh, Odim) et l'augmentation de l'activité de surveillance des professionnels de la santé (respect LPMed, LSTup, RALPTh)) ;
 - +1.0 EPT pour un poste de chargé de projet pour la mise en œuvre de divers projets (renforcement pour l'initiative soins infirmiers, infrastructures EMS, lits C, Maison de santé, POLSAN, etc.) ;
 - +0.2 EPT, augmentation dans l'équipe de la pharmacienne cantonale (déjà engagée et compensée en 2025).
- SPAJ : (+10 EPT) :
 - +1.0 EPT pour le poste de chef-fe de l'unité des prestations socio-éducatives ;
 - +1.0 EPT pour un poste de chef-fe de projet en soutien au chef de service adjoint RH & STAE ;
 - +5.0 EPT pour des postes d'intervenant-e-s en protection de l'enfance (IPE) ;
 - +1.0 EPT pour un poste de collaborateur administratif ou collaboratrice administrative en soutien des IPE ;
 - +0.5 EPT pour un poste de responsable d'équipe OPE ;
 - +0.5 EPT pour un poste de chargé-e de projets pour le déploiement des missions du SPAJ ;
 - +0.6 EPT pour un poste de chargé-e de projets (CDD) pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) ;
 - +0.4 EPT pour un poste d'intervenant-e en milieu éducatif prévu dans le cadre du rapport LAE-3 pour le suivi des nouveaux projets au sein de l'UA EJ.
- SBAT : (+1.8 EPT) :
 - +1.0 EPT pour un poste d'architecte chef-e de projets ;
 - +1.0 EPT pour un poste de gestionnaire graphique « Speedikon » et logistique ;
 - +0.8 EPT pour un nouveau conseiller ou conseillère technique à l'office du logement, dont 0.3 EPT sera transféré au SAT pour créer des synergies ;
 - -1.0 EPT suppression d'un poste vacant non utilisé.
- SSPO : (+0.5 EPT) :
 - Poste validé dans le cadre d'un amendement au BU25 par le GC le 03.12.24. Crédit d'engagement en appui du budget de fonctionnement du SSPO pour 8 ans dès le 01.01.2025.
- SCOM : (-1.8 EPT) :
 - Transfert au SFIN en septembre 2025.
- STAT : (+1.2 EPT) :
 - +1.0 EPT pour le poste d'un expert-e IA ;
 - +0.2 EPT transféré depuis l'OORG pour la reprise de la gestion des enquêtes internes et externes.

2.6.2. Secrétariat général DSJS (SSJS)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du programme de législature dans les domaines de la santé publique, de la protection de l'adulte et de la jeunesse, des sports, et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DSJS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département, mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé, ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, ainsi que l'importance grandissante des enjeux de communication et des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	31'064	12'500	12'500	+0	0.0%	12'500	12'500	12'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'850	2'500	2'500	+0	0.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	25'214	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'223'162	2'193'749	1'587'669	-606'080	-27.6%	1'578'593	1'580'770	1'578'593
30 Charges de personnel	885'383	1'052'920	1'055'200	+2'280	+0.2%	1'056'124	1'058'301	1'056'124
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	83'455	83'490	74'600	-8'890	-10.6%	64'600	64'600	64'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'060'977	910'040	307'800	-602'240	-66.2%	307'800	307'800	307'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	193'347	147'299	150'069	+2'770	+1.9%	150'069	150'069	150'069
Résultat d'exploitation	-3'192'098	-2'181'249	-1'575'169	+606'080	+27.8%	-1'566'093	-1'568'270	-1'566'093
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'192'098	-2'181'249	-1'575'169	+606'080	+27.8%	-1'566'093	-1'568'270	-1'566'093
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'192'098	-2'181'249	-1'575'169	+606'080	+27.8%	-1'566'093	-1'568'270	-1'566'093

Commentaires

Si on exclut la diminution des charges de transferts (rubrique 36) en lien avec la fin des accords de positionnement stratégiques (APS) du programme impulsion, le budget 2026 du secrétariat reste stable.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	161'602	186'390	186'966
Coûts des services centraux	33'101	25'041	25'512
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	194'703	211'430	212'478

Commentaires

Cette prestation inclut la gestion administrative du secrétariat du chef de département. À noter que, suite à la réorganisation des départements et au transfert de la cellule foncière au DDTE, la clé de répartition des coûts salariaux du secrétariat a été adaptée en 2025.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	30'000	40'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	557'849	657'846	659'880
Coûts des services centraux	114'769	88'379	90'041
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	702'617	786'225	779'921

Commentaires

Cette prestation inclut les activités en lien avec le Conseil d'État, le Grand Conseil, les représentations externes, la coordination interdépartementale, les affaires extérieures et la communication. Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation. Suite à la réorganisation des départements et au transfert de la cellule foncière, la clé de répartition des coûts salariaux du secrétariat a été adaptée pour 2025.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	219'878	252'174	252'954
Coûts des services centraux	44'987	33'879	34'516
Revenus	31'064	12'500	12'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	233'801	273'553	274'970

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DSJS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des « laissez-passer pour cadavres » ainsi que la gestion de la comptabilité de la Conférence latine des affaires sociales et de la santé (CLASS). La modification de la clé de répartition à la suite de la réorganisation des départements en 2025 porte également effet ici.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SDFS	0	0	86'500	86'500	86'500	86'500
Arcjurassien	13'444	16'300	16'300	16'300	16'300	16'300
Conférences intercantionales	197'533	200'000	205'000	205'000	205'000	205'000
Coopération au développement	290'000	0	0	0	0	0
Transfert aux églises	1'560'000	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'060'977	216'300	307'800	307'800	307'800	307'800

Commentaires

À noter que, dans le cadre de la réorganisation des départements effectuée lors du changement de législature, la subvention en lien avec la coopération au développement ainsi que la subvention cantonale aux Églises reconnues ont été transférées au DECS.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	3'923'740	0	0	0	0	0	0
Total		3'923'740	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux APS. Il est composé de charges et recettes d'investissement et de charges de fonctionnement.

2.6.3. Office d'organisation (OORG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le rôle de l'OORG a été redéfini par le Conseil d'État en mai 2025 avec un recentrage des prestations sur la gestion de projets. Afin de renforcer les synergies et d'optimiser les ressources, certaines activités ont été transférées vers d'autres services : SFIN pour le système de contrôle interne et la gestion des risques, STAT pour les enquêtes et SRHE pour l'accompagnement du changement et la mobilité.

L'OORG est doté d'une nouvelle direction depuis juin 2025.

Dans ce nouvel environnement, l'activité prioritaire est la conduite programme vitamine en vue du déménagement de six services sur le site des Docks à la Chaux-de-Fonds. L'OORG soutiendra également le SBAT qui pilote vitamine 2, projet visant à regrouper sept services supplémentaires sur le site de Tivoli.

L'OORG poursuivra son soutien aux services afin d'améliorer leur efficacité en gestion de projet. Il s'agira principalement de fournir les bonnes pratiques en termes de planification et de pilotage, cela dès le lancement du projet.

En 2026, l'essentiel des effectifs sera mobilisé sur les programmes vitamine et vitamine 2.

Objectifs stratégiques

Les activités de l'OORG dépendant de vitamine sont guidées par les objectifs stratégiques en termes d'équilibre géographique, d'orientation citoyen et de rationalisation des espaces. Par conséquent l'OORG devra :

- conduire le programme vitamine pour regrouper six services dans le futur bâtiment des Docks
- coordonner les prestations des services en termes d'aménagements, d'équipements informatique et d'archivage
- développer les infrastructures d'accueil et de sûreté-sécurité
- déployer le facility management
- coordonner l'accompagnement du changement en collaboration avec le SRHE
- soutenir le SBAT pour vitamine 2, principalement sur l'accueil et la sûreté-sécurité

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	279'633	361'250	338'240	-23'010	-6.4%	338'240	338'240	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	279'633	361'250	338'240	-23'010	-6.4%	338'240	338'240	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'579'452	1'772'737	1'608'020	-164'718	-9.3%	1'692'199	1'822'625	1'391'239
30 Charges de personnel	943'085	1'045'552	812'824	-232'728	-22.3%	813'496	813'496	814'599
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	142'767	77'250	77'250	+0	0.0%	67'250	87'250	67'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	416'528	544'756	589'512	+44'756	+8.2%	683'019	793'446	380'957
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	77'072	105'179	128'434	+23'254	+22.1%	128'434	128'434	128'434
Résultat d'exploitation	-1'299'819	-1'411'487	-1'269'780	+141'708	+10.0%	-1'353'959	-1'484'385	-1'391'239
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'299'819	-1'411'487	-1'269'780	+141'708	+10.0%	-1'353'959	-1'484'385	-1'391'239
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'299'819	-1'411'487	-1'269'780	+141'708	+10.0%	-1'353'959	-1'484'385	-1'391'239

Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues aux fluctuations des heures valorisées sur le projet d'investissement vitamine.

La diminution des charges salariales (groupe 30) provient essentiellement de la réduction de 0.7 EPT (de 5.8 à 5.1 EPT).

Les variations des charges d'amortissements (groupe 33) sont principalement engendrées par la mise en service de plusieurs projets d'investissements, vitamine notamment.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	660'891	816'097	1'034'992
Coûts des services centraux	47'232	66'187	117'495
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	708'123	882'284	1'152'487

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par le recentrage des activités de l'OORG sur la gestion de projet ainsi que par la répartition des charges d'amortissement (33) sur un nombre réduit de prestations. L'augmentation des coûts des services centraux s'explique par une répartition des charges 39 sur un nombre réduit de prestations.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	352'326	407'809	0
Coûts des services centraux	24'563	33'078	0
Revenus	0	500	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	376'889	440'387	0

Commentaires

Suite au recentrage des activités de l'OORG, ces prestations ont été transférées vers d'autres services.

Mobilité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'587	0	0
Coûts salariaux et de structure	68'152	72'902	96'354
Coûts des services centraux	4'931	5'914	10'938
Revenus	-55	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	75'724	78'816	107'292

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par la répartition des charges d'amortissement (33) sur un nombre réduit de prestations. L'augmentation des coûts des services centraux s'explique par une répartition des charges 39 sur un nombre réduit de prestations.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Vitamine	En cours	460'750	287'600	0	287'600	257'600	277'600	0
*Vitamine 2	A solliciter	0	80'640	0	80'640	80'640	80'640	0
Total		460'750	368'240	0	368'240	338'240	358'240	0

Commentaires

L'OORG pilote le programme vitamine depuis 2020 (crédit global de MCHF 38,95). La planification financière partir de 2026 ne concerne que la dernière étape du programme, à savoir la réalisation du site des Docks à la Chaux-de-Fonds. La réduction budgétaire provient de charges salariales et de mandats externes moindres. Ceci s'explique par des variations de planning et par la capitalisation d'expériences sur la première étape.

Pour vitamine 2, le budget ne concerne que des charges salariales destinées à soutenir le SBAT, principalement pour la réalisation de projets connexes.

Le budget complet du programme vitamine est disponible dans le Tome 1 du rapport du Budget 2026, chapitre « Projets gérés par crédits d'engagement ».

2.6.4. Service de la santé publique (SCSP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le système de santé suisse et neuchâtelois est de haute qualité mais coûteux. Les enjeux majeurs incluent notamment le vieillissement de la population, la hausse du nombre de malades chroniques, entraînant une demande croissante de soins et une pression sur les ressources financières et humaines. Les défis sont d'assurer l'accès équitable aux soins tout en maîtrisant les coûts. Les perspectives incluent l'intégration accrue des technologies numériques pour améliorer l'efficacité et l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention des maladies et des modes de vie sains pour réduire la charge des maladies chroniques. Des infrastructures de santé de qualité et la relève des professionnels de santé sont indispensables au fonctionnement du système de soins. L'innovation et la collaboration entre les acteurs du réseau sont la clé de la réussite pour surmonter ces défis et tendre vers des réseaux de soins intégrés.

Objectifs stratégiques

Conformément aux éléments cités ci-dessus, les principaux dossiers stratégiques, intégrés dans la politique de santé publique 2025-2030, sont les suivants :

- Limiter la hausse des coûts du système de santé, veiller à une meilleure efficience et à une forte plus-value des interventions ;
- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies, dans une perspective de développement durable et en lien étroit avec les Communes ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale, notamment en disposant d'infrastructures en suffisance et adaptées aux missions, adapter le cadre législatif et réglementaire y relatif et préparer la planification 2024-2035 ;
- Poursuivre l'implémentation du dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires conformément aux exigences légales et assurer la transition du domaine de la santé vers la santé digitale (stratégie de santé numérique) ;
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP et veiller à développer des synergies ;
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier ;
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins, campagne cantonale en matière d'attractivité du canton pour couvrir les besoins de la population) et mettre en œuvre les nouvelles normes fédérales en matière de limitation de l'admission des fournisseurs de prestation ;
- Développer la logique du réseau de soins intégrés avec l'ensemble des partenaires et prestataires ;
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte des crises sanitaires ;
- Intensifier l'implication des pouvoirs publics dans le domaine de la formation ou de la relève des professionnels de santé ;
- Développer le domaine de la pharmacie cantonale pour faire face aux défis de l'approvisionnement ;
- Intégrer les politiques intersectorielles : plan climat, développement durable, intégration.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	3'018'516	2'281'000	2'484'000	+203'000	+8.9%	2'509'000	2'509'000	2'509'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	642'642	668'000	668'000	+0	0.0%	668'000	668'000	668'000
43 Revenus divers	902'896	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'272'979	1'219'000	1'390'000	+171'000	+14.0%	1'415'000	1'415'000	1'415'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	200'000	393'000	425'000	+32'000	+8.1%	425'000	425'000	425'000
Charges d'exploitation	407'606'313	434'530'111	442'592'025	+8'061'914	+1.9%	468'000'433	477'554'433	488'750'196
30 Charges de personnel	6'334'516	7'705'082	7'984'640	+279'558	+3.6%	7'991'660	7'991'660	7'993'423
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'239'523	2'936'850	2'925'850	-11'000	-0.4%	3'388'850	3'358'850	3'318'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	331'674	275'030	244'037	-30'993	-11.3%	270'424	414'424	558'424
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	398'755'516	422'773'000	430'405'000	+7'632'000	+1.8%	455'317'000	464'757'000	475'847'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	945'083	840'149	1'032'499	+192'349	+22.9%	1'032'499	1'032'499	1'032'499
Résultat d'exploitation	-404'587'796	-432'249'111	-440'108'025	-7'858'914	-1.8%	-465'491'433	-475'045'433	-486'241'196
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-404'587'806	-432'249'111	-440'108'025	-7'858'914	-1.8%	-465'491'433	-475'045'433	-486'241'196
48 Revenus extraordinaires	683'162	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	683'162	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-403'904'645	-432'249'111	-440'108'025	-7'858'914	-1.8%	-465'491'433	-475'045'433	-486'241'196

Commentaires

L'augmentation de l'excédent de charge du résultat d'exploitation entre le budget 2025 et 2026 s'explique par des augmentations de charges de CHF 7,8 millions essentiellement dans les charges de transfert.

Les charges de personnel sont en augmentation en 2026, le service poursuivant le développement des programmes de promotion de la santé (+0.2 EPT), de la surveillance (+0.9 EPT) et dans la gestion de projet pour la mise en œuvre des projets transversaux (+1 EPT). Les biens, services et autres charges d'exploitation sont stabilisés au niveau du budget 2025. Le domaine de la promotion de la santé en pleine expansion et la mise en œuvre de l'initiative soins infirmier expliquent l'écart avec les comptes 2024.

Les charges de transfert augmentent de 7,6 millions globalement. Les dépenses d'intensité (part cantonale aux hospitalisations, aux soins à domicile, aux soins de longue durée) expliquent la majeure partie de cette augmentation de charge. La mise en œuvre des options stratégiques du CNP représente une augmentation de 2 millions environ.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	640'561	1'401'000	1'427'000
Coûts salariaux et de structure	1'192'726	4'849'363	1'296'449
Coûts des services centraux	158'153	488'209	132'445
Revenus	341'366	351'000	397'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'650'073	6'387'572	2'458'894

Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. La ventilation des coûts salariaux et de structure a évolué et a été quasi entièrement centralisée ici au Budget 2025, expliquant l'écart important. Cette ventilation a des effets sur les prestations suivantes, sans être mentionnée dans les commentaires.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'510	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'030'687	152'546	1'097'884
Coûts des services centraux	139'467	15'357	112'159
Revenus	221'067	240'000	240'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	950'597	-72'097	970'043

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer et de facturer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations

Surveillance (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	186'882	140'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	2'085'674	393'239	2'810'477
Coûts des services centraux	281'138	39'589	287'117
Revenus	413'975	423'000	423'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'139'720	149'828	2'814'594

Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	15'264	0	0
Coûts salariaux et de structure	90'626	0	97'718
Coûts des services centraux	12'133	0	9'983
Revenus	500	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	117'523	0	107'701

Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	46'000	10'000	70'000
Coûts salariaux et de structure	483'538	30'388	529'868
Coûts des services centraux	67'270	3'060	54'131
Revenus	2'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	594'808	43'448	653'999

Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats.

Tarification (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	22'378	0	24'911
Coûts des services centraux	2'936	0	2'545
Revenus	1'500	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	23'814	0	27'456

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie.

Pilotage Sytème Santé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	132'088	539'000	459'000
Coûts salariaux et de structure	1'284'040	2'176'514	2'326'219
Coûts des services centraux	174'117	219'121	237'646
Revenus	106'955	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'483'290	2'930'634	3'018'864

Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire : mise en œuvre de la politique de santé publique cantonale, développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.

Médias (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	985	0	12'876
Coûts des services centraux	136	0	1'315
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'121	0	14'192

Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias.

CAPPES (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	19'195	45'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	688'533	794'913	837'125
Coûts des services centraux	95'586	74'813	80'158
Revenus	3'090	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	800'224	914'726	962'283

Commentaires

L'activité du CAPPES est centralisée dans ce groupe de prestations analytiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Actions prévention	42'332	50'000	50'000	70'000	70'000	70'000
Cybersanté	-83'162	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000
EMS - autres subventions	11'400	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
EMS - part aux soins	52'327'252	48'570'000	54'050'000	66'600'000	67'550'000	70'750'000
EMS - subventions à l'activité	22'356'478	25'900'000	28'400'000	31'750'000	32'900'000	35'250'000
Formation santé	393'831	550'000	885'000	1'170'000	1'220'000	1'220'000
Maintien à domicile - part aux soins	22'358'270	20'180'000	23'275'000	24'775'000	25'975'000	27'125'000
Maintien à domicile - subventions	2'437'587	4'395'000	4'155'000	5'405'000	5'855'000	6'005'000
Prestation hosp.	178'652'432	187'760'000	191'710'000	195'740'000	197'640'000	199'540'000
Prestations d'intérêt général	110'828'055	125'675'000	117'345'000	118'489'000	120'674'000	122'989'000
Prévention et promotion santé	2'626'686	3'182'000	4'022'000	4'550'000	5'095'000	5'110'000
Soins palliatifs	540'000	540'000	580'000	610'000	620'000	630'000
Urgences	3'655'192	3'798'000	3'998'000	4'198'000	5'198'000	5'198'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	396'146'355	421'210'000	429'080'000	453'967'000	463'407'000	474'497'000

Commentaires

Les actions de préventions sont menées sous la conduite du CAPPES. La participation étatique à la cybersanté est stable et permet d'accompagner la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Dans le secteur des EMS, la part aux soins évolue faiblement, en lien avec l'augmentation du nombre de lits depuis 2024. De plus, les compensations à l'inflation étaient budgétées dans les PIG en 2025. Pour les subventions aux EMS, des réévaluations des prestations loyers en regard des travaux effectués sur les bâtiments ont été intégrées. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé ainsi que celle des infirmières avec la subvention des semaines de formation des infirmières (ES, HES) dans les institutions de soins. Dans le domaine du maintien à domicile, une légère augmentation de l'activité est attendue. La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière et surtout à l'augmentation des tarifs. Les prestations d'intérêt général ont été réévaluées en regard de l'indexation des salaires en 2025 et de la réévaluation du taux recapitalisation de la CPCN.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-880	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-880	0	0	0	0	0

Commentaires**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Etudes infra. immobilières CNP	En cours	0	720'000	0	720'000	720'000	720'000	720'000
*PI-Réformes	En cours	685'000	0	0	0	0	0	0
Total		685'000	720'000	0	720'000	720'000	720'000	720'000

Commentaires

Le crédit pour les études sur les infrastructures immobilières du CNP permet de financer les études préliminaires conformément au décret validé par le Grand Conseil en janvier 2024.

2.6.5. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ), l'année 2026 sera notamment marquée par le déploiement des contrats de prestations 2026–2029 avec l'ensemble des partenaires du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Dans ce cadre, le plan d'équipement sera renforcé par de nouvelles prestations ambulatoires, visant notamment à :

- Soutenir les compétences parentales,
- Accompagner les enfants à leur sortie d'institution, afin de favoriser une transition harmonieuse dans leur parcours de vie.

Tel qu'annoncé dans le rapport (25.025), le Conseil d'État prévoit également de lancer un mandat externe en vue d'évaluer le dispositif général de protection de l'enfance et de la jeunesse. L'objectif est de poser les bases d'un dispositif de protection et de la jeunesse fluide, intégré et pleinement opérationnel.

Par ailleurs, l'Office de la protection de l'enfant (OPE) verra ses effectifs renforcés conformément au rapport du Conseil d'État (25.024). Cette évolution vise à permettre aux intervenant-e-s en protection de l'enfant d'assumer leurs missions dans des conditions favorables, au bénéfice des enfants et de leurs familles.

Enfin, l'année 2026 verra également se déployer, sur une année complète, la révision de la Loi sur l'accueil des enfants (LAE), dont les premiers effets seront analysés en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

Objectifs stratégiques

Le SPAJ poursuivra en 2026 la mise en œuvre des mesures organisationnelles proposées dans le cadre du rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil, élaboré en réponse aux injonctions relatives à l'organisation du service (rapport 25.024). Cette année marquera notamment le lancement du processus de recrutement pour les nouveaux postes créés afin de permettre au service, ainsi qu'à ses différents offices et unités, de fonctionner conformément aux attentes du Conseil d'État.

Parallèlement, les travaux liés au projet de Loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) se poursuivront. Cette future législation vise à doter le canton de Neuchâtel d'un cadre unifié, cohérent et durable pour mener une politique publique coordonnée en faveur des enfants et des jeunes. L'objectif est clair : mettre en place des mesures concrètes pour renforcer la qualité, la réactivité et la cohérence de l'action publique dans ce domaine.

Dans le champ de la protection de l'enfance, les ressources du service seront consolidées afin de répondre à la complexité croissante des situations rencontrées tout en rapprochant le nombre de situation par collaborateur et collaboratrice aux recommandations intercantionales. Le renforcement des équipes permettra d'assurer une présence accrue auprès des enfants et de leurs familles, tout en facilitant une meilleure coordination avec les institutions partenaires. Ce travail en réseau, essentiel dans le cadre des suivis institutionnels, des enquêtes sociales ou du suivi des placements, s'inscrit dans une volonté affirmée : offrir à chaque enfant un environnement sûr, stable et bienveillant.

En ce qui concerne la protection des jeunes adultes, le SPAJ poursuivra les efforts engagés pour garantir une prise en charge adaptée à cette population, en tenant compte de ses besoins spécifiques et de ses attentes. Par ailleurs, une étude sera menée afin d'évaluer, entre autres, la répartition des mandats confiés aux curateurs et curatrices professionnel-le-s du service ainsi qu'aux curateur et curatrices privé-e-s.

Du côté de l'unité jeunesse, enfance et parentalité (Déléguee à la jeunesse), le dispositif de soutien à la parentalité continuera à se développer. Le projet Flora, initié en 2025, se poursuivra : il vise à permettre aux enfants allophones ayant peu d'expérience de socialisation avec d'autres enfants d'accéder à des structures d'accueil. Cette démarche a pour objectif de faciliter leur intégration sociale et de préparer une transition plus fluide vers le système scolaire.

En parallèle, les collaborateurs et collaboratrices de l'unité de l'accueil extrafamilial de jour accompagneront les responsables de structures d'accueil dans la mise en œuvre des mesures visant notamment à améliorer l'encadrement des enfants et le renforcement des équipes éducatives, telles que prévues dans le cadre de la révision de la Loi sur l'accueil des enfants (LAE) entrée en vigueur en août 2025.

Afin d'anticiper les défis à venir, le Conseil d'État prévoit également de mandater une expertise externe pour analyser de manière complète et détaillée le dispositif général de protection de l'enfance et de la jeunesse. Cette évaluation approfondie portera sur la cohérence, l'efficacité et l'adaptabilité du système actuel, tout en identifiant les axes d'amélioration, en lien notamment avec les évolutions attendues dans ce domaine.

L'analyse examinera également les rôles et les compétences des principaux acteurs impliqués, tels que le SPAJ, les autorités judiciaires (en s'intéressant notamment à la fréquence du recours au placement en institution et à l'institution de mesures de protection), le Centre neuchâtelois de psychiatrie, les établissements scolaires, les IES, les SAEMO ou encore les familles d'accueil. Elle permettra ainsi de mieux comprendre les défis et les contraintes auxquels chaque partenaire est confronté, en vue de formuler des recommandations concrètes, coordonnées et porteuses de sens. L'ambition est claire : garantir un dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse à la fois fluide, intégré et pleinement opérationnel.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	13'640'736	14'864'836	14'350'733	-514'103 -3.5%	13'850'759	13'850'759	13'850'980
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0 --	0	0	0
42 Taxes	9'968'446	11'269'110	10'718'110	-551'000 -4.9%	10'218'110	10'218'110	10'218'110
43 Revenus divers	29'899	0	3'500	+3'500 --	3'500	3'500	3'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
46 Revenus de transfert	8'071	6'000	0	-6'000 -100.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	3'594'645	3'550'000	3'600'000	+50'000 +1.4%	3'600'000	3'600'000	3'600'000
49 Imputations internes	39'675	39'726	29'123	-10'603 -26.7%	29'149	29'149	29'370
Charges d'exploitation	84'126'073	88'007'931	100'720'236	+12'712'305 +14.4%	106'136'107	107'843'100	109'301'785
30 Charges de personnel	15'826'975	16'451'641	18'338'039	+1'886'399 +11.5%	18'538'016	18'455'115	18'463'906
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'502'262	1'690'709	2'285'841	+595'132 +35.2%	2'285'841	2'285'841	2'285'841
33 Amortissements du patrimoine administratif	53'260	0	0	+0 --	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0 --	0	0	0
36 Charges de transfert	45'684'506	48'055'000	52'994'000	+4'939'000 +10.3%	56'710'000	57'440'000	57'830'000
37 Subventions redistribuées	3'594'645	3'550'000	3'600'000	+50'000 +1.4%	3'600'000	3'600'000	3'600'000
39 Imputations internes	16'464'425	18'260'582	23'502'356	+5'241'774 +28.7%	25'002'250	26'062'144	27'122'038
Résultat d'exploitation	-70'485'337	-73'143'095	-86'369'503	-13'226'408 -18.1%	-92'285'348	-93'992'341	-95'450'805
44 Revenus financiers	0	0	0	+0 --	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat opérationnel	-70'485'337	-73'143'095	-86'369'503	-13'226'408 -18.1%	-92'285'348	-93'992'341	-95'450'805
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0 --	0	0	0
Résultat total	-70'485'337	-73'143'095	-86'369'503	-13'226'408 -18.1%	-92'285'348	-93'992'341	-95'450'805

Commentaires

- Rubrique 42 : suite à une surestimation constatée aux comptes 2024, un ajustement des revenus liés à la participation financière des parents aux frais de placement a été réalisé.
- Rubrique 30 : augmentation en lien avec les intentions exprimées dans le rapport 25.024 et avec l'adaptation des honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s de l'État aux résultats des comptes 2024.
- Rubrique 31 : l'augmentation est principalement imputable (+0,4 MCHF) à l'adaptation de la rubrique des honoraires des curateurs et curatrices indépendant-es aux résultats comptables 2024.
- Rubrique 36 : la hausse de près de 4.9 millions de francs par rapport à 2025 s'explique notamment par les éléments suivants :
 - l'impact non prévu au budget 2025 des augmentations validées dans le cadre des contrats de prestations 2025 des institutions d'éducation spécialisées à hauteur de 0.7 million de francs (pour les 16 places additionnelles et l'application de l'IPC qui n'ont pas pu être compensés complètement)
 - dans le cadre des contrats de prestations 2026-2029 avec les partenaires du dispositif, augmentation de 2.86 millions de francs en lien avec les nouvelles mesures ambulatoires prévues, les adaptations de dotation éducative pour respecter les conditions fixées par l'Office fédéral de la justice (OFJ) en termes d'encadrement des enfants accueillis et l'adaptation des règles d'amortissement à reconnaître selon les nouvelles règles définies pour l'ensemble des partenaires du domaine des adultes, des mineurs et des écoles spécialisées
 - Augmentation de 1.37 million de francs de la subvention pour les placements hors canton sur la base du résultat comptable 2024

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	7'066	268'760	295'510
Coûts salariaux et de structure	7'221'330	8'146'558	9'140'304
Coûts des services centraux	565'126	597'044	653'145
Revenus	15'761	35'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'777'761	8'977'361	10'084'959

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant les enfants. L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une hausse de l'effectif du personnel.

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'042'901	1'200'000	1'650'000
Coûts salariaux et de structure	7'175'136	6'781'140	7'310'785
Coûts des services centraux	295'523	309'737	335'969
Revenus	1'656'277	1'715'000	1'703'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'857'283	6'575'877	7'593'254

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s indépendant-e-s ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curateurs et curatrices professionnel-le-s) et aux curateurs et curatrices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curateurs et curatrices du SPAJ (CHF 600'000) et les honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s (CHF 1'100'000) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

Promouvoir les activités jeunesse (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'794	257'500	341'100
Coûts salariaux et de structure	490'235	536'830	597'725
Coûts des services centraux	146'637	159'485	169'973
Revenus	1'579	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	638'086	953'815	1'108'799

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes. Les charges directes sont liées aux activités soutenues par le secteur, notamment dans le cadre de la mise en place de formation en droits de l'enfant, de la mise à jour de différents supports d'information à l'attention des jeunes majeurs, de différentes activités de communication et de mandats en lien avec le soutien à la parentalité.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Assurer l'accueil extra-familial de jour (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	271'373	0	0
Coûts salariaux et de structure	666'709	661'619	777'609
Coûts des services centraux	112'201	103'018	114'571
Revenus	341'479	339'110	334'110
Coûts (+) / revenus (-) nets	708'804	425'527	558'070

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'unité de l'accueil extrafamilial de jour.

Assurer les prestations socio-éducatives (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	181	0	25'000
Coûts salariaux et de structure	542'137	518'977	727'234
Coûts des services centraux	86'183	101'017	110'586
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	628'501	619'995	862'820

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation, de surveillance et de soutien offertes par l'unité des prestations socio-éducatives aux institutions d'éducation spécialisée et aux familles d'accueil. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à la création du poste de chef-fe UPSE tel que proposé dans le rapport 25.024.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Forfaits enfants et facturation parents	-7'123'553	-8'410'000	-7'910'000	-7'410'000	-7'410'000	-7'410'000
Inst. dans canton mineurs	31'323'842	34'237'500	37'330'000	38'160'000	38'500'000	38'790'000
Inst. hors canton mineurs	3'500'759	1'724'000	3'100'000	3'500'000	3'500'000	3'500'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	14'988'246	16'721'520	21'847'601	23'347'495	24'407'389	25'467'283
Subvention div. inst. privées	10'150'766	11'317'500	11'794'000	14'280'000	14'670'000	14'770'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	52'840'060	55'590'520	66'161'601	71'877'495	73'667'389	75'117'283

Commentaires

La première rubrique enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en institutions d'éducation spécialisée ou en familles d'accueil ; le montant a été revu à la baisse afin de mieux correspondre aux montants effectivement encaissés sur 2024.

La 2ème rubrique enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, selon les contrats de prestations 2026-2029.

La 3ème rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s ; le montant a été augmenté de CHF 1'376'000 en fonction du résultat des comptes 2024.

La 4ème rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui tient compte des modifications prévues dans le cadre de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants et des subventions en faveur du projet Maé. Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées principalement en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert selon contrats de prestations 2026-2029.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-6'340	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	21'648	0	0	0	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'594'645	3'550'000	3'600'000	3'600'000	3'600'000	3'600'000
Subventions OFJ	-3'594'645	-3'550'000	-3'600'000	-3'600'000	-3'600'000	-3'600'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	15'308	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée, subvention qui est ensuite reversée par le service aux institutions concernée.

2.6.6. Service des bâtiments (SBAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service peuvent se décliner comme suit :

1) Facteurs extérieurs à l'administration cantonale

- Marchés publics : le service doit répondre à la loi sur les marchés publics. Il doit garantir la transparence des prestations engagées et des achats, maintenir un haut niveau de qualité, rationaliser les coûts et privilégier les fournisseurs orientés « développement durable » afin de tendre aux objectifs du plan climat cantonal et de la loi sur l'énergie.
- Préoccupations environnementales : les préoccupations environnementales sont prises en compte dans le cadre des réalisations immobilières, de l'entretien des bâtiments et de l'exploitation (économie d'énergie, utilisation du bois, désamiantage, etc.).
- Loi sur l'énergie : le service est fortement concerné par la mise en œuvre du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn), adopté en mars 2021.
- Coûts de l'énergie : après une hausse importante, les tarifs de l'énergie semblent se stabiliser pour l'instant.
- Crises : le service est toujours touché par les crises qui ont provoqué une augmentation des prix des matériaux, des retards dans les livraisons et un manque de disponibilité des entreprises.
- Planification médico-sociale : le soutien et l'accompagnement de la construction d'appartements avec encadrement (AE), d'utilité publique ou privés, occupe plus de la moitié du temps de travail de l'office du logement. Le règlement sur la planification et la reconnaissance des appartements labélisés (REPRa) a été adapté afin de permettre une accélération de la mise sur le marché d'AE à prix accessible afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2040.
- Plan d'aménagement local (PAL) : l'application de la fiche S_12 dans tous les plans d'aménagement locaux représente un travail considérable d'accompagnement des communes pour définir entre autres les modifications réglementaires nécessaires.

2) Facteurs internes à l'administration cantonale

- Organisation interne au service : un changement d'importance est prévu en 2026 au sein de la direction en raison du départ en retraite du chef de service.
- Organisation : le service des bâtiments est un service central et transversal avec une importante orientation client pour l'ensemble des services et des entités de l'administration.
- Localisation de l'administration : les surfaces occupées par l'administration sont dispersées sur de nombreux sites. Cette situation est en voie d'être rationalisée par le programme vitamine.

Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen termes, liés au compte de résultats :

- Maintenir un niveau adéquat d'entretien des bâtiments (entretien courant et entretien lourd) ;
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- Poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- Étendre la prestation de facility management suite au projet de regroupement à Tivoli à l'ensemble des services de l'État ;
- Accompagner la mise en œuvre de la modernisation du parc immobilier dans le cœur des localités (en coordination avec le SENE)
- Améliorer le processus de gestion de l'émission des besoins (TEB)

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- Concrétiser la suite des travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale (Les Docks) : rapports 19.003 et 22.028 adoptés par le Grand Conseil, rapport 25.026 à adopter par le Grand Conseil ;
- Poursuivre les études et les réalisations liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 19.019 relatif à l'assainissement du patrimoine immobilier de l'État, en intégrant l'équipement d'installations photovoltaïques (IPV) suite au rapport 22.039 adopté par le Grand Conseil ;
- Continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilité publique (LUP), en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement afin de répondre aux objectifs de la planification médico-sociale (PMS) ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5) ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 22.006 du plan climat 2022-2027, notamment par un deuxième volet au crédit-cadre sur l'assainissement du patrimoine immobilier ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 21.011 sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (PVH).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	48'326'771	46'347'791	44'803'201	-1'544'590	-3.3%	45'291'517	44'993'587	44'621'047
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'177'317	415'000	465'000	+50'000	+12.0%	465'000	465'000	465'000
43 Revenus divers	4'491'869	3'868'405	3'872'514	+4'109	+0.1%	4'380'030	4'082'100	3'709'560
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	346'409	320'000	340'000	+20'000	+6.3%	340'000	340'000	340'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	42'311'175	41'744'386	40'125'687	-1'618'699	-3.9%	40'106'487	40'106'487	40'106'487
Charges d'exploitation	78'357'800	82'194'316	84'770'369	+2'576'053	+3.1%	85'948'087	90'495'128	92'972'707
30 Charges de personnel	11'421'199	12'760'208	13'029'984	+269'776	+2.1%	12'948'450	12'909'950	12'880'544
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	40'925'616	42'120'640	42'665'030	+544'390	+1.3%	41'612'030	42'488'710	41'254'030
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'428'325	25'685'850	27'255'619	+1'569'769	+6.1%	29'535'871	33'264'731	36'976'396
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	234'188	338'000	411'000	+73'000	+21.6%	443'000	423'000	453'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'348'471	1'289'618	1'408'736	+119'118	+9.2%	1'408'736	1'408'736	1'408'736
Résultat d'exploitation	-30'031'029	-35'846'524	-39'967'168	-4'120'644	-11.5%	-40'656'570	-45'501'540	-48'351'660
44 Revenus financiers	19'417'957	21'240'000	19'613'000	-1'627'000	-7.7%	19'613'000	19'613'000	19'633'000
34 Charges financières	446'631	300'000	400'000	+100'000	+33.3%	400'000	400'000	400'000
Résultat de financement	18'971'326	20'940'000	19'213'000	-1'727'000	-8.2%	19'213'000	19'213'000	19'233'000
Résultat opérationnel	-11'059'703	-14'906'524	-20'754'168	-5'847'644	-39.2%	-21'443'570	-26'288'540	-29'118'660
48 Revenus extraordinaires	50'055	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	50'055	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-11'009'648	-14'906'524	-20'754'168	-5'847'644	-39.2%	-21'443'570	-26'288'540	-29'118'660

Commentaires

Le résultat total du budget 2026 du SBAT est estimé avec une perte de CHF 20,8 millions, soit une péjoration de CHF 5,8 millions par rapport au budget 2025.

- Revenus d'exploitation :

Les revenus d'exploitation présentent une diminution de CHF 1,5 million par rapport au budget 2025, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 42 - Taxes

Le groupe 42 « Taxes » est composé des revenus liés aux locations des places de parc, aux émoluments des inscriptions aux registres des architectes ainsi qu'aux remboursements des assurances dans les cas de sinistres. Cette dernière position n'est pas budgétée.

L'écart entre le budget 2026 et les comptes 2024 s'explique principalement par les remboursements de l'ECAP notamment le sinistre lié à la tempête du 24 juillet 2023 à la Chaux-de-Fonds

Groupe 43 - Revenus divers

Le groupe 43 « Revenus divers » est composé des revenus liés à la valorisation des heures prestées en investissement ainsi qu'aux refacturations diverses notamment celles des charges du site de Perreux.

L'écart entre le budget 2026 et les comptes 2024 s'explique principalement par les refacturations rétroactives des charges du site de Perreux.

Groupe 49 - Imputations internes

La diminution de CHF 1,6 million par rapport au budget 2025 s'explique principalement par la variation liée aux revenus des forfaits.

- Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent une augmentation de CHF 2,6 millions par rapport au budget 2025, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 30 - Charges de personnel

La hausse de CHF 270'000 par rapport au budget 2025 est liée principalement à l'augmentation de l'échelon de fonction ainsi qu'aux engagements prévus de 1.8 EPT (1 chef de projet financé par les investissements au domaine projets et 0.8 conseiller technique à l'office du logement, dont 0.3 EPT sera transféré au SAT).

Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation

L'augmentation de CHF 544'000 par rapport au budget 2025, s'explique :

- D'une part, par l'augmentation des frais d'énergie de CHF 235'000, par les frais de conciergerie principalement externe de CHF 231'000, par les loyers et les charges notamment les décomptes de charges de CHF 358'000 et par les études préliminaires des projets d'investissements, les déménagements et les remises en état prévus dans le cadre du projet Vitamine 2 de CHF 508'000
- D'une autre part, par la diminution des achats de mobilier, des déménagements et des aménagements CLA ainsi que par des adaptations dans les frais d'exploitation notamment pour les aménagements extérieurs et les primes d'assurance ECAP de CHF 788'000

Groupe 33 - Amortissements du patrimoine administratif

L'augmentation de CHF 1,6 million est liée aux adaptations des dates de mise en œuvre des investissements pour les projets en fonction du calendrier et notamment la capitalisation au bilan des crédits d'études.

Groupe 39 - Imputations internes

L'augmentation de CHF 119'000 par rapport au budget 2025, s'explique par l'augmentation des forfaits imputés par les services centraux.

- Résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel présente une péjoration de CHF 5,8 millions par rapport au budget 2025 qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 44 - Revenus financiers

La diminution de CHF 1,6 million est liée à la variation des surfaces louées de CHF 217'000 ainsi qu'à la diminution des revenus du droit de superficie des bâtiments du site de Perreux transférés à la Confédération et qui n'avait pas été budgété de CHF 1,4 million.

Groupe 34 - Charges financières

L'augmentation de CHF 100'000 est liée à l'entretien des bâtiments du patrimoine financier.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	89'813	40'000	134'000
Coûts salariaux et de structure	2'051'012	2'401'977	877'017
Coûts des services centraux	132'057	118'220	145'975
Revenus	42	0	19'200
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'272'841	2'560'197	1'137'791

Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. L'augmentation des charges directes de CHF 94'000 est liée aux études de faisabilité des nombreux projets d'investissements envisagés. La diminution des coûts salariaux et de structure de CHF 1,5 million est liée au changement de la gestion des amortissements transférés au domaine immobilier afin de dégager une vision claire et structurée des charges.

Entretien (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	9'227'223	8'593'000	8'634'000
Coûts salariaux et de structure	2'500'394	2'731'501	1'794'272
Coûts des services centraux	126'114	110'216	139'997
Revenus	730'504	0	20'000
Revenus de la facturation des services centraux	5'407'630	5'105'832	6'026'987
Coûts nets (+)	5'715'597	6'328'885	4'521'282

Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. La diminution des coûts salariaux et de structure de CHF 937'000 est liée au changement de la gestion des amortissements transférés au domaine immobilier afin de dégager une vision claire et structurée des charges. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux de CHF 921'000 est lié à l'adaptation des forfaits ainsi qu'au changement de gestion des amortissements.

Exploitation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	13'348'618	12'993'500	13'352'000
Coûts salariaux et de structure	5'944'994	6'948'707	6'786'859
Coûts des services centraux	231'443	213'187	220'447
Revenus	3'287'750	1'821'000	1'841'000
Revenus de la facturation des services centraux	11'468'493	12'187'719	15'968'790
Coûts nets (+)	4'768'813	6'146'676	2'549'516

Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux et s'occupe de la mise en place et de la gestion du facility management dans le cadre du programme vitamine. Il assure en outre le suivi des contrats d'approvisionnement en énergie et en eau. L'augmentation des charges directes de CHF 358'00 s'explique d'une part, par l'augmentation des charges liée à l'énergie de CHF 238'000 ainsi que des frais de conciergerie externe de CHF 220'000 et d'une autre part, par la diminution des prestations internes qui sont facturées au SBAT de CHF 100'000. La diminution des coûts salariaux et de structure de CHF 162'000 est liée d'une part, par le changement de gestion des amortissements transférés au domaine immobilier de CHF 300'000 et d'une autre part, par l'augmentation des heures valorisées de CHF 138'000. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux de CHF 3,8 millions est lié à l'adaptation des forfaits ainsi qu'au changement de gestion des amortissements.

Immobilier (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	17'928'736	20'443'400	46'304'671
Coûts salariaux et de structure	22'430'930	22'529'297	787'476
Coûts des services centraux	80'114	69'475	86'024
Revenus	17'428'876	19'387'000	17'653'400
Revenus de la facturation des services centraux	24'395'964	23'240'836	17'014'310
Coûts nets (+)	-1'385'060	414'337	12'510'462

Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers ainsi que les achats et les ventes. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. L'augmentation des charges directes de CHF 25,8 millions par rapport au budget 2025 s'explique d'une part, par l'augmentation liée au changement de la gestion des amortissements transférés sur un élément analytique rattaché au domaine immobilier afin de dégager une vision claire et structurée des charges de CHF 26,2 millions, par l'augmentation des loyers en raison des décomptes de charges, de l'IPC et des variations de baux de CHF 360'000 et d'une autre part, par les dépenses d'aménagement, de déménagements et de mobilier inférieures au budget 2025 de CHF 760'000. La diminution des coûts salariaux et de structure de CHF 21,7 millions correspond à la part des amortissements du domaine immobilier pour le budget 2025 et qui ont été transférés comme expliqué au paragraphe précédent.

La diminution des revenus de CHF 1,7 million est liée principalement à la variation des surfaces louées de CHF 217'000, au droit de superficie des bâtiments du site de Perreux transférés à la Confédération et qui n'avait pas été budgété de CHF 1,4 million ainsi qu'à la part des forfaits imputée par les services centraux de CHF 113'000. La diminution des revenus de la facturation des services centraux de CHF 6,2 millions est lié à l'adaptation des forfaits ainsi qu'au changement de gestion des amortissements.

Logement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	19'327	30'000	52'000
Coûts salariaux et de structure	368'684	401'472	501'235
Coûts des services centraux	23'000	18'369	24'993
Revenus	896	300	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	410'115	449'541	578'228

Commentaires

L'office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis à maintenir la part de logements à loyer modéré et soutient la planification médico-social (PMS). Le budget 2026 du domaine augmente au niveau des coûts salariaux et de structure de CHF 100'000 notamment en prévision de l'engagement d'un conseiller technique afin de soutenir l'office face au nombre croissant des projets selon le rapport 18.023 de la politique du logement.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SBAT	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aide à la personne	-51'500	0	0	0	0	0
Subventions études et mandats	0	50'000	50'000	50'000	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-36'500	65'000	65'000	65'000	15'000	15'000

Commentaires

Les subventions études et mandats concernent le projet de modernisation du patrimoine immobilier des cœurs de localité en lien avec les communes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	329	0	0	0	0	0
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Intérêts sur créances	-78'994	-122'000	-120'000	-120'000	-120'000	-140'000
Intérêts sur créances La Riveraine	-34'161	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
Job Abo	-15'743	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Microcity	-813'624	-859'111	-846'112	-846'111	-846'112	-846'111
Places de parcs	-383'327	-305'000	-355'000	-355'000	-355'000	-355'000
Plus/moins-values immobilisations SBAT	9'416	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'331'104	-1'331'111	-1'366'112	-1'366'111	-1'366'112	-1'386'111

Commentaires

Les intérêts sur créances correspondent aux remboursements des prêts ainsi qu'aux droits de superficie.
Le budget des places de parcs concerne le revenu des loyers lors de la location des places de parc.

Projets gérés par crédits d'engagement

Le budget 2026 prévoit une dépense nette supérieure au budget 2025 de CHF 13,5 millions. Ce montant s'explique notamment par l'entrée en phase de réalisation de projets d'importance suite aux études effectués et à l'adoption de leurs rapports par le Grand Conseil.

De manière individuelle, voici l'évolution des principaux projets :

Dans le premier volet du programme de l'assainissement du patrimoine, la plupart des crédits d'études prévus seront terminés, seule la première phase des études du lycée Blaise-Cendrars (LBC) à La Chaux-de-Fonds sera en cours.
Les projets de réalisations suivants seront en cours,

- Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel (LDDR), la phase de réalisation a déjà débuté en 2025
- Hôtel-de-ville 7 (HDV7) au Locle, le chantier sera en cours de réalisation
- Les chantiers pour les installations photovoltaïques seront en phase de finalisation

Un crédit complémentaire pour le premier volet est sollicité en 2025 et un deuxième volet est en préparation.

Bâtiment de l'université (Univers), le chantier sera en cours de réalisation.

Centre des archives et du patrimoine (CAP), le chantier se poursuivra en 2026.

Centre d'entretien des routes des montagnes (CERM), le chantier sera en principe en cours suite à l'adoption du rapport par le Grand Conseil fin 2025.

Pôle Horloger (HDV7) au Locle, les travaux d'aménagement seront en principe en cours, dans la continuité de l'assainissement du patrimoine, suite à l'adoption du rapport par le Grand Conseil fin 2025.

Vitamine 2, un crédit est sollicité en 2025 dans le prolongement du programme Vitamine pour la création d'un pôle territoire à Tivoli regroupant les services concernés et la relocalisation générale du SPAJ.

Entretien constructif (2023-2026), les travaux se poursuivent. Un deuxième volet est en préparation.

Politique du logement (POLOG), le financement d'un important projet est prévu en 2026.

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Aménagements BAP	En cours	1'000'000	1'400'000	0	1'400'000	1'900'000	0	0
*Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	En cours	3'342'840	0	0	0	0	0	0
Centre entretien VdT - études	En cours	0	300'000	0	300'000	180'000	0	0
CentreEntr.Routes RC+RN Montagnes/Etudes	En cours	1'951'684	214'106	-60'000	154'106	0	0	0
*Construction Centre Archives Patrimoine	En cours	5'503'884	13'750'000	-3'750'000	10'000'000	9'855'000	1'750'000	0
Entretien constructif 2023-2026	En cours	5'529'080	5'400'000	0	5'400'000	0	0	0
Evologia - crédit d'études valorisation	En cours	441'684	229'000	0	229'000	0	0	0
*Infirmierie EDPR	En cours	-173'560	0	0	0	0	0	0
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	290'000	290'000	0	290'000	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	5'800'000	5'700'000	0	5'700'000	3'800'000	0	0
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	13'763'335	16'863'735	0	16'863'735	13'359'632	4'513'496	-9'300'752
Regroup. sites entr. RC Boudry Etudes	En cours	352'464	97'617	0	97'617	0	0	0
Regroup. sites entr. RC Cressier Etudes	En cours	432'464	361'157	0	361'157	0	0	0
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	273'000	346'000	0	346'000	0	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	1'002'840	290'000	0	290'000	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	En cours	352'200	300'000	0	300'000	37'800	0	0
Structure premier accueil VdT - études	En cours	402'200	300'000	0	300'000	195'000	0	0
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	2'005'568	500'000	0	500'000	800'000	638'967	0
*Vitamine	En cours	571'275	311'213	0	311'213	5'686'528	6'165'429	0
Abbaye de Bevaix/rénovation salles CE	A solliciter	500'000	0	0	0	430'000	0	0
Assain. cent. ent. Boud.-Brév.	A solliciter	0	0	0	0	4'645'333	78'667	0
Assainissement bât. d'entr. des RC	A solliciter	301'684	0	0	0	0	0	0
Assainissement Patrimoine II	A solliciter	0	0	0	0	5'100'000	9'000'000	10'000'000
CAMPUS-ARC 1 - remplacement chaudière	A solliciter	520'000	0	0	0	520'000	0	0
Centre entretien VdT - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	411'150	1'080'750	3'461'750
CentreEntr.Routes RC+RN Montagnes/Réal.	A solliciter	751'420	6'747'250	-2'747'250	4'000'000	13'569'070	17'062'750	0
Château de Boudry-valorisation cours	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	0
Château de Valangin-rénovation façades	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
CPNE-TN / mise en conformité incendie	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Crédit-cadre entretien constructif 27-30	A solliciter	0	0	0	0	7'000'000	7'000'000	7'000'000
*EDPR - Étude installation ventilation	A solliciter	0	0	0	0	100'000	0	0
*EDPR - Installation ventilation	A solliciter	0	0	0	0	609'248	0	0
*HDV7 - Pôle horl - Réalisation He-Arc	A solliciter	0	2'016'416	0	2'016'416	10'016'416	6'766'416	-5'083'584
Parking à Perreux - étude	A solliciter	202'200	0	0	0	600'000	0	0
Parking à Perreux - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	3'500'000	3'700'000
Politique du logement 3ème volet	A solliciter	0	0	0	0	2'428'000	2'458'000	2'488'000
PONE-Polyexpo	A solliciter	51'744	0	0	0	100'000	50'000	50'000
Protocole AMOK (tireur actif)	A solliciter	0	300'000	0	300'000	400'000	0	0
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	0	0	0	0	0	0	200'000
Regr. sites entr. RC Boudry Réalisation	A solliciter	0	3'456'000	-2'756'000	700'000	3'724'050	4'516'450	2'691'500
Reg. sites entr. RC Cressier Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	2'055'000	2'200'000	1'415'000
Report non-identifié	A solliciter	0	-3'831'251	0	-3'831'251	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	1'230'000	4'000'000	1'500'000
*Structure premier accueil CDF - constr.	A solliciter	0	0	0	0	5'400'000	3'000'000	760'000
*Structure premier accueil CDF - études	A solliciter	0	100'000	0	100'000	445'000	0	0
*Structure premier accueil VdN - constr.	A solliciter	0	0	0	0	600'000	4'300'000	5'300'000
*Structure premier accueil VdN - études	A solliciter	0	100'000	0	100'000	410'000	0	0
*Structure premier accueil VdT - constr.	A solliciter	0	0	0	0	2'400'000	4'000'000	6'000'000
Tribunal rég. Littoral et Val-de-Travers	A solliciter	701'684	250'000	0	250'000	748'496	4'002'016	4'002'016
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	500'000	5'000'000	5'000'000
*Univers réalisation (Unihub)	A solliciter	2'506'920	12'000'000	0	12'000'000	32'300'000	30'000'000	-25'000'000
Valorisation du site Evologia (constr.)	A solliciter	0	0	0	0	750'000	4'000'000	6'000'000
Valorisation spatiale Château Ntel_Etude	A solliciter	0	0	0	0	298'496	0	0
*Vitamine 2	A solliciter	0	3'412'000	0	3'412'000	1'952'872	933'180	0
Total		48'376'610	71'203'243	-9'313'250	61'889'993	136'457'091	126'016'121	20'183'930

2.6.7. Service des sports (SSPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service cantonal des sports a pour mission de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique, en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale ainsi que de promotion du territoire. Le SSPO favorise la coordination entre les divers acteurs en facilitant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les clubs, les associations, les offices fédéraux et cantonaux, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Depuis le mois d'octobre 2023, le SSPO est doté d'une stratégie cantonale sous la forme d'un concept cantonal du sport. Le concept propose une vision articulée autour de 5 axes stratégiques et se déploie au travers d'un plan d'action en cours d'élaboration au sein du SSPO. Ce travail se fait en collaboration avec les acteurs des milieux sportifs, dont les communes et la commission cantonale des sports.

Le traitement de l'initiative 1% pour le sport s'est achevé sur un compromis adopté par le Grand Conseil lors de sa session du 3 décembre 2024. Un montant total de 36 millions sur 8 ans été ainsi octroyé, réparti à raison de 32 millions de francs dédiés au soutien des projets d'infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale, et de 4 millions de francs permettant le déploiement des autres axes stratégiques du concept cantonal du sport. Le comité d'initiative a ensuite décidé du retrait de son texte.

Objectifs stratégiques

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport (LSport) du 1^{er} octobre 2013, ainsi que les objectifs spécifiques listés ci-dessous ont été partiellement atteints ou sont en cours de développement.

- Réviser la LSport et créer son règlement d'application ;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton et élaborer le concept des installations sportives cantonales (CISIC) ;
- Améliorer la communication et la visibilité du service ;
- Développer le sport scolaire facultatif à l'école obligatoire et postobligatoire ;
- Répondre aux demandes et adapter les critères du Sport Arts Étude ;
- Créer des synergies de travail avec nos partenaires (communes, santé, tourisme, économie, autres cantons, etc.) ;
- Soutenir les clubs et les associations sportives ;
- Maintenir l'organisation des différents cours des activités Jeunesse + Sport.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	821'584	508'380	416'100	-92'280	-18.2%	416'100	433'100	433'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	189'362	220'000	223'200	+3'200	+1.5%	223'200	223'200	223'200
43 Revenus divers	459'900	91'680	13'200	-78'480	-85.6%	13'200	13'200	13'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	150'272	152'700	135'700	-17'000	-11.1%	135'700	152'700	152'700
47 Subventions à redistribuer	22'050	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'164'840	2'307'703	2'305'931	-1'772	-0.1%	2'545'131	2'954'003	3'233'734
30 Charges de personnel	745'622	981'488	926'965	-54'523	-5.6%	926'168	1'024'037	1'022'272
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	386'094	694'000	571'300	-122'700	-17.7%	581'300	617'300	623'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	440'344	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	406'204	482'101	624'673	+142'572	+29.6%	874'670	1'149'673	1'424'669
37 Subventions redistribuées	22'050	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	164'526	106'114	138'993	+32'878	+31.0%	118'993	118'993	118'993
Résultat d'exploitation	-1'343'256	-1'799'323	-1'889'831	-90'508	-5.0%	-2'129'031	-2'520'903	-2'800'634
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	1	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	153'397	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
Résultat opérationnel	-1'189'859	-1'645'923	-1'736'431	-90'508	-5.5%	-1'975'631	-2'367'503	-2'647'234
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'189'859	-1'645'923	-1'736'431	-90'508	-5.5%	-1'975'631	-2'367'503	-2'647'234

Commentaires

Au niveau des charges de personnel, l'écart avec le budget 2025 s'explique par le une surestimation du forfait salarial planifié pour le poste de chef de projet.

L'écart pour le groupe 43 entre le budget 25 et le budget 26 est lié à la suppression de la valorisation des heures sur l'investissement CISIC (Concept des installations sportives d'importance cantonale et régionale).

Pour les revenus de transfert (groupe 46), la différence s'explique par le fait que le SSPO n'a pas la charge d'organiser en 2026 le cours experts ski et snowboard qui se fait en tournus avec le Jura.

Le montant de 4 millions de francs dévolus au fonctionnement du SSPO et au déploiement du plan d'action pour les 8 prochaines années a été réparti pour le budget 26 entre les comptes 31 et 36 à hauteur de CHF 386'000. Ceci afin de mieux tenir compte des projets en cours et à venir et des nouvelles compétences du SSPO (art. 25 a LSport, RSN 417.10).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	122'834	229'700	214'700
Coûts salariaux et de structure	175'150	339'554	362'370
Coûts des services centraux	48'998	35'609	47'774
Revenus	155'898	154'600	154'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	191'084	450'263	470'245

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations organisées par le SSPO, comme le Mérite du sport neuchâtelois et le Forum du sport neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'600.- correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	265'207	273'300	270'600
Coûts salariaux et de structure	573'085	570'954	484'355
Coûts des services centraux	69'905	44'005	44'718
Revenus	207'812	232'000	235'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	700'386	656'259	564'473

Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport, dont la formation des moniteurs et des experts. La diminution des coûts salariaux et de structure est due à une correction de saisie dans CATS.

La confédération a annoncé des coupes budgétaires à hauteur de 20% des subventions versées aux cantons dans le cadre des activités Jeunesse+Sport. L'impact de cette décision sur le budget 2026 n'est pas matériel (seuls les trois camps CBS sont concernés).

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	5'284	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'284	0	0

Commentaires

Le secrétariat de la LoRo-Sport ne fait plus partie du SSPO depuis le 1^{er} avril 2023 et a été directement rattaché à la Loterie Romande.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SSPO	182'853	164'101	181'673	381'670	631'673	881'669
Sport scolaire fac.	32'604	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-132'588	-131'700	-94'700	-114'700	-131'700	-131'700
Subventions camps de ski écoles	211'576	232'000	232'000	232'000	232'000	232'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	294'445	299'401	353'973	533'970	766'973	1'016'969

Commentaires

Pour les subventions et dédommagement de la Confédération, la différence s'explique notamment par le fait que le SSPO n'a pas la charge d'organiser en 2026 le cours experts ski et snowboard qui se fait en tournus avec le Jura.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-1'340	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'340	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Soutien au sport 2025-2032 (CISIC)	En cours	2'240'000	4'347'740	0	4'347'740	5'407'740	5'442'740	4'477'740
Total		2'240'000	4'347'740	0	4'347'740	5'407'740	5'442'740	4'477'740

Commentaires

Crédit d'engagement de 32 millions sur 8 ans en lien avec le Concept des installations sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC). Ce montant permettra de soutenir les travaux de construction et/ou de rénovation des infrastructures sportives selon les critères CISIC établis. Actuellement en cours de consultation, le concept sera validé par le Conseil d'État à l'automne. Cette obligation relève de l'art. 26 de Loi sur le Sport (RSN 417.10). À noter que le montant de CHF 32 millions a été réparti sur la période allouée afin de tenir compte des temporalités et réalités des projets qui seront soutenus.

2.6.8. Service de statistique (STAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service central, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes de traitement et d'exploitation statistiques des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes (y compris le recours à des techniques d'intelligence artificielle comme le machine learning), expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

La science des données ainsi que son prolongement naturel dans le domaine de l'intelligence artificielle sont constituées d'un ensemble de méthodologies algorithmiques que les statisticiens s'efforcent depuis toujours de maîtriser et d'approfondir. Ce domaine représente l'une des orientations stratégiques cohérentes pour l'évolution des activités du service de statistique.

Enfin, le STAT propose également des prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâteloises.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'administration cantonale
- Piloter une cellule sur la science des données et l'intelligence artificielle
- Proposer des orientations dans le domaine de l'intelligence artificielle
- Participer aux réflexions et aux évolutions nationales dans ses domaines de compétences (statistique publique et science des données) et y valoriser son expertise

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'047'653	992'978	913'761	-79'218	-8.0%	913'761	913'761	913'761
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	235'300	238'300	238'300	+0	0.0%	238'300	238'300	238'300
43 Revenus divers	18'155	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	794'198	734'678	655'461	-79'218	-10.8%	655'461	655'461	655'461
Charges d'exploitation	2'008'878	2'007'236	2'232'985	+225'748	+11.2%	2'388'921	2'391'118	2'388'921
30 Charges de personnel	1'590'524	1'634'213	1'833'388	+199'175	+12.2%	1'989'324	1'991'521	1'989'324
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	170'202	206'490	207'030	+540	+0.3%	207'030	207'030	207'030
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	58'800	58'800	58'800	+0	0.0%	58'800	58'800	58'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	189'353	107'733	133'767	+26'033	+24.2%	133'767	133'767	133'767
Résultat d'exploitation	-961'225	-1'014'258	-1'319'224	-304'966	-30.1%	-1'475'160	-1'477'357	-1'475'160
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-961'225	-1'014'258	-1'319'224	-304'966	-30.1%	-1'475'160	-1'477'357	-1'475'160
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-961'225	-1'014'258	-1'319'224	-304'966	-30.1%	-1'475'160	-1'477'357	-1'475'160

Commentaires

Les charges et les revenus d'exploitation sont globalement bien maîtrisés. Les revenus d'imputations internes (49) diminuent en raison d'un tarif horaire en légère baisse (coût complet) et d'un recul modéré des heures imputées aux services métiers. Les charges d'imputations internes (39) sont en légère hausse.

Les effectifs du service de statistique augmentent en raison de la création d'une cellule science des données et intelligence artificielle (SD&IA ; 1 EPT) afin de centraliser les projets liés à l'intelligence artificielle (optimisation et centralisation des compétences algorithmiques, comme le stipule la LStat) et du transfert d'un 0.2 EPT de l'OORG au STAT (opération neutre puisqu'il s'agit d'un transfert interne au département).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	163'253	201'200	201'200
Coûts salariaux et de structure	1'569'234	1'593'015	1'806'097
Coûts des services centraux	186'339	104'905	131'633
Revenus	272'463	282'744	276'598
Revenus de la facturation des services centraux	775'131	710'234	637'163
Coûts nets (+)	871'233	906'142	1'225'170

Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Elles restent stables. Les revenus sont composés de divers mandats externes que le STAT fournit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâteloises.

Les revenus de la facturation des services centraux montrent que les prestations internes facturées par le STAT aux autres services couvrent entièrement les prestations internes des autres services centraux imputés à STAT, générant même un résultat interne favorable au STAT.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'331	2'950	3'250
Coûts salariaux et de structure	25'946	43'538	29'871
Coûts des services centraux	2'975	2'828	2'134
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	31'252	49'316	35'255

Commentaires

Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement. En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. Le chef du service de statistique est également membre de la commission fédérale de statistique (KBStat).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Financement OSTAJ	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800

Commentaires

Ce montant est une propre prestation de l'État sur le mandat d'arcjurassien.ch pour le projet d'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ). Cette écriture analytique est réalisée afin d'être en règle avec la transparence des comptes.

2.6.9. Fonds structures d'accueil extra-familial

Évolution de l'environnement et des tâches

La révision de la Loi sur l'accueil des enfants (LAE3), adoptée par le Grand Conseil neuchâtelois fin 2024, est entrée en vigueur le 1^{er} août 2025. Ses effets se feront pleinement sentir tout au long de l'exercice 2026, grâce à la mise en œuvre complète des mesures d'amélioration de la prise en charge des enfants, au renforcement des équipes éducatives et à un encadrement accru. Par ailleurs, l'introduction d'une grille salariale de référence permet désormais d'uniformiser les salaires du personnel du secteur. Les objectifs fixés sont ambitieux : ils visent un taux de couverture de 35% tant pour l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) que pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans). À fin 2024, ces taux s'élevaient respectivement à 31.6% et 28.2%. Les quelques 400 nouvelles places créées dès la rentrée scolaire 2025 produiront leurs effets sur l'ensemble de l'année 2026, permettant à environ 800 enfants supplémentaires de bénéficier d'une place d'accueil.

Le projet Ma journée à l'école (Maé), lancé à la rentrée 2024 dans la commune de Neuchâtel, continue de se déployer. Des discussions restent ouvertes avec d'autres communes pour le lancement de projets supplémentaires dans la phase pilote.

Objectifs stratégiques

Entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables en pérennisant l'accueil extrafamilial et en développant l'école en journée continue.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	27'482'582	30'761'520	36'067'601	+5'306'081	+17.2%	37'927'495	39'347'389	40'767'283
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'494'337	14'040'000	14'220'000	+180'000	+1.3%	14'580'000	14'940'000	15'300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'988'246	16'721'520	21'847'601	+5'126'081	+30.7%	23'347'495	24'407'389	25'467'283
Charges d'exploitation	27'482'582	30'761'520	36'067'601	+5'306'081	+17.2%	37'927'495	39'347'389	40'767'283
30 Charges de personnel	998	1'400	1'100	-300	-21.4%	1'100	1'100	1'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	416'253	421'700	427'100	+5'400	+1.3%	437'900	448'700	459'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	27'065'332	30'338'420	35'639'401	+5'300'981	+17.5%	37'488'495	38'897'589	40'306'683
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

L'évolution des charges est liée aux modifications suivantes :

- Revenus de transfert 46 : adaptation de la part employeur selon masse salariale estimée pour 2025.
- Charge de transfert 36 : mise en œuvre sur 12 mois de l'ensemble des mesures de déploiement de la LAE3 (+4.375 millions de francs), subventionnement de l'encadrement additionnel pour l'accueil des enfants à besoin spécifique pour (+575'000) francs et intégration du financement du projet pilote Maé (+350'000 francs).
- Imputations internes 49 : la part du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial à charge de l'État de Neuchâtel vient quant à elle équilibrer les comptes du fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Organismes communaux - Subventions EBS	1'550'201	1'011'121	1'565'011	1'665'011	1'765'011	1'865'011
Organismes communaux – Subventions MAE	0	650'000	1'000'000	1'300'000	1'300'000	1'300'000
Organismes privés - Subventions EBS	956'733	1'008'063	1'030'708	1'130'708	1'230'708	1'330'708
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	24'558'398	27'669'236	32'043'682	33'392'776	34'601'870	35'810'964
Total charges (+) / revenus (-) nets	27'065'332	30'338'420	35'639'401	37'488'495	38'897'589	40'306'683

Commentaires

La première et la troisième ligne correspondent à l'augmentation des subventions en lien avec l'accueil d'enfants à besoin spécifique accordées aux structures d'accueil communales (1ère ligne) et aux structures d'accueil privées (3ème ligne).

La 2ème ligne correspond à la subvention accordée au projet Maé de la ville de Neuchâtel.

La 4ème ligne comprend les subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales adaptées suite à l'entrée en vigueur de la LAE.

Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC)

Compte de résultats et effectif du DSDC

SSDC	Secrétariat général DSDC
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	Centre interrégional de formation de police
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SIEN	Service informatique de l'Entité neuchâteloise
SCNE	Service de la culture
SCTR	Service des transports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique

Fonds de la protection civile régionale
Fonds contribution remplacement abris PC

2.7. Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC)

2.7.1. Compte de résultats et effectif du DSDC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	172'603'128	177'985'969	181'811'249	+3'825'280	+2,1%	186'935'071	188'038'276	188'769'499
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	80'453'869	80'229'708	82'839'602	+2'609'894	+3,3%	83'027'688	83'093'964	83'064'868
43 Revenus divers	2'078'417	5'578'988	4'414'512	-1'164'476	-20,9%	5'137'939	4'668'493	3'962'663
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	19'000	198'200	+179'200	+943,2%	197'438	197'438	197'438
46 Revenus de transfert	52'153'292	56'110'879	55'573'985	-536'894	-1,0%	59'801'556	61'307'931	62'774'080
47 Subventions à redistribuer	311'843	600'000	600'000	+0	0,0%	600'000	600'000	600'000
49 Imputations internes	37'605'706	35'447'394	38'184'950	+2'737'556	+7,7%	38'170'450	38'170'450	38'170'450
Charges d'exploitation	329'848'159	347'371'433	355'034'146	+7'662'713	+2,2%	373'887'056	379'111'323	383'046'085
30 Charges de personnel	140'583'307	152'394'513	153'402'459	+1'007'946	+0,7%	153'947'826	153'969'020	153'878'055
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	49'378'208	45'060'792	49'410'749	+4'349'957	+9,7%	52'281'176	52'119'673	51'046'394
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'145'014	8'549'334	8'725'308	+175'973	+2,1%	13'199'092	15'188'242	16'920'194
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	332'107	268'000	262'000	-6'000	-2,2%	265'000	265'000	265'000
36 Charges de transfert	106'553'845	121'323'156	121'578'473	+255'317	+0,2%	132'538'804	135'914'231	139'281'285
37 Subventions redistribuées	311'843	600'000	600'000	+0	0,0%	600'000	600'000	600'000
39 Imputations internes	20'543'835	19'175'638	21'055'157	+1'879'520	+9,8%	21'055'157	21'055'157	21'055'157
Résultat d'exploitation	-157'245'031	-169'385'464	-173'222'897	-3'837'433	-2,3%	-186'951'985	-191'073'047	-194'276'587
44 Revenus financiers	3'423'353	3'472'000	3'350'000	-122'000	-3,5%	3'350'000	3'350'000	3'350'000
34 Charges financières	203'494	6'000	21'000	+15'000	+250,0%	21'000	21'000	21'000
Résultat de financement	3'219'860	3'466'000	3'329'000	-137'000	-4,0%	3'329'000	3'329'000	3'329'000
Résultat opérationnel	-154'025'172	-165'919'464	-169'893'897	-3'974'433	-2,4%	-183'622'985	-187'744'047	-190'947'587
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-154'025'172	-165'919'464	-169'893'897	-3'974'433	-2,4%	-183'622'985	-187'744'047	-190'947'587

Effectif du personnel DSDC (EPT)	Comptes 2024 ¹⁾	Budget 2025 ¹⁾	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SESC)	4.00	4.00	4.10	+0.10	+2.5%	4.10	4.10	4.10
Service des poursuites et faillites (SEPF)	57.40	58.30	59.70	+1.40	+2.4%	59.70	59.70	59.70
Service de la population (SCPO)	29.90	31.50	33.10	+1.60	+5.1%	33.10	33.10	33.10
Service pénitentiaire (SPNE)	125.80	132.25	135.25	+3.00	+2.3%	137.25	139.25	141.25
Police neuchâteloise (PONE)	466.70	484.30	487.70	+3.40	+0.7%	487.70	486.70	486.70
Service sécurité civile et militaire (SSCM)	42.10	43.90	41.90	-2.00	-4.6%	41.90	41.90	41.90
Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN)	185.35	190.55	199.25	+8.70	+4.6%	199.25	199.25	199.25
Service de la culture (SCNE)	42.40	46.90	47.30	+0.40	+0.9%	47.30	47.10	47.10
Service des transports (SCTR)	7.60	8.60	8.60	0.00	0.0%	8.60	8.60	8.60
Service des ressources humaines (SRHE)	23.60	24.35	26.45	+2.10	+8.6%	26.25	26.45	26.45
Service juridique (SJEN)	21.30	21.30	23.60	+2.30	+10.8%	23.60	23.60	21.30
Total	1'006.15	1'045.95	1'066.95	+21.00	+2.0%	1'068.75	1'069.75	1'069.45

¹⁾ Correction des données conformément à la nouvelle organisation des départements en vigueur dès le 27 mai 2025.

Commentaires :

Comparé au budget 2025, le budget 2026 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 3,9 millions (+2,4%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 7,6 millions (+2,2%), et les revenus augmentent de CHF 3,8 millions (+2,1%).

Une modification de pratique comptable au sein du SEPF, intervenue fin 2024, porte sur la comptabilisation des frais de débours récupérables et impacte les natures comptables 31 et 42 à hauteur de CHF 3,7 millions. Ce changement a été pris en compte dans le budget 2026 pour la 1^{ère} fois. L'impact de ce changement se reflète dans les écarts budgétaires observés dans ces deux groupes de comptes. En neutralisant cet effet, les charges progressent de 1 %, tandis que les revenus demeurent stables entre les budgets 2025 et 2026.

Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : l'augmentation de ces charges est à mettre en lien d'une part avec l'évolution salariale globale (échelons, adaptation du taux CPCN), et d'autre part avec l'évolution de la dotation qui se monte à 21 EPT par rapport au budget 2025 qui représente un total de CHF +2,6 millions. Cet effet est toutefois partiellement atténué par la baisse de salaires occasionnels au SCNE (CHF - 1,6 million), suite à l'abandon d'un projet de fouilles archéologiques.

Groupe 31 : plusieurs services prévoient des évolutions, notamment au SCPO suite à l'augmentation des pertes sur créances ; la PONE subit également une augmentation dans le cadre du projet KEP (renouvellement des uniformes de police) et du projet Hélium ; au SIEN une augmentation des coûts de maintenance est attendue et finalement le SCNE enregistre une diminution découlant de l'abandon du projet de fouilles archéologiques « Les Pêches derrière l'église ».

Groupe 36 : la hausse de ces charges est en majeure partie imputable à l'augmentation du nombre de journées de détention exécutées hors canton, en lien avec l'augmentation des peines prononcées. Une autre partie est imputable à la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et à Capitale Culturelle Suisse. Ces augmentations sont compensées en partie par une diminution des indemnités versées aux entreprises de transport en raison de la baisse des risques de non cofinancement de la Confédération des mesures induites par l'horaire 2025.

Groupe 42 : une diminution des recettes engendrées par les amendes d'ordre et les ordonnances pénales est attendue, de même qu'une diminution au SIEN de la facturation des prestations de services aux partenaires (collectivités publiques). En revanche, une augmentation des émoluments est prévue au SEPF.

Groupe 46 : la diminution de ces revenus s'explique notamment par la diminution de la part communale qui est corrélée à celle des indemnités versées aux entreprises de transport (groupe 36) et par l'abandon d'un projet de fouilles archéologiques au SCNE. Par contre une amélioration des revenus de ce groupe résulte de la hausse du nombre de détenus provenant des autres cantons au SPNE.

Groupes 39 et 49 : diverses adaptations des charges et revenus liés aux prestations des services centraux.

Variation des effectifs : l'effectif augmente de 21 EPT entre les budgets 2025 et 2026, dont 6,80 financés par des revenus supplémentaires, 0,8 provenant de transferts et 2,8 prévus dans le cadre d'investissements. Les postes se répartissent de la manière suivante :

Service	Motifs/Postes concernés	Variation EPT	dont EPT autofinancé (revenus supplémentaires directement liés)	dont EPT prévu dans le cadre d'un investissement	dont EPT transféré à l'interne de l'État	dont EPT par financement ordinaire
SDDC	Augmentation du taux d'activité d'un poste de secrétaire	0.1				0.1
SEPF	1 poste en lien direct avec la révision de l'art. 43 LP et 0,4 poste d'huissier	1.4	1			0.4
SCPO	0,8 au secteur de la surveillance de l'état civil et du contrôle de l'habitant et 0,8 au recouvrement des créances et assistance judiciaire	1.6	0.8			0.8
SPNE	1,75 agent de détention afin de faire face au problème de sous-effectifs et à l'adaptation de la reconnaissance du temps de travail de nuit. 0.55 pour des renforcements de postes (chauffeur-conciergerie, animation et secrétaire comptable) et 0.7 en lien avec le processus PLESORR (Processus Latin d'Exécution des Sanctions orientée vers le Risque et les Ressources)	3				3
PONE	2 policiers en renfort pour la lutte contre la cybercriminalité, 0,4 en lien avec le projet PLANPOL et 1 ressource prévue dans le cadre du projet d'investissement Hélium (ingénieur IT)	3.4		1.4		2
SSCM	2 EPT en moins suite à des postes non remplacés	-2				-2
SIEN	4 chefs(s)-fe(s) de projets (Abacus, INOV, CIGES), 1 architecte d'entreprise (système d'information), 1 responsable informatique autofinancé par la ville de la Chaux-de-Fonds, 1 chef de projet technique autofinancé par les conventions avec des partenaires, 1 ingénieur Telecom & sécurité et 0.70 responsable RH en renforcement du centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)	8.7	5	1		2.7
SCNE	0,2 augmentation du taux d'activité d'un poste de collaboratrice scientifique dans le cadre de l'évolution des prestations du SCNE suite à l'adoption de la LEAC et 0,2 d'augmentation temporaire d'un poste existant à l'OAEN dans le cadre du projet Vitamine 2	0.4		0.2		0.2
SRHE	0,8 en lien avec le transfert de l'ORG, 1,1 collaborateur-trice administratif-ve et coordinateur-trice santé-sécurité et 0,20 chef-fe de projet Vitamine 2	2.1		0.2	0.8	1.1
SJEN	2 juristes et 0,3 de secrétariat dans le cadre de la révision des PAL pour faire face aux oppositions et recours pour une durée déterminée de maximum 3 ans	2.3				2.3
	TOTAL	21.00	6.80	2.80	0.80	10.60

2.7.2. Secrétariat général DSDC (SSDC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance à la cheffe de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SSDC assure les tâches incombant au département en matière de conduite, de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Depuis le début de la nouvelle législature, le SSDC n'assume plus les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- La nouvelle répartition des départements ;
- L'arrivée de la nouvelle cheffe de département ainsi que celle de la nouvelle secrétaire au sein du secrétariat général ;
- L'intégration de deux nouveaux services au sein du département, le SIEN et le SCTR ;
- Le cadre financier limité à disposition de l'État pour les prochaines années.

Objectifs stratégiques

- Appui à la cheffe de département pour la mise en œuvre du programme de législature 2026-2029 ;
- Continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration, aux services du DSDC en particulier ;
- Intégrer les objectifs stratégiques du SIEN et du SCTR dans le pilotage du département.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	38'000	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	8'000	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	30'000	30'000	0	-30'000	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	947'347	931'042	930'062	-980	-0.1%	927'004	927'004	928'767
30 Charges de personnel	738'954	735'480	735'490	+10	+0.0%	732'432	732'432	734'195
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	24'364	24'480	30'000	+5'520	+22.5%	30'000	30'000	30'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	96'311	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	87'717	71'082	64'572	-6'510	-9.2%	64'572	64'572	64'572
Résultat d'exploitation	-909'347	-901'042	-930'062	-29'020	-3.2%	-927'004	-927'004	-928'767
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-909'347	-901'042	-930'062	-29'020	-3.2%	-927'004	-927'004	-928'767
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-909'347	-901'042	-930'062	-29'020	-3.2%	-927'004	-927'004	-928'767

Commentaires

Nature 49, Imputations internes : suite au transfert de la gestion du Fonds de loterie au DECS, la refacturation interne de cette prestation n'a plus de raison d'être.

Nature 39, Imputations internes : adaptation des coûts refacturés par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	165'224	164'663	162'339
Coûts des services centraux	18'967	15'402	13'694
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	184'191	180'065	176'033

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	252'967	275'257	258'493
Coûts des services centraux	29'183	25'746	21'805
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	282'151	301'003	280'298

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	293'342	271'287	293'459
Coûts des services centraux	33'892	25'374	24'754
Revenus	0	30'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	327'234	266'661	318'213

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Prestations de département DSDC (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	51'785	48'753	51'199
Coûts des services centraux	5'675	4'560	4'319
Revenus	38'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	19'460	53'313	55'518

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe les tâches effectuées en faveur de l'organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT). La gestion du Fonds Loterie dès juin 2025 est transféré au DECS suite à la réorganisation des départements.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Conférences intercantionales	96'311	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	96'311	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000

Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

2.7.3. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Tant sa structure organisationnelle que son cadre légal ont subi des changements importants depuis l'année dernière.

Le déménagement sur le site de Tivoli 28 a apporté une nouvelle dynamique de travail et facilité les interactions entre nos collaborateurs de l'office des poursuites (OFPO) qui étaient jusqu'alors répartis sur deux sites, ainsi qu'avec ceux de l'office des faillites (OFFA), à Cernier, également sur deux étages. En revanche, la configuration de l'accueil généralisé du public a engendré des problèmes liés au taux de fréquentation. Sur les 30'000 visiteurs accueillis en un an, 70% concernent l'OFPO, ce qui avait peut-être été sous-estimé lors de la conception. Des adaptations devront encore être faites, notamment au niveau des horaires d'ouverture des guichets, de la signalétique, de la gestion des flux, de la sécurité ou de l'utilisation des salles d'entretien, pour répondre de manière adéquate aux besoins de nos offices.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite le 1^{er} janvier 2025, l'OFFA devra faire face à une hausse inévitable du nombre de faillites dès le second semestre 2025.

Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers ;
- Anticiper et, si possible, atténuer les conséquences des modifications législatives récemment entrées en vigueur ou à venir, en particulier celles découlant de la révision de l'art. 43 LP et du projet de loi à venir concernant l'assainissement des dettes des personnes privées ;
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions ;
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement ;
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	20'262'550	15'500'000	20'900'000	+5'400'000	+34.8%	20'950'000	21'000'000	21'050'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20'262'390	15'500'000	20'900'000	+5'400'000	+34.8%	20'950'000	21'000'000	21'050'000
43 Revenus divers	160	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'614'321	8'496'165	12'555'700	+4'059'535	+47.8%	12'475'896	12'498'028	12'518'149
30 Charges de personnel	6'463'050	6'935'512	7'115'759	+180'247	+2.6%	7'126'907	7'124'039	7'124'160
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'558'475	227'960	3'942'000	+3'714'040	+1'629.3%	3'962'000	3'977'000	3'997'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	209'343	209'342	140'952	-68'390	-32.7%	30'000	30'000	30'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	74'026	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	90'000	90'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'309'427	1'043'351	1'276'989	+233'638	+22.4%	1'276'989	1'276'989	1'276'989
Résultat d'exploitation	8'648'230	7'003'835	8'344'300	+1'340'465	+19.1%	8'474'104	8'501'972	8'531'851
44 Revenus financiers	273	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	7'216	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-6'943	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	8'641'286	7'003'835	8'344'300	+1'340'465	+19.1%	8'474'104	8'501'972	8'531'851
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	8'641'286	7'003'835	8'344'300	+1'340'465	+19.1%	8'474'104	8'501'972	8'531'851

Commentaires

Les charges d'exploitation du SEPF sont relativement stables depuis plusieurs années.

Depuis 2024 et à la demande du SFIN, la création d'une nouvelle nature comptable 31990808 « frais et débours récupérables » pour la comptabilisation des émoluments de l'OFPO, a engendré une augmentation significative des BSM, compensée toutefois par l'augmentation liée du poste 42 « émoluments pour actes administratifs ». Pour 2025, ce changement de comptabilisation n'avait pas pu être prévu au budget et a fait l'objet d'une demande de dépassement de crédit de CHF 3'700'000.00. Ce changement de pratique est intégré au budget 2026 pour la 1ère fois.

L'augmentation des charges de personnel aux budgets 2025 et 2026 est due notamment à la dotation supplémentaire sollicitée en lien direct avec la révision de l'art. 43 LP, soit 0,5 EPT au budget 2025 et 1 EPT au budget 2026.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	10'614	52'860	3'747'000
Coûts salariaux et de structure	8'092'693	5'057'956	5'094'610
Coûts des services centraux	929'096	746'078	903'224
Revenus	18'899'092	14'056'000	19'484'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-9'866'690	-8'199'105	-9'739'166

Commentaires

Ce groupe de prestations correspond aux activités de l'OFPO comprenant également la réalisation forcée des immeubles, les inventaires pour la sauvegarde du droit de rétention du bailleur, les séquestres ordonnés par le juge, ainsi que les nombreux extraits du registre. La progression dans ce domaine a été régulière pendant des décennies, sauf en 2020 où une baisse notable est survenue en raison de la pandémie de Covid-19. L'année 2021 a marqué une légère reprise, mais sans retrouver les niveaux de l'année de référence 2019. En 2023, une hausse exceptionnelle a été observée, liée au rattrapage post-crise sanitaire. En 2024, la croissance est redevenue normale, mais un changement de pratique de comptabilisation des frais de procédure pour les créances recouvrées par l'OCF, liée au changement de logiciel métier de l'OFPO, a entraîné une augmentation conséquente des revenus. La situation a été corrigée pour l'exercice 2025 par une demande de dépassement de crédit, puis intégrée dès le budget 2026.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	148'992	171'900	192'000
Coûts salariaux et de structure	1'986'836	2'090'098	2'165'101
Coûts des services centraux	379'280	297'272	373'765
Revenus	1'363'571	1'444'000	1'416'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'151'537	1'115'270	1'314'866

Commentaires

Les prestations de ce groupe concernent le traitement des faillites des entreprises commerciales, des privés, y compris les successions répudiées ou insolubles et les commissions rogatoires. Dans ce domaine, en plus de l'augmentation des volumes, en particulier pour les faillites des personnes morales et les successions répudiées, une complexification croissante des dossiers est constatée. L'évolution du nombre de faillites, étroitement lié à la conjoncture économique, reste difficilement prévisible. La situation pourrait se détériorer au second semestre, car les effets de la révision de l'article 43 LP, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, ne se sont pas encore pleinement manifestés. Cette modification pourrait entraîner la faillite d'indépendants ou d'entreprises inscrits au registre du commerce en raison de dettes de droit public.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Dédom. div. Confédération	74'026	80'000	80'000	80'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	74'026	80'000	80'000	80'000	90'000	90'000

Commentaires

Ces dépenses sont liées aux frais d'exploitation du réseau e-LP par la Confédération. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-160	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-160	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Interface 2ème notif. AP par communes	A solliciter	150'000	0	0	0	0	0	0
Total		150'000	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.7.4. Service cantonal de la population (SCPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service est regroupé sur le site de Tivoli avec une bonne accessibilité au secteur des documents d'identité pour les personnes à mobilité réduite. Par contre, le télétravail et les horaires d'ouverture des guichets qui sont différents des horaires téléphoniques compliquent notablement l'élaboration des plannings des permanences. De surcroît, le télétravail engendre une augmentation importante du temps de suivi des activités par les responsables des secteurs. Ces éléments devraient être affinés ces prochains mois.

Les domaines du notariat, de l'état civil, du contrôle des habitants, des documents d'identité, des naturalisations et des créances judiciaires sont sujets à des évolutions numériques de grandes importances, lesquelles nécessitent un engagement considérable de la part des collaborateurs du service.

Le service travaille à l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur la numérisation du notariat tout en continuant de s'occuper des activités de protection et de transparence des données.

L'autorité de surveillance de l'état civil travaille à l'introduction dans ses registres des actes authentiques électroniques et des caractères spéciaux pour les noms des citoyens. Elle constate également un accroissement notable de la complication des dossiers ainsi qu'une augmentation de leur nombre.

L'autorité de surveillance du contrôle des habitants participe à l'accompagnement des communes pour l'introduction du déménagement électronique suisse ainsi que pour le nouveau projet fédéral de création d'un Service national des adresses et pour le projet national de transmission électronique des adresses aux sociétés d'électricité.

Le secteur des naturalisations adapte son support informatique au nouveau programme informatique développé par le Secrétariat d'État aux migrations.

Le secteur des documents d'identité se prépare à l'introduction des cartes d'identité biométriques ainsi qu'à l'introduction de l'identité électronique. C'est pourquoi le responsable de l'entité participe aux groupes de travail fédéraux y relatifs. Ce secteur devra aussi s'adapter aux nouveaux caractères spéciaux des registres d'état civil.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice seront contraints par le fournisseur des programmes informatiques de gestion des amendes d'ordre et des dénonciations simplifiées de passer à des applications sur Internet. De plus, ces deux secteurs participent au projet "Hélium" de création du nouveau support informatique de la police neuchâteloise.

Le secteur des créances judiciaires actualise régulièrement le support informatique de gestion des amendes d'ordre et des dénonciations simplifiées de la Police neuchâteloise, des services des domaines publics des communes et des entreprises de transports publics.

Enfin, le secteur des frais de justice est occupé par le projet cantonal "eProcédures" de remplacement du programme informatique "JURIS". Ce travail porte sur la gestion des créances du Pouvoir judiciaire, de l'assistance judiciaire et de la médiation. Cette entité travaille également sur l'adoption de la signature électronique pour les documents transmis par le Pouvoir judiciaire.

Dans le cadre du projet "eProcédure", le secrétariat s'attache au développement d'une communication électronique avec le Pouvoir judiciaire pour l'enregistrement des dossiers pénaux dans le casier judiciaire suisse.

Objectifs stratégiques

- Diminuer le nombre de visites au guichet par l'utilisation plus efficace des informations écrites et sur Internet.
- Adapter plusieurs bases légales cantonales afin d'assurer la cohérence avec les nouvelles bases légales fédérales.
- Harmoniser les bases légales pour émettre des sommations avec frais.
- Renforcer l'encadrement des secteurs par des business analyst pour le passage à la numérisation.
- Adapter les effectifs des secteurs à l'accroissement du nombre de dossiers à traiter, de leur complication ainsi qu'en fonction des nouvelles exigences des administrés (impatience due à l'utilisation d'Internet).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	30'988'326	32'190'000	31'832'280	-357'720	-1.1%	31'825'560	31'764'000	31'764'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	27'587'819	28'950'000	28'452'000	-498'000	-1.7%	28'452'000	28'452'000	28'452'000
43 Revenus divers	820'281	700'000	820'280	+120'280	+17.2%	813'560	752'000	752'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'304'531	2'200'000	2'300'000	+100'000	+4.5%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	275'695	340'000	260'000	-80'000	-23.5%	260'000	260'000	260'000
Charges d'exploitation	20'465'556	18'839'026	19'297'444	+458'419	+2.4%	19'390'644	19'458'294	19'526'902
30 Charges de personnel	3'360'812	3'744'104	3'901'452	+157'348	+4.2%	3'904'896	3'912'140	3'909'082
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'204'010	9'502'720	10'056'720	+554'000	+5.8%	10'046'720	10'046'720	10'046'720
33 Amortissements du patrimoine administratif	79'784	94'023	99'985	+5'962	+6.3%	199'741	260'147	331'813
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'247'648	4'100'000	4'100'000	+0	0.0%	4'100'000	4'100'000	4'100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'573'303	1'398'179	1'139'287	-258'891	-18.5%	1'139'287	1'139'287	1'139'287
Résultat d'exploitation	10'522'770	13'350'974	12'534'836	-816'139	-6.1%	12'434'916	12'305'706	12'237'098
44 Revenus financiers	937	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
34 Charges financières	19'665	6'000	21'000	+15'000	+250.0%	21'000	21'000	21'000
Résultat de financement	-18'728	-4'000	-19'000	-15'000	-375.0%	-19'000	-19'000	-19'000
Résultat opérationnel	10'504'041	13'346'974	12'515'836	-831'139	-6.2%	12'415'916	12'286'706	12'218'098
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	10'504'041	13'346'974	12'515'836	-831'139	-6.2%	12'415'916	12'286'706	12'218'098

Commentaires

Nature 30 : augmentation de 1,6 EPT pour le secteur des frais de justice (0.8) et celui de l'Autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants (0.8).

Nature 31 : en comparaison au budget 2025, il est attendu un accroissement des pertes annuelles de CHF 500'000.-. Les comptes 2024 étaient exceptionnellement élevés de par un rattrapage de CHF 500'000.- auprès de l'Office du recouvrement de l'État et de par CHF 700'000.- pour un ducroire exceptionnel portant principalement sur l'assistance judiciaire.

Nature 39 : il s'agit de la diminution des répartitions forfaitaires des Services informatique, des ressources humaines, des bâtiments et de la logistique.

Nature 42 : en comparaison avec 2025, il est attendu une légère diminution des recettes inhérentes aux radars.

Nature 43 : adaptation aux comptes 2024 des frais de sommations facturés pour les ordonnances pénales et les jugements.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	6'233	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	517'805	401'542	341'009
Coûts des services centraux	243'429	216'559	155'771
Revenus	213'780	105'000	105'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	553'687	533'101	411'780

Commentaires

Ce secteur qui compte 2.1 EPT de collaboratrices administratives, a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service, de l'assistance judiciaire et de la médiation, de la réalisation des biens dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue des registres des avocats inscrits au barreau et des médiateurs, des pages Internet du service, du fichier ADN, du casier judiciaire et des archives. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Ce secteur est également composé d'une business analyst à 80% et du chef de service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil de la magistrature et Conseil notarial). En 2024, les coûts salariaux comprennent tous les postes précités alors que dès 2026 les charges salariales de la business analyst et du chef de service seront réparties sur tous les secteurs du service. Les revenus 2024 étaient exceptionnels de par l'enregistrement d'une importante quantité de dossiers de biens définitivement dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	112'064	207'500	200'000
Coûts salariaux et de structure	677'434	796'996	792'858
Coûts des services centraux	181'502	153'523	107'310
Revenus	14'024'470	15'570'000	15'090'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-13'053'470	-14'411'981	-13'989'832

Commentaires

Ce secteur compte 5 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police neuchâteloise et des services des domaines publics des communes. Les charges directes correspondent d'une part à la comptabilisation des pertes par prescription des amendes d'ordre et d'autre part, ces charges correspondent au fait que la PONE utilise dorénavant le système d'émission des amendes d'ordre par code QR, lequel entraîne l'achat de carnets à souches supplémentaires ainsi qu'une augmentation des royautés dues à ABRAXAS pour l'utilisation de l'application informatique. Le rythme de croisière attendu pour l'utilisation de ce nouveau support informatique n'est pas encore atteint et donc, en 2024, il n'a pas encore été nécessaire d'effectuer les dépenses envisagées. Les coûts salariaux reviendront à une situation normale en 2026 car le poste resté vacant en 2024 est repourvu. Les revenus des radars devraient être en légère augmentation en 2026 par rapport à 2025.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	10'966'273	9'225'500	9'796'000
Coûts salariaux et de structure	1'064'143	1'152'668	1'237'006
Coûts des services centraux	193'388	165'529	121'259
Revenus	13'372'635	13'300'000	13'260'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-1'148'831	-2'756'303	-2'105'735

Commentaires

Ce secteur de 10,2 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire et de médiation ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes, lesquelles représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire prennent en compte les difficultés grandissantes de paiements des administrés par rapport au budget 2025. Comme expliqué précédemment, les charges 2024 étaient exceptionnelles à hauteur de 1,2 million de francs. Les coûts salariaux augmenteront car l'effectif sera complété par 0,8 EPT et par un poste vacant en 2024 qui est déjà repourvu en 2025. Il est attendu une stabilisation des recettes de l'assistance judiciaire ainsi que des amendes et des frais du Pouvoir judiciaire.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	14'206	0	15'000
Coûts salariaux et de structure	895'139	1'046'167	1'036'912
Coûts des services centraux	185'464	157'525	113'289
Revenus	10	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'094'799	1'203'692	1'165'201

Commentaires

Ce secteur qui compte 1 EPT supplémentaire depuis 2025 pour atteindre un effectif de 7.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les futures cartes d'identité. Dès 2026, il aura l'obligation de vérifier l'authenticité des identités des demandeurs d'identité électronique. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états tiers ainsi que les titres de séjour pour les ressortissants européens (UE/AELE).

Naturalisations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	231'800	240'000	0
Coûts salariaux et de structure	292'030	311'888	546'886
Coûts des services centraux	175'559	147'520	101'332
Revenus	692'668	600'000	600'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'721	99'408	48'218

Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées sur requête du Secrétariat d'État aux migrations. Les charges directes représentent normalement les émoluments accordés au Service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour ses enquêtes d'intégration. Malheureusement, pour le budget 2026, le versement de CHF 240'000.- dû au COSM a été reporté par erreur sur la rubrique des coûts salariaux et de structure.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	281	0	0
Coûts salariaux et de structure	297'288	346'588	437'486
Coûts des services centraux	177'540	149'521	103'325
Revenus	43'547	75'000	75'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	431'562	421'109	465'811

Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaulé les 5 arrondissements d'état civil et les 24 contrôles des habitants des communes. Ces autres tâches consistent en des inspections des arrondissements d'état civil, des changements de nom et la transcription des événements d'état civil étrangers. De plus, ce secteur est le maître de fichier de la base de données cantonale des personnes physiques. De surcroît, après l'intégration du CEG au sein du SIEN, ce secteur est devenu l'interlocuteur privilégié du SIEN pour les questions informatiques inhérentes aux contrôles des habitants. C'est pourquoi le budget 2026 des coûts salariaux tient compte de l'engagement d'un business analyst à 80%. De surcroît, le budget 2026 prend également en compte un poste vacant en 2024 de collaborateur administratif à 50%.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Émoluments doc. identité	-1'356'473	-1'440'000	-1'460'000	-1'460'000	-1'460'000	-1'460'000
Part com. amendes	3'023'895	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'667'422	1'560'000	1'540'000	1'540'000	1'540'000	1'540'000

Commentaires

Les recettes nettes des documents d'identité devraient se stabiliser à un bon niveau de par l'introduction de la nouvelle carte d'identité biométrique et de l'identité électronique. La part communale aux amendes devrait se stabiliser car la totalité des communes est dorénavant équipée des appareils d'enregistrement des amendes par code QR.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-61'007	0	-62'000	-62'000	-62'000	-62'000
Pertes changes	4'486	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-56'521	4'000	-58'000	-58'000	-58'000	-58'000

Commentaires

Les frais de rappel correspondent aux frais de sommations facturés dans SAP. En 2025, ceux-ci n'ont pas été budgétés sous l'OTP de prestation « Frais de rappel ».

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Etude de numérisation du notariat	En cours	50'000	15'000	0	15'000	15'000	15'000	5'000
Achat station saisie biométrique supp.	A solliciter	0	0	0	0	70'000	0	0
Migration Epsipol et Epsipour	A solliciter	185'000	185'000	0	185'000	185'000	185'000	115'000
*Programme eProcédures	A solliciter	0	87'000	0	87'000	80'280	12'000	12'000
Rempl. serveurs plateforme de biométrie	A solliciter	0	0	0	0	90'000	0	0
Total		235'000	287'000	0	287'000	440'280	212'000	132'000

Commentaires

La société ABRAXAS remplacera l'application de base "UNIFACE" par une nouvelle application ".Net ou Webservice" pour le support des solutions informatiques EPSIPOL et EPSIPOUR de gestion des amendes d'ordre, des dénonciations simplifiées et des ordonnances pénales. Les fonds du programme "eProcédures" représentent la participation du service au projet informatique de remplacement de l'actuel support informatique "Juris" de gestion de l'assistance judiciaire et de la médiation. Ce projet permettra également les transferts électroniques de données entre le nouveau support informatique et le système comptable central de l'État. Enfin, le crédit d'étude pour la numérisation du notariat représente la participation du canton de Neuchâtel au projet fédéral de numérisation soutenu par tous les cantons. Ce projet permettra le passage aux actes authentiques électroniques du notariat.

2.7.5. Service pénitentiaire (SPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les principaux facteurs ayant un impact significatif sur le fonctionnement du service sont :

- Identification et prise en charge des personnes détenues en situations complexes (comportements auto- et hétéro-agressifs, troubles psychiques, hospitalisations d'urgence, spécificités ethnoculturelles, etc.) et forte sollicitation du personnel qui en découle ;
- Gestion des personnes suivies extramuros avec une vigilance accrue quant aux risques (récidive imminente, non-respect des conditions, etc.) et une exposition accrue du personnel aux réactions de débordement verbal et physique de la part desdites personnes ;
- PLESORR : projet concordataire déployé depuis 2025 avec des incidences notamment sur les ressources humaines, l'organisation des entités du service pénitentiaire et un impact sur les indicateurs d'efficacité (établissement de procédures et leur déploiement selon les besoins neuchâtelois, mais en adéquation avec le cadre concordataire) ;
- eProcédures : déclinaison neuchâteloise du programme national HIJP de digitalisation dans la justice, qui induit le remplacement de l'outil métier obsolète du service pénitentiaire (JURIS) ainsi que le développement du cadre technique suffisant pour accueillir le dossier électronique (eDESP) ;
- Smart Prison : implémentation des solutions numériques dans les établissements de détention dans le but de réduire les erreurs de saisie, automatiser certains processus et augmenter le degré de responsabilisation de personnes détenues (numérisation de l'interphonie, détection des téléphones portables, bornes de commande automatique, etc.) ;
- Infrastructures en besoin constant d'entretien (amélioration de la sécurité périmétrique, lutte contre le bruit, détection incendie, mesures contre le radon, espaces communs multifonctionnels, etc.) ;
- Occupation constante de tous les régimes de détention, avec attention particulière à la durée non prévisible des séjours, besoin en places de détention avant jugement et besoin accru en places d'exécution des peines en milieu ouvert ; impact sur la prévisibilité des résultats financiers ;
- Dotation en personnel des établissements inférieure aux recommandations fédérales ;
- Dotation en personnel au sein de l'autorité d'exécution en dessous des prévisions concordataires depuis le déploiement de PLESORR ;
- Fatigabilité des métiers pénitentiaires.

Objectifs stratégiques

- Remplacer le système obsolète JURIS par la nouvelle solution métier adaptée ;
- Initier des projets de solutions numériques intelligentes dans les établissements, tout en restant vigilants sur la durabilité ;
- Finaliser l'implémentation du processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources (PLESORR) ;
- Gérer l'entretien des infrastructures ;
- Suivre les développements de la solution nationale de surveillance électronique ;
- Renforcer la collaboration et les partenariats à travers les plateformes actives (ex. PONE, SMIG) ;
- Anticiper et veiller à la déclinaison pratique des projets à fort impact opérationnel (mesures pénales, vulnérabilités psychosociales, surveillance électronique active, etc.) ;
- Participer au déploiement du programme eProcédures et assurer une veille active quant aux développements HIJP pour le domaine pénitentiaire ;
- Améliorer la communication et la visibilité des actions du service pénitentiaire vers le public ;
- Augmenter l'attractivité des métiers du service pénitentiaire.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'048'237	7'870'000	8'358'408	+488'408	+6.2%	8'491'110	8'261'406	8'261'406
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	845'850	1'295'000	980'000	-315'000	-24.3%	980'000	980'000	980'000
43 Revenus divers	126'302	1'000	134'008	+133'008	+13'300.8%	266'710	37'006	37'006
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	7'068'855	6'560'000	7'220'000	+660'000	+10.1%	7'220'000	7'220'000	7'220'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'230	14'000	24'400	+10'400	+74.3%	24'400	24'400	24'400
Charges d'exploitation	37'328'917	38'618'442	40'061'975	+1'443'533	+3.7%	40'873'496	41'028'956	41'068'802
30 Charges de personnel	15'379'605	16'421'495	17'000'037	+578'542	+3.5%	17'240'313	17'441'527	17'644'173
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'252'534	4'393'800	4'360'800	-33'000	-0.8%	4'450'800	4'460'800	4'460'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	162'412	246'260	389'614	+143'355	+58.2%	660'859	616'105	453'305
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	15'296'243	15'470'000	16'006'000	+536'000	+3.5%	16'216'000	16'205'000	16'205'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'238'123	2'086'888	2'305'524	+218'636	+10.5%	2'305'524	2'305'524	2'305'524
Résultat d'exploitation	-29'280'680	-30'748'442	-31'703'567	-955'125	-3.1%	-32'382'386	-32'767'550	-32'807'396
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	761	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-761	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-29'281'441	-30'748'442	-31'703'567	-955'125	-3.1%	-32'382'386	-32'767'550	-32'807'396
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-29'281'441	-30'748'442	-31'703'567	-955'125	-3.1%	-32'382'386	-32'767'550	-32'807'396

Commentaires

À la lumière des résultats de 2024, des projections des comptes de 2025, et en considérant les objectifs stratégiques des années futures, certaines natures comptables subissent quelques adaptations :

- Groupe 30 : La différence est notamment liée à l'effet induit par les mécanismes de progression salariale. Par ailleurs, 3 EPT supplémentaires répartis entre les entités pour renforcer différents domaines sont inscrits au budget 2026.
- Groupe 31 : Stabilisation budgétaire, avec toutefois une enveloppe de CHF 75'000 dédiée au projet eProcédures et une baisse ciblée des frais médicaux en raison d'un renvoi plus systématique des factures « tiers payant » aux assurances maladies et à d'autres partenaires.
- Groupe 36 : L'augmentation anticipe le placement hors canton de personnes purgeant des courtes peines, afin de garantir des conditions de détention conformes au droit. Cette évolution devrait être partiellement compensée par une hausse des recettes du groupe 46, liée à des places potentiellement libérées à l'EDPR.
- Groupe 42 : Les recettes liées aux remboursements des frais médicaux diminuent en raison d'une absence accrue de couverture maladie pour certaines personnes détenues et de l'accroissement du système de tiers payant. En parallèle, les recettes pour les évaluations criminologiques réalisées pour le canton du Jura vont augmenter.
- Groupe 46 : Un plus grand nombre de placements de personnes d'autres cantons à l'EDPR devrait accroître les revenus liés aux frais de pension.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	771'796	643'000	756'000
Coûts salariaux et de structure	2'764'100	3'508'241	3'240'157
Coûts des services centraux	400'068	435'642	435'200
Revenus	744'117	891'000	891'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'191'847	3'695'883	3'540'357

Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. La différence significative entre le budget 2026 et celui de l'année précédente, dans les charges directes, résulte de l'augmentation des frais médicaux, des frais de surveillance, des coûts des expertises psychiatriques nécessaires dans le cadre de certaines décisions ainsi que d'un budget pour des programmes de formation des personnes suivies. Quant aux coûts salariaux et de structure, la diminution découle en partie d'un changement de clé de répartition des charges salariales entre les trois groupes de prestations en fonction de l'évolution des effectifs.

EDPR (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'058'687	2'288'784	2'265'950
Coûts salariaux et de structure	6'867'889	7'162'589	7'505'365
Coûts des services centraux	996'483	892'030	1'007'831
Revenus	3'288'016	2'915'000	3'320'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'635'043	7'428'402	7'458'746

Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux, des amortissements et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. L'écart entre les comptes 2024 et le budget 2026 résulte du fait que l'EDPR a été temporairement moins occupé durant l'année 2024, en raison de l'inexploitabilité de plusieurs cellules, ce qui a entraîné une diminution des charges variables directes. Le budget 2026 des revenus compte sur une hausse des produits qui proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons.

EEPB (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'506'231	1'471'000	1'549'164
Coûts salariaux et de structure	5'716'947	5'999'842	6'315'307
Coûts des services centraux	826'050	746'816	847'494
Revenus	3'890'001	4'064'000	4'014'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'159'227	4'153'657	4'697'965

Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux, des amortissements et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. Les produits proviennent des places mises à disposition des autres cantons et des remboursements des caisses-maladie.

Globalement, le budget 2026 vise la continuité par rapport au budget 2025. Les différences s'expliquent principalement par des amortissements plus élevés au niveau des charges directes et d'un changement de clé de répartition des charges salariales entre les trois groupes de prestations en fonction de l'évolution des effectifs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contributions	19'554	40'000	36'000	36'000	35'000	35'000
Dédommagements prestations CNP	1'320'000	1'320'000	1'326'000	1'330'000	1'320'000	1'320'000
Part fr. form. CSPP	425'829	410'000	430'000	450'000	450'000	450'000
Plac. cant. pénal	1'440'077	1'200'000	1'450'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Plac. hors canton	12'090'782	12'500'000	12'764'000	12'900'000	12'900'000	12'900'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	15'296'243	15'470'000	16'006'000	16'216'000	16'205'000	16'205'000

Commentaires

Une adaptation des prestations du CNP a été effectuée pour prendre en charge un programme de prévention, dépistage et traitement dans les prisons suisses contre l'hépatite virale et VIH. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention qui est de plus en plus élevé. Aussi, le budget 2026 a été adapté à la hausse. Le nombre de placements dans le canton a été évalué à la hausse en fonction des moyennes des années précédentes. En ce qui concerne les placements externes, le budget a été ajusté pour anticiper l'augmentation probable des besoins en placement de personnes détenues pour de courtes peines, qui seront redirigées vers des structures mieux adaptées hors canton. L'objectif est d'offrir des conditions de détention conformes au droit pour les personnes pouvant bénéficier du milieu ouvert.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-919	500	500	500	500	500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-919	500	500	500	500	500

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Changement de la téléphonie DECT	En cours	75'000	0	0	0	0	0	0
Interphonie EDPR	En cours	200'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement des fils barbelés	En cours	85'000	0	0	0	0	0	0
*EDPR - Étude installation ventilation	A solliciter	0	20'400	0	20'400	0	0	0
*EDPR - Installation ventilation	A solliciter	0	0	0	0	102'000	0	0
Étude - Réamén. espace extérieur EDPR	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Extension centrale vidéo PC de crise	A solliciter	85'000	0	0	0	0	0	0
Modernisation du système d'interphonie	A solliciter	210'000	0	0	0	800'000	0	0
*Programme eProcédures	A solliciter	0	112'608	0	112'608	516'222	80'988	36'006
Projet MyJustice - EDPR/EEPB	A solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Renouvellement machines de sport	A solliciter	0	20'000	0	20'000	20'000	20'000	0
Renouvellement machines menuiserie	A solliciter	65'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation cour de promenade - EDPR	A solliciter	0	60'000	0	60'000	30'000	0	0
Sécurité périmétrique - EDPR	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Total		720'000	283'008	0	283'008	1'468'222	100'988	36'006

Commentaires

Les investissements planifiés pour l'année 2026 concernent les deux établissements pénitentiaires, en particulier le projet en lien avec la mise en place d'une solution de vidéoconférence sécurisée (MyJustice), d'ores et déjà conseillée sur le plan national (HIJP), permettant notamment des auditions formelles à distance dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives. En ce qui concerne l'EDPR, l'accent a été mis d'une part sur le renforcement de la sécurité du bâtiment par la mise en place d'alarmes et de caméras supplémentaires, et d'autre part sur l'amélioration des conditions de détention par le renouvellement des machines de sport et par l'étude du réaménagement extérieur dans le but de créer un nouvel atelier et offrir davantage de travail aux personnes détenues. Enfin, l'étude de l'installation d'une ventilation au sein de l'EDPR et le programme eProcédures sont portés respectivement par le SBAT et les AUJU. Le SPNE n'est concerné que par l'imputation des heures internes.

2.7.6. Police neuchâteloise (PONE)

Évolution de l'environnement et des tâches

La criminalité dite « traditionnelle » demeure persistante. Parallèlement, la cybercriminalité connaît une croissance exponentielle, rendant indispensable le renforcement des compétences et des ressources dans ce domaine. Il est donc essentiel que la PONE puisse intervenir efficacement sur ces deux fronts.

La dimension numérique est omniprésente dans les enquêtes de la police judiciaire et de la gendarmerie, qu'elle relève du domaine cyber ou « traditionnel ». Cela entraîne un allongement et une complexification des investigations, exigeant ainsi une formation spécialisée en investigation numérique des policiers, des outils adaptés et une gestion efficace des priorités. En outre, la police neuchâteloise se doit de poursuivre son développement informatique et technologique afin de renforcer l'efficacité opérationnelle, d'optimiser la gestion des ressources et de mieux répondre aux enjeux sécuritaires actuels et futurs (IA, remplacement du système d'informations de la police neuchâteloise, communications sécurisées, etc.).

L'extension de la criminalité organisée à l'échelle européenne touche également la Suisse et notre canton. Il sera ainsi question de renforcer l'engagement de la PONE dans ce domaine.

Les actions engagées contre les violences conjugales seront poursuivies, avec une attention renforcée sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Le développement de mesures préventives devra s'appuyer sur une approche coordonnée impliquant les différents partenaires.

En matière de sécurité publique, la criminalité liée à certains demandeurs d'asile du Centre fédéral pour requérants d'asile de Boudry continue de nécessiter un engagement conséquent ainsi qu'un haut niveau de vigilance, afin de garantir une réactivité optimale face aux situations rencontrées.

La PONE est présente pour les manifestations sportives dans et hors du canton. Elle assure pour les manifestations publiques, une présence visible, notamment pour limiter les problèmes de fin de soirée.

Dans le domaine de la circulation routière, la lutte contre les nuisances sonores est maintenue. Une attention permanente reste vouée aux accidents de circulation avec lésions corporelles.

Les années à venir seront marquées par de nombreux départs à la retraite et rendront nécessaires un accent sur le recrutement et la formation de la relève afin d'assurer la continuité des missions. Il sera également essentiel de mettre en place des mesures attractives pour susciter l'intérêt des nouvelles générations et favoriser leur engagement au sein des forces de sécurité.

Le déploiement des nouveaux uniformes de police suisses pour le personnel de la gendarmerie impactera le Secteur finances et la logistique un pour les trois prochaines années.

Objectifs stratégiques

- Développer les compétences opérationnelles et de management du personnel de la PONE
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâteloises
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence
- Développer les activités préventives de la police
- Développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier afin d'augmenter la satisfaction des usagers
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives
- Faire progresser le système de gestion de la qualité, du contrôle interne, de la protection des données et de la sécurité numérique de la PONE
- Décliner le cadre de l'État aux métiers de la police
- Œuvrer à l'amélioration du sentiment de sécurité de la population
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la PONE
- Maintenir le niveau des financements externes
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination avec les différents partenaires
- Améliorer et développer en continu les processus internes, notamment pour rendre le pilotage institutionnel résilient et durable
- Adapter les moyens de contrainte et l'équipement du policier intervenant aux nouvelles menaces et nouvelles possibilités technologiques
- Augmenter les ressources de la brigade MPV (Menaces et Prévention de la Violence) pour assurer un meilleur suivi des situations

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	5'361'177	6'385'965	6'151'521	-234'444	-3.7%	6'117'282	6'111'694	5'940'494
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'691'987	2'826'050	2'857'900	+31'850	+1.1%	2'851'500	2'846'300	2'830'300
43 Revenus divers	154'215	1'392'415	1'013'321	-379'094	-27.2%	985'482	985'094	829'894
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'393'057	2'077'100	2'165'100	+88'000	+4.2%	2'165'100	2'165'100	2'165'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	121'917	90'400	115'200	+24'800	+27.4%	115'200	115'200	115'200
Charges d'exploitation	80'840'058	86'485'508	89'063'981	+2'578'473	+3.0%	91'707'053	92'044'861	91'704'643
30 Charges de personnel	66'324'149	70'597'522	70'617'997	+20'475	+0.0%	70'693'429	70'525'290	70'503'705
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'903'442	6'952'942	7'286'499	+333'557	+4.8%	9'443'789	9'627'840	8'849'219
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'380'548	1'627'623	2'110'350	+482'726	+29.7%	2'445'680	2'796'154	3'286'027
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	479'141	628'085	784'697	+156'612	+24.9%	859'716	831'139	801'254
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'752'779	6'679'336	8'264'438	+1'585'102	+23.7%	8'264'438	8'264'438	8'264'438
Résultat d'exploitation	-75'478'881	-80'099'543	-82'912'460	-2'812'917	-3.5%	-85'589'771	-85'933'167	-85'764'149
44 Revenus financiers	45'500	15'000	33'000	+18'000	+120.0%	33'000	33'000	33'000
34 Charges financières	387	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	45'113	15'000	33'000	+18'000	+120.0%	33'000	33'000	33'000
Résultat opérationnel	-75'433'768	-80'084'543	-82'879'460	-2'794'917	-3.5%	-85'556'771	-85'900'167	-85'731'149
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-75'433'768	-80'084'543	-82'879'460	-2'794'917	-3.5%	-85'556'771	-85'900'167	-85'731'149

Commentaires

Nature 30 : La masse salariale demeure stable, malgré une augmentation de +3.4 EPT à laquelle s'ajoute les charges en lien à l'application des mesures de politiques salariales. La hausse est globalement compensée par la réduction du taux LPP et un nombre d'aspirants inférieurs (-2.0). Par rapport à 2024, l'écart se justifie par un effectif moyen pondéré plus faible (471.4 EPT en 2024 contre 487.7 au budget 2026), à cela s'ajoute la correction du taux LPP ainsi que des remboursements d'assurances non budgétées.

Nature 31 : L'augmentation s'explique par les frais de transition vers le nouvel uniforme national KEP, ainsi que par les coûts de licences et de maintenance associés aux projets informatiques en cours (ex : Helium, CMS, intelligence artificielle). Ces hausses sont partiellement compensées par des mesures préalables de restrictions budgétaires propres à la PONE de CHF 350k sur les BSM récurrents. Le budget consacré aux analyses liées aux enquêtes a également été réduit pour correspondre au niveau historique. À cela s'ajoute des frais d'écologie inférieurs en raison d'un nombre plus faible d'aspirants.

Nature 36 : L'augmentation s'explique par des coûts accrus liés aux projets d'harmonisation des infrastructures techniques et informatiques au niveau national (HIP), par des charges supplémentaires résultant de la nouvelle répartition des frais en application de la loi sur la surveillance des télécommunications (LSCPT) et les charges d'un logiciel d'enquête mis à disposition par fedpol.

Nature 39 : L'augmentation est due à la réévaluation des forfaits du SIEN qui ont presque doublés à CHF 3.1 millions, liée à sa réévaluation ainsi qu'à la mise en place de nouveaux outils informatiques. À cela s'ajoute, par rapport à 2024, la contribution de la PONE à l'Unité de Médecine des Violences (UMV).

Nature 42 : L'augmentation traduit une tendance à la hausse des prestations policières en faveur des manifestations publiques, ainsi que la compensation financière encaissée pour la prise de présidence de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police.

Nature 43 : La fluctuation des heures prestées est liée à la planification des investissements, notamment au projet Helium puis au projet CMS par la suite.

Nature 46 : Cette rubrique, liée à des contrats de longue durée, demeure stable. La légère augmentation s'explique par la hausse des tarifs pour la mise à disposition de policiers auprès de cantons tiers ou de la Confédération.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'669	0	0
Coûts salariaux et de structure	12'202'032	14'333'714	15'083'229
Coûts des services centraux	1'140'738	1'237'318	1'541'373
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'344'439	15'571'032	16'624'602

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité, ainsi que la visibilité dans les localités, le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par l'augmentation du forfait du SIEN. L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une réévaluation à la hausse du nombre d'heures allouées à la sécurité de proximité en lien avec une augmentation de la visibilité.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	436'123	530'300	562'620
Coûts salariaux et de structure	22'481'570	22'418'068	22'238'074
Coûts des services centraux	2'335'416	2'173'991	2'789'759
Revenus	1'190'319	1'197'000	1'163'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	24'062'790	23'925'359	24'427'053

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les interventions d'urgences découlant des appels au 117/118, auxquelles s'ajoutent le fonctionnement de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU) et la gestion du domaine carcéral. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation « Enquête judiciaire ».

L'augmentation des charges directes s'explique principalement par la hausse des frais liés à la maintenance des systèmes d'appels d'urgence de la CNU. Par ailleurs, l'évolution des coûts salariaux et de structure est liée à la réaffectation des collaborateurs vers d'autres groupes de prestations, notamment celui de la « Sécurité de proximité », qui a été renforcé afin d'accroître la visibilité auprès des citoyens.

L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par l'augmentation du forfait du SIEN.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	938'302	1'136'800	1'140'850
Coûts salariaux et de structure	17'117'053	15'222'340	16'094'532
Coûts des services centraux	1'556'779	1'314'026	1'644'719
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	19'612'135	17'673'166	18'880'101

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse : enquêter en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Les coûts salariaux et de structure augmentent par l'augmentation d'EPT pour la lutte contre la cybercriminalité et pour la brigade Menaces et Prévention de la Violence (MPV).

L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par l'augmentation du forfait du SIEN.

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	496'460	598'500	549'800
Coûts salariaux et de structure	4'757'175	5'533'419	5'363'767
Coûts des services centraux	445'226	477'657	548'130
Revenus	199'840	181'000	244'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'499'021	6'428'576	6'217'697

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation ainsi qu'à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic et le contrôle des chauffeurs professionnels pour l'Office Fédérale des Routes (OFROU) ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

Les charges directes sont stables, avec des écarts maîtrisés d'une année à l'autre, en raison des besoins de maintenance des équipements. Les coûts salariaux et de structure varient selon les ressources engagées ou prévues (évolution des accidents et en fonction des campagnes de prévention). Elle reflète également les effets de la réorganisation de la police de circulation validée par le Conseil d'État en 2025. L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par le forfait du SIEN.

L'augmentation des revenus provient des prestations facturées à l'OFROU pour la sécurité routière dans le cadre des projets de contournement du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	76'462	61'150	56'000
Coûts salariaux et de structure	1'683'393	2'309'055	1'927'834
Coûts des services centraux	156'487	199'323	197'008
Revenus	69'524	132'000	100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'846'817	2'437'528	2'080'841

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations.

Les coûts salariaux et de structure évoluent en fonction des ressources mobilisées ou planifiées, principalement justifiée par les besoins liés à l'encadrement des manifestations sportives. Le budget 2025 anticipait une possible hausse de ces besoins, qui a finalement été revue à la baisse au regard de la situation sportive actuelle du canton.

Sécurité de l'État et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	5'044	4'200	23'600
Coûts salariaux et de structure	1'488'349	1'176'366	1'327'021
Coûts des services centraux	131'229	101'547	135'610
Revenus	371'490	350'000	375'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'253'132	932'113	1'111'231

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans les investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes.

Les revenus provenant de la convention avec le SRC restent stables (CHF 350k). À cela s'ajoute des revenus pour les prestations de rapatriements refacturées au SEM en augmentation. L'accroissement des coûts salariaux et de structure sont en lien avec la forte demande de rapatriements de personnes pour le SEM ainsi qu'une augmentation des heures en faveur du SRC. L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par le forfait du SIEN.

Police administrative (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	5'317	3'100	4'800
Coûts salariaux et de structure	800'776	773'880	777'771
Coûts des services centraux	73'427	66'803	79'481
Revenus	408'756	478'000	478'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	470'764	365'783	384'052

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privés, des détenteurs d'armes, des maisons de jeux, des dérogations aux interdictions de survol par des drones, des autorisations de tirs pyrotechniques, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que des locaux de stockage de matières explosives.

La charge nette demeure stable, tandis que les revenus issus des émoluments pour les entreprises de sécurité ont été ajustés en fonction de la moyenne des dernières années.

Formation policière (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	766'361	1'283'472	1'234'052
Coûts salariaux et de structure	9'620'205	11'867'133	12'116'066
Coûts des services centraux	861'368	986'977	1'196'180
Revenus	789'071	782'250	846'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'458'863	13'355'332	13'699'898

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base des aspirants fournies par le Centre interrégional de formation de police (CIFPol) et la formation continue des policiers et policières neuchâtelois-es. À cela, s'ajoute les coûts des entraînements des collaborateurs tout au long de l'année.

Les charges directes correspondent aux coûts de formation des aspirants refacturés par le CIFPol qui sont influencés par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s, neuchâtelois-e-s et externes au CIFPOL. En 2024, la répartition était spécialement favorable à la PONE. L'augmentation des revenus et des coûts salariaux et de structure s'explique par des prestations supplémentaires fournies par les collaborateurs de la PONE en faveur du CIFPol en lien avec le nombre d'aspirants. L'augmentation des coûts des services centraux se justifie par le forfait du SIEN.

Relations publiques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	7'912	0	0
Coûts salariaux et de structure	533'825	494'614	496'909
Coûts des services centraux	48'582	42'696	50'780
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	590'319	537'310	547'688

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication de la PONE, au soutien d'ORCCAN, à la prévention et à l'interaction avec les médias, ainsi qu'au suivi des réseaux sociaux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Dédom. communes	-187'333	-152'015	-184'015	-184'015	-184'015	-184'015
Dédom. div. cantons	-231'331	-9'000	-94'750	-94'500	-93'800	-94'500
Dédom. div. Confédération	-1'098'251	-847'000	-660'638	-585'869	-615'146	-644'331
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'516'916	-1'008'015	-939'403	-864'384	-892'961	-922'846

Commentaires

Les charges de transfert sont relativement stables car elles sont en lien avec des contrats ou conventions de longue durée entre les entités publiques.

Les revenus de la Confédération restant stables, la baisse de la contribution nette de la Confédération par rapport au budget et par rapport à 2024 est justifiée par une augmentation des contributions à l'Institut Suisse de Police, des charges pour l'utilisation de diverses applications métiers fournies par la Confédération et l'augmentation de la participation à la surveillance des télécommunications.

La hausse de la contribution des cantons s'explique par une augmentation des sollicitations en matière de sécurité publique émanant d'autres cantons, ainsi que par une augmentation des tarifs de remboursement. Par rapport à 2024, la baisse s'explique par le fait que la PONE a dû fournir davantage de personnel pour des missions de maintien de l'ordre au profit d'entités publiques tierces (ex. : le WEF ou Bürgenstock).

Le budget 2026 de la catégorie « Dédom. div. communes » est en ligne avec les comptes 2024. Le budget 2025 ne reflétait pas encore l'introduction des nouveaux tarifs de maintenance du réseau de communication Polycom qui sont refacturés aux communes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-4'212	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-183'384	-137'400	-150'300	-150'300	-150'300	-150'300
Total charges (+) / revenus (-) nets	-187'596	-141'400	-154'300	-154'300	-154'300	-154'300

Commentaires

Cette rubrique contient des revenus extraordinaires difficilement planifiables tels que, par exemple, des ventes exceptionnelles d'armes usagées et de matériel informatique ou téléphonique obsolètes. À cela s'ajoutent des revenus supplémentaires en lien avec les frais administratifs du processus de refacturation. Le budget est évalué sur la moyenne des dernières années.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Alarme effraction postes périphériques	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Déploiement de tasers à la PONE	En cours	207'760	0	0	0	0	0	0
Développement systèmes information 24-29	En cours	0	61'013	0	61'013	0	0	0
Évolution du système Polycom	En cours	250'000	0	0	0	0	0	0
Modernisation Interphonie PONE	En cours	119'100	0	0	0	0	0	0
Renouvellement appareils CFOR	En cours	75'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement LAPI fixes	En cours	56'520	0	0	0	0	0	0
Renouvellement réseau BAP	En cours	159'700	209'700	0	209'700	0	0	0
Système d'information policière POLAP	En cours	101'525	20'000	0	20'000	0	0	0
Actualisation système e-Police	A solliciter	0	10'044	0	10'044	42'044	43'044	95'044
Adaptation tableaux électriques BAP VHC	A solliciter	0	0	0	0	250'000	0	0
Amélioration évacuation gaz garages BAP	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
Aménagements métier Poste PX Cernier	A solliciter	60'000	0	0	0	0	0	0
Cabine « Bertillon »	A solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
CMS Communication mobile de sécurité	A solliciter	0	834'626	0	834'626	730'626	1'760'626	787'526
CNU-Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	418'160	0	0	0	0	0	0
Implémentation de la bodycam à la PONE	A solliciter	320'200	0	0	0	320'000	0	0
Installation d'armoires anti-feu CIR	A solliciter	30'000	0	0	0	0	0	0
Installation d'armoires anti-feu CIR	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Intégration du SAE à Sagamobile	A solliciter	139'200	0	0	0	0	0	0
Investis. récurrents renouv. équip.	A solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'500'000	1'500'000
IT batteries station de base Polycom	A solliciter	65'022	0	0	0	0	0	0
IT Intelligence Artificielle	A solliciter	0	0	0	0	276'921	326'921	0
IT interface Polycom Smartphone	A solliciter	0	120'282	0	120'282	170'282	0	0
IT Mur d'images CNU	A solliciter	0	290'282	0	290'282	0	0	0
IT Optimisation flux data vidéo	A solliciter	140'564	0	0	0	0	0	0
IT Remplacement Système LAVI	A solliciter	60'141	0	0	0	0	0	0
IT Renouvellement serveurs 2025-2027	A solliciter	43'301	43'301	0	43'301	43'301	0	0
Logiciels analyse données police	A solliciter	0	154'250	0	154'250	0	0	0
Projets exploratoires POC IA	A solliciter	151'313	151'313	0	151'313	0	0	0
Réaménagement espace opérateurs CNU	A solliciter	80'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement éclairage parking SISPOL	A solliciter	20'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement plan de clés PONE	A solliciter	150'000	0	0	0	150'000	0	0
Renouvellement d'appareils CFOR	A solliciter	0	0	0	0	75'000	0	0
Renouvellement Drones Pol.Circ.	A solliciter	0	0	0	0	0	80'000	0
Renouvellement du pistolet radar	A solliciter	0	0	0	0	0	30'000	0
Renouvellement radars Chaux-de-Fonds	A solliciter	0	0	0	0	0	650'000	0
Renouvellement radars fixe de neuchâtel	A solliciter	0	0	0	0	580'000	0	0
Renouvellement radars mobiles	A solliciter	130'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement Scanner 3D Police Circ.	A solliciter	0	0	0	0	55'000	0	0
Renouvellement terminaux Polycom	A solliciter	514'550	650'000	0	650'000	0	0	0
Renouvellement vidéosurveillance IN	A solliciter	0	45'044	0	45'044	42'910	0	0
Sécurité informatique 2024-2025	A solliciter	177'081	0	0	0	0	0	0
*Système HELIUM remplacement INFOPOL	A solliciter	2'122'489	2'209'597	0	2'209'597	1'862'078	1'991'144	2'389'535
Visioconférence multisites PONE	A solliciter	15'000	0	0	0	0	0	0
Total		5'756'626	4'969'452	0	4'969'452	5'598'162	6'381'735	4'772'105

Commentaires

44% du budget total est consacré au projet Helium qui remplacera le système d'information de police actuel « Infopol », en collaboration avec le SIEN. Il marque également le début de l'important projet fédéral CMS - Communication Mobile de Sécurité - qui remplacera le réseau de communication sécuritaire Polycom d'ici 2035 et qui représente 17% du budget. Le solde (37%) comprend le renouvellement des systèmes et des équipements de communication des policiers, ainsi que la planification d'investissements liés à l'Intelligence Artificielle, avec laquelle la PONE devra interagir dans un proche avenir. De plus, il intègre des projets de sécurisation et d'amélioration des infrastructures tel que la gestion des batteries ou le mur d'image de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence.

2.7.7. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2026, le CIFPOL de Colombier accueillera 32 aspirant-e-s provenant pour 22 d'entre elles-eux de NE et 10 du JU. Le nombre de JU reste une nouvelle fois élevé ; cela résulte de la compensation des départs et de l'intégration de Moutier dans le canton du JU.

Avec la réorganisation des écoles de police en Romandie et notamment la création d'une école en VS, le CIFPOL de Colombier ne se verra, sauf exception, plus confier d'aspirant-e-s valaisan-ne-s.

De manière à garantir un effectif critique de 25-30 aspirant-e-s au CIFPOL de Colombier, nous maintenons nos relations avec la police cantonale vaudoise et des polices municipales du même canton.

Nous proposons aussi aux cantons externes à la convention du CIFPOL de suivre une école de police partielle pour former aux branches sécuritaires des policiers et policières spécialistes. En sus de 3 inspecteurs et inspectrices scientifiques NE, nous accueillerons 2 candidats de la police municipale de Lausanne.

Actuellement, il n'est toujours pas à l'ordre du jour de remettre en place une école (modulaire ou intégrée) d'assistant-e-s de sécurité publique faute, notamment, de candidat-e-s.

En termes de formation, il est prévu d'implémenter le dispositif incapacitant (Taser) à la PONE et les aspirant-e-s de police du CIFPOL seront formé-e-s à ce nouveau moyen de contrainte en formation de base.

Objectifs stratégiques

- Maintenir notre attractivité en termes financier et souplesse organisationnelle pour accueillir en formation une poignée de candidat-e-s externes et ainsi garantir une utilisation optimale de nos ressources humaines et de nos infrastructures ;
- Renforcer nos contacts et relations avec des partenaires hors de la convention CIFPOL ;
- Poursuivre le développement d'un processus qualité de l'enseignement du CIFPOL.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'117'175	1'306'135	1'201'276	-104'859	-8.0%	1'185'946	1'174'726	1'138'401
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	579'524	893'672	833'802	-59'870	-6.7%	990'288	1'011'764	948'668
43 Revenus divers	30	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	537'621	412'463	367'474	-44'989	-10.9%	195'658	162'962	189'733
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'120'355	1'306'135	1'201'276	-104'859	-8.0%	1'185'946	1'174'726	1'138'401
30 Charges de personnel	24'403	37'300	32'636	-4'664	-12.5%	31'836	31'836	31'836
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'095'952	1'268'835	1'168'640	-100'195	-7.9%	1'154'110	1'142'890	1'106'565
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-3'180	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	3'180	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'180	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil prévisionnel puisque la taille de l'école ne peut pas être connue à l'avance.

La baisse des charges d'exploitation est due à un nombre d'aspirants 2026 inférieur de 2 par rapport à 2025 (34) et aucun aspirant d'un corps externe à la convention du CIFPOL. À cela s'ajoute 5 inspecteurs qui suivront une formation partielle aux branches sécuritaires.

La variance des rubriques 42 et 46 s'explique par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s et neuchâtelois-e-s qui influence la répartition des coûts. Par rapport à 2024, l'école ne bénéficie pas de la contribution de polices non membres du CIFPOL qui sont soumis au forfait.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	92'809	0	0
Coûts salariaux et de structure	-92'779	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	30	0	0

Commentaires

Le besoin analytique du CIPFol n'est plus nécessaire car seule la formation d'aspirants va perdurer (la formation des assistants de sécurité publique a été stoppée). En accord avec le SFIN, il n'y aura plus de répartition analytique et le budget ne se fera plus que par nature comptable.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-30	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-30	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.7.8. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un contexte de changement climatique et d'instabilité géopolitique, il est impératif de développer un état de préparation en prévision des prochaines crises liées à des événements naturels, énergétiques, technologiques et sociétaux.

Ces réflexions concernent directement la protection de la population qui doit, à court et moyen termes, être en mesure de réactiver les nombreux projets qui ont été mis en suspens durant les multiples crises des années 2020-2023 pour se préparer à répondre aux enjeux de demain.

Dans ce cadre, l'exercice national de sécurité 2025, axé sur la menace hybride, jouera un rôle clé. Il permettra d'identifier des constats opérationnels et stratégiques essentiels pour évaluer l'état de préparation actuel et les marges de progression. Les enseignements tirés de cet exercice, ainsi que la mise en œuvre des mesures d'amélioration déjà identifiées par les retours d'expériences des multiples états-majors cantonaux de conduite (EMCC) qui ont été mobilisés ces dernières années, devront alimenter l'évolution du dispositif ORCCAN, afin de l'adapter aux exigences d'un environnement sécuritaire en mutation.

Début 2025, le SSCM a procédé à une réorganisation interne par la mise en place d'un État-major de direction afin d'appuyer le chef de service dans la gestion des dossiers stratégiques et pour traiter les tâches administratives, financières et de ressources humaines. Cette nouvelle organisation vise également à assurer une suppléance lorsqu'un EMCC est mobilisé, afin de garantir simultanément la continuité dans la conduite du service. Bien que les premiers résultats soient encourageants, le fonctionnement doit encore être affiné pour atteindre un équilibre optimal en 2026.

En parallèle, le service reste attentif aux besoins de ses partenaires, notamment de l'armée. Il veille à fournir des infrastructures et des services adaptés, comme le montre la rénovation planifiée du centre de subsistance de la place d'armes de Colombier, prévue d'ici 2028. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large qui consiste à identifier les investissements à réaliser sur le site de Colombier durant ces 10 prochaines années dans une optique d'assainissement des infrastructures et de valorisation patrimoniale du Château, en collaboration avec le service des bâtiments et le service de la culture.

Enfin, le SSCM poursuit son engagement en faveur du développement durable. Il continue d'intégrer des technologies plus respectueuses de l'environnement dans l'entretien et le renouvellement de la flotte de véhicules de l'État, tout en veillant à ajuster leur nombre aux besoins réels des services utilisateurs.

Objectifs stratégiques

- Consolider le fonctionnement de la nouvelle organisation de la direction, développer les prestations transversales en appui des sections métier et optimiser le fonctionnement du service ;
- Mener à bien les projets transversaux au profit des partenaires du SSCM, garantir leur confiance et leur satisfaction, identifier et développer les potentiels de synergies avec ces derniers ;
- Entamer le processus législatif dans le cadre du projet « PROTOP 2030 » qui vise à moderniser et optimiser la gouvernance des organisations de protection de la population afin de répondre aux enjeux de demain ;
- Mettre en œuvre un concept visant la formation et l'entraînement des partenaires de la protection de la population, afin d'améliorer leur état de préparation ;
- Garantir les conditions favorables à la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière ;
- Identifier les investissements à réaliser sur le site de Colombier dans une optique d'assainissement des infrastructures, de développement durable et de valorisation patrimoniale du Château, en collaboration avec le service des bâtiments et le service de la culture ;
- Augmenter le nombre d'unités électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence ;
- Procéder à une analyse du parc véhicules visant à identifier les potentiels d'optimisation ;
- Assurer la bonne gestion des crises cantonales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'214'080	8'344'415	8'462'815	+118'400	+1.4%	8'414'715	8'414'715	8'414'715
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	705'466	531'000	540'000	+9'000	+1.7%	528'000	528'000	528'000
43 Revenus divers	22'934	58'500	38'500	-20'000	-34.2%	42'400	42'400	42'400
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'822'352	1'798'000	1'652'113	-145'887	-8.1%	1'612'113	1'612'113	1'612'113
47 Subventions à redistribuer	102'798	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	5'560'530	5'856'915	6'132'202	+275'287	+4.7%	6'132'202	6'132'202	6'132'202
Charges d'exploitation	13'455'257	13'738'767	13'813'989	+75'222	+0.5%	13'959'048	13'757'480	13'275'862
30 Charges de personnel	4'979'871	5'349'132	5'107'628	-241'504	-4.5%	5'099'668	5'099'668	5'099'668
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'866'106	3'364'000	3'310'400	-53'600	-1.6%	3'334'400	3'264'400	3'264'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'507'150	2'129'958	2'664'207	+534'249	+25.1%	2'793'225	2'661'658	2'180'039
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	421'499	430'000	450'000	+20'000	+4.7%	450'000	450'000	450'000
37 Subventions redistribuées	102'798	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	2'577'835	2'365'677	2'181'754	-183'923	-7.8%	2'181'754	2'181'754	2'181'754
Résultat d'exploitation	-5'241'178	-5'394'353	-5'351'174	+43'178	+0.8%	-5'544'333	-5'342'765	-4'861'147
44 Revenus financiers	3'331'099	3'455'000	3'315'000	-140'000	-4.1%	3'315'000	3'315'000	3'315'000
34 Charges financières	167'655	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'163'444	3'455'000	3'315'000	-140'000	-4.1%	3'315'000	3'315'000	3'315'000
Résultat opérationnel	-2'077'734	-1'939'353	-2'036'174	-96'822	-5.0%	-2'229'333	-2'027'765	-1'546'147
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'077'734	-1'939'353	-2'036'174	-96'822	-5.0%	-2'229'333	-2'027'765	-1'546'147

Commentaires

Groupe 30 : cette baisse est due à la fin d'un renfort temporaire en lien avec les multiples EMCC qui ont été mobilisés ces dernières années, ainsi qu'à la résiliation, par la Confédération, du contrat de prestation pour l'armurerie entraînant ainsi la suppression d'un poste d'armurier-ère non remplacé.

Groupe 33 : l'augmentation s'explique par un rattrapage d'amortissements en 2026 lié au garage de l'État pour les immobilisations de 2024–2025.

Groupe 39 : les unités d'œuvre au niveau du SBAT, SALI et SIEN ont été mis à jour.

Groupe 42 : l'écart avec les comptes 2024 s'explique par des recettes extraordinaires réalisées lors de la vente de véhicules cette année-là.

Groupe 46 : cette diminution provient de la résiliation du contrat de prestation « armurerie » avec la base logistique de l'armée (BLA).

Groupe 49 : cette variation s'explique principalement par une hausse des forfaits facturés aux services pour les amortissements de véhicules (en lien avec le commentaire 33).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	239'474	481'400	467'600
Coûts salariaux et de structure	1'170'020	1'368'095	1'344'028
Coûts des services centraux	838'821	768'598	707'312
Revenus	246'149	202'000	198'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'002'166	2'416'093	2'320'940

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN, ainsi que les frais d'instruction PCi et de fonctionnement du Care Team. Au niveau des revenus, il comprend un remboursement pour des frais de gestion provenant du fonds de la PCi, un prélèvement au fonds des contributions de remplacement pour financer des tâches d'instruction, ainsi que les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	685'607	704'300	726'800
Coûts salariaux et de structure	2'437'067	2'545'655	2'430'453
Coûts des services centraux	914'571	840'344	777'111
Revenus	3'349'296	3'472'700	3'332'700
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	687'950	617'599	601'664

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des infrastructures du site de Colombier, les indemnités versées par la Confédération pour la location et l'entretien des infrastructures de la Place d'armes, ainsi que les revenus touchés pour diverses locations et contrats de prestations réalisés au profit de la BLA.

La diminution des coûts salariaux et de structure est liée à la résiliation du contrat de prestations pour l'armurerie.

Quant au revenu, la diminution est liée au transfert comptable du bâtiment A3, utilisé par le CIPOL, du SSCM au SBAT.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	128'377	89'000	89'000
Coûts salariaux et de structure	505'525	542'459	536'457
Coûts des services centraux	307'907	282'401	259'378
Revenus	722'659	702'000	752'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	219'150	211'859	132'835

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des conscrits ainsi que les frais de support et de maintenance pour le logiciel utilisé pour la taxation. On enregistre également sur ce groupe les revenus liés aux amendes disciplinaires des astreints au service militaire, ainsi que la commission de perception touchée par le canton pour le prélèvement de la taxe d'exemption de l'obligation de servir.

Garages de l'État (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'776'957	1'973'000	4'354'367
Coûts salariaux et de structure	3'580'451	3'053'682	1'067'029
Coûts des services centraux	513'839	471'335	434'954
Revenus	525'776	392'421	394'233
Revenus de la facturation des services centraux	5'396'518	5'688'794	5'965'269
Coûts nets (+)	-51'047	-583'198	-503'152

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts nets liés à la gestion du parc véhicules de l'État, compensés par la refacturation interne aux différents services utilisateurs.

Les amortissements ne figurent plus dans les coûts salariaux et de structure, mais dans les charges directes. L'augmentation de ces dernières est liée à un rattrapage d'amortissements en 2026 pour les immobilisations de 2024–2025.

La hausse des revenus s'explique aussi par l'augmentation des amortissements des véhicules, qui a entraîné une hausse des forfaits facturés.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Dédom. de Confédération	-1'197'964	-1'198'000	-1'012'113	-1'012'113	-1'012'113	-1'012'113
Part cant. charges OPC	144'999	150'000	170'000	170'000	170'000	170'000
Redevance SIS	276'500	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-776'465	-768'000	-562'113	-562'113	-562'113	-562'113

Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporable, les indemnités reçues de la Confédération, respectivement de la base logistique de l'armée (BLA), pour les prestations logistiques, les versements aux organisations régionales de protection civile (OPC), pour les prestations cantonales qui leur sont déléguées, ainsi que les redevances versées pour le sauvetage lac et les missions de secours.

Concernant les contrats avec la BLA, le contrat de prestation d'entretien des armes a été résilié conformément au plan stratégique de la Confédération, ce qui entraîne une diminution des revenus.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-4'020	-5'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Ouvrages PCi	102'798	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-102'798	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'020	-5'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000

Commentaires

Ces charges comprennent les frais de rappel encaissés par le SFIN pour le compte de l'arrondissement militaire ainsi que les subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile, intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Achat de véhicules 2024-2027	En cours	3'253'000	2'977'000	0	2'977'000	1'657'000	0	0
*PI-mobilité durable	En cours	662'000	471'000	0	471'000	0	0	0
*Plan climat	En cours	50'000	50'000	0	50'000	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	En cours	38'500	19'500	0	19'500	0	0	0
Achat de véhicules et machines 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	0	3'500'000	3'300'000
Construction protégée CE et EMCC	A solliciter	0	70'000	0	70'000	130'000	0	0
Détection incendie C6	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Route d'accès aux stands de tir de Bôle	A solliciter	0	0	0	0	100'000	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	23'400	23'400	23'400
Toiture ferme de Planeyse	A solliciter	0	85'000	0	85'000	0	0	0
Total		4'003'500	3'822'500	0	3'822'500	1'910'400	3'523'400	3'323'400

Commentaires

Les chiffres pour l'achat de véhicules sont repris du rapport de demande de crédit cadre 2024-2027. Ils représentent une planification de remplacement du parc existant ainsi que l'achat de véhicules pour le plan de mobilité (principalement des véhicules électriques).

2.7.9. Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les projets permettant de matérialiser le schéma directeur des systèmes d'information 2024-2029 se poursuivront en 2026.

L'organisation du SIEN continue d'évoluer en vue de renforcer l'orientation client ainsi que de l'innovation sur les postes de travail permettant de répondre aux enjeux de mobilité, d'efficacité et de sécurité d'aujourd'hui. L'organisation du SIEN va vivre une importante étape dans sa transformation avec la fusion des deux centres de solutions ainsi qu'une optimisation de sa gestion des prestations pour assurer une orchestration optimale des différents systèmes d'information gérés par le SIEN.

En matière de sécurité informatique, l'initiative en matière de gouvernance des données prend de l'ampleur. La gestion des identités et des accès se renforce et des initiatives autour de l'intelligence artificielle voient le jour. Des activités en matière d'urbanisation et de modélisation des systèmes d'information se poursuivent également.

En matière d'infrastructure, la migration du datacenter du centre-ville de Neuchâtel vers le nouveau bâtiment Cadolles 9 à Neuchâtel se poursuit.

Objectifs stratégiques

Dans l'objectif de répondre à la stratégie digitale, la dimension de l'impact énergétique est un élément qui est suivi de près afin de mettre en place une informatique raisonnée. Les démarches pour obtenir la certification « Numérique responsable niveau 2 » ont démarré. En outre, le SIEN poursuit la mise en œuvre des processus de monitoring de l'impact énergétique afin de piloter l'évolution de l'informatique neuchâteloise.

La sécurité de l'information est également un élément transversal qui est analysée et discutée étroitement avec le préposé à la protection des données et à la transparence. L'avenir des architectures et des infrastructures informatiques est une question clé en 2026, notamment avec l'utilisation du Cloud et de la virtualisation. Ces questions doivent être abordées en parallèle à la sécurité de l'information.

Le SIEN continue d'accompagner le programme Vitamine sur les aspects informatiques. Les équipes de proximité seront également repensées pour servir au mieux les deux sites majeurs du programme.

En matière d'évolution des solutions, le système d'information du Service des contributions (SCCO) sera au centre des préoccupations avec l'avancement du programme « INOV » qui permettra de suivre l'avancement des chantiers prioritaires. L'évolution du système d'information de la police neuchâteloise avec le projet HELIUM est un projet central et prioritaire. Le programme eProcédures, qui encapsule également le projet fédéral Justitia 4.0 se poursuit avec des enjeux en matière de planning par rapport au renouvellement de la solution métier cantonale. Et conformément à la stratégie digitale, la volonté de développement d'une gestion d'affaire coordonnée et intégrée verra sa première brique mise en œuvre en 2026 avec le remplacement de la solution de gestion des séances du conseil d'État. De plus, la reprise du vote électronique est prévue pour la fin de l'année 2026.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	51'409'661	52'890'998	52'372'099	-518'899	-1.0%	53'166'789	53'041'889	52'659'489
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	26'460'812	28'145'000	26'650'000	-1'495'000	-5.3%	26'650'000	26'650'000	26'650'000
43 Revenus divers	459'540	2'889'408	1'647'890	-1'241'518	-43.0%	2'444'080	2'319'180	1'936'780
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	24'489'309	21'856'591	24'074'209	+2'217'619	+10.1%	24'072'709	24'072'709	24'072'709
Charges d'exploitation	53'682'409	49'829'589	50'767'997	+938'408	+1.9%	53'573'943	55'476'365	57'262'568
30 Charges de personnel	26'367'384	27'926'513	29'437'608	+1'511'095	+5.4%	29'517'519	29'519'308	29'523'659
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	18'266'604	16'483'200	16'865'000	+381'800	+2.3%	16'865'000	16'865'000	16'865'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	7'659'836	4'070'760	3'013'446	-1'057'314	-26.0%	5'739'481	7'640'114	9'421'966
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'388'586	1'349'115	1'451'943	+102'828	+7.6%	1'451'943	1'451'943	1'451'943
Résultat d'exploitation	-2'272'748	3'061'410	1'604'102	-1'457'308	-47.6%	-407'154	-2'434'476	-4'603'079
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	6'067	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-6'067	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'278'815	3'061'410	1'604'102	-1'457'308	-47.6%	-407'154	-2'434'476	-4'603'079
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'278'815	3'061'410	1'604'102	-1'457'308	-47.6%	-407'154	-2'434'476	-4'603'079

Commentaires

Le budget 2026 prévoit un excédent de revenus de CHF 1'604'102.-.

Groupe 42 : Une diminution de la facturation de prestations de services aux entités paraétatiques et aux différents partenaires est à prévoir. Les recettes ont été adaptées selon les comptes 2024.

Groupe 43 : Une diminution des heures activables en raison d'une priorisation des projets dans le schéma directeur informatique.

Groupe 30 : Les charges de personnel augmentent de CHF 1,5 million en lien avec l'engagement de collaborateurs en 2024, décidé pour répondre aux fortes sollicitations des partenaires du SIEN et non intégré lors du budget 2025.

Groupe 31 : Une augmentation des frais de maintenance des logiciels est prévue suite à l'évolution des stratégies des grands groupes technologiques tel que Microsoft ainsi que la gestion de la sécurité.

Groupe 33 : La variation des amortissements prévus entre les budgets 2025 et 2026 s'explique principalement par la fin de la dépréciation de certains projets et l'ajustement des dates estimées de mise en service.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	6'030'781	5'868'000	5'403'000
Coûts salariaux et de structure	7'218'049	7'386'433	8'962'866
Coûts des services centraux	362'604	352'054	390'259
Revenus	11'462'323	15'613'034	14'271'846
Revenus de la facturation des services centraux	2'254'940	2'873'585	3'751'870
Coûts nets (+)	-105'830	-4'880'133	-3'267'592

Commentaires

Les prestations fournies sont : Installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents.

Les charges directes ont été diminuées suite à un changement de stratégie du SIEN (Office 2024 au lieu de MS0365). Un effort a également été fait sur les achats des licences et sur les multifonctions.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

La répartition des revenus sur les prestations a été affinée permettant une meilleure gestion et des analyses plus approfondies.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'998'143	1'325'000	1'548'000
Coûts salariaux et de structure	1'028'444	1'135'151	1'235'568
Coûts des services centraux	51'655	54'140	53'829
Revenus	3'190'936	2'715'310	2'651'439
Revenus de la facturation des services centraux	456'619	414'227	523'453
Coûts nets (+)	-569'314	-615'246	-337'495

Commentaires

Les prestations fournies sont : Services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès Internet, WIFI, domotique.

Les charges directes ont augmenté suite à un agrandissement du périmètre du réseau géré par le SIEN.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	633'097	941'000	788'000
Coûts salariaux et de structure	411'234	711'944	556'006
Coûts des services centraux	20'661	33'956	24'223
Revenus	1'347'788	282'178	355'649
Revenus de la facturation des services centraux	1'019'132	1'106'195	871'429
Coûts nets (+)	-1'301'928	298'526	141'150

Commentaires

Les prestations fournies sont : Services de téléphonie, Skype, Call Center, téléphonie Mobile.

Les charges directes ont légèrement diminué à la suite d'un effort sur les différents contrats avec nos prestataires et une analyse sur les différents abonnements proposés pour les services.

Les revenus ont diminué en corrélation avec les charges.

Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN)

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'887'141	2'906'000	2'410'000
Coûts salariaux et de structure	5'416'837	4'658'500	6'826'511
Coûts des services centraux	272'299	222'185	297'404
Revenus	5'177'526	3'559'478	3'771'066
Revenus de la facturation des services centraux	3'196'935	3'471'227	4'759'237
Coûts nets (+)	-798'184	755'979	1'003'612

Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.

Les charges directes ont diminué suite à des réductions budgétaires.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

Les revenus ont augmenté en corrélation avec les charges salariales et de structure.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	6'060'770	3'959'700	5'260'000
Coûts salariaux et de structure	19'298'659	14'599'300	12'624'236
Coûts des services centraux	640'571	622'008	639'444
Revenus	5'411'387	5'220'000	5'600'000
Revenus de la facturation des services centraux	16'877'314	13'315'536	13'481'110
Coûts nets (+)	3'711'300	645'472	-557'430

Commentaires

Les solutions informatiques comprennent les prestations suivantes : Conception, analyse, réalisation, intégration, maintenance d'application, choix de solutions, gestion et pilotage de projets informatiques.

Les charges directes ont augmenté suite aux augmentations des frais de maintenance, des migrations et des évolutions des applications.

Sécurité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	553'366	429'000	744'000
Coûts salariaux et de structure	121'495	645'218	293'448
Coûts des services centraux	6'078	30'773	12'784
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	680'939	1'104'992	1'050'232

Commentaires

La sécurité comprend les prestations suivantes : Définition et mise en œuvre des politiques et des directives de sécurité, conception et réalisation, gouvernance et analyse stratégique.

Les charges comprennent des mesures pour augmenter la surface de détection avec un renforcement des capacités d'analyse, un renforcement du dispositif de réaction, une amélioration de la surveillance et une sécurisation des accès.

Les charges directes ont augmenté pour assumer les consultants (intervention 7/7 et 24/24), l'évolution de l'anti-virus, ainsi que les demandes de pentests et d'audits liées au domaine de la sécurité.

Les coûts salariaux et de structure ont diminué suite à la fin de la dépréciation de certains projets.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	372	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	372	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Développement systèmes information 24-29	En cours	5'424'708	4'220'780	0	4'220'780	5'845'840	5'525'840	5'362'340
*Programme éducation numérique	En cours	270'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement infrastructures IT 24-29	En cours	4'827'500	3'300'000	0	3'300'000	4'713'840	4'713'840	4'713'840
*Vitamine	En cours	128'200	14'850	0	14'850	209'500	629'000	0
Outil perception IS	A solliciter	0	600'000	0	600'000	0	0	0
Outil perception PM	A solliciter	0	600'000	0	600'000	0	0	0
*Programme eProcédures	A solliciter	0	1'393'980	0	1'393'980	2'113'500	830'100	469'200
Report non-identifié	A solliciter	0	-640'115	0	-640'115	0	0	0
*Système HELIUM remplacement INFOPOL	A solliciter	0	218'000	0	218'000	381'500	272'500	163'500
*Vitamine 2	A solliciter	0	506'280	0	506'280	359'900	209'900	9'900
Total		10'650'408	10'213'775	0	10'213'775	13'624'080	12'181'180	10'718'780

Commentaires

Le projet Vitamine est en cours de réalisation.

Le projet « Dével. des syst. d'information 24-29 est lié au schéma directeur informatique validé par le Grand Conseil, ainsi que le projet « Renouv. Des infrastructures info. 24-29 ». Ils comprennent les futures évolutions des solutions et le renouvellement des infrastructures.

Les projets des outils de perception sont liés à l'évolution du système d'information du service des contributions.

Le programme eProcédures qui englobe également le projet fédéral Justitia 4.0 est centré sur le renouvellement de la solution métier cantonale.

Le projet « Helium » est l'évolution du système d'information de la police neuchâteloise.

Le projet Vitamine 2 est la continuité du projet Vitamine. Il concerne le regroupement planifié à Maillefer.

Le report non- identifié correspond au montant alloué au SIEN lors de la répartition de l'écart statistique d'investissement entre le SBAT, le SPCH et le SIEN.

2.7.10. Service de la culture (SCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

La nouvelle Loi sur l'encouragement aux activités culturelles et artistiques (LEAC) a été adoptée sans opposition par le Grand Conseil en septembre 2024. Le SCNE travaille à l'élaboration du cadre permettant sa mise en œuvre (règlement d'application, politique culturelle, cadre de la concertation).

La dernière tranche de l'augmentation des moyens dévolus aux subventions – 400'000.- sur 1,2 million - est inscrite au budget 2026, en lien avec l'adoption de la LEAC. Une impulsion sera également donnée par le service de la culture pour accroître l'accès à l'art et à la culture et soutenir les activités de médiation culturelle. Dans ce but, une étude sur les pratiques culturelles des Neuchâtelois-es servira de base à l'élaboration d'un plan d'action dont la mise en œuvre relèvera en partie d'un poste dédié. En parallèle, la direction du service continue de suivre et d'accompagner différents projets d'envergure tels que « La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse » ou encore celui de la valorisation des Châteaux cantonaux.

En ce qui concerne l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN), ses défis sont à la fois d'ordre stratégique et logistique. En effet, l'OAEN travaille au projet de nouveau centre d'archives (CAP, Centre Archives et Patrimoine), permettant de maîtriser les risques tout en répondant aux besoins en conservation des cent prochaines années. De nouveaux locaux impliquent un déménagement dont la préparation s'étalera sur plusieurs années et nécessitera des opérations de nettoyage, de décontamination, de restauration, d'inventaire et de reconditionnement. Un investissement nécessaire à la sauvegarde de la mémoire de l'État et de la population neuchâteloise.

L'OARC assure la sauvegarde du patrimoine archéologique cantonal menacé de destruction, en particulier lors de projets d'aménagement du territoire. Ses missions et prestations sont étroitement liées, voire tributaires du développement des infrastructures et des constructions.

La planification et la réalisation des opérations d'archéologie préventive – du diagnostic à la fouille extensive – sont tout particulièrement soumises au calendrier et aux fluctuations conjoncturelles des projets (oppositions, ajournement des travaux, pénurie des matériaux, etc.). Par conséquent, nombre d'entre elles sont reportées d'année en année, en particulier sur 2026, s'ajoutant aux autres tâches à réaliser en parallèle, notamment le monitoring du patrimoine immergé dans le lac de Neuchâtel.

Pour ce qui est de l'office du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), les défis sont nombreux tant au niveau des pressions liées aux politiques de densification que des questions liées à l'énergie. Si les premières impliquent de plus en plus de compétences urbanistiques, les secondes impliquent un suivi accru des dossiers d'enquête puis des chantiers : les exigences actuelles impliquant une plus grande précision dans les interventions pour éviter la détérioration du patrimoine bâti (ventilation, humidité, résistance croissante aux intempéries). Bien que nouveaux dans leur approche, ces défis sont inhérents à la conservation du patrimoine bâti.

Le Laténium s'est, quant à lui, désormais imposé dans le paysage muséal suisse et remplit un rôle international comme Centre d'interprétation des Palafittes inscrits au Patrimoine mondial. Ces missions exigent des efforts considérables pour le renouvellement constant des activités de médiation, en particulier en vue des objectifs d'inclusion sociale et de durabilité sur lesquels le musée se positionne avantageusement. En 2026, le musée célébrera son 25ème anniversaire : tout au long de l'année, un grand nombre d'événements mettront en valeur la place de l'archéologie dans notre société et thématiseront le rôle que peut jouer le passé dans la réflexion actuelle sur des futurs désirables, innovants.

Suite à la refonte scénographique des espaces dédiés aux « Celtes de La Tène », le Laténium s'attèlera ensuite à la modification de la salle « Au pays du grand ours des cavernes », où seront présentées les nouvelles découvertes réalisées dans le Val-de-Travers par l'OARC.

Objectifs stratégiques

Encouragement des activités culturelles

- Dans le prolongement de la nouvelle loi sur la culture, établir son règlement d'application et déployer les moyens pour sa mise en œuvre ;
- Renforcer le domaine de l'accès à la culture ;
- APS : appuyer l'organisation de la première capitale culturelle suisse portée par la Ville de La Chaux-de-Fonds et encadrer les autres projets APS (CCHAR) ;
- Dossier Châteaux : valorisation des châteaux cantonaux et de leurs collections ;
- Réviser la loi sur la lecture publique.

Office des Archives de l'État de Neuchâtel (OAEN)

- Installer les Archives de l'État dans un nouveau Centre Archives et Patrimoine (projet CAP).
- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas).

Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI)

- Assurer le suivi des consultations et préavis de projets de construction et des révisions des PAL ;
- Suivre les chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti pour en garantir sa préservation ;
- Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux ;
- Valoriser le patrimoine bâti et mobilier neuchâtelois : publications, conférences, visites commentées.

Office de l'archéologie cantonale (OARC)

- Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude ; réactualisation des connaissances des grottes ;
- Intégration de l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030) ;
- Au travers du monitoring des sites palafittiques, garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).

Laténium

- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium. Poursuivre la réorganisation des collections et valoriser le musée par le biais d'événements associant arts et sciences ;
- Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal toujours plus concurrentiel.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'409'466	2'336'286	1'149'520	-1'186'766	-50.8%	1'149'520	1'114'960	1'102'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	294'945	859'786	346'700	-513'086	-59.7%	346'700	346'700	346'700
43 Revenus divers	185'677	83'733	102'820	+19'087	+22.8%	102'820	68'260	55'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	718'593	892'767	200'000	-692'767	-77.6%	200'000	200'000	200'000
47 Subventions à redistribuer	209'045	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	1'205	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	16'665'466	21'250'832	20'247'797	-1'003'035	-4.7%	20'509'821	19'458'420	19'227'411
30 Charges de personnel	6'006'709	8'460'356	6'792'748	-1'667'608	-19.7%	6'801'561	6'782'408	6'781'752
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	997'789	1'742'815	1'229'050	-513'765	-29.5%	1'835'717	1'546'383	1'283'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	20'140	7'500	96'885	+89'385	+1'191.8%	243'430	200'515	233'496
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'630'652	7'657'925	8'665'376	+1'007'451	+13.2%	8'165'375	7'465'376	7'465'375
37 Subventions redistribuées	209'045	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	2'801'130	2'882'236	2'963'738	+81'502	+2.8%	2'963'738	2'963'738	2'963'738
Résultat d'exploitation	-15'256'000	-18'914'546	-19'098'277	-183'731	-1.0%	-19'360'301	-18'343'460	-18'125'411
44 Revenus financiers	2	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	1'733	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-1'730	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-15'257'731	-18'914'546	-19'098'277	-183'731	-1.0%	-19'360'301	-18'343'460	-18'125'411
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-15'257'731	-18'914'546	-19'098'277	-183'731	-1.0%	-19'360'301	-18'343'460	-18'125'411

Commentaires

Contrairement au budget 2025, le budget 2026 est davantage représentatif du fonctionnement habituel du service. En effet, en 2025, un important projet de fouilles archéologiques figurait au budget avec un fort impact tant au niveau des charges (charges de personnel - 30 et biens et services - 31) que des recettes (taxes - 42 et revenus de transfert - 46).

Les charges de transfert (36) présentent quant à elles une augmentation liée d'une part à la quatrième et dernière tranche du renforcement des subventions voulu dans le plan de législature (+400'000.- CHF en 2026 par rapport à 2025 - 1.2 million en tout) mais également au crédit d'engagement La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse (+ 600'000.- CHF en 2026 par rapport à 2025 - 2.5 millions en tout sur 3 ans).

Les montants figurant dans les amortissements du patrimoine administratif (33) résultent de calculs réalisés par le SFIN.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	141'749	201'000	174'000
Coûts salariaux et de structure	148'603	369'834	474'708
Coûts des services centraux	55'034	117'802	188'133
Revenus	2'176	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	343'210	688'636	836'840

Commentaires

Le renforcement d'un poste (+0.2 EPT) est prévu dans le domaine de l'encouragement aux activités culturelles et artistiques pour appuyer le développement de dispositifs en lien avec la mise en œuvre de la loi.

Archéologique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	103'752	663'812	224'500
Coûts salariaux et de structure	1'428'383	3'414'537	1'825'866
Coûts des services centraux	671'556	1'134'984	770'465
Revenus	18'956	1'300'928	100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'184'737	3'912'404	2'720'831

Commentaires

Le budget 2025 prévoyait un important projet de fouilles qui ne figure plus au budget 2026.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	28'714	88'700	100'200
Coûts salariaux et de structure	1'079'885	1'142'520	1'134'937
Coûts des services centraux	499'936	390'170	494'121
Revenus	75	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'608'461	1'621'390	1'729'258

Commentaires

Augmentation des charges directes sur le budget des publications en raison d'une nouvelle ligne éditoriale thématique réalisée par l'OCPI.

Musée (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	504'925	520'250	519'250
Coûts salariaux et de structure	2'196'291	2'357'444	2'138'844
Coûts des services centraux	1'027'522	772'470	912'164
Revenus	267'651	282'625	282'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'461'088	3'367'538	3'287'558

Commentaires

Pas de commentaire particulier

Archives (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	51'963	62'800	62'800
Coûts salariaux et de structure	1'180'544	1'013'632	1'073'347
Coûts des services centraux	543'151	466'811	598'855
Revenus	20'822	19'300	19'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'754'836	1'523'943	1'715'703

Commentaires

Pas de commentaire particulier

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Accès à la culture	30'823	130'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Accès aux savoirs	209'200	199'000	221'200	221'200	221'200	221'200
Amort subventions à l'invest – SCNE	196'676	211'425	196'676	196'675	196'676	196'675
Arts de la scène	1'417'915	1'455'000	1'623'500	1'623'500	1'623'500	1'623'500
Arts numériques	0	50'000	0	0	0	0
Arts visuels	45'701	145'000	312'000	312'000	312'000	312'000
Cinéma	344'000	365'000	455'000	455'000	455'000	455'000
Fonds Documentaires	1'945'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Interdisciplinaire	91'438	139'000	117'000	117'000	117'000	117'000
Littérature	39'000	63'000	79'000	79'000	79'000	79'000
Musique	601'249	740'000	820'500	820'500	820'500	820'500
Promotion de la lecture	531'898	612'500	612'500	612'500	612'500	612'500
Sub. féd. Diverses	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div .ins. privées	166'980	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Subsides com. Divers	380'868	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Valorisation patrimoine culturel	129'000	128'000	128'000	128'000	128'000	128'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	6'129'749	6'857'925	7'265'376	7'265'375	7'265'376	7'265'375

Commentaires

Dans le cadre du plan de législature, une augmentation de 1.2 million de l'enveloppe des subventions destinées à l'encouragement des activités culturelles et artistiques est prévue. Le budget 2026 des charges de transfert du service de la culture est augmenté de 400'000.- CHF par rapport au budget 2025. Il s'agit là de la quatrième et dernière tranche de l'enveloppe supplémentaire prévue, affectée dans une optique de renforcement des structures et des acteurs et actrices culturel-les.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-160	0	0	0	0	0
Monuments et sites	183'845	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-183'846	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-160	0	0	0	0	0

Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux cantonaux, communaux ou privés.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Création moyens nécessaires LArch	En cours	300'000	500'000	0	500'000	150'000	0	0
La CdF - Capitale culturelle suisse 2027	En cours	600'000	1'200'000	0	1'200'000	700'000	0	0
Remplacement du lyophilisateur	En cours	45'000	45'000	0	45'000	0	0	0
Sécurisation & déménagement des archives	En cours	657'710	642'710	0	642'710	1'169'377	880'043	0
*Vitamine	En cours	25'920	12'960	0	12'960	12'960	12'960	0
Refonte espace « Au pays du Grand Ours »	A solliciter	30'000	0	0	0	30'000	280'000	40'000
*Vitamine 2	A solliciter	0	34'560	0	34'560	34'560	0	0
Total		1'658'630	2'435'230	0	2'435'230	2'096'897	1'173'003	40'000

Commentaires

Capitale Culturelle Suisse : L'évènement La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse, dont le rayonnement sera national, voire international, nécessite des montants qui rendront possible sa réalisation en 2027. La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse fait partie des projets APS soutenus dès 2019.

Sécurisation et déménagement des Archives de l'État de Neuchâtel : Le projet de construction du Centre Archives et Patrimoine (CAP) implique des travaux de sécurisation des archives de l'État (reconditionnement, inventaires et nettoyage) ainsi que leur déménagement pour lesquels un crédit a été adopté à l'automne 2024.

2.7.11. Service des transports (SCTR)

Évolution de l'environnement et des tâches

- L'étude d'avant-projet de la ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds se poursuit. Le canton et les communes concernées sont impliqués au sein des organes de planification. Le mandat d'étude parallèle (MEP) du pôle de Cernier s'est terminé courant 2025. Des mandats complémentaires seront lancés. La Confédération a lancé d'importantes réflexions sur la priorisation des investissements ferroviaires (transports 45). Un important travail de lobbying sera nécessaire pour assurer les intérêts du canton.
- Les horaires 2025 sont en place et des adaptations sont maintenant nécessaires.
- La ligne NE - Pontarlier - Frasne, via les Verrières reste menacée en particulier au niveau du co-financement de la région Bourgogne-Franche-Comté et de l'état de l'infrastructure côté français.
- Le plafonnement des moyens financiers de la Confédération fait porter un risque sur les développements prévus de l'offre et de la décarbonation.
- Les travaux d'assainissement de transN doivent permettre de stabiliser le niveau des indemnités et de repositionner au mieux les activités de l'entreprise.
- La situation de la LNM a évolué défavorablement depuis quelques mois. Un suivi régulier et rigoureux est en place qui nécessitera des travaux importants en 2026.

Objectifs stratégiques

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Mettre en œuvre le nouveau plan directeur TP bus pour l'horizon 2030 (voire avant dans certains cas). Accompagner la Confédération et les CFF pour la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2035 et transports 45 ;
- Assurer le suivi de l'horaire 2025 (adaptions fines encore nécessaires) ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasne ;
- Soutenir transN dans la mise en œuvre des mesures issues des analyses menées ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés (LHand), en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Accompagner la mise en œuvre du plan climat ;
- Viser le transfert modal, encourager le développement des TP.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	34'765'604	39'701'049	39'053'551	-647'498	-1.6%	43'479'938	45'034'377	46'473'755
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	8'934	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	98'385	279'300	153'115	-126'185	-45.2%	153'115	168'483	168'483
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	34'643'679	39'405'549	38'886'736	-518'813	-1.3%	43'326'123	44'865'194	46'304'572
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'606	15'500	13'000	-2'500	-16.1%	0	0	0
Charges d'exploitation	78'381'815	91'898'782	90'098'092	-1'800'690	-2.0%	102'220'563	106'325'565	109'722'505
30 Charges de personnel	1'140'384	1'412'120	1'390'984	-21'136	-1.5%	1'392'208	1'392'208	1'392'208
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	619'810	592'140	648'940	+56'800	+9.6%	648'940	648'940	648'940
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	470	0	-470	-100.0%	825'172	825'172	825'171
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	76'487'987	89'789'146	87'896'338	-1'892'808	-2.1%	99'192'413	103'297'416	106'694'356
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	133'634	104'906	161'830	+56'924	+54.3%	161'830	161'830	161'830
Résultat d'exploitation	-43'616'210	-52'197'733	-51'044'541	+1'153'192	+2.2%	-58'740'625	-61'291'188	-63'248'750
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-43'616'210	-52'197'733	-51'044'541	+1'153'192	+2.2%	-58'740'625	-61'291'188	-63'248'750
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-43'616'210	-52'197'733	-51'044'541	+1'153'192	+2.2%	-58'740'625	-61'291'188	-63'248'750

Commentaires

Les charges de personnel (groupe 30) sont stables entre le budget 2025 et le budget 2026. L'augmentation par rapport aux comptes 2024 vient principalement du fait qu'un poste n'était pas pourvu en 2024.

Les charges de transfert (groupe 36) comprennent principalement les indemnités versées aux entreprises de transport et la part cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). La diminution par rapport au budget 2025 reflète entre autres la diminution des risques de non cofinancement de la Confédération des mesures induites par l'horaire 2025. Cela doit néanmoins être nuancé en raison de la récente diminution des quote-part cantonales par l'OFT en 2026. Les efforts de transN pour maîtriser l'importante croissance des coûts de ces dernières années permet de stabiliser leur besoin en indemnités.

Le produit de l'activation des charges de personnel liées aux investissements pour la concrétisation du RER Neuchâtelois et du programme d'impulsion figure au niveau des revenus divers (groupe 43).

Les revenus de transfert (groupe 46) comprennent la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et les recettes du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). La diminution de la part communale par rapport au budget 2025 est corrélée à celle des indemnités versées aux entreprises de transport (groupe 36).

Le produit d'imputation interne (groupe 49) correspond au financement de 0.1 EPT par le fonds d'aménagement du territoire pour la mise en œuvre de la LAT (Loi Aménagement du Territoire).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	720'261	769'453	760'492
Coûts des services centraux	60'099	49'099	72'058
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	780'360	818'552	832'550

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Il ne comprend aucune charge directe ou revenu. Le Budget 2026 est stable par rapport aux Comptes 2024 et au Budget 2025.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	824'414	818'925	913'634
Coûts des services centraux	69'851	52'254	86'569
Revenus	14'606	15'500	13'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	879'658	855'678	987'202

Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus correspondent au remboursement de 0.1 EPT pour la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) financés par le fonds d'aménagement du territoire.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'599	55'657	33'805
Coûts des services centraux	2'965	3'553	3'203
Revenus	400	700	700
Coûts (+) / revenus (-) nets	33'164	58'510	36'308

Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbation des plans. Les revenus correspondent à des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs. Le Budget 2026 est stable par rapport aux Comptes 2024.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SCTR	1'880'140	1'939'146	1'996'338	1'572'413	1'607'416	1'254'356
Lignes à l'essai et autres	4'741'688	11'260'000	7'750'000	16'410'000	16'390'000	16'370'000
Part au revenu de la RPLP	-4'876'332	-4'525'549	-4'576'736	-4'516'123	-4'425'194	-4'364'572
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-29'767'347	-34'880'000	-34'310'000	-38'810'000	-40'440'000	-41'940'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	8'544'016	8'890'000	9'200'000	9'450'000	9'710'000	9'980'000
Trafic régional voyageurs	26'558'068	27'500'000	27'400'000	28'830'000	30'010'000	30'010'000
Trafic urbain et trafic touristique	34'755'541	40'200'000	41'550'000	42'930'000	45'580'000	49'080'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	41'835'774	50'383'597	49'009'602	55'866'290	58'432'222	60'389'784

Commentaires

- Amortissements des subventions à l'investissement : Il s'agit principalement des charges d'amortissement des subventions d'investissement aux entreprises de transport.
- Lignes à l'essai et autres : La diminution entre le budget 2026 et le budget 2025 s'explique principalement par la diminution du risque de perte de cofinancement de la Confédération.
- La part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP) annoncée par la Confédération pour 2026 est inférieure de CHF 300'000 à celle reçue en 2024, mais est stable par rapport au budget 2025.
- Participations communales aux indemnités de transport et recettes du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) : Elles sont corrélées aux indemnités de transport (hors lignes à l'essai) et à la part cantonale au FIF, d'où leur diminution par rapport au budget 2025.
- Participation cantonale au FIF : La clé de répartition par canton provisoire communiquée par l'OFT présente une hausse de CHF 310'000 par rapport au budget 2025.
- Trafics régional voyageurs, urbain et touristique : L'augmentation limitée de cette rubrique par rapport au budget 2025 reflète les efforts de transN pour maîtriser ses coûts de production.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Arrêt bus Bellevue, au Landeron	En cours	0	23'500	0	23'500	0	0	0
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	1'389'582	2'007'237	0	2'007'237	2'053'115	2'068'483	2'068'483
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	900'000	0	0	0	0	0	0
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	75'012	16'159	0	16'159	16'159	0	0
*PI-études invest. futurs	En cours	1'739'718	1'005'878	0	1'005'878	0	0	0
*PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	600'000	900'000	0	900'000	0	0	0
Prêts transports	En cours	-517'095	0	-329'831	-329'831	-183'981	-183'981	-183'981
Construction Halte Malakoff (part cant.)	A solliciter	0	350'000	0	350'000	350'000	0	0
TransN - Recapitalisation	A solliciter	20'000'000	20'000'000	0	20'000'000	0	0	0
Total		24'187'217	24'302'774	-329'831	23'972'943	2'235'293	1'884'502	1'884'502

Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : il s'agit principalement des études budgétées pour la gare et le pôle de Cernier, de l'étude préliminaire pour la liaison ferroviaire Corcelles-Bôle, ainsi que de l'étude préliminaire et l'étude d'avant-projet pour La Voie Verte.
- Crédit construction halte ferroviaire de la Fiaz : La halte ferroviaire de la Fiaz (Forges) est desservie depuis décembre 2021 et la réalisation d'un nouveau block au Crêt-du-Loche afin de permettre une cadence à la demi-heure devrait se terminer courant 2025.
- PI-Accélération Projet aggro (PA3) : Il s'agit de travail effectué en interne pour l'accompagnement des projets d'agglomération dans le cadre du programme d'impulsion planifié jusqu'à fin 2026.
- PI-Études investissements futurs : Il s'agit principalement d'études menées dans le cadre du programme d'impulsion planifié jusqu'à fin 2026. Elles portent sur le prolongement du Littorail et sur un deuxième quai à la gare de Saint-Blaise.
- PI-Mise en conformité arrêts bus : Le canton cofinance à hauteur de 20% les aménagements de mise aux normes LHand des arrêts de bus. Son financement, initialement prévu par décret du Grand-Conseil jusqu'à fin 2023, a été prolongé jusqu'à fin 2026.
- Prêts transports : Il s'agit des remboursements par les entreprises de transport des prêts émis par le SCTR en leur faveur.

Service des transports (SCTR)

- Construction Halte Malakoff (part cantonale) : La construction de cette nouvelle halte sur la ligne ferroviaire transN des Ponts-de-Martel permettra une augmentation de la fréquentation et ainsi de pérenniser la ligne dans son ensemble. Elle est cofinancée par la Confédération et la Ville de la Chaux-de-Fonds. Les travaux sont budgétés en 2026 et 2027 et devraient se dérouler de manière à ne pas impacter l'accès à la ville de La Chaux-de-Fonds en 2027, année où la ville sera capitale culturelle suisse.
- TransN - Recapitalisation : Une recapitalisation de transN est en discussion dans le cadre des travaux d'assainissement. Un rapport stratégique sur l'assainissement et le repositionnement de transN est prévu pour la fin 2025 voire le début 2026. La recapitalisation, initialement prévue au budget 2025, est reportée à 2026. Des discussions sont en cours à ce sujet.

2.7.12. Service des ressources humaines (SRHE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'administration cantonale poursuit sa transformation, sous l'effet conjugué de la transition numérique, des évolutions sociétales, de la pression sur les finances publiques et des attentes croissantes de la population. Face à ces changements structurels, le service des ressources humaines doit sans cesse adapter ses pratiques et renforcer sa capacité d'anticipation.

L'un des défis majeurs qui se profile pour les prochaines années est celui du renouvellement générationnel. Une vague de départs à la retraite, principalement issue de la génération des baby-boomers, est attendue d'ici 2030. Cette transition démographique va accentuer la tension déjà marquée sur le marché de l'emploi dans plusieurs secteurs-clés de l'administration, notamment l'informatique, la santé, la sécurité ou encore l'éducation.

Parallèlement, les attentes du personnel de l'administration continuent d'évoluer vers davantage de flexibilité, de reconnaissance, de sens au travail et de possibilités de développement personnel. Pour y répondre, le service RH poursuit les actions engagées en collaboration avec les services de l'État en matière de qualité de vie au travail, de diversité, d'égalité et de cohésion intergénérationnelle. La formation continue et le soutien au management de proximité, tout comme une meilleure exploitation d'outils numériques et des données RH à disposition, contribuent à un pilotage plus proactif et centré sur les besoins réels de l'organisation.

Le service des ressources humaines se prépare à accompagner les futures orientations politiques du Canton. Le Conseil d'État élu au printemps 2025 n'a pas encore arrêté son programme de législature 2025–2029. Dès que les axes stratégiques seront définis, le service s'emploiera à traduire en actions concrètes celles le concernant, dans une logique de transformation durable de l'administration cantonale et au service d'un État employeur à la fois exemplaire, innovant et résilient.

Objectifs stratégiques

En 2026, le service des ressources humaines entend consolider son rôle de partenaire stratégique auprès des entités de l'administration, en renforçant son soutien à la conduite du changement et à la gestion des équipes. L'accent est mis sur l'amélioration des outils de pilotage, l'harmonisation des pratiques et la qualité de l'accompagnement direct.

Le développement du capital humain reste au cœur des priorités. Cela passe notamment par une modernisation continue des dispositifs de formation – plus agiles, numériques et adaptés aux besoins exprimés par les collaboratrices et collaborateurs – ainsi que par une refonte du processus d'entretien d'appréciation, afin de favoriser un dialogue constructif et dynamique entre les cadres et leurs équipes. Ce travail s'inscrit dans une démarche participative, en lien étroit avec le projet Marque employeur.

L'année 2026 verra également la poursuite de projets structurants tels que Vitamine, dans lequel le SRHE agit en garant de la dimension humaine, de la santé et de la sûreté.

D'autres travaux structurants sont en cours pour accroître la lisibilité et l'équité des processus RH, tels que la documentation du processus d'évaluation des fonctions administratives et techniques ou encore la refonte de certaines dispositions liées au statut de la fonction publique. Ces démarches visent à renforcer la transparence, la justice organisationnelle et la confiance dans les mécanismes internes.

Le SRHE poursuivra enfin ses engagements en matière de santé au travail, de prévention de l'absentéisme, de diversité au sens large, d'égalité et de développement durable. L'accompagnement des entités et des titulaires au changement constitue également une des tâches stratégiques du service depuis fin 2025 suite à un transfert interne.

Il continuera également d'accompagner les objets politiques en cours ou à venir tout en s'adaptant au contexte du nouveau programme de législature 2025–2029.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	8'185'519	8'469'120	8'929'907	+460'786	+5.4%	8'906'327	8'896'109	8'742'839
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	676'131	778'500	803'500	+25'000	+3.2%	803'500	803'500	803'500
43 Revenus divers	151'177	97'632	207'068	+109'436	+112.1%	183'488	173'270	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	259'269	360'000	360'000	+0	0.0%	360'000	360'000	360'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'098'942	7'232'988	7'559'339	+326'350	+4.5%	7'559'339	7'559'339	7'559'339
Charges d'exploitation	8'727'208	8'925'259	9'352'597	+427'338	+4.8%	9'486'526	9'407'021	9'389'157
30 Charges de personnel	6'365'233	7'217'128	7'350'808	+133'680	+1.9%	7'433'102	7'456'723	7'453'860
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	349'703	227'800	300'700	+72'900	+32.0%	300'700	300'700	285'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	125'802	163'398	209'869	+46'471	+28.4%	261'504	158'378	158'377
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	574'356	568'000	675'300	+107'300	+18.9%	675'300	675'300	675'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'312'114	748'933	815'920	+66'987	+8.9%	815'920	815'920	815'920
Résultat d'exploitation	-541'689	-456'139	-422'690	+33'448	+7.3%	-580'199	-510'912	-646'318
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-541'689	-456'139	-422'690	+33'448	+7.3%	-580'199	-510'912	-646'318
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-541'689	-456'139	-422'690	+33'448	+7.3%	-580'199	-510'912	-646'318

Commentaires

Au niveau des revenus, le groupe 42 augmente légèrement suite à une augmentation des recettes de cours. Le groupe 43 inclut uniquement la valorisation des heures de travail au bilan, liées au projet VitamiNE et, dès 2026, VitamiNE 2. Le groupe 49 correspond majoritairement à la refacturation du service en tant que service central.

Au niveau des charges, dans le groupe 30, les charges augmentent légèrement, du fait de l'effectif qui augmente de 2.1 EPT (passant de 24.35 à 26.45 EPT), le service étant en charge de nouvelles activités, notamment transférées de l'office de l'organisation. L'augmentation de la participation du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, en lien avec la Crèche Tic-Tac (80% des charges effectives) compense en partie la progression. Le groupe 31 augmente légèrement à la suite de nouvelles offres dans le catalogue de formations. Finalement, la contribution de l'État à la Crèche Tic-Tac explique la différence du groupe 36.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	124'252	41'600	85'000
Coûts salariaux et de structure	1'311'523	1'712'974	1'644'816
Coûts des services centraux	543'261	317'659	346'129
Revenus	88'363	89'520	103'144
Revenus de la facturation des services centraux	1'396'890	1'546'879	1'904'875
Coûts nets (+)	493'784	435'835	67'925

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et paternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Les coûts nets sont en sensible diminution, conséquence d'un ajustement de la facturation des coûts du SRHE en tant que service central.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	77'407	81'000	101'000
Coûts salariaux et de structure	1'556'128	1'791'692	1'906'145
Coûts des services centraux	543'261	317'659	346'128
Revenus	64'425	62'770	94'898
Revenus de la facturation des services centraux	1'755'847	1'936'092	2'048'604
Coûts nets (+)	356'525	191'489	209'772

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance, les activités liées à la santé et la sécurité au travail ainsi que les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	127'271	65'000	74'500
Coûts salariaux et de structure	3'983'762	4'259'927	4'384'348
Coûts des services centraux	191'739	112'115	122'163
Revenus	1'245'511	1'337'500	1'345'500
Revenus de la facturation des services centraux	3'225'389	3'038'728	2'885'818
Coûts nets (+)	-168'128	60'815	349'693

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Le coût global du groupe augmente d'une part du fait de l'augmentation des charges de formations proposées, et d'autre part en raison de la légère diminution de la refacturation en tant que service central. Cette diminution est expliquée par le fait que le groupe de prestations intègre également les apprentissages et stages, dont le coût diminue pour 2026.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
FFP Planif. territoire et construction	1'750	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000
Part produit taxe CO2	-252'511	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Redistribution contr.enc.for.dual	0	6'000	13'300	13'300	13'300	13'300
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	552'549	550'000	650'000	650'000	650'000	650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	301'787	208'000	315'300	315'300	315'300	315'300

Commentaires

La part au produit de la taxe CO2 reste très incertaine d'année en année.

Les coûts de la structure d'accueil augmentent sensiblement suite à une modification de la LAE (LAE3), mais la contribution du fonds cantonal amortit en grande partie cette progression.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-240	0	0	0	0	0
Réduction cotisations salariales	-442'039	-440'000	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-442'279	-440'000	-520'000	-520'000	-520'000	-520'000

Commentaires

La réduction des cotisations salariales correspond au remboursement du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, en lien avec la Crèche Tic-Tac.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Vitamine	En cours	147'632	183'052	0	183'052	205'988	190'770	0
*Vitamine 2	A solliciter	0	88'016	0	88'016	0	0	0
Total		147'632	271'068	0	271'068	205'988	190'770	0

Commentaires

Transversal, les projets VitamiNE et VitamiNE 2 impliquent le SRHE dans le recrutement et la mobilité professionnelle (ainsi que sa promotion), la santé et sécurité au travail, ainsi que tout ce qui touche au plan de mobilité (hors Ecobonus récemment transféré au SBAT).

2.7.13. Service juridique (SJEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à une augmentation significative en 2023, le nombre de recours adressés au Conseil d'État et aux départements a retrouvé en 2024 le niveau des années précédentes. Cependant, il devrait augmenter en 2025, selon les premiers chiffres de l'année. Quant à 2026, il est attendu que la révision du plan d'aménagement local (PAL) de chaque commune entraîne des oppositions, puis des recours.

Le projet eProcédures, soit le remplacement de l'application métier Juris 4 et la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0, entraîne une charge importante de travail.

De plus, le SJEN continue d'être particulièrement sollicité pour des avis de droit, des conseils et des préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État ainsi que des projets législatifs.

Enfin, le service juridique appuie aussi plusieurs commissions parlementaires en charge de projets législatifs conséquents.

Objectifs stratégiques

- Continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration ;
- Assister le développement de « cyberadministration » (avec la chancellerie pour le projet SYVOTE) ;
- Élaborer des cahiers des charges du personnel du SJEN et redéfinir certains processus (guide de bonne pratique).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	91'079	62'000	179'110	+117'110	+188.9%	147'884	124'400	122'400
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	84'010	50'000	75'000	+25'000	+50.0%	75'000	75'000	75'000
43 Revenus divers	797	1'000	97'510	+96'510	+9'651.0%	66'284	42'800	40'800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'272	11'000	6'600	-4'400	-40.0%	6'600	6'600	6'600
Charges d'exploitation	3'864'835	4'151'886	4'422'474	+270'588	+6.5%	4'477'117	4'454'603	4'182'919
30 Charges de personnel	3'432'754	3'557'851	3'919'312	+361'461	+10.2%	3'973'955	3'951'441	3'679'757
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	62'893	148'100	74'000	-74'100	-50.0%	74'000	74'000	74'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	369'188	445'935	429'162	-16'773	-3.8%	429'162	429'162	429'162
Résultat d'exploitation	-3'773'756	-4'089'886	-4'243'364	-153'478	-3.8%	-4'329'233	-4'330'203	-4'060'519
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-10	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'773'766	-4'089'886	-4'243'364	-153'478	-3.8%	-4'329'233	-4'330'203	-4'060'519
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'773'766	-4'089'886	-4'243'364	-153'478	-3.8%	-4'329'233	-4'330'203	-4'060'519

Commentaires

Nature 42 Taxes : cette nature comptable relative aux avances de frais augmente de CHF 25'000 pour tenir compte des montants réellement encaissés.

Nature 43 Revenus divers : l'augmentation de CHF 96'510 correspond aux heures métier imputées dans le cadre du projet d'investissement « eProcédures ».

Nature 30 Charges de personnel : comme indiqué au chapitre « Evolution de l'environnement et des tâches », la révision du plan d'aménagement local (PAL) de chaque commune entraîne des oppositions, puis des recours dont certains sont déjà pendants au SJEN, et d'autre annoncés. Dans ce cadre, l'effectif augmente de 2 EPT de juriste et 0.3 EPT de secrétaire. Ces 3 postes sont prévus pour une durée de 3 ans. Par ailleurs, un montant de CHF 96'510, à titre de charges salariales, est prévu en lien avec le projet « eProcédures » (compensé par la nature 43).

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart favorable s'explique par la mise en place de la migration de l'application métier ainsi que du projet Justitia 4.0 qui feront partie du projet d'investissement « eProcédures » et non plus du compte de fonctionnement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	7'554	5'500	6'000
Coûts salariaux et de structure	1'711'005	1'887'024	2'007'211
Coûts des services centraux	183'446	231'125	228'859
Revenus	84'207	51'000	75'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'817'797	2'072'649	2'166'270

Commentaires

Se référer aux commentaires de la page précédente s'agissant des revenus.

Conseils (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	705'154	818'064	805'131
Coûts des services centraux	75'589	100'197	91'800
Revenus	6'272	11'000	6'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	774'471	907'261	890'330

Commentaires

Les revenus concernent le soutien juridique au SEMP.

Législation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	753'597	699'709	705'332
Coûts des services centraux	80'951	85'701	80'421
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	834'548	785'410	785'753

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	5'613	8'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	145'553	135'693	138'788
Coûts des services centraux	15'585	16'619	15'824
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	166'752	160'312	162'612

Commentaires

Les charges directes de CHF 8'000 concernent la tenue de la bibliothèque du SJEN.

Marchés publics (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	44'606	51'600	52'000
Coûts salariaux et de structure	123'032	100'361	107'501
Coûts des services centraux	13'161	12'292	12'257
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	180'798	164'253	171'758

Commentaires

Les charges directes de CHF 52'000 concernent les différentes cotisations annuelles en lien avec les marchés publics.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-600	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-600	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Programme eProcédures	A solliciter	0	163'350	0	163'350	87'212	42'000	40'000
Total		0	163'350	0	163'350	87'212	42'000	40'000

Commentaires

Ce programme comprend le remplacement du système de gestion (Juris 4) et la mise en œuvre du projet fédéral Justitia 4.0.

2.7.14. Fonds de la protection civile régionale

Évolution de l'environnement et des tâches

Les dépenses des organisations régionales de la protection civile (OPC) sont financées par un fonds alimenté par les communes et géré par le service de la sécurité civile et militaire.

L'un des enjeux pour les années à venir consistera à renouveler le matériel et l'équipement de la PCi devenus obsolètes. Ce renouvellement sera en adéquation avec un nouveau catalogue de prestations de la PCi, sur la base de l'analyse des risques et des besoins des différents partenaires.

Objectifs stratégiques

- Financer les charges des OPC, conformément au budget validé par le comité directeur de la protection civile (CODIR) ;
- Assurer l'acquisition homogène du matériel, de l'équipement et des véhicules nécessaires au bon accomplissement des prestations des OPC, conformément aux planifications validées par le CODIR.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'463'696	2'500'000	2'820'762	+320'762	+12.8%	2'700'000	2'700'000	2'700'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	58'360	76'000	200'000	+124'000	+163.2%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	19'000	198'200	+179'200	+943.2%	197'438	197'438	197'438
46 Revenus de transfert	2'405'336	2'405'000	2'422'562	+17'562	+0.7%	2'422'562	2'422'562	2'422'562
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'479'372	2'500'000	2'820'762	+320'762	+12.8%	2'700'000	2'700'000	2'700'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	233'391	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'245'982	2'500'000	2'820'762	+320'762	+12.8%	2'700'000	2'700'000	2'700'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-15'677	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	15'677	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	15'677	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Groupe 43 : le remplacement d'un certain nombre de véhicules est prévu, ceux-ci seront ensuite mis en vente, générant ainsi des recettes.

Groupe 36 : selon le budget des OPC et la planification des investissements (matériel, véhicules et équipement) validés par le CODIR. Dans l'attente de la mise à jour de l'analyse des risques et de l'élaboration d'un nouveau catalogue de prestations, le renouvellement du matériel et de l'équipement a été réduit au minimum entre 2023 et 2025. Un rattrapage est attendu à partir de 2026.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Fonds PC régionale	-159'354	95'000	398'200	277'438	277'438	277'438
Total charges (+) / revenus (-) nets	-159'354	95'000	398'200	277'438	277'438	277'438

Commentaires

Ces chiffres correspondent aux montants financés par le fonds qui ne sont pas couverts par le versement des parts communales. Les fluctuations observées sont conformes aux planifications validées par le CODIR.

2.7.15. Fonds contribution remplacement abris PC

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire est en charge de la gestion financière du fonds de contribution de remplacement des abris de protection civile (PCi).

Objectifs stratégiques

- Encaisser les contributions de remplacement au sens de l'art. 61 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) ;
- Subsidiairement aux fonds encore disponibles dans les communes (pour rappel, les contributions de remplacement sont encaissées au niveau cantonal depuis le 1^{er} janvier 2012), financer les abris publics des communes et rénover les abris publics et privés ;
- Financer d'autres tâches en lien avec la PCi, conformément à l'art. 62, al.3 LPCCi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	248'557	400'000	400'000	+0	0.0%	400'000	400'000	400'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	248'000	400'000	400'000	+0	0.0%	400'000	400'000	400'000
43 Revenus divers	557	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	275'243	400'000	400'000	+0	0.0%	400'000	400'000	400'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	176'527	132'000	138'000	+6'000	+4.5%	135'000	135'000	135'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	98'716	268'000	262'000	-6'000	-2.2%	265'000	265'000	265'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-26'686	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	26'686	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	26'686	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-360	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-360	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de la formation et des finances (DFFI)

Compte de résultats et effectif du DFFI

SFFI	Secrétariat général DFFI
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service des formations postobligatoires et de l'orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPNE	Centre de formation professionnelle neuchâtelois
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions

Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel

Fonds d'aide aux communes

2.8. Département de la formation et des finances (DFFI)

2.8.1. Compte de résultats et effectif du DFFI

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	1'791'591'751	1'767'645'573	1'713'246'752	-54'398'821	-3,1%	1'674'085'820	1'677'730'476	1'680'850'999
40 Revenus fiscaux	1'200'714'586	1'109'062'000	1'110'950'000	+1'888'000	+0,2%	1'107'250'000	1'112'250'000	1'116'250'000
41 Patentes et concessions	20'204	26'820'000	26'620'000	-200'000	-0,7%	26'620'000	26'620'000	26'620'000
42 Taxes	29'059'076	34'642'350	31'246'900	-3'395'450	-9,8%	29'914'600	30'245'900	30'758'000
43 Revenus divers	2'225'587	2'033'624	2'523'665	+490'041	+24,1%	2'390'810	2'374'178	2'174'178
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'587	2'757'000	557'000	-2'200'000	-79,8%	557'000	557'000	557'000
46 Revenus de transfert	495'854'322	529'465'833	476'067'488	-53'398'345	-10,1%	441'902'252	439'879'316	437'972'879
47 Subventions à redistribuer	45'158'095	45'050'355	45'050'356	+1	0,0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
49 Imputations internes	18'548'293	17'814'411	20'231'342	+2'416'931	+13,6%	20'400'801	20'753'726	21'468'586
Charges d'exploitation	641'351'585	638'722'131	656'526'011	+17'803'880	+2,8%	669'859'776	670'756'111	672'612'575
30 Charges de personnel	180'393'475	173'743'988	175'665'010	+1'921'022	+1,1%	178'403'022	178'474'208	178'634'082
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	56'786'495	51'533'517	45'951'490	-5'582'027	-10,8%	53'382'390	53'301'890	53'363'415
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'755'695	3'006'504	3'750'843	+744'339	+24,8%	2'444'241	1'783'899	1'910'623
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	25'036	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	300'415'432	308'951'504	328'237'548	+19'286'044	+6,2%	332'382'019	333'463'585	334'256'346
37 Subventions redistribuées	45'158'095	45'050'356	45'050'356	+0	0,0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
39 Imputations internes	55'817'357	56'436'262	57'870'763	+1'434'501	+2,5%	58'197'748	58'682'173	59'397'753
Résultat d'exploitation	1'150'240'166	1'128'923'442	1'056'720'741	-72'202'701	-6,4%	1'004'226'043	1'006'974'365	1'008'238'424
44 Revenus financiers	52'734'895	50'922'700	50'031'700	-891'000	-1,7%	47'919'700	47'912'700	48'037'700
34 Charges financières	20'282'551	25'740'000	23'120'000	-2'620'000	-10,2%	25'120'000	25'820'000	26'820'000
Résultat de financement	32'452'345	25'182'700	26'911'700	+1'729'000	+6,9%	22'799'700	22'092'700	21'217'700
Résultat opérationnel	1'182'692'510	1'154'106'142	1'083'632'441	-70'473'701	-6,1%	1'027'025'743	1'029'067'065	1'029'456'124
48 Revenus extraordinaires	25'039'665	34'680'727	89'613'323	+54'932'596	+158,4%	25'067'773	20'260'248	22'058'680
38 Charges extraordinaires	53'279'196	20'544'955	0	-20'544'955	-100,0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	-28'239'531	14'135'772	89'613'323	+75'477'551	+533,9%	25'067'773	20'260'248	22'058'680
Résultat total	1'154'452'980	1'168'241'914	1'173'245'764	+5'003'850	+0,4%	1'052'093'517	1'049'327'313	1'051'514'804

Effectif du personnel DFFI (EPT)	Comptes 2024 ¹⁾	Budget 2025 ¹⁾	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SFFI)	7.00	6.40	6.40	0.00	0.0%	6.40	6.40	6.40
Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	45.30	46.70	46.70	0.00	0.0%	46.70	46.70	46.70
Conservatoire musique neuchâtelois (CMNE)	5.85	5.85	5.85	0.00	0.0%	5.85	5.85	5.85
Service des formations postoblig. et orientation (SFPO)	92.70	95.85	101.35	+5.50	+5.7%	101.60	101.85	102.10
Lycées	25.15	25.80	25.10	-0.70	-2.7%	25.10	25.10	25.10
Centre de formation prof. neuchâtelois (CPNE)	76.60	77.60	77.60	0.00	0.0%	77.60	77.60	77.60
Fonds apprentissage et perfectionnement prof. (FAPP)	1.00	1.00	1.00	0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00
Service financier (SFIN)	44.20	52.50	54.60	+2.10	+4.0%	54.60	54.60	54.60
Service des contributions (SCCO)	131.50	138.40	140.40	+2.00	+1.4%	140.40	140.40	140.40
Total	429.30	450.10	459.00	+8.90	+2.0%	459.25	459.50	459.75

¹⁾ Correction des données conformément à la nouvelle organisation des départements en vigueur dès le 27 mai 2025.

Commentaires

Groupe 30 : la variation des charges du personnel administratif et technique tient compte de la réorganisation effective des départements depuis juin 2025. Le SIEN a rejoint le département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC). Le SFIN voit son effectif évoluer de 2.1 EPT qui sont le fruit de transferts internes dont notamment 1 EPT de juriste et 0.8 EPT de collaboratrice administrative provenant du SCOM.

Le SCCO voit son effectif se doter de deux EPT supplémentaires dans le cadre du renforcement de l'entité perception et en vue des développements informatiques liés au programme INOV.

Quant au SFPO, les principales variations d'effectifs sont liées à la création de 2.5 EPT entièrement financés pour l'adaptation du dispositif RESTART et 2.5 EPT dans le cadre des initiatives touchant le domaine de l'apprentissage.

Tenant compte des écarts budgets-comptes des dernières années sur les charges du personnel enseignant, les chiffres du budget 2026 ont été ajustés.

Groupe 31 : L'écart constaté entre le B2026 et le B2025 se matérialise principalement au SFIN par l'écart statistique liés aux frais divers (CHF + 3,4 millions en 2025) et par la baisse des frais de poursuites (CHF - 1,5 millions), qui sont par ailleurs partiellement récupérés dans les créances gérées par le recouvrement. Le solde des variations correspond aux ajustements réalisés dans les différents services sur la base des exercices précédents.

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante par le transfert des charges liées à la péréquation canton/communes (CHF + 23,7 millions) du service des communes. Dès septembre 2025, les activités du service des communes sont intégrées au domaine finances communales et gestion fiduciaire du service financier. A l'école obligatoire, un taux de cotisation employeur à la caisse de pension à la baisse (- 890'000 CHF), une diminution attendue de la subvention du salaire des enseignants en considération de la tendance baissière du nombre d'élèves (- 2'400'000 CHF) ainsi qu'un transfert technique des moyens auxiliaires au poste « 31 biens, services et autres charges d'exploitation » (- 600'000 CHF) expliquent principalement cette différence inscrite au SEEO. Au postobligatoire, l'augmentation globale des montants s'explique par l'adaptation des chiffres liés à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts », l'ajustement des contributions aux hautes écoles (HES-SO, HE-ARC, HEP, BFH) faisant suite aux nouveaux cycles budgétaires quadriennaux ainsi que par l'augmentation des sommes versées à l'UniNE en regard du nouveau mandat d'objectif 2023-26 et du nouvel accord AIU.

En matière de recettes, les variations les plus marquantes correspondent à la baisse importante des revenus de transfert inscrits au SFIN. Conformément aux informations reçues de la Confédération, les subventions liées à la RPT ont été budgétées à hauteur de 271,9 millions (diminution de CHF 52,2 millions par rapport au budget 2025).

Le résultat extraordinaire présente une amélioration de CHF 75,5 millions par rapport au budget 2025. Il se compose d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF 25,6 millions (CHF + 1,2 millions par rapport à 2025), un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de CHF 52 millions (aucun prélèvement n'était prévu en 2025). Il comprend également un prélèvement de CHF 10 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF - 7,5 millions en fonctionnement et CHF - 2,5 millions en investissement). Un prélèvement de CHF 0,7 million est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (CHF - 1,6 millions par rapport à 2025). Un prélèvement de CHF 3.9 millions est prévu à la réserve de lissage (au budget 2025, une attribution de CHF 20,5 millions avait été prévue).

2.8.2. Secrétariat général DFFI (SFFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État et au Grand Conseil, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, aux ressources humaines, aux affaires juridiques, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires fédérales, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques notamment de coordination), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation à des projets cantonaux et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, CLFE, CLDF, etc.). Participation aux divers travaux intercantonaux résultant de la mise en œuvre de la convention scolaire romande (Plan d'Étude Romand, Moyens d'Enseignement Romand, etc.).

Sur un plan managérial, l'année 2026 sera marquée par l'appui à la conduite du département au travers du programme de législature 2025-2029 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle.

Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2025-2029 ;
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services ;
- Coordination interdépartementale ;
- La planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et de communes (LFinEC), du 24 juin 2024 ;
- Appui aux travaux liés à la construction/rénovation des bâtiments du postobligatoire (Univers, LJP, Blaise-Cendrars, HDV7, etc.) ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFFI selon le programme de réforme de l'État (PRE) ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Élaboration et suivi des indicateurs du département ;
- Suivi de la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	5'800	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'800	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'401'857	3'380'464	3'180'016	-200'448	-5.9%	3'180'922	3'086'009	3'087'309
30 Charges de personnel	1'115'682	1'104'552	1'106'220	+1'668	+0.2%	1'107'144	1'107'144	1'108'466
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	69'677	153'960	153'960	+0	0.0%	153'960	153'960	153'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'023'843	1'992'968	1'777'984	-214'984	-10.8%	1'777'966	1'683'053	1'683'031
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	192'656	128'984	141'852	+12'868	+10.0%	141'852	141'852	141'852
Résultat d'exploitation	-3'396'057	-3'380'464	-3'180'016	+200'448	+5.9%	-3'180'922	-3'086'009	-3'087'309
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'396'064	-3'380'464	-3'180'016	+200'448	+5.9%	-3'180'922	-3'086'009	-3'087'309
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'396'064	-3'380'464	-3'180'016	+200'448	+5.9%	-3'180'922	-3'086'009	-3'087'309

Commentaires

Dans le cadre de l'établissement du budget 2026, aucun changement significatif n'est à signaler. Les EPT restent stables par rapport au budget 2025.

Les montants alloués aux différents groupes budgétaires demeurent globalement constants. On relève toutefois une diminution au sein du groupe 36, principalement liée au transfert de la contribution en faveur du Centre suisse de services Formation professionnelle - Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) au SFPO.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	219'412	276'579	285'241
Coûts des services centraux	36'516	28'804	32'626
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	255'928	305'384	317'867

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFFI.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	43'229	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	569'164	634'329	620'090
Coûts des services centraux	93'880	66'062	70'926
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	706'274	720'391	711'016

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	351'694	327'604	334'849
Coûts des services centraux	62'260	34'118	38'300
Revenus	5'800	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	408'154	361'722	373'148

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SFDS	906'343	754'968	754'984	754'966	660'053	660'031
CIIP Confér. rom. TI	457'946	490'000	490'000	490'000	490'000	490'000
Conférences intercantionales	17'631	19'000	19'000	19'000	19'000	19'000
Conf sse. dir. ins. pub.	590'616	675'000	460'000	460'000	460'000	460'000
Enquête PISA	11'311	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'023'847	1'992'968	1'777'984	1'777'966	1'683'053	1'683'031

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations regroupent principalement les contributions versées aux différents organismes et conférences intercantionales, notamment dans les domaines de l'instruction publique (CIIP, CDIP) et des finances (CDF, CLDF). Une diminution des charges est constatée, liée au transfert de la contribution en faveur du CSFO au SFPO.

2.8.3. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Après plusieurs années de baisse continue des effectifs entre 2014-2015 et 2021-2022, l'école neuchâteloise a connu un retournement de tendance en 2022-2023, avec 209 élèves supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cette croissance s'est poursuivie en 2023-2024, marquée par 16 élèves et 2 classes de plus qu'en 2022-2023, pour atteindre un total de 19'623 élèves et 1'073 classes. Cette hausse était en grande partie liée à l'intégration d'enfants ukrainiens arrivés dans le canton. En 2024-2025, les effectifs repartent toutefois légèrement à la baisse, avec 19'398 élèves et 1'068 classes (-225 élève et -5 classes par rapport à l'année scolaire précédente). Le nombre d'élèves par classe lui, reste stable voire est en légère baisse. S'agissant du soutien pédagogique pour les élèves rencontrant des difficultés, un monitoring des ressources en matière de soutien mises à disposition des centres, mais également une utilisation judicieuse des périodes à disposition des centres scolaires pour organiser les classes et les groupes d'élèves est en développement. Une réflexion est toujours en cours pour intégrer dans l'enveloppe ordinaire l'ensemble des moyens d'encadrement et de soutien des élèves pour permettre aux centres scolaires une plus grande flexibilité dans leur usage. À cet effet, un plan des mesures particulières sera déployé dans tous les centres scolaires pour monitorer de manière plus fine ces dernières.

Outre conduire les missions qui sont les siennes, l'office de l'enseignement spécialisé mettra un accent plus particulier, dans le prolongement de l'année 2025, sur les dossiers suivants : adaptation et suivi des contrats de prestations avec les écoles spécialisées, soutien au développement des compétences de pédagogie spécialisée au sein de l'école ordinaire, poursuite de l'adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours et reprise du financement des moyens auxiliaires suite au retrait de l'assurance Invalidité.

Le déploiement de l'éducation numérique se poursuit. Il a déjà permis d'introduire l'éducation numérique en 1^{er}, 2e, 3e, 4e, 7e et 8e. Durant l'année scolaire 2025-2026, les élèves de 6e et de 10e bénéficieront aussi de ces contenus. Les travaux se termineront donc en août 2026, pour, au final, obtenir un enseignement intégré de l'éducation numérique dans les niveaux 1 à 6 et ajouter une période spécialisée en 7e, 8e, 9e et 10e. Pour les besoins de ce projet, un concept neuchâtelois de formation des enseignant-e-s en éducation numérique a été établi. Il assure la formation de l'ensemble des enseignant-e-s à ce nouveau domaine disciplinaire.

Comme validé par le Grand Conseil, chaque centre scolaire disposera d'au moins une filière complète, de la 1^{ère} à la 11^e année, d'enseignement de l'allemand par immersion (programme PRIMA) d'ici à 2038. À la rentrée d'août 2025, les filières PRIMA existantes continuent de se développer dans la verticalité. Afin de permettre à tout-e-s les élèves du canton de bénéficier au moins une fois de l'allemand immersif durant leur scolarité, se développe en parallèle le programme d'enseignement de l'allemand par immersion ANIMA.

Objectifs stratégiques

- Appuyer la gestion de l'hétérogénéité en proposant des mesures ad hoc.
- Monitorer l'allocation des ressources attribuées aux centres scolaires.
- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'éducation numérique.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'217'968	2'083'800	2'336'960	+253'160	+12.1%	2'336'960	2'336'960	2'336'960
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	899'758	873'000	873'000	+0	0.0%	873'000	873'000	873'000
43 Revenus divers	513'546	576'800	729'960	+153'160	+26.6%	729'960	729'960	729'960
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	774'239	600'000	700'000	+100'000	+16.7%	700'000	700'000	700'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	30'425	34'000	34'000	+0	0.0%	34'000	34'000	34'000
Charges d'exploitation	156'054'448	160'982'798	158'503'312	-2'479'485	-1.5%	158'491'569	158'494'130	158'742'697
30 Charges de personnel	8'421'699	8'953'592	8'916'236	-37'356	-0.4%	8'915'798	8'916'592	8'915'159
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'469'469	9'168'000	9'568'000	+400'000	+4.4%	9'568'000	9'568'000	9'568'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	444'697	485'947	575'071	+89'124	+18.3%	313'765	65'533	65'533
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	131'242'305	134'742'000	131'502'000	-3'240'000	-2.4%	131'752'000	132'002'000	132'252'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'476'279	7'633'259	7'942'005	+308'747	+4.0%	7'942'005	7'942'005	7'942'005
Résultat d'exploitation	-153'836'481	-158'898'998	-156'166'352	+2'732'645	+1.7%	-156'154'609	-156'157'170	-156'405'737
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-153'836'481	-158'898'998	-156'166'352	+2'732'645	+1.7%	-156'154'609	-156'157'170	-156'405'737
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-153'836'481	-158'898'998	-156'166'352	+2'732'645	+1.7%	-156'154'609	-156'157'170	-156'405'737

Commentaires

Globalement le budget 2026 du SEEO montre une contraction de 1.7 % par rapport au budget 2025. L'écart provient principalement du groupe « 36 Charges de transfert » en diminution de 3'240'000 de francs.

Un taux de cotisation employeur à la caisse de pension à la baisse (-890'000 CHF), une diminution attendue de la subvention du salaire des enseignants en considération de la tendance baissière du nombre d'élèves (-2'400'000 CHF) ainsi qu'un transfert technique des moyens auxiliaires au poste « 31 biens, services et autres charges d'exploitation » (-600'000 CHF) expliquent principalement cette différence.

Pour rappel l'écart conséquent entre les comptes 2024 et le budget 2025 provient notamment de l'augmentation de l'IPC de 2,18% pour près de 3'000'000 CHF.

Au niveau des revenus nous notons une augmentation provenant d'une part des montants à refacturer à la CIIP pour la mise à disposition d'enseignants dans le cadre du développement de nouveau moyen d'enseignement et d'autre part du montant à recevoir du Centre Fédéral d'Accueil (CFA) de Boudry.

Le nombre d'employé plein temps (EPT) administratif est resté stable à 46,7 entre 2025 et 2026.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	168'409	262'000	182'000
Coûts salariaux et de structure	2'961'423	3'268'628	3'203'901
Coûts des services centraux	6'357'892	6'562'718	6'784'841
Revenus	837'634	739'000	990'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'650'091	9'354'346	9'180'742

Commentaires

Une stabilité est constatée entre le budget 2026 et le budget 2025. La hausse des revenus provient de l'estimation des montants à refacturer à la CIIP pour la mise à disposition d'enseignants dans le cadre du développement de nouveau moyen d'enseignement revu à la hausse.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	7'125'651	7'380'000	7'980'000
Coûts salariaux et de structure	2'267'459	2'380'104	2'343'772
Coûts des services centraux	460'457	425'929	497'159
Revenus	102'339	35'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'751'228	10'151'033	10'785'930

Commentaires

L'adaptation du tarif forfaitaire des prestations thérapeutiques en orthophonie et en psychomotricité explique la hausse des charges directes.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	854'647	907'000	907'000
Coûts salariaux et de structure	1'549'653	1'525'167	1'562'141
Coûts des services centraux	219'782	207'394	243'797
Revenus	380'262	309'000	309'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'243'820	2'330'561	2'403'938

Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts des licences ainsi que les mandats internes (enseignants allégés pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	28'268	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'621'597	1'765'052	1'751'301
Coûts des services centraux	277'217	283'436	311'483
Revenus	520'476	549'000	549'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'406'605	1'530'488	1'544'783

Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie en psychomotricité aux institutions et écoles spécialisées.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	380'383	349'396	412'889
Coûts des services centraux	102'847	93'782	104'726
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	483'229	443'178	517'614

Commentaires

Néant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
École obligat., non mentionné ailleurs	2'150'915	2'677'000	2'867'000	2'867'000	2'867'000	2'867'000
Inst. OES dans canton	38'009'537	39'402'000	40'662'000	40'662'000	40'662'000	40'662'000
Pers. ens. institut.	680'981	625'000	625'000	625'000	625'000	625'000
Scolaris. hors canton	585'056	715'000	715'000	715'000	715'000	715'000
Subv. cycle 1	23'039'915	24'135'000	22'980'000	23'080'000	23'180'000	23'280'000
Subv. cycle 2	30'706'933	29'635'000	28'075'000	28'175'000	28'275'000	28'375'000
Subv. cycle 3	36'040'483	37'528'000	35'493'000	35'543'000	35'593'000	35'643'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	131'213'820	134'717'000	131'417'000	131'667'000	131'917'000	132'167'000

Commentaires

École obligat. non mentionné ailleurs :

La mise en œuvre du concept relatif aux aménagements des moyens auxiliaires au travers d'allègements d'enseignants dans les différents centres scolaires explique cette augmentation entre les budgets 2025 et 2026.

Inst. OES dans canton :

L'augmentation constatée tant entre les comptes 2024 et le budget 2025 ainsi que le budget 2026 proviennent notamment de l'accueil d'élèves supplémentaires aux rentrées scolaires 2024-2025 puis 2025-2026 ainsi que la prise en charge d'enfants placés par l'APEA.

Subv. Cycle 1, 2 et 3 :

Un taux de cotisation employeur à la caisse de pension à la baisse (-600'000CHF), une diminution de la subvention du salaire des enseignants en considération de la tendance baissière du nombre d'élèves (-2'400'000 CHF) ainsi qu'un transfert technique des moyens auxiliaires au poste « 31 biens, services et autres charges d'exploitation » (-600'000 CHF) expliquent principalement cette différence.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	387'800	254'960	0	254'960	228'960	228'960	228'960
Total		387'800	254'960	0	254'960	228'960	228'960	228'960

Commentaires

Néant.

2.8.4. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant que sa mission est de se mettre au service de la population neuchâteloise, conformément à son adage « Musiques pour tous ! ».

Les élèves particulièrement talentueux, ceux à besoins particuliers, les seniors, les élèves issus de la migration ainsi que l'ensemble des apprenants constituent des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. L'évolution de la population sur le plan socioculturel force le CMNE à redéfinir son champ d'action notamment auprès des jeunes. En Suisse, la formation musicale dispensée dans le cadre des cours des écoles obligatoires reste un défi auquel il faut répondre avec plus d'efficacité. À cet effet, le département Musique-École doit continuer à jouer un rôle prépondérant afin que le lien entre le CMNE et l'école obligatoire soit renforcé.

Nous persévérons dans l'amélioration de la digitalisation. À ce titre, nous travaillons, accompagnés par le service informatique de l'Entité neuchâteloise, à l'introduction des inscriptions en ligne ainsi qu'au remplacement de notre logiciel métier Sclaris qui ne sera plus maintenu.

D'autres parts, le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, reconnaissance par le label « Pre-College Music CH », etc.). De manière générale, le CMNE renforce les collaborations avec les acteurs culturels du canton.

Objectifs stratégiques

- Le CMNE met en place les dispositifs permettant le respect des conditions émises par l'article 67a. Il s'assure qu'un nombre suffisant de professeur-e-s possèdent l'accréditation Jeunesse&Musique. Il active les fonds d'aide de la confédération aussi souvent que possible (pour les camps) et il met en place en 2025-2026 le programme Jeune Talent Musique ;
- Pérennisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que le développement de la culture musicale en générale, selon l'adage « musique pour tous » ;
- Continuer le renforcement de la digitalisation (Mise à jour du site internet – nouvelles technologies dans les enseignements) ;
- Détermination du choix d'un nouveau système métier ;
- Amélioration continue de « GestionNE » ainsi que le système « quarte open label » ;
- Poursuite des réflexions sur l'enseignement de la théorie et adaptation des plans d'études concernés ;
- Finalisation d'un projet en vue de la participation à « capitale culturelle » de La Chaux-de-Fonds en lien avec le 100ème anniversaire du site de La Chaux-de-Fonds en novembre 2027.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'386'264	2'563'100	2'393'100	-170'000	-6.6%	2'393'100	2'393'100	2'393'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'244'918	2'452'000	2'302'000	-150'000	-6.1%	2'302'000	2'302'000	2'302'000
43 Revenus divers	140'795	111'100	91'100	-20'000	-18.0%	91'100	91'100	91'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	550	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'258'370	10'766'685	10'470'674	-296'011	-2.7%	10'592'651	10'447'416	10'432'750
30 Charges de personnel	8'578'806	8'924'700	8'690'655	-234'045	-2.6%	8'757'484	8'681'376	8'679'388
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	434'597	511'556	486'400	-25'156	-4.9%	526'000	473'400	489'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	166'454	196'434	189'405	-7'029	-3.6%	204'953	188'426	159'748
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'078'513	1'133'995	1'104'214	-29'781	-2.6%	1'104'214	1'104'214	1'104'214
Résultat d'exploitation	-7'872'106	-8'203'585	-8'077'574	+126'011	+1.5%	-8'199'551	-8'054'316	-8'039'650
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	205	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-205	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'872'311	-8'203'585	-8'077'574	+126'011	+1.5%	-8'199'551	-8'054'316	-8'039'650
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'872'311	-8'203'585	-8'077'574	+126'011	+1.5%	-8'199'551	-8'054'316	-8'039'650

Commentaires

L'amélioration des charges d'exploitations s'explique essentiellement par la diminution de la masse salariale suite au remplacement de professeurs qui avaient atteint l'échelon maximal par des nouveaux engagements et par la réduction de la cotisation à la caisse de pension.

Concernant les revenus d'exploitation, ceux-ci ont été adaptés en fonction des écolages des années précédentes.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	113'387	95'180	100'900
Coûts salariaux et de structure	8'613'510	8'659'233	8'400'930
Coûts des services centraux	1'068'119	1'058'861	1'039'182
Revenus	2'239'616	2'452'000	2'300'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'555'400	7'361'274	7'241'012

Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général d'où l'adage « Musiques pour tous ! ».

Le CMNE s'il dispense avant tout un enseignement amateur sur l'ensemble de ses sites, offre également aux élèves présentant les qualités pour devenir des musicien-ne-s professionnels, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Écoles de musique. Cette formation se doit d'intervenir très tôt et s'adresse aux jeunes musicien-ne-s dès 14/15 ans qui poursuivent parallèlement leurs études secondaires.

Le principal écart provient d'une diminution des dépenses salariales suite à l'engagement de nouveaux professeurs en remplacement de départs naturels ou à la retraite.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	58'233	63'780	46'340
Coûts salariaux et de structure	396'294	816'497	820'290
Coûts des services centraux	7'445	73'135	63'033
Revenus	142'955	111'100	93'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	319'017	842'312	836'563

Commentaires

Dans ce groupe, on trouve principalement les prestations aux écoles obligatoires. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER, découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistique et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-3'692	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'692	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Renouv. du parc pianistique 2024-2027	En cours	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	0
Achat d'une harpe de concert	A solliciter	0	0	0	0	37'000	0	0
CMNE, parc instrumental 28-31	A solliciter	0	0	0	0	0	137'000	137'000
Deux cors naturels & jeux tons complets	A solliciter	40'910	0	0	0	0	0	0
Total		177'910	137'000	0	137'000	174'000	137'000	137'000

Commentaires

Renouvellement de notre parc pianistique selon la planification prévue (crédit d'engagement du 21 mars 2016).

2.8.5. Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les grandes évolutions sociétales, écologiques, technologiques et économiques sans parler du développement de l'intelligence artificielle ont une influence sur la formation secondaire et tertiaire tout comme les besoins spécifiques du marché du travail en matière de personnel qualifié et de compétences spécifiques qui parfois peuvent être extrêmement pointues. Les différentes crises (guerre, pandémie, migration) montrent encore plus l'importance de l'éducation à la citoyenneté, à l'égalité et au vivre ensemble. La place de la recherche suisse au niveau international ainsi que la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs font partie également des éléments en dialogue avec le système éducatif et sont au centre des préoccupations du service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO).

La digitalisation de toutes les activités dans lesquelles notre société évolue a également mis en exergue l'importance de l'éducation numérique afin de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer et se développer socialement, civiquement et professionnellement. L'intelligence artificielle générative n'a fait qu'accentuer cette réalité.

Afin de pouvoir accompagner les jeunes de 15 à 25 ans en décrochage, le SFPO par l'intermédiaire de l'office de l'insertion des jeunes de moins de 35 ans en formation professionnelle (OFIJ) a mis en place un nouveau dispositif d'insertion professionnelle nommé Restart. Ce dispositif, est opérationnel, se développe pleinement et se renforce tout en restant agile pour toujours répondre aux besoins des jeunes en décrochage. Avec Restart, les jeunes en décrochages et prêt-e-s à s'investir dans une démarche d'insertion en formation professionnelle peuvent compter sur des mesures variées et adaptées grâce à une circulation efficace des informations entre les différents partenaires institutionnels.

Sous la conduite du service cantonal de la santé publique (SCSP), le SFPO et ses offices (OHER, OFPA et OFAP) sont étroitement liés aux travaux de mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers. Il s'agit d'augmenter de manière importante le nombre de personnes diplômées en soins infirmiers de niveau HES (haute école spécialisée) ou ES (écoles supérieures) tout en assurant un nombre suffisant de personnes formées en provenance des filières d'apport en particulier les assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC).

Les Hautes écoles spécialisées (HES) et les Hautes écoles pédagogiques (HEP) ont récemment procédé à la mise à jour de leurs plans stratégiques, en préparation du renouvellement de leurs mandats de prestations. Cette démarche vise à consolider leurs missions fondamentales et à définir les orientations prioritaires pour les années à venir. Ce processus intervient dans un contexte marqué par un resserrement des ressources au niveau fédéral. Il y a lieu de rappeler que lors de la précédente législature, les budgets des hautes écoles avaient été stabilisés malgré les surcoûts liés à l'inflation (principalement énergie et IPC).

À la suite des décisions du Conseil fédéral et de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la durée de la filière de maturité gymnasiale sera harmonisée sur l'ensemble du territoire suisse. Le Conseil d'État a décidé de mettre en place dans le canton de Neuchâtel un système mixte. L'objectif est de proposer une première volée de maturités en quatre ans en août 2032.

Objectifs stratégiques

- Poursuivre les travaux liés à réforme de la maturité gymnasiale en 4 ans ;
- Poursuivre l'implémentation des options stratégiques des conventions d'objectifs 2025-2028 pour la HES-SO, la HE-Arc et la HEP BEJUNE ;
- Poursuivre les travaux liés à la dualisation des filières professionnelles à plein temps ;
- Déployer le dispositif interservices d'insertion professionnelle pour les jeunes en décrochage (Restart) ;
- Assurer une gestion efficiente du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP) ;
- Poursuivre le déploiement des mesures liées à la formation des adultes (rapports 24.036 et 21.016) et le projet Viamia afin de permettre le développement professionnel des personnes actives de 40 ans et plus ;
- Participer activement à la mise en place de l'initiative sur les soins infirmiers ;
- Répondre aux besoins spécifiques de la population migrante dans le système de formation postobligatoire ;
- Poursuivre et finaliser la mise en place du CPNE (rapport 21.014 et postulat 23.223) ;
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 et du tertiaire (LDDR, LBC, Univers, Unihub-sport, HDV7) ;
- Continuer à déployer le projet d'éducation numérique (rapport 19.032).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	51'031'160	52'389'222	52'520'920	+131'698	+0.3%	52'105'065	52'016'433	52'044'433
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'223'720	1'225'300	1'458'300	+233'000	+19.0%	1'358'300	1'358'300	1'358'300
43 Revenus divers	558'887	592'724	457'105	-135'619	-22.9%	445'250	428'618	428'618
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'005'245	5'120'843	5'100'159	-20'684	-0.4%	4'946'159	4'974'159	5'002'159
47 Subventions à redistribuer	45'158'095	45'050'355	45'050'356	+1	0.0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
49 Imputations internes	85'213	400'000	455'000	+55'000	+13.8%	305'000	205'000	205'000
Charges d'exploitation	204'460'148	209'280'181	214'197'346	+4'917'165	+2.3%	218'057'539	218'727'710	219'112'759
30 Charges de personnel	14'135'892	15'647'255	16'256'868	+609'613	+3.9%	16'604'159	16'636'779	16'662'938
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'066'504	3'534'914	3'258'450	-276'464	-7.8%	3'425'050	3'410'050	3'410'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'791	69'722	129'064	+59'342	+85.1%	66'273	66'274	66'273
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	137'458'391	140'073'658	143'969'916	+3'896'258	+2.8%	147'403'009	148'029'559	148'278'450
37 Subventions redistribuées	45'158'095	45'050'356	45'050'356	+0	0.0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
39 Imputations internes	4'578'475	4'904'276	5'532'692	+628'416	+12.8%	5'508'692	5'534'692	5'644'692
Résultat d'exploitation	-153'428'988	-156'890'959	-161'676'426	-4'785'467	-3.1%	-165'952'474	-166'711'277	-167'068'326
44 Revenus financiers	418'805	375'000	375'000	+0	0.0%	375'000	375'000	375'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	418'805	375'000	375'000	+0	0.0%	375'000	375'000	375'000
Résultat opérationnel	-153'010'183	-156'515'959	-161'301'426	-4'785'467	-3.1%	-165'577'474	-166'336'277	-166'693'326
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-153'010'183	-156'515'959	-161'301'426	-4'785'467	-3.1%	-165'577'474	-166'336'277	-166'693'326

Commentaires

Groupe 42

Comprend principalement les revenus liés aux taxes de cours, d'examen et des loyers. L'évolution de ces recettes correspond à la réalité des rentrées financières actuelles. La variation actuelle est due à l'augmentation de la refacturation du dispositif RESTART.

Groupe 43

Correspond principalement aux refacturations de frais (HEM, FFPP-FAPP) ainsi qu'à l'activation des heures passées sur des projets d'investissement liés à la rénovation des bâtiments du postobligatoire.

Groupe 46

Les revenus liés aux financements fédéraux des conventions sont pour la plupart des revenus corrélés aux coûts des prestations sous-jacentes (en nature 31).

Groupe 47/37

Il s'agit des subventions à redistribuer à l'UniNE, liées à l'accord intercantonal universitaire (AIU) et à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau des groupes 37/47.

Groupe 30

Les charges de personnel s'expliquent par les salaires occasionnels (principalement indemnités d'experts-es aux examens), par l'évolution des postes équivalents plein temps (EPT et IPC) ainsi que par le regroupement de la majorité des postes liés à RESTART sur le SFPO.

Groupe 31

Le recours aux prestations de services de tiers a été revu à la baisse grâce à une gestion rigoureuse des coûts des acquisitions et autres charges d'exploitation (diverses petites variations).

Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Groupe 36

Cette rubrique consiste en différentes subventions du canton aux acteurs de la formation du secondaire 2 et du tertiaire.

Les principales variations se rapportent :

- à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » ;
- aux contributions aux hautes écoles (HES-SO, HE-ARC, HEP, BFH) faisant suite aux nouveaux cycles budgétaires quadriennaux ;
- aux montants déterminés dans le mandat d'objectif 2023-26 pour l'UniNE.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	351'372	411'500	411'500
Coûts salariaux et de structure	711'030	897'362	892'453
Coûts des services centraux	223'465	143'243	236'507
Revenus	774'198	727'000	727'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	511'670	725'105	813'461

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La subvention en nature des loyers de la Cité des étudiant-e-s est passée en charge de transfert. Il n'en résulte aucun impact sur le budget global de l'État de Neuchâtel.

Surveillance, qualif. des apprentissages (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	3'284'323	2'941'324	2'947'000
Coûts salariaux et de structure	4'660'488	5'047'122	5'176'572
Coûts des services centraux	274'971	201'272	300'274
Revenus	703'977	1'102'000	960'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'515'805	7'087'718	7'463'846

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent principalement des prestations du secteur de procédures de qualification (matériel et indemnités aux experts-es), du traitement des cours destinés aux formateurs et formatrices en entreprise, ainsi que de la contribution cantonale des cours interentreprises pour les centres professionnels. Le budget 26 est en augmentation par rapport au budget précédent, mais reste en dessous des comptes 2024. Cela s'explique par l'effet conjugué de revenus plus bas qu'attendus, ainsi que par des coûts liés au nombre d'examen organisés dans les différents corps de métier.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	59'872	196'014	52'800
Coûts salariaux et de structure	5'968'026	6'350'212	6'438'088
Coûts des services centraux	358'597	267'385	381'061
Revenus	547'073	467'300	467'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'839'423	6'346'311	6'404'650

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent, d'une part, des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et, d'autre part, de mandats avec le Centre Suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO)

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	950'818	1'579'900	1'641'500
Coûts salariaux et de structure	2'097'575	2'441'176	2'869'544
Coûts des services centraux	253'180	167'335	268'527
Revenus	552'177	1'233'825	1'607'825
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'749'397	2'954'586	3'171'746

Commentaires

Les charges et produits directement imputables à ce groupe de prestations se composent des moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes de moins de 35 ans en difficultés multiples pour l'intégration en formation professionnelle. L'évolution des coûts salariaux est due principalement à l'évolution des coûts liés à l'intégration d'élèves et la mise en place du dispositif RESTART. Par l'intermédiaire du service de la cohésion multiculturelle (COSM), un financement est en place pour l'accompagnement spécifique pour permis S.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	173'500	130'000
Coûts salariaux et de structure	721'161	893'933	826'599
Coûts des services centraux	221'484	139'321	232'658
Revenus	13'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	929'645	1'206'754	1'189'257

Commentaires

Néant.

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	876'233	999'000	945'000
Coûts salariaux et de structure	206'469	666'848	706'044
Coûts des services centraux	0	139'321	230'665
Revenus	384'916	290'000	340'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	697'787	1'515'169	1'541'710

Commentaires

Néant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SFPO	253'243	85'830	88'438	43'561	47'741	51'919
Contrib. CIE	2'173'729	2'381'000	2'479'000	2'522'000	2'677'000	2'806'000
Contrib. Conf. Intercanto.	2'400	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	258'384	58'000	108'000	108'000	108'000	108'000
Contrib. CREME	21'060	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. École de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	6'029'000	6'289'000	7'463'000	7'963'000	7'963'000	7'963'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'099'625	1'216'600	1'350'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Contrib. HE-ARC Santé	406'848	403'000	874'400	1'344'400	1'344'400	1'344'400
Contrib. HEM	1'196'122	970'000	970'000	970'000	970'000	970'000
Contrib. HEP BEJUNE	11'102'486	11'438'000	11'838'000	12'188'000	12'188'000	12'188'000
Contrib. HES-SO	30'859'805	31'214'303	31'874'303	31'914'303	31'914'303	31'914'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	503'316	608'200	608'200	608'200	608'200	608'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'629'370	4'302'000	4'400'000	4'600'000	4'600'000	4'600'000
Contrib. TA HES / AHES	3'044'493	3'000'000	3'050'000	3'066'938	3'107'590	3'150'743
Contrib. TA HEU / AIU	19'145'142	19'671'310	19'621'310	20'221'310	20'271'310	20'321'310
Contrib. TB ES / AES	2'370'936	2'870'000	3'013'850	4'228'882	4'606'600	4'629'160
Dédom. div. Confédération	120'137	89'500	439'500	439'500	439'500	439'500
Formation initiale pour adultes	114'395	580'000	507'000	407'000	407'000	407'000
Subv. à des tiers (FFPP)	0	0	0	0	0	0
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	18'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Subv. en nature Cité ét.	225'174	202'520	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	50'965	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Subv. fédérales diverses	-2'192'370	-2'678'843	-2'751'159	-2'619'159	-2'647'159	-2'675'159
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	28'870	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	81'764'131	83'140'920	86'576'862	90'148'955	90'748'505	90'969'396

Commentaires

Contribution CIE

Augmentation expliquée par la progression du nombre de contrats de formation en mode dual et du nombre de jours de cours donné par profession. Les chiffres reportés ci-dessus représentent les montants versés aux prestataires tiers. À cela s'ajoute les montants versés au CPNE (soit 1.6 million).

Contributions. HE-ARC, APS (MS et Prop.), HEP-BEJUNE, HES-SO (ainsi que HEM, HNE-ELM et ESD)

Ces rubriques varient en fonction du nombre d'étudiant-e-s suivant une formation en haute école professionnelle dans les établissements liés au canton de Neuchâtel. Les chiffres ont été adapté à l'initiative « Pour des soins infirmiers forts ». L'adaptation aux nouveaux budgets quadriennaux des hautes écoles (HES-SO, HE-ARC, HEP, BFH) participe aux augmentations de contributions.

Contributions. TA HEU / AIU, TB ES / AES / AEPR

Ces contributions sont versées pour les étudiant-e-s neuchâtelois suivants des écoles hors canton. Elles représentent les coûts liés à la mobilité des différents secteurs d'étude (professionnels, universitaires etc.). La mise en place de l'initiative pour des soins infirmiers forts augmente la contribution TB ES / AES (Soins infirmiers ES).

Subv. Fédérales diverses

Cette rubrique correspond à la subvention versée par le SEFRI pour la formation professionnelle de base.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contrib. à redistrib. TA HEU / AIU	-20'998'379	-21'890'640	-21'890'640	-21'890'640	-21'890'640	-21'890'640
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	20'998'379	21'890'640	21'890'640	21'890'640	21'890'640	21'890'640
FFPP	-194'537	-110'000	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000
Frais de rappel	-2'080	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-23'159'715	-23'159'716	-23'159'716	-23'159'716	-23'159'716
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'159'716	23'159'716	23'159'716	23'159'716	23'159'716	23'159'716
Total charges (+) / revenus (-) nets	-196'617	-109'999	-120'000	-120'000	-120'000	-120'000

Commentaires

- Ces rubriques regroupent principalement les transferts de recettes encaissées par le canton au profit de l'Université de Neuchâtel.
- La seule recette non-compensée correspond à une refacturation de charges administratives au nouveau fond fusionné FAPP (ex FFPP).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Mandat d'objectifs 2023-2026 UNINE	En cours	53'649'395	54'143'895	0	54'143'895	0	0	0
*PI-études invest. futurs	En cours	104'527	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	72'500	60'000	0	60'000	60'000	60'000	50'000
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	19'872	71'280	0	71'280	59'400	42'768	42'768
*HDV7 - Pôle horl - Réalisation He-Arc	A solliciter	45'000	0	0	0	0	0	0
Mandat d'objectifs 2027-2030 UNINE	A solliciter	0	56'000	0	56'000	54'155'095	54'143'895	54'143'895
*Unihub - sport	A solliciter	15'716	31'431	0	31'431	31'431	31'431	31'431
*Univers réalisation (Unihub)	A solliciter	52'152	52'152	0	52'152	52'152	52'153	52'153
Total		53'959'162	54'414'758	0	54'414'758	54'358'078	54'330'247	54'320'247

Commentaires

- La contribution pour le mandat de prestation de l'Université de Neuchâtel figure dans les crédits d'engagement et est identifiée par périodes quinquennales. À noter que le crédit d'engagement « Mandat d'objectifs 2023-2026 » correspond au mandat d'objectif adopté. Les années subséquentes, « Mandat d'objectifs 2027-2030 UNINE », sont estimées au même niveau que la dernière année de mandat.
- Les crédits d'engagement liés aux travaux d'assainissement des lycées (programme d'impulsion, assainiss. du patrimoine immob.) ainsi que les projets Unihub et Univers se rapportent principalement à des heures œuvrées pour la gestion de ces projets.

2.8.6. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission d'offrir des parcours de formation menant à l'obtention des certificats de maturité gymnasiale, de maturité spécialisée et d'école de culture générale.

Le lycée Jean-Piaget (LJP) offre également une passerelle permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires, après une année de formation complémentaire et la réussite d'un examen.

Les établissements sont tenus de dispenser un enseignement de qualité conforme aux exigences de la CDIP et/ou de la Confédération. Ils préparent les élèves à la poursuite d'études au niveau tertiaire, à leur rôle de citoyen-ne-s, et favorisent le développement de compétences telles que la propédeutique scientifique, l'esprit critique, la compréhension de la complexité, la capacité d'argumentation, d'analyse et de synthèse.

Objectifs stratégiques

- Mettre en œuvre la réforme de la formation gymnasiale en préparant l'introduction du nouveau modèle en 4 ans, selon un système mixte ;
- Implémenter les objectifs liés à l'éducation numérique et favoriser l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement ;
- Accompagner et encadrer l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique ;
- Moderniser les infrastructures scolaires, en poursuivant les travaux de rénovation du lycée Denis-de-Rougemont (LDDR) et en planifiant l'assainissement nécessaire du lycée Blaise-Cendrars (LBC) ;
- Renforcer les partenariats avec les institutions du tertiaire universitaire, afin de favoriser la continuité des parcours de formation et le développement de synergies académiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	4'302'029	2'823'350	2'989'800	+166'450	+5.9%	2'544'900	2'201'900	2'206'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'613'751	1'650'750	1'769'600	+118'850	+7.2%	1'577'300	1'408'600	1'420'700
43 Revenus divers	32'923	33'000	32'500	-500	-1.5%	32'500	32'500	32'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'587	57'000	57'000	+0	0.0%	57'000	57'000	57'000
46 Revenus de transfert	1'242'751	879'600	1'075'700	+196'100	+22.3%	823'100	678'800	671'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'401'017	203'000	55'000	-148'000	-72.9%	55'000	25'000	25'000
Charges d'exploitation	49'000'916	51'094'569	50'941'854	-152'715	-0.3%	51'694'499	51'419'430	51'613'215
30 Charges de personnel	39'574'080	40'680'480	41'427'282	+746'802	+1.8%	42'492'337	42'423'270	42'568'052
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'552'228	2'865'440	2'702'440	-163'000	-5.7%	2'817'440	2'802'440	2'817'440
33 Amortissements du patrimoine administratif	868'944	1'158'425	582'658	-575'767	-49.7%	204'249	120'247	120'250
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'888	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	18'450	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'985'326	6'364'224	6'203'473	-160'750	-2.5%	6'154'473	6'047'473	6'081'473
Résultat d'exploitation	-44'698'886	-48'271'219	-47'952'054	+319'165	+0.7%	-49'149'599	-49'217'530	-49'407'015
44 Revenus financiers	20'972	21'700	21'700	+0	0.0%	14'700	7'700	7'700
34 Charges financières	166	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	20'806	21'700	21'700	+0	0.0%	14'700	7'700	7'700
Résultat opérationnel	-44'678'081	-48'249'519	-47'930'354	+319'165	+0.7%	-49'134'899	-49'209'830	-49'399'315
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-44'678'081	-48'249'519	-47'930'354	+319'165	+0.7%	-49'134'899	-49'209'830	-49'399'315

Commentaires

Groupe 46

Projection à la hausse du nombre d'élèves en provenance d'autres cantons.

Groupe 30

Augmentation principalement liée à la progression salariale ainsi que de la variation du nombre de classes projetées.

Groupe 33

Variation des amortissements concernant les équipements et infrastructures du crédit éducation numérique.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	7'332	0	0
Coûts salariaux et de structure	997'596	78'395	0
Coûts des services centraux	98'840	7'630	0
Revenus	1'476'522	144'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	-372'755	-57'976	0

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le LJP, filière dont le transfert est désormais totalement achevé.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	74'380	3'000	3'600
Coûts salariaux et de structure	10'532'571	11'491'798	12'439'744
Coûts des services centraux	1'027'041	1'178'921	1'294'392
Revenus	390'221	309'800	376'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'243'771	12'363'920	13'360'836

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP qui enregistre une augmentation de ses effectifs dès la rentrée 2025-26.

École de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	59'651	24'000	24'000
Coûts salariaux et de structure	5'954'579	6'428'772	6'314'639
Coûts des services centraux	577'418	656'293	654'418
Revenus	212'767	135'850	182'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'378'880	6'973'215	6'810'857

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	59'247	88'000	88'000
Coûts salariaux et de structure	652'734	562'435	552'740
Coûts des services centraux	59'594	52'025	51'729
Revenus	313'769	356'400	365'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	457'805	346'060	326'669

Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP.

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	385'594	455'900	439'400
Coûts salariaux et de structure	10'300'242	10'545'199	10'165'873
Coûts des services centraux	1'782'661	1'875'006	1'751'208
Revenus	978'576	1'026'500	1'209'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'489'920	11'849'604	11'147'482

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	844'525	1'010'200	927'800
Coûts salariaux et de structure	14'099'383	15'063'946	14'957'184
Coûts des services centraux	1'117'999	1'250'349	990'726
Revenus	674'104	768'300	658'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	15'387'803	16'556'195	16'217'309

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Subsides à tiers LBC	9'385	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	925	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	8'140	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'450	26'000	26'000	26'000	26'000	26'000

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-3'280	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-3'280	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	863'000	555'700	0	555'700	162'500	15'000	15'000
LDDR - Mobilier scolaire	A solliciter	0	175'000	0	175'000	130'000	0	0
Total		863'000	730'700	0	730'700	292'500	15'000	15'000

Commentaires

Pour l'éducation numérique, il s'agit principalement de l'acquisition d'équipements et d'infrastructure : CHF 514'500.

2.8.7. Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes).

Le CPNE offre un environnement qui favorise la qualité de l'apprentissage, la formation des professionnel-le-s aux compétences attendues par le marché du travail et un cadre de travail motivant pour les collaboratrices et collaborateurs. Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions d'accès au postobligatoire ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation en mode dual.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle et nouvelle gouvernance (Formation professionnelle 2030).
- Les réformes et modifications des ordonnances et plans de formation édictés par le SEFRI à la demande des organisations du monde du travail (OrTra).
- La poursuite des travaux liés au contrat formation.
- Le dispositif de financement des formations adultes par la voie de l'article 32 de l'OFPr.
- Le développement des demandes de formations professionnelles supérieures et continues.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours inter-entreprises (CIE).
- L'évolution de la situation géopolitique, notamment l'intégration de jeunes migrant-e-s.

Objectifs stratégiques

- Assurer l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations professionnelles initiales, supérieures et continues ainsi que des passerelles HES dans les domaines Technologies et Industrie, Commerce et Gestion, Santé et Social, Bâtiment et Construction, Artisanat et Services, Terre et Nature, Arts Appliqués, et Préapprentissage et transition.
- Maintenir la certification ISO 9001 afin d'assurer une formation efficace et efficiente, dans une démarche d'amélioration continue.
- Développer la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique.
- Accompagner l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique.
- Favoriser l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager-ère-s, du personnel et des partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des personnes en formation le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intégrer les impacts liés à la stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes, visant notamment à développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	49'419'749	52'474'786	52'323'042	-151'744	-0.3%	50'783'501	51'438'425	52'125'285
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	9'956'140	10'346'100	8'851'000	-1'495'100	-14.5%	7'811'000	7'811'000	7'811'000
43 Revenus divers	549'857	410'000	903'000	+493'000	+120.2%	782'000	782'000	582'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	22'538'864	25'206'025	23'537'900	-1'668'125	-6.6%	22'839'900	23'011'900	23'183'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	16'374'887	16'512'661	19'031'141	+2'518'480	+15.3%	19'350'600	19'833'525	20'548'385
Charges d'exploitation	116'578'437	117'682'858	120'369'625	+2'686'767	+2.3%	119'982'090	119'827'860	120'022'921
30 Charges de personnel	86'097'361	85'960'004	87'827'800	+1'867'796	+2.2%	88'086'407	88'253'262	88'237'153
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'252'969	13'135'000	12'970'000	-165'000	-1.3%	13'063'000	13'053'000	13'078'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'188'305	1'067'441	2'184'374	+1'116'932	+104.6%	1'444'731	1'133'146	1'318'819
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	23'130	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'308	35'306
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	16'981'363	17'485'105	17'352'143	-132'962	-0.8%	17'352'643	17'353'143	17'353'643
Résultat d'exploitation	-67'158'688	-65'208'072	-68'046'584	-2'838'511	-4.4%	-69'198'589	-68'389'434	-67'897'636
44 Revenus financiers	330'077	325'000	320'000	-5'000	-1.5%	320'000	320'000	320'000
34 Charges financières	1'866	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	328'211	325'000	320'000	-5'000	-1.5%	320'000	320'000	320'000
Résultat opérationnel	-66'830'478	-64'883'072	-67'726'584	-2'843'511	-4.4%	-68'878'589	-68'069'434	-67'577'636
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-66'830'478	-64'883'072	-67'726'584	-2'843'511	-4.4%	-68'878'589	-68'069'434	-67'577'636

Commentaires

Groupe 42

Fusion des Fonds FFPP (Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel) et FFD (Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual) en un fonds unique FAPP (Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel) géré par l'État donnant lieu à un reclassement du financement des cours interentreprise dans le groupe 49.

Groupe 43

Activation attendue des heures de formation continue effectuées au titre de l'utilisation du crédit numérique.
Adaptation des revenus estimés en fonction de l'évolution attendue des recettes diverses.

Groupe 46

Adaptation des recettes estimées en fonction de l'évolution attendue de la subvention de la Confédération.
Adaptation des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s suivant des cours au CPNE.

Groupe 30

Évolution attendue des charges du personnel enseignant, ajustement divers et alignements sur la nouvelle structure du CPNE.
On se reportera au résultat analytique pôle par pôle ci-dessous pour des explications plus détaillées.

Groupe 31

Ajustements divers sur les biens services et autres charges d'exploitation ainsi qu'un alignement sur la structure actuelle du CPNE.

Groupe 33

Les charges d'amortissement évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédit d'engagement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	118'157	117'600	116'400
Coûts des services centraux	1'720	1'987	2'186
Revenus	87'801	57'000	71'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	32'077	62'587	47'586

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG). Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (certification professionnelle des adultes selon l'art. 32, activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

EPS (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	70'533	74'000	69'000
Coûts salariaux et de structure	24'424	18'000	11'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	58'244	56'000	57'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	36'714	36'000	23'000

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS). Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (camps sportifs notamment) ressortent au niveau du groupe de prestations EPS.

P-TI (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'397'506	1'541'000	1'455'000
Coûts salariaux et de structure	31'606'843	30'990'286	31'888'564
Coûts des services centraux	7'229'891	7'484'757	7'462'477
Revenus	15'220'069	15'233'423	16'496'012
Coûts (+) / revenus (-) nets	25'014'171	24'782'620	24'310'030

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Technologies et Industrie du CPNE (CPNE-TI) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que des formations de maturité professionnelle, passerelle HES et formations pour adultes.

Réajustement de la masse salariale entraînant une augmentation des coûts. L'évolution attendue de la bonification du fonds d'encouragement à la formation professionnelle en mode dual (FAPP) ainsi que la subvention de la Confédération ont entraîné une augmentation des revenus compensant l'augmentation des charges.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-AS (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	299'645	398'000	387'000
Coûts salariaux et de structure	4'831'645	4'900'055	4'767'435
Coûts des services centraux	703'170	731'733	717'339
Revenus	2'274'367	2'917'900	2'427'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'560'093	3'111'887	3'444'573

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Artisanat et Services du CPNE (CPNE-AS) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que des formations pour adultes. L'évolution et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération a entraîné une diminution des revenus. Les coûts nets restent relativement stables en termes d'évolution dans les années par rapport aux comptes.

P-CG (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	541'995	778'000	658'000
Coûts salariaux et de structure	14'119'559	14'217'783	14'296'464
Coûts des services centraux	1'920'840	1'999'570	1'962'230
Revenus	5'638'685	6'156'744	5'741'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'943'709	10'838'609	11'175'294

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Commerce et Gestion du CPNE (CPNE-CG) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que des formations de maturité professionnelle et formations pour adultes. L'adaptation des recettes de finances de cours de formation d'adultes a entraîné une diminution des revenus.

P-PT (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	51'785	54'000	77'000
Coûts salariaux et de structure	6'920'649	7'536'397	6'969'069
Coûts des services centraux	712'316	735'630	731'875
Revenus	2'847'390	2'389'800	1'137'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'837'361	5'936'227	6'640'944

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE (CPNE-PT). La diminution des coûts salariaux est due à une évolution moindre des coûts liés à l'intégration d'élèves ukrainiens dans les classes JET (Jeunes en transition). La modification de la répartition de la subvention de la Confédération a aussi entraîné une diminution des revenus.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-2S (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	287'800	487'000	332'000
Coûts salariaux et de structure	11'811'889	12'405'350	12'685'260
Coûts des services centraux	1'253'980	1'310'440	1'282'705
Revenus	5'590'984	7'057'495	6'675'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'762'685	7'145'295	7'624'365

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que des formations de maturité professionnelle et formations pour adultes. L'ouverture de la filière MSP (2ème année) et l'augmentation espérée des effectifs ASSC (suite au rapport 24.012) entraîne l'adaptation de la masse salariale. L'évolution et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération a entraîné une diminution des revenus.

P-BC (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'259'308	1'630'500	1'340'000
Coûts salariaux et de structure	10'947'342	10'291'293	10'866'972
Coûts des services centraux	2'920'684	2'964'272	2'901'306
Revenus	7'487'818	9'354'900	7'425'180
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'639'517	5'531'165	7'683'098

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Bâtiment et Construction du CPNE (CPNE-BC) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure en emploi que des formations pour adultes. L'évolution et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération ainsi que la diminution des élèves hors canton ont entraîné une diminution des revenus.

P-AA (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	339'225	504'000	410'000
Coûts salariaux et de structure	7'159'724	6'967'627	7'206'435
Coûts des services centraux	1'642'150	1'670'615	1'655'861
Revenus	4'807'166	3'895'024	4'881'650
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'333'933	5'247'217	4'390'646

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Arts appliqués du CPNE (CPNE-AA) tant au titre de la formation professionnelle initiale et supérieure que des formations de maturité professionnelle. L'évolution et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération a entraîné une augmentation des revenus. Le budget étant ainsi en ligne avec les comptes.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-TN (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	369'760	420'000	341'000
Coûts salariaux et de structure	2'190'886	2'012'247	1'848'643
Coûts des services centraux	503'784	518'691	505'915
Revenus	968'366	1'451'200	802'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'096'064	1'499'738	1'893'558

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Terre et Nature du CPNE (CPNE-TN). La reprise de cours interentreprises des filières horticulteurs par l'OrTra a engendré une diminution des coûts salariaux, des charges directes ainsi que des recettes de cours. L'évolution et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération a aussi entraîné une diminution des revenus.

ESD (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	435'121	502'900	467'000
Coûts salariaux et de structure	1'678'606	1'778'109	1'743'431
Coûts des services centraux	29'809	36'909	38'749
Revenus	1'818'144	1'782'500	1'791'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	325'393	535'419	458'181

Commentaires

L'École Supérieure de Droguerie (ESD) est l'unique centre de compétence de la branche pour toute la Suisse. Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'ESD au sein du CPNE tant au titre de la formation professionnelle initiale que supérieure. La filière ES étant autofinancée, l'excédent de charges résiduel ne concerne que la filière CFC ainsi que les charges indirectes de structure non allouées à la filière ES.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - CPNE	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308	35'306
Total charges (+) / revenus (-) nets	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308	35'306

Commentaires

Néant.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-11'431	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-11'431	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Equipements didactiques 2024-27 PAA	En cours	30'000	30'000	0	30'000	30'000	0	0
Equipements didactiques PBC 2023-2026	En cours	62'000	43'000	0	43'000	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2025	En cours	652'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	976'000	1'037'000	0	1'037'000	881'000	300'000	100'000
**SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	20'000	75'000	0	75'000	0	0	0
CPNE AS - Appareils didactiques 2026-27	A solliciter	0	40'000	0	40'000	20'000	0	0
CPNE BC - Appareils didactiques 2027-29	A solliciter	0	0	0	0	78'000	105'000	125'000
CPNE TI - Appareils didactiques 2027	A solliciter	0	0	0	0	665'000	0	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	675'000	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2029	A solliciter	0	0	0	0	0	0	600'000
Equipements didactiques PTI 2026	A solliciter	0	550'000	0	550'000	0	0	0
**Extension médiathèque	A solliciter	400'000	0	0	0	0	0	0
Réaménagement salles site S CPNE	A solliciter	0	0	0	0	300'000	400'000	0
SIS2 2025-2027 - Réseau, WIFI et VDI	A solliciter	190'000	120'000	0	120'000	350'000	0	0
SiS2 2028 - Infrastructure IT	A solliciter	0	0	0	0	0	400'000	0
SiS2 2029 - Infrastructure IT	A solliciter	0	0	0	0	0	0	600'000
Système accès par badges - site M CPNE	A solliciter	0	200'000	0	200'000	80'000	0	0
Total		2'330'000	2'095'000	0	2'095'000	2'404'000	1'880'000	1'425'000

Commentaires

La planification des projets déjà inscrits au BU2025 et au PFT 2026-2028 a été revue en fonction des priorités et des ressources disponibles.

Le déploiement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de développer des connaissances au niveau du numérique. Cela implique des dépenses pour le CPNE et les lycées qui vont s'échelonner jusqu'en 2027 (« Programme éducation numérique » 19.032). La planification de ce projet est constamment actualisée en fonction des contraintes rencontrées.

Les différentes enveloppes « Équipement/appareils didactiques » permettent aux pôles et services du CPNE de regrouper l'acquisition des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans les pôles et services.

2.8.8. Service financier (SFIN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui aux départements et services en lien avec les évolutions des méthodes et des outils de gestion.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un marché qui présente souvent d'importantes fluctuations.
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration, ainsi qu'aux communes neuchâteloises, dans les tâches techniques relatives aux flux comptables, aux principes de gestion et de gestion financière, tant en relation avec SIGE (SAP et interfaces) qu'avec les flux de données qui intègrent le rapport de gestion ainsi que le référentiel comptable MCH2, la LFinEC et le RLFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier avec comme objectif de respecter le frein à l'endettement.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers.
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux. Assurer la qualité des données des systèmes et les contrôles y relatifs.
- Appui pour toutes les questions financières de l'administration, des communes neuchâteloises et certains établissements autonomes de droit public.
- Développer le contrôle de gestion et la standardisation des documents de suivi et de contrôle, en fournissant périodiquement des rapports au CE sur l'évolution du compte de fonctionnement, la trésorerie, et la planification des investissements.
- Réviser la comptabilité analytique et la publication des informations financières de l'État.
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, programme d'économie, répartition des tâches, etc).
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers du recouvrement et la gestion des liquidités. Implémenter un système de cash pooling avec les services, les entités publiques et paraétatiques concernés et redéfinir la gestion de la trésorerie avec les communes.
- Participer à l'intégration des systèmes informatiques périphériques
- Déployer et piloter le système de contrôle interne (SCI) au travers de l'administration.
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement avec le nouvel office créé au 1^{er} juin 2024.
- Intégrer les flux financiers en lien avec les engagements et les contrats dans les systèmes de gestion, et analyser la pertinence des partenariats avec les services métiers. Proposer au Conseil d'État des solutions de mutualisation et d'économies.
- Optimiser et mutualiser les activités financières et de gestion entre l'administration et les communes neuchâteloises.
- Œuvrer avec son nouveau domaine fiduciaire, comme sous-traitant pour la tenue des comptes d'entités publiques (interne et externe à l'administration) qui ont un volume d'activité faible ne nécessitant pas un comptable à plein temps. Ce même nouveau domaine apportera un soutien aux administrations communales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	307'560'164	375'151'315	322'315'930	-52'835'385	-14.1%	287'241'294	282'648'658	278'036'021
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	20'204	26'820'000	26'620'000	-200'000	-0.7%	26'620'000	26'620'000	26'620'000
42 Taxes	6'752'733	12'260'200	10'149'000	-2'111'200	-17.2%	10'149'000	10'649'000	11'149'000
43 Revenus divers	426'013	290'000	290'000	+0	0.0%	290'000	290'000	290'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	299'705'014	335'116'365	284'600'729	-50'515'636	-15.1%	249'526'093	244'433'457	239'320'820
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	656'201	664'750	656'201	-8'549	-1.3%	656'201	656'201	656'201
Charges d'exploitation	25'867'733	5'639'636	20'594'881	+14'955'245	+265.2%	28'570'802	28'444'543	28'282'312
30 Charges de personnel	5'733'222	-6'148'990	-7'493'112	-1'344'122	-21.9%	-6'509'024	-6'506'821	-6'503'737
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'207'424	7'362'993	1'918'540	-5'444'453	-73.9%	8'924'940	8'931'040	8'930'565
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'504	28'535	90'271	+61'736	+216.4%	210'270	210'274	180'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'376'289	2'409'300	25'319'728	+22'910'428	+950.9%	25'185'162	25'050'596	24'916'030
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'526'293	1'987'798	759'454	-1'228'344	-61.8%	759'454	759'454	759'454
Résultat d'exploitation	281'692'432	369'511'679	301'721'049	-67'790'630	-18.3%	258'670'492	254'204'115	249'753'709
44 Revenus financiers	42'472'784	40'701'000	39'815'000	-886'000	-2.2%	37'710'000	37'710'000	37'835'000
34 Charges financières	20'081'013	25'600'000	22'980'000	-2'620'000	-10.2%	24'980'000	25'680'000	26'680'000
Résultat de financement	22'391'771	15'101'000	16'835'000	+1'734'000	+11.5%	12'730'000	12'030'000	11'155'000
Résultat opérationnel	304'084'203	384'612'679	318'556'049	-66'056'630	-17.2%	271'400'492	266'234'115	260'908'709
48 Revenus extraordinaires	25'039'665	34'680'727	89'613'323	+54'932'596	+158.4%	25'067'773	20'260'248	22'058'680
38 Charges extraordinaires	53'279'196	20'544'955	0	-20'544'955	-100.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	-28'239'531	14'135'772	89'613'323	+75'477'551	+533.9%	25'067'773	20'260'248	22'058'680
Résultat total	275'844'672	398'748'451	408'169'372	+9'420'921	+2.4%	296'468'265	286'494'363	282'967'389

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2026 du service financier affiche une détérioration de CHF 67,8 millions par rapport au budget 2025. Ceci s'explique essentiellement par une forte diminution des revenus liés à la RPT (CHF - 52,2 millions) et le transfert des charges liées à la péréquation canton/communes (CHF + 23,7 millions) du service des communes. Dès septembre 2025, les activités du service des communes sont intégrées au domaine finances communales et gestion fiduciaire du service financier. L'écart statistique sur frais divers budgété à CHF 7 millions (CHF + 3,4 millions par rapport à 2025) et l'écart statistique RH estimé à CHF 17 millions (CHF + 1 million) atténuent la péjoration du résultat.

La détérioration du groupe de natures 42 (CHF - 2,1 millions) s'explique d'une part, par la facturation des frais de poursuites aux débiteurs ayant un dossier au recouvrement (CHF - 0,9 million) et d'autre part, par la récupération de créances amorties, qui a été budgétée à la baisse (CHF - 1 million). En 2024, le service financier s'est réorganisé. Plusieurs engagements ont été effectués. Les collaborateurs doivent être formés et les procédures de recouvrement sont parfois longues. Il convient de préciser que la baisse de la refacturation des frais de poursuites sur les débiteurs, est liée à la diminution des frais de poursuites (groupe de nature : 31, CHF - 1,5 millions).

Quant aux revenus de transfert, conformément aux informations reçues de la Confédération, les subventions liées à la RPT ont été budgétées à hauteur de 271,9 millions (diminution de CHF 52,2 millions par rapport au budget 2025). La part cantonale à l'impôt anticipé a été revue à la hausse (CHF + 1,6 millions).

Les charges de personnel diminuent de CHF 1,3 millions par rapport au budget 2025 en raison de l'écart statistique du groupe de natures 30 qui passe de CHF 16 millions en 2025 à CHF 17 millions en 2026.

Le service financier augmente son effectif de 2,1 EPT. Il passe à 54,6 EPT en 2026. Cette augmentation provient exclusivement de transferts d'EPT de 3 services (SCOM : transfert du 1,8 EPT, SGC : transfert de 0,2 EPT et OORG : transfert de 0,1 EPT), avec la reprise du service des communes, de l'intégralité du SCI et du rôle de comptable au sein du SGGC.

Le groupe 31 enregistre une baisse de CHF 5,4 millions par rapport au budget 2025. Cela provient de l'écart statistique liés aux frais divers (CHF + 3,4 millions en 2025) et par la baisse des frais de poursuites (CHF - 1,5 millions), qui sont par ailleurs partiellement récupérés dans les créances gérées par le recouvrement. Pour rappel, les frais de poursuites intègrent toutes les factures des offices de poursuites du canton et hors canton, et sont répercutés par l'office du recouvrement dans le groupe 42 (CHF - 0,9 million par rapport à 2025). Une partie est également comptabilisée sur un compte de revenus au service des contributions.

Le résultat financier s'est amélioré de CHF 1,7 millions par rapport au budget 2025. Les intérêts sur la dette ont été diminués de CHF 4 millions grâce à la baisse des taux qui compense le coût de l'augmentation du volume de la dette. Les frais d'emprunt augmentent de CHF 0,7 million. Suite à un changement des normes MCH2, les frais bancaires et postaux ont été transférés du groupe de natures 31 à 34 (CHF + 0,7 million). Quant aux revenus financiers, ils diminuent de CHF 0,9 million, également en lien avec la baisse des taux.

Le résultat extraordinaire présente une amélioration de CHF 75,5 millions par rapport au budget 2025. Il se compose d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF 25,6 millions (CHF + 1,2 millions par rapport à 2025), un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de CHF 52 millions (aucun prélèvement n'était prévu en 2025). Il comprend également un prélèvement de CHF 10 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF - 7,5 millions en fonctionnement et CHF - 2,5 millions en investissement). Un prélèvement de CHF 0,7 million est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (CHF - 1,6 millions par rapport à 2025). Un prélèvement de CHF 3.9 millions est prévu à la réserve de lissage (au budget 2025, une attribution de CHF 20,5 millions avait été prévue).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	108'748	886'000	936'000
Coûts salariaux et de structure	960'639	1'032'452	1'169'599
Coûts des services centraux	259'162	278'817	91'866
Revenus	465'849	386'000	388'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	862'700	1'811'269	1'809'465

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées aux assurances ont été intégrées au domaine.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	4'570'594	8'064'000	6'560'000
Coûts salariaux et de structure	2'511'340	3'458'746	3'476'298
Coûts des services centraux	798'888	1'122'920	461'314
Revenus	3'096'635	5'964'200	4'555'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'784'188	6'681'466	5'942'612

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées au recouvrement ont été intégrées à ce domaine.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'502'491	0	0
Coûts salariaux et de structure	957'890	0	0
Coûts des services centraux	140'099	0	0
Revenus	-3'463	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'603'944	0	0

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées au recouvrement ont été intégrées au domaine comptabilité financière et analytique. Un nouvel office a vu le jour, l'office du contentieux et du désendettement.

Assurances (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	725'864	0	0
Coûts salariaux et de structure	40'933	0	0
Coûts des services centraux	13'857	0	0
Revenus	96'644	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	684'010	0	0

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées aux assurances ont été intégrées au domaine planification, analyse et risques.

Finances communales & gestion fiduciaire (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	800
Coûts salariaux et de structure	143'300	206'831	578'517
Coûts des services centraux	30'048	52'278	39'768
Revenus	42'000	0	46'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	131'347	259'109	573'085

Commentaires

Dès juin 2024, le SFIN s'est doté d'un nouveau domaine. Il œuvre comme sous-traitant pour la tenue des comptes d'entités publiques (interne et externe à l'administration) qui ont un volume d'activité faible ne nécessitant pas un comptable à plein temps. Il apportera également un soutien aux administrations communales. Dès septembre 2025, le service des communes est intégré à ce domaine. Ce qui se traduit notamment par un transfert de 1.8 EPT du SCOM au SFIN.

Contentieux et désendettement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	887'602	1'799'747	1'591'455
Coûts des services centraux	185'589	381'371	109'577
Revenus	3'457'975	6'200'000	5'450'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'384'784	-4'018'882	-3'748'969

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, un nouvel office a vu le jour, l'office du contentieux et du désendettement.

Analyses processus financiers (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	489'012	1'771'917	2'006'451
Coûts des services centraux	71'185	147'412	46'929
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	560'196	1'919'329	2'053'381

Commentaires

Le groupe de prestations analyse processus financiers œuvre à la gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et à l'optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Charges géo-topo	0	0	10'725'234	10'725'234	10'725'234	10'725'234
Désendettement	378'000	378'000	383'400	383'400	383'400	383'400
Impôt anticipé	-16'523'182	-11'000'000	-12'671'000	-12'993'000	-13'342'000	-13'671'000
Péréquation	0	0	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
RPT	-281'701'606	-322'770'705	-270'718'635	-235'456'565	-230'149'495	-224'842'424
Total charges (+) / revenus (-) nets	-297'846'788	-333'392'705	-259'281'001	-224'340'931	-219'382'861	-214'404'790

Commentaires

Comme mentionné plus haut, dès septembre 2025, le service des communes est intégré au service financier. Les charges et les revenus feront partie du domaine : Finances communales et gestion fiduciaire. Ce qui se traduit par la reprise des charges de transfert liées à la péréquation canton / communes (CHF + 13 millions) et aux charges géo-topographique (CHF + 10,7 millions). Les CHF 383'400 correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre du nouveau dispositif de désendettement. La RPT diminue, selon les chiffres fournis par la Confédération de CHF 52 millions (charges et revenus) par rapport au budget 2025. Finalement, la part cantonale à l'impôt anticipé devrait s'élever à CHF 12,7 millions, soit une augmentation de CHF 1,7 millions par rapport au budget 2025.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Autres charges & recettes	32'594	1'266'628	0	0	0	0
Cautions	-1'049'681	-1'100'000	-1'050'000	-1'050'000	-1'050'000	-1'050'000
Dette	15'446'424	22'356'850	19'341'850	23'446'850	24'146'850	25'146'850
Ecart rapprochement	-219	0	0	0	0	0
Écart statistique BSM	0	-3'549'247	-7'000'000	0	0	0
Écart statistique RH	0	-16'000'000	-17'000'000	-16'000'000	-16'000'000	-16'000'000
Frais bancaires	551'636	750'000	680'000	680'000	680'000	680'000
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
Impôts, taxes et redevances	23'455	18'000	23'000	23'000	23'000	23'000
Lissage des recettes fiscales	50'443'424	20'544'955	-3'871'006	-3'871'006	-3'871'006	-3'871'006
Participation BCN	-34'991'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000
Participation BNS	0	-26'800'000	-26'600'000	-26'600'000	-26'600'000	-26'600'000
Participation ECAP	0	0	0	0	0	-125'000
Pertes et gains de change	21'346	0	0	0	0	0
Prévoyance CE	0	2'166'504	2'130'528	2'130'528	2'130'528	2'130'528
Réévaluation participations PA/PF	8'492'231	0	0	0	0	0
Régales des sels	-20'204	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Réserve conjoncturelle	2'835'772	0	-52'000'000	0	0	0
Réserve de réévaluation	-23'350'446	-24'409'720	-25'573'398	-16'147'188	-16'389'242	-18'187'674
Réserve développement durable	0	-8'000'000	-7'500'000	0	0	0
Réserve du programme d'impulsion	-1'689'219	-2'271'007	-668'919	-5'049'579	0	0
Revenus nets s/placement financiers	-2'987'311	-1'961'000	-1'410'000	-1'410'000	-1'410'000	-1'410'000
Successions dévolues à l'État	-9'344	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'749'419	-72'008'037	-155'517'945	-78'867'395	-73'359'870	-74'283'302

Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une amélioration de CHF 78,9 millions par rapport au budget 2025. Cet écart résulte essentiellement de l'écart statistique lié aux groupes de natures 30 (CHF - 17 millions en 2026), de l'écart statistique lié au groupe de natures 31 (CHF - 7 millions en 2026), au prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle (CHF - 52 millions en 2026) et au prélèvement à la réserve de lissage des recettes fiscales de CHF 3,9 millions. La réserve de programme d'impulsion et de transformation affiche, quant à elle, un prélèvement de CHF 0,7 million. Un prélèvement à la réserve de développement durable est également budgété à hauteur de CHF 10 millions (CHF - 7,5 millions pour le fonctionnement et CHF - 2,5 millions pour les investissements).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Caisses automatiques - La CdF	En cours	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Dispositif de désendettement	En cours	210'000	210'000	0	210'000	210'000	210'000	0
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-15'000	0	-15'000	-15'000	-10'000	-10'000	-10'000
Fonds de désendettement - OREE	En cours	-950	0	0	0	0	0	0
Mise à niveau des manquements SIGE	En cours	500'000	0	0	0	0	0	0
Prêts office du logement	En cours	-377'419	0	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840	-329'840
Régions de montagne	En cours	-23'000	0	-22'500	-22'500	-17'500	-7'500	-7'500
Interface DEBIT / SAP	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Réserve développement durable invest	A solliciter	-2'000'000	0	-2'500'000	-2'500'000	0	0	0
Total		-2'028'912	610'000	-3'189'883	-2'579'883	-469'883	-459'883	-669'883

Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PA », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérerait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle.

Un prélèvement de CHF 2,5 millions est prévu à la réserve de développement durable destiné aux investissements. Deux crédits d'engagement sont ouverts pour des projets spécifiques. CHF 100'000 concernent l'acquisition de caisses automatiques aux Docks à La Chaux-de-Fonds et CHF 300'000 sont réservés pour implémenter une interface entre le logiciel du recouvrement DEBIT à SAP. Le décret portant sur la lutte contre le désendettement a été prolongé pour une durée de quatre ans (CHF 210'000 annuels, pendant 4 ans).

2.8.9. Service des contributions (SCCO)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2024 a marqué une réduction supplémentaire de la charge fiscale des citoyennes et citoyens neuchâtelois par une baisse du coefficient cantonal en 2025. Ceci répond à une volonté du législatif de faire supporter cette baisse de recettes fiscales seulement au niveau cantonal en épargnant les communes. Cette mesure a pu être prise au vu du niveau des recettes fiscales enregistré cette même année.

Le Conseil d'État pourra ainsi poursuivre sa réflexion afin de répondre aux différentes initiatives déposées et permettre au Parlement de traiter le rapport déposé traitant de la fiscalité. Ceci en intégrant également d'autres initiatives, telle que le plafonnement des primes d'assurance-maladie.

Le programme INOV comprenant le portefeuille de projet Impôts 4.0, la gestion des anciens logiciels au travers de la task force, ainsi que la maintenance des nouveaux logiciels, se poursuit. Nous sommes convaincus que cela permettra également de faire évoluer le service informatique et de répondre aux défis engendrés par ce programme.

L'incertitude liée aux mesures protectionnistes des États-Unis pourrait impacter et accélérer le ralentissement de la conjoncture. Les recettes fiscales resteraient tout de même à un certain niveau puisque les effets devraient se ressentir plus fortement sur les comptes 2026 des entreprises. Les comptes 2025, pour une partie de l'année seraient moins impactés et seront enregistrés en 2026.

Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs du canton.
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine.
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	1'342'237'460	1'237'917'000	1'237'814'000	-103'000	-0.0%	1'235'114'000	1'242'114'000	1'248'114'000
40 Revenus fiscaux	1'200'714'586	1'109'062'000	1'110'950'000	+1'888'000	+0.2%	1'107'250'000	1'112'250'000	1'116'250'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'362'255	5'835'000	5'844'000	+9'000	+0.2%	5'844'000	5'844'000	5'844'000
43 Revenus divers	3'566	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	135'157'052	123'000'000	121'000'000	-2'000'000	-1.6%	122'000'000	124'000'000	126'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	43'298'502	37'651'940	37'715'302	+63'362	+0.2%	37'722'704	37'728'013	37'723'611
30 Charges de personnel	16'477'193	18'190'706	18'522'638	+331'932	+1.8%	18'530'040	18'535'349	18'530'947
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	21'515'238	14'551'000	14'551'000	+0	0.0%	14'551'000	14'551'000	14'551'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	153'946	250'000	250'000	+0	0.0%	250'000	250'000	250'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'152'125	4'660'234	4'391'664	-268'570	-5.8%	4'391'664	4'391'664	4'391'664
Résultat d'exploitation	1'298'938'957	1'200'265'060	1'200'098'698	-166'362	-0.0%	1'197'391'296	1'204'385'987	1'210'390'389
44 Revenus financiers	9'492'241	9'500'000	9'500'000	+0	0.0%	9'500'000	9'500'000	9'500'000
34 Charges financières	199'294	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	9'292'947	9'360'000	9'360'000	+0	0.0%	9'360'000	9'360'000	9'360'000
Résultat opérationnel	1'308'231'904	1'209'625'060	1'209'458'698	-166'362	-0.0%	1'206'751'296	1'213'745'987	1'219'750'389
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'308'231'904	1'209'625'060	1'209'458'698	-166'362	-0.0%	1'206'751'296	1'213'745'987	1'219'750'389

Commentaires

Les mesures prises par les États-Unis devraient impacter la conjoncture. Toutefois, l'activité 2025 ne devrait pas être trop impactée puisque le début de l'année a été peu influencé par ces mauvaises nouvelles. En revanche, nous n'avons aucune visibilité de l'impact sur l'emploi de cet environnement incertain.

Les résultats des comptes 2026 des entreprises qui seront traités en 2027, ainsi que les effets sur l'emploi, nous obligeront à être très prudents pour 2027.

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) tient compte de l'adaptation des salaires à l'inflation. Toutefois, deux EPT supplémentaires sont comptabilisés dans le cadre du renforcement de l'entité perception et en vue des développements informatiques liés au programme INOV.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'265'101	3'015'383	3'397'946
Coûts des services centraux	1'057'443	809'152	836'535
Revenus	128'810	140'000	140'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'193'734	3'684'535	4'094'480

Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du « Call-center ». Ceci est encore complété par les collaborateurs et collaboratrices du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	102'367	128'603	138'222
Coûts des services centraux	33'545	34'508	34'029
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	135'912	163'111	172'250

Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs et collaboratrices est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'546'653	1'386'500	1'386'500
Coûts salariaux et de structure	12'539'036	14'108'396	14'191'894
Coûts des services centraux	4'060'002	3'785'852	3'493'879
Revenus	6'234'361	5'715'000	5'724'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'911'330	13'565'748	13'348'272

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	1'132	1'152
Coûts des services centraux	0	305	284
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	1'436	1'435

Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats, dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politiques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'685	113'353	109'425
Coûts des services centraux	1'136	30'417	26'939
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'821	143'770	136'364

Commentaires

Ce sont les coûts engendrés par les questions formulées par les membres du Grand Conseil. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Impôt fédéral direct	-135'156'662	-123'000'000	-121'000'000	-122'000'000	-124'000'000	-126'000'000
Projets intercantonaux	153'946	250'000	250'000	250'000	250'000	250'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-135'002'716	-122'750'000	-120'750'000	-121'750'000	-123'750'000	-125'750'000

Commentaires

Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales.

Les recettes fiscales reflètent le ralentissement de la conjoncture et restent tout de même d'un niveau élevé.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-3'040	0	0	0	0	0
ID, à la source	-32'338'927	-29'000'000	-25'000'000	-25'000'000	-25'000'000	-25'000'000
ID, pers. morales	-242'304'071	-223'000'000	-217'000'000	-220'000'000	-224'000'000	-228'000'000
ID, pers. Physiques	-763'149'532	-738'312'000	-744'000'000	-742'000'000	-743'000'000	-743'000'000
ID, trav. frontaliers	-16'015'757	-15'000'000	-16'000'000	-16'000'000	-16'000'000	-16'000'000
Impôt foncier	-29'995'230	-29'000'000	-29'500'000	-29'500'000	-29'500'000	-29'500'000
Impôts irrécouvrables	19'892'060	13'080'000	13'080'000	13'080'000	13'080'000	13'080'000
Impôts successions	-22'683'660	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-37'993'396	-28'000'000	-29'500'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Intérêts payés par contrib.	-9'492'241	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000
Intérêts versés aux contrib.	199'243	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-56'233'971	-28'000'000	-31'200'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'190'118'523	-1'105'342'000	-1'107'230'000	-1'103'530'000	-1'108'530'000	-1'112'530'000

Commentaires

Les recettes fiscales des personnes morales sont en diminution, en lien avec la baisse d'activité des entreprises.

L'incertitude engendrée par les mesures douanières américaines n'a pour l'instant pas pu être évaluée et devrait impacter le budget 2027.

Il est difficile d'évaluer l'impact sur le budget 2026 de l'introduction de droits de douane américains, sur l'emploi et les revenus des personnes physiques.

Les impôts immobiliers et de succession restent stables. Ces impôts sont indépendants de la conjoncture et peuvent fluctuer en fonction du volume des opérations ou de certains cas particuliers.

2.8.10. Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel

Évolution de l'environnement et des tâches

Institués respectivement en 1999 et 2020, le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP) et le Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD) ont fusionné pour devenir le Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) dès le 1^{er} janvier 2025. Ces deux fonds visaient les mêmes objectifs, raison pour laquelle sur proposition du Conseil d'État (rapport 23.019), votre Autorité a adopté le 26 mars 2024 le projet de loi instituant un fonds unique pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Cette fusion permet une gestion plus efficiente des subventions accordées aux partenaires de la formation professionnelle. La LFAPP poursuit l'objectif du « contrat-formation » adopté en 2019, à savoir le développement de l'apprentissage en mode dual et la promotion du perfectionnement professionnel.

Ainsi, le nouveau fonds FAPP propose une dizaine de subventions visant à soutenir l'apprentissage et le perfectionnement professionnel dans le canton. Ces subventions sont destinées aux entreprises neuchâteloises en particulier les entreprises formatrices, aux associations professionnelles, aux centres d'apprentissage mais également aux personnes. Les subventions principales sont la prime annuelle « Contrat-formation » et la participation aux frais des cours interentreprises. De plus, le fonds participe au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale dispensée par l'établissement scolaire public de la formation professionnelle du canton soit le CPNE. Pour référence, les prestations actuelles du FAPP ont été mises en place afin d'augmenter le taux de dualisation et d'atteindre l'objectif de 85% de dualisation.

Le mécanisme de financement reste inchangé. Le FAPP est alimenté par une contribution calculée sur la masse salariale soumise à l'AVS des employeuses et employeurs du canton de Neuchâtel. Dès 2025, le taux de contribution se monte à 0.507% de la masse salariale, soit le résultat de l'addition des taux de contribution 2024 du FFD (0.42%) et du FFPP (0.087%). Les cotisations sont prélevées par les caisses d'allocations familiales qui les reversent au FAPP, après déduction de leur rémunération pour ce travail de perception.

Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises à engager et former davantage d'apprenti-e-s et augmenter le taux de dualisation, notamment dans les métiers techniques.
- Poursuivre l'effort de communication pour valoriser et promouvoir l'apprentissage en mode dual auprès du grand public.
- Assurer la qualité des prestations, des processus et du contrôle budgétaire des différentes prestations dans le cadre du nouveau fonds fusionné.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	32'431'157	39'543'000	40'053'000	+510'000	+1.3%	41'067'000	42'081'000	43'095'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	32'431'157	39'543'000	40'053'000	+510'000	+1.3%	41'067'000	42'081'000	43'095'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	32'431'157	39'543'000	40'053'000	+510'000	+1.3%	41'067'000	42'081'000	43'095'000
30 Charges de personnel	259'541	431'689	410'423	-21'266	-4.9%	418'677	427'257	435'716
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	218'389	250'654	342'700	+92'046	+36.7%	353'000	359'000	365'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	19'106'900	26'722'270	24'856'612	-1'865'658	-7.0%	25'452'574	25'887'069	26'315'529
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	12'846'327	12'138'387	14'443'264	+2'304'877	+19.0%	14'842'749	15'407'674	15'978'755
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Groupe 46

Il s'agit du montant des contributions prélevées sur la masse salariale des employeurs du canton par les caisses de compensation. Dès 2025, le taux de contribution est fixé à 0,507% de la masse salariale cantonale.

Groupe 30

Ce montant est composé de la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

Groupe 31

Ce groupe comprend les frais de perception des caisses de compensation pour leur travail de prélèvement des contributions au fonds, les charges de structure du fonds ainsi qu'une partie des actions pour la promotion de la formation professionnelle initiale en mode dual.

Groupe 36

Il s'agit des prestations versées aux bénéficiaires du fonds. Ce montant varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s et des demandes adressées au fonds. Le détail de ces prestations est présenté dans la rubrique « résultat analytique » ci-dessous. La variation entre le budget 2026 et le budget 2025 de -7% est principalement due au fait que les CIE organisés par les centres professionnels (CPNE) étaient présentées dans la rubrique 36 dans le budget 2025. À la suite de la fusion des fonds, ils sont désormais inclus dans la rubrique 39 du budget 2026.

Groupe 39

Ce montant correspond à la participation au financement de la pratique professionnelle dispensée par l'établissement scolaire public de la formation professionnelle du canton (CPNE). Ce groupe comprend aussi les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice, telles que les primes « contrat-formation » ou encore les subventions CIE pour les cours dispensés par le CPNE (voir explications ci-dessus chapitre 36).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Autres prestations de Subv. et Contr.	0	845'000	1'145'000	1'295'000	1'295'000	1'295'000
Contribution aux centres professionnels	0	11'576'661	11'881'304	12'184'804	12'661'304	13'147'704
Contribution aux entreprises formatrices	0	19'685'100	19'971'700	20'241'200	20'510'700	20'780'200
Fds d'encour. format. prof. initial dual	19'106'900	0	0	0	0	0
Financements Cours interentreprise (CIE)	0	5'006'000	5'071'160	5'313'160	5'536'160	5'749'160
Subventions aux centres d'apprentissage	0	1'186'170	1'201'590	1'232'010	1'262'430	1'292'850
Total charges (+) / revenus (-) nets	19'106'900	38'298'931	39'270'754	40'266'174	41'265'594	42'264'914

Commentaires

Autres prestations de subventions et contributions

Il s'agit de subventions versées à des tiers tels que des associations professionnelles et paritaires, des réseaux, des entreprises et des particuliers. Ces prestations sont par exemple le soutien au réseau d'entreprise neuchâteloise (REN), à des cours de formation et perfectionnement ou encore des actions de promotion ou de démarchage.

Contribution aux centres professionnels

Correspond aux contributions aux établissements professionnels du canton pour la participation au financement de la formation à la pratique professionnelle initiale.

Contribution aux entreprises formatrices

Il s'agit de la prime contrat formation versée aux entreprises neuchâteloises ayant un-e ou plusieurs apprenti-e-s sous contrat au 15 mai de l'année de référence.

Financement Cours interentreprises (CIE)

Cette subvention du FAPP couvre la différence entre le coût effectif par jour/apprenti et le double forfait octroyé par le canton de Neuchâtel, jusqu'à concurrence du coût moyen suisse.

Subventions aux centres d'apprentissage

Il s'agit des subventions aux centres d'apprentissage. À noter que selon la LFAPP, les subventions aux centres d'apprentissage ne peuvent dépasser le 3% des contributions prélevées sur la masse salariale cantonale.

2.8.11. Fonds d'aide aux communes

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien aux projets de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, ainsi que de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et plus faible financièrement. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes plus faible financièrement a perdu de son importance ; depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée aux communes d'altitude à titre transitoire a modifié la donne durant deux exercices, soit en 2020 et 2021, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude. Elle a ensuite été prorogée pour une nouvelle période de deux ans jusqu'au traitement de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géo-topographique). Suite à l'adoption du contre-projet à cette initiative, il a été prévu de financer par le fonds d'aide aux communes, à titre temporaire en 2024 uniquement, la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géo-topographiques. Pour faire face aux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier à ceux en lien avec des projets de fusions de communes, une réflexion devra être menée à l'avenir sur les moyens d'alimenter celui-ci.

Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources.
- Financer, si besoin, une aide d'investissement ou de fonctionnement indispensable dans une commune financièrement faible.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	2'700'000	500'000	-2'200'000	-81.5%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	2'700'000	500'000	-2'200'000	-81.5%	500'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	17	2'700'000	500'000	-2'200'000	-81.5%	500'000	500'000	500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	17	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	2'700'000	500'000	-2'200'000	-81.5%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-17	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	17	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	17	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Rubrique 45 (Prélèvement s/fonds) : le montant de CHF 0.5 million constitue le prélèvement prévisible à la fortune du fonds afin d'équilibrer le résultat du fonds.

Rubrique 36 (Charges de transfert) : la diminution de CHF 2,2 millions s'explique par l'absence de subside d'aide à la fusion de communes en 2026.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Péréquation	-17	0	0	0	0	0
Subsides com. divers	0	2'700'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-17	2'700'000	500'000	500'000	500'000	500'000

Commentaires

La diminution de CHF 2,2 millions s'explique par l'absence de subside d'aide à la fusion de communes.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Compte de résultats et effectif du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

2.9. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.9.1. Compte de résultats et effectif du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	226'274'116	232'095'540	235'829'353	+3'733'813	+1,6%	238'251'930	243'760'516	245'837'349
40 Revenus fiscaux	53'506'365	53'995'000	54'045'000	+50'000	+0,1%	54'395'000	54'745'000	54'395'000
41 Patentes et concessions	17'399'963	17'875'000	17'674'000	-201'000	-1,1%	17'464'000	17'314'000	17'324'000
42 Taxes	16'649'881	17'917'300	17'814'500	-102'800	-0,6%	17'820'000	17'800'000	17'720'000
43 Revenus divers	2'081'424	1'645'152	1'441'295	-203'857	-12,4%	1'596'485	1'546'400	1'696'655
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	6'949'112	9'894'300	5'067'088	-4'827'212	-48,8%	9'386'388	19'882'688	16'211'988
46 Revenus de transfert	23'402'919	22'993'079	28'061'616	+5'068'537	+22,0%	22'821'903	24'032'674	31'653'852
47 Subventions à redistribuer	95'448'099	99'038'109	104'084'560	+5'046'451	+5,1%	108'276'560	101'366'860	100'441'560
49 Imputations internes	10'836'353	8'737'600	7'641'294	-1'096'306	-12,5%	6'491'594	7'072'894	6'394'294
Charges d'exploitation	245'659'858	256'780'368	258'558'465	+1'778'096	+0,7%	249'972'354	258'846'697	262'669'859
30 Charges de personnel	47'311'562	50'462'827	51'211'086	+748'259	+1,5%	51'252'872	51'264'098	51'237'825
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	22'063'860	24'801'073	22'665'848	-2'135'225	-8,6%	23'167'348	30'724'348	30'563'348
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'506'470	13'726'056	13'180'312	-545'744	-4,0%	13'560'074	14'605'047	14'544'897
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	11'479'034	8'198'701	10'857'174	+2'658'473	+32,4%	7'011'274	6'964'374	6'964'374
36 Charges de transfert	37'443'272	42'512'985	39'465'029	-3'047'956	-7,2%	30'779'170	37'457'114	43'123'099
37 Subventions redistribuées	95'448'099	99'038'109	104'084'560	+5'046'451	+5,1%	108'276'560	101'366'860	100'441'560
39 Imputations internes	20'407'561	18'040'617	17'094'456	-946'162	-5,2%	15'925'056	16'464'856	15'794'756
Résultat d'exploitation	-19'385'742	-24'684'829	-22'729'112	+1'955'717	+7,9%	-11'720'425	-15'086'181	-16'832'510
44 Revenus financiers	2'288'404	1'907'050	1'827'050	-80'000	-4,2%	1'727'050	1'727'050	1'768'550
34 Charges financières	8'543'075	0	4'000	+4'000	--	4'000	4'000	4'000
Résultat de financement	-6'254'671	1'907'050	1'823'050	-84'000	-4,4%	1'723'050	1'723'050	1'764'550
Résultat opérationnel	-25'640'413	-22'777'779	-20'906'062	+1'871'717	+8,2%	-9'997'375	-13'363'131	-15'067'960
48 Revenus extraordinaires	158'519	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	158'519	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-25'481'894	-22'777'779	-20'906'062	+1'871'717	+8,2%	-9'997'375	-13'363'131	-15'067'960

Effectif du personnel DDTE (EPT)	Comptes 2024 ¹⁾	Budget 2025 ¹⁾	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SDTE)	7.30	7.40	7.60	+0.20	+2.7%	7.60	7.60	7.60
Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	22.70	23.40	25.50	+2.10	+9.0%	25.30	25.30	25.30
Service des ponts et chaussées (SPCH)	129.20	129.80	129.80	0.00	0.0%	129.80	129.80	129.80
Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	38.70	39.40	42.10	+2.70	+6.9%	42.10	42.10	42.10
Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	33.30	36.30	36.50	+0.20	+0.6%	36.50	36.50	36.50
Service de l'agriculture (SAGR)	31.75	32.50	34.30	+1.80	+5.5%	34.30	34.30	34.30
Service de la consommation et des affaires vét. (SCAV)	38.29	39.69	40.19	+0.50	+1.3%	40.19	40.19	40.19
Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	48.30	48.70	48.70	0.00	0.0%	48.70	48.70	48.70
Total	349.54	357.19	364.69	+7.50	+2.1%	364.49	364.49	364.49

¹⁾ Correction des données conformément à la nouvelle organisation des départements en vigueur dès le 27 mai 2025.

Commentaires

Le budget 2026 du département présente un résultat meilleur que le budget 2025 de l'ordre de CHF 1,9 million. Cette évolution s'explique par une amélioration des revenus de CHF 3,8 millions contrebalancée par une augmentation des charges de CHF 1,8 million. Les principales variations sont commentées ci-dessous :

Revenus d'exploitation

- Patentes et concessions (groupe 41) : La diminution résulte principalement d'une réévaluation à la baisse du produit des redevances de dragage des sables et graviers (-CHF 150'000).
- Revenus divers (groupe 43) : Les prestations sur investissements (activation des salaires) reculent d'environ CHF 0,2 million.
- Prélèvement sur les fonds et fin. spéciaux (groupe 45) : La variation provient essentiellement du fonds des eaux qui, en raison d'une hausse significative de ses revenus et de dépenses moindres, effectue une attribution à la fortune et non un prélèvement (-CHF 7,1 millions). L'inverse s'applique au fonds de l'énergie (+CHF 2,8 millions).

Compte de résultats et effectif du DDTE

- Revenus de transfert (groupe 46) : La hausse est principalement imputable au fonds des eaux (+CHF 6,2 millions) en raison des subventions fédérales à percevoir dans le cadre des travaux d'assainissement du site CISA à La Chaux-de-Fonds et des nouvelles exigences liées à la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE).
- Subventions à redistribuer (groupe 47) : L'augmentation concerne essentiellement les subventions à redistribuer dans le cadre du projet d'agglomération RUN (+CHF 6,8 millions).
- Imputations internes (groupe 49) : La bonification budgétaire versée au fonds de l'énergie diminue (–CHF 1,8 million), le crédit lié à la mesure R1 du plan climat « Augmenter les taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments » étant presque entièrement consommé.

Charges d'exploitation

- Charges de personnel (groupe 30) : L'augmentation est corrélée aux 7,5 EPT supplémentaires prévus au budget 2026, dont plus de 80 % sont autofinancés.
- Biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) : La variation concerne essentiellement le fonds des eaux, respectivement les travaux d'assainissement de plusieurs grands sites pollués (–CHF 1,5 million).
- Amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) : La baisse des charges d'amortissement concerne principalement le SPCH et dans une moindre mesure le SCAV.
- Attributions aux fonds et fin. spéciaux (groupe 35) : La variation concerne principalement le fonds des eaux qui, en raison d'une hausse significative de ses revenus et de dépenses moindres, effectue une attribution à la fortune (+CHF 3,8 millions). L'inverse s'applique au fonds de l'énergie (–CHF 0,9 million).
- Charges de transfert (groupe 36) : Pour l'essentiel, la variation concerne les fonds des eaux (–CHF 3,5 millions) et de l'énergie (+CHF 1,7 million) dont les budgets évoluent en fonction de l'avancement estimé des travaux subventionnés. À noter également le recul de quelque CHF 0,9 million des charges d'amortissement sur les subventions d'investissement.
- Subventions redistribuées (groupe 37) : Cf. commentaire sous Subventions à redistribuer (groupe 47).
- Imputations internes (groupe 39) : La diminution de la bonification budgétaire (–CHF 1,8 million) en provenance du SENE vers le fonds de l'énergie (cf. commentaire sous Imputations internes (groupe 49)) est partiellement compensée par une hausse des forfaits des services centraux (+CHF 0,3 million).

Effectifs du personnel

Concernant l'évolution des effectifs du personnel, la hausse de 7,5 EPT concerne les services suivants :

- SDTE (+0,2 EPT) : Renfort du secrétariat général.
- SCAT (+2,1 EPT) : Renforcement des effectifs au niveau des permis de construire (+1 EPT) et du prélèvement de la plus-value liée aux nouveaux PAL (+0,1 EPT) ainsi qu'au niveau de l'encadrement du prochain système de traitement des autorisations de construire (+1 EPT). Les deux premiers postes sont financés par le fonds d'aménagement du territoire.
- SENE (+2,7 EPT) : Recrutement d'ingénieurs pour les investigations et assainissements de sites pollués afin de répondre aux nouveaux délais imposés par la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Ces postes sont intégralement financés par des subventions fédérales.
- SFFN (+0,2 EPT) : Renforcement du poste de garde-faune, financé par la Confédération dans le cadre de la convention-programme Faune 2025-2028.
- SAGR (+1,8 EPT) : Renforcement des équipes d'Evologia pour développer les prestations AI et pour encadrer les activités de réinsertion socio-professionnelle. Ces postes sont totalement financés par des revenus supplémentaires.
- SCAV (+0,5 EPT) : Renforcement des effectifs pour le suivi des dossiers des cas de morsures (en augmentation) et pour l'autorisation des points de ventes de tabac (suite à la révision de la LPCom). Ce dernier poste est financé par l'encaissement d'émoluments.

Au total, 6,1 EPT sont autofinancés : 2,9 EPT par des subventions fédérales, 2,1 EPT par des revenus supplémentaires et 1,1 EPT par un fonds. Le solde correspond au renforcement nécessaire pour garantir des prestations régaliennes (0,4 EPT) ainsi que pour assurer l'encadrement du futur système de traitement des autorisations de construire (1 EPT).

2.9.2. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que la préparation et le suivi des dossiers traités au Conseil d'État, la coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, le suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, la gestion de la communication interne et externe, le suivi et la veille des affaires parlementaires et fédérales, la coordination avec les services du département, le suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, les relations avec les partenaires et enfin la participation à des projets et dossiers intercantonaux.

L'évolution de l'environnement et des tâches du SDTE se caractérise également par un appui important dans le développement de projets stratégiques comme la mise en œuvre de la stratégie climatique décidée par le Canton de Neuchâtel à l'horizon 2040 ou la politique de développement durable. D'un autre côté, la nouvelle organisation des départements mise en place par le Conseil d'État suite aux élections du mois de mai 2025 a vu le transfert du service des transports du DDTE au DSDC à compter du 27 mai 2025. Autrement, le SDTE poursuivra son soutien dans le cadre des réformes et de l'assainissement des finances de l'État.

Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre des contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le projet de contournement H18 à La Chaux-de-Fonds ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal ;
- Élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Appui et suivi de divers projets transversaux (projet d'agglomération, planification des aires d'accueil pour les communautés nomades, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIA et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et de leur gestion ;
- Poursuite des activités du secrétariat général dans le cadre de l'assainissement des finances, de la mise en œuvre des réformes et des objectifs opérationnels issus de la feuille de route du programme de législature du Conseil d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	50'691'668	50'565'500	50'915'500	+350'000	+0.7%	51'165'500	52'415'500	51'965'500
40 Revenus fiscaux	50'492'559	50'495'000	50'845'000	+350'000	+0.7%	51'095'000	51'345'000	50'895'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	1'074	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	198'035	70'000	70'000	+0	0.0%	70'000	1'070'000	1'070'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'118'488	5'699'856	5'734'027	+34'171	+0.6%	5'524'503	10'686'503	10'677'103
30 Charges de personnel	1'205'817	1'253'444	1'279'736	+26'292	+2.1%	1'280'912	1'280'912	1'280'912
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'212'065	1'674'340	1'660'240	-14'100	-0.8%	1'461'240	3'220'240	3'224'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	126'680	200'400	180'900	-19'500	-9.7%	180'900	3'606'400	3'606'400
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'573'928	2'571'672	2'613'151	+41'479	+1.6%	2'601'451	2'578'951	2'565'551
Résultat d'exploitation	45'573'180	44'865'644	45'181'473	+315'829	+0.7%	45'640'997	41'728'997	41'288'397
44 Revenus financiers	951'653	615'000	475'000	-140'000	-22.8%	375'000	375'000	425'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	951'653	615'000	475'000	-140'000	-22.8%	375'000	375'000	425'000
Résultat opérationnel	46'524'833	45'480'644	45'656'473	+175'829	+0.4%	46'015'997	42'103'997	41'713'397
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	46'524'833	45'480'644	45'656'473	+175'829	+0.4%	46'015'997	42'103'997	41'713'397

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, l'augmentation progressive des recettes de la taxe sur les véhicules automobiles tient compte de l'adaptation du facteur de correction de la part variable et de l'évolution du parc véhicules. Quant aux taxes sur les cyclomoteurs et bateaux, elles tendent à se stabiliser dans les années à venir (groupe 40).

Les charges d'exploitation intègrent les coûts relatifs à la mise en œuvre du Plan climat cantonal, adopté le 24 janvier 2023, auxquels s'ajoutent les moyens supplémentaires octroyés par le Grand Conseil pour permettre la préparation de la deuxième étape de la stratégie climatique dès 2028.

Les revenus financiers quant à eux représentent, d'une part, la part au bénéfice du SCAN et d'autre part, une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA calculée à hauteur de 3%. À compter de 2026, le SCAN alimentera une réserve de préfinancement destinée à un projet informatique, ce qui diminuera d'autant la part au bénéfice dévolue à l'État

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	140'463	165'742	197'303
Coûts des services centraux	26'354	23'493	32'553
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	166'817	189'235	229'856

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	6'472	39'100	19'100
Coûts salariaux et de structure	436'870	521'970	470'463
Coûts des services centraux	84'092	73'979	77'622
Revenus	423	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	527'011	635'049	567'185

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires.

Les charges directes incluent des mandats externes pour le suivi de projets stratégiques menés par le département, des cotisations à des organismes cantonaux, des frais de déplacements et autres frais de représentations.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'148'054	1'178'000	1'182'000
Coûts salariaux et de structure	257'040	270'251	287'150
Coûts des services centraux	48'552	38'301	47'377
Revenus	651	500	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'452'995	1'486'052	1'516'027

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois.

Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Conférences intercantionales	92'708	96'400	96'400	96'400	96'400	96'400
Redevance RPLP	-178'035	-70'000	-70'000	-70'000	-70'000	-70'000
Subventions diverses	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-75'327	36'400	36'400	36'400	36'400	36'400

Commentaires

Les revenus représentent l'indemnisation que la Confédération verse annuellement au canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP.

Selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Part au bénéfice de NEVIA	-174'708	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000
Part au bénéfice du SCAN	-776'945	-490'000	-350'000	-250'000	-250'000	-300'000
Taxe de navigation	-2'051'596	-2'000'400	-2'000'600	-2'000'800	-2'001'000	-2'000'600
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-46'046'163	-46'099'700	-46'439'000	-46'681'300	-46'923'600	-46'487'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-49'049'412	-48'715'100	-48'914'600	-49'057'100	-49'299'600	-48'913'000

Commentaires

Outre la part au bénéfice du SCAN, il est prévu que le SCAN et NEVIA versent à l'État une redevance de 3% calculée sur les capitaux propres disponibles.

Le produit cumulé des taxes de navigation et sur les véhicules à moteur figurant ici tient compte de la déduction du montant nécessaire au financement de l'élimination des véhicules et bateaux usagés (CHF 0,9 million) et de la part de 3% redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,5 million).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Plan climat	En cours	582'020	590'180	0	590'180	467'980	0	0
*Plan climat 1b	En cours	305'700	318'480	0	318'480	218'480	0	0
Plan climat 2	A solliciter	0	0	0	0	0	5'000'000	5'000'000
Total		887'720	908'660	0	908'660	686'460	5'000'000	5'000'000

Commentaires

Suite à l'adoption par le Grand Conseil du crédit pour la mise en œuvre du Plan climat, en janvier 2023, les moyens inscrits au budget et au PFT prévoient notamment l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques ainsi que des aides financières pour sensibiliser à une alimentation durable et valoriser la mobilisation des jeunes. Un second crédit d'engagement a été octroyé par le Parlement cantonal pour l'élaboration des étapes futures du Plan climat et l'octroi de mandats d'appui en matière de conduite du changement. À noter qu'une première estimation du Plan climat 2 a été faite et inscrite centralement au SDTE en 2028. Cette manière de faire est temporaire et s'explique par le fait que les mesures dudit plan sont en cours d'élaboration.

2.9.3. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1^{er} mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir et de coordination urbanisation-transport et de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La prise de conscience des enjeux climatiques se traduit également par une attente soutenue en matière d'aménagement urbain offrant plus d'espaces de fraîcheur et favorisant la biodiversité. La pandémie COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail. En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service a adapté ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement. Un chantier de refonte de l'application de traitement des permis de construire sera ouvert en 2026, la solution actuelle étant obsolète. La seconde partie de la modification de la LAT a été décidée par les chambres fédérales le 29 septembre 2023. La LAT et son ordonnance entreront en vigueur à l'été 2026. La mise en œuvre cantonale implique une adaptation de la LCAT afin notamment de régler la prime à la démolition. Une documentation plus exhaustive de l'activité de construction sera nécessaire. Il est en sus attendu que le plan directeur cantonal soit adapté jusqu'en 2031, une approche par planification hors zone à bâtir est désormais envisageable.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduisent par une charge conséquente pour le personnel du service qui traite les dossiers de révision des plans d'aménagement en priorité. S'ensuivra l'accompagnement des communes dans le traitement des oppositions et adaptations des plans d'aménagement.

Objectifs stratégiques

- Adaptation du dispositif cantonal à la LAT_2 ;
- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des matériaux minéraux ;
- Coordination de la cellule foncière.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'441'298	1'775'000	2'110'900	+335'900	+18.9%	2'026'200	2'028'500	2'031'800
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'332'139	1'559'000	1'630'000	+71'000	+4.6%	1'680'000	1'680'000	1'680'000
43 Revenus divers	11'980	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	97'179	216'000	480'900	+264'900	+122.6%	346'200	348'500	351'800
Charges d'exploitation	4'603'047	4'950'146	5'358'843	+408'697	+8.3%	5'180'695	5'130'097	5'146'005
30 Charges de personnel	3'400'661	3'592'312	3'926'595	+334'283	+9.3%	3'896'448	3'900'849	3'896'448
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	568'277	789'740	681'360	-108'380	-13.7%	611'360	556'360	566'360
33 Amortissements du patrimoine administratif	80'291	39'196	94'299	+55'103	+140.6%	26'298	26'299	36'608
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	125'890	130'840	250'840	+120'000	+91.7%	240'840	240'840	240'840
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	427'928	398'059	405'749	+7'691	+1.9%	405'749	405'749	405'749
Résultat d'exploitation	-3'161'750	-3'175'146	-3'247'943	-72'797	-2.3%	-3'154'495	-3'101'597	-3'114'205
44 Revenus financiers	8'984	0	9'000	+9'000	--	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	8'984	0	9'000	+9'000	--	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	-3'152'766	-3'175'146	-3'238'943	-63'797	-2.0%	-3'145'495	-3'092'597	-3'105'205
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'152'766	-3'175'146	-3'238'943	-63'797	-2.0%	-3'145'495	-3'092'597	-3'105'205

Commentaires

Au niveau des revenus, une augmentation des taxes (groupe 42) est attendue, principalement au niveau des émoluments des permis de construire. Au vu de la baisse du taux directeur de la BNS entre 2024 et 2025, le SCAT anticipe une augmentation des demandes de permis de construire pour de nouvelles constructions ou assainissements importants par rapport à 2024.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), l'augmentation s'explique principalement par deux nouveaux postes dont la durée est limitée à quatre ans. Il s'agit d'un poste de chef-fe de projet (1 EPT) pour le nouveau logiciel qui remplacera la version actuelle de SATAC et de 1 EPT pour renforcer l'effectif pour le traitement des permis de construire. Ce dernier poste est financé par le fonds d'aménagement du territoire, car la charge accrue de travail résulte de la révision des PAL, les demandes de permis de construire devant faire l'objet d'une analyse sous l'angle de l'ancien et du nouveau PAL tant que le nouveau PAL n'est pas en vigueur.

S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ils comprennent principalement des honoraires, en particulier deux mandats attribués à objectif :ne pour l'accompagnement, la mise en œuvre et l'élaboration des projets d'agglomération RUN (Génération 1-4 et 5). À noter que le financement de ces coûts est assuré, depuis 2024, par le programme d'impulsion et de transformations et non plus par le fonds d'aménagement du territoire. Les honoraires budgétés concernent aussi, entre autres, la planification directrice de la gare de Cernier et l'établissement du plan directeur sectoriel pour le réseau VTT (PDVTT).

Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles concernent des mandats de prestations avec des organisations à but non lucratif. L'analyse des permis de construire sous l'angle de la Lhand implique des moyens complémentaires dès 2026. Il est par ailleurs prévu que le service assume dans un premier temps l'intégralité des dépenses, avant d'en effectuer la refacturation interne aux autres services concernés (SAHA, SBAT et SCSP). La même manière de procéder sera appliquée pour la subvention extraordinaire de CHF 50'000 prévue en 2026 en faveur de Neuchâtel VTT, co-financée avec le SSPO et le SPCH. Ces différents remboursements, qui s'élèvent à CHF 95'000, apparaissent au niveau des imputations internes (groupe 49).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	178'681	210'000	241'000
Coûts salariaux et de structure	1'464'130	1'485'777	1'900'085
Coûts des services centraux	138'206	131'770	141'735
Revenus	1'237'195	1'500'000	1'698'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	543'821	327'546	584'319

Commentaires

Les charges directes correspondent principalement aux remboursements des frais de décisions spéciales aux services (CHF 81'000) et aux frais facturés par l'ECAP (CHF 85'000) dans le cadre des préavis émis concernant les demandes de permis de construire. Elles contiennent aussi les frais de publication des mises à l'enquête dans la feuille officielle (CHF 35'000), des frais d'honoraires (CHF 30'000) et des indemnités de dépens (CHF 10'000). L'augmentation des coûts salariaux et de structure provient essentiellement du renforcement de l'équipe par 2 EPT.

S'agissant des revenus, ils proviennent des émoluments des permis de construire (CHF 1'550'000), estimés à la hausse par rapport à 2024, et du financement de 1 EPT par le fonds d'aménagement du territoire pour le traitement des demandes de permis de construire.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	29'129	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'131'903	924'126	1'084'720
Coûts des services centraux	106'725	81'958	80'913
Revenus	192'183	266'000	317'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'075'573	740'083	848'233

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments pour les plans de quartier et plan spéciaux (CHF 80'000) ainsi que le financement par le fonds d'aménagement du territoire de 0,8 EPT pour la mise en œuvre de la LAT, de 0,7 EPT pour un poste de juriste et de 0,1 EPT pour le poste de responsable finances dans le cadre du traitement des plus-values.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	55'678	295'000	260'000
Coûts salariaux et de structure	643'434	859'032	682'755
Coûts des services centraux	60'863	76'185	50'929
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	759'975	1'230'217	993'685

Commentaires

Les charges directes concernent des mandats pour des projets en matière de planification cantonale, tels que la planification directrice de la gare de Cernier et l'établissement du plan directeur sectoriel pour le réseau VTT (PDVTT). Les comptes 2024 sont particulièrement bas en raison du report de plusieurs mandats.

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Coordination cellule foncière (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	31'336	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	161'838	182'064	216'798
Coûts des services centraux	14'704	16'147	16'172
Revenus	19'984	9'000	9'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	187'894	209'210	243'970

Commentaires

La coordination de la cellule foncière a été transférée au SCAT en mars 2024. Les charges directes représentent les frais de notaires liés aux achats de terrains. S'agissant des revenus, ils comprennent les droits de superficie d'un terrain dont l'État est propriétaire.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Autres subventions	45'890	45'840	65'840	95'840	95'840	95'840
Sentiers pédestres	80'000	85'000	90'000	85'000	85'000	85'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	125'890	130'840	155'840	180'840	180'840	180'840

Commentaires

Il s'agit des contrats de prestations avec les institutions suivantes :

- Neuchâtel Rando : pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres) dans le cadre de la planification pour le nouveau plan directeur des chemins de randonnée.
- Neuchâtel VTT : subvention extraordinaire en 2026, puis subvention pour l'entretien du réseau VTT dès 2027.
- Pro Infirmitis : pour l'analyse des demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr.
- Architecture sans obstacle : pour les constructions adaptées aux personnes handicapées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-920	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-920	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	0	68'000	0	68'000	0	0	0
*PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	236'100	216'360	0	216'360	186'120	0	0
*Plan climat	En cours	301'150	196'536	0	196'536	201'536	0	0
Gens du voyage - PAC aire de séjour	A solliciter	500'000	0	0	0	0	500'000	500'000
Total		1'037'250	480'896	0	480'896	387'656	500'000	500'000

Commentaires

- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : il s'agit de la mise en œuvre de la mesure MOB_A1 « Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marchepied » du plan directeur des rives du lac de Neuchâtel. Il est prévu d'établir en 2026 un plan d'affectation cantonal pour établir les plans d'alignement qui permettront de sécuriser le tracé du Sentier du Lac.
- PI-Accélération Projet Agglo (PA3) : le montant concerne principalement les mandats attribués à objectif :ne pour l'accompagnement, la mise en œuvre et l'élaboration des projets d'agglomération RUN (Génération 1-4 et 5) ainsi que le travail effectué en interne pour l'accompagnement desdits projets. Le programme d'impulsion prendra fin en 2027.
- Plan climat : il s'agit principalement de travail planifié en interne concernant la localisation et la lutte contre les îlots de chaleur ainsi que l'adaptation de la gestion des matériaux minéraux. Le Plan climat 1 prendra fin en 2027.
- Gens du voyage - PAC aire de séjour : le montant du projet concerne l'achat et les travaux d'équipement d'une aire de séjour pour les gens du voyage suisse. Initialement prévues pour 2025 et 2026, ces charges sont maintenant planifiées pour 2028 et 2029. La nécessité de planifier et mettre à disposition une aire de séjour pour les gens du voyage découle d'obligations fédérales.

2.9.4. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux chantiers sont ouverts dans le domaine des routes et des ouvrages d'art. Les projets d'assainissement du tunnel de La Clusette, le réaménagement de la RC1310 et le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 sont dans leur phase de réalisation.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale de l'état du réseau routier ne s'accroisse. Ce crédit englobe tant l'entretien constructif que l'assainissement du bruit routier et la réalisation d'aménagements dédiés à la mobilité douce.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau, aux lacs et à la géologie prennent de l'importance avec la planification et la réalisation de plusieurs projets de revitalisation ou de protection, incluant l'accompagnement des communes pour les projets de protection contre les crues ou contre les chutes de pierres. Les divers événements survenus depuis 2019 démontrent la sensibilité de ce domaine et la nécessité d'y investir plus de ressources que par le passé.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan climat se poursuit et consiste principalement à mettre à jour et étoffer les bases de connaissances dans le domaine des eaux et de la géologie pour pouvoir mieux anticiper, planifier et couvrir les besoins en matière de revitalisation et de protection de la population dans ces domaines.

Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif concernant les routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Gestion des dangers naturels dans les domaines de l'eau et de la géologie, et conduite ou accompagnement des projets relatifs à ces domaines ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	25'334'142	30'772'688	36'619'805	+5'847'117	+19.0%	40'627'782	31'338'268	29'440'901
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'019'515	2'150'000	2'025'000	-125'000	-5.8%	2'025'000	2'025'000	2'025'000
42 Taxes	1'165'462	1'250'800	1'248'200	-2'600	-0.2%	1'183'700	1'183'700	1'183'700
43 Revenus divers	793'049	804'202	587'295	-216'907	-27.0%	742'485	692'400	842'655
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	626'869	980'000	630'000	-350'000	-35.7%	630'000	630'000	630'000
46 Revenus de transfert	18'496'993	17'898'786	17'630'910	-267'876	-1.5%	17'348'697	17'011'468	15'902'646
47 Subventions à redistribuer	694'955	6'150'000	12'949'000	+6'799'000	+110.6%	17'141'000	8'231'300	7'306'000
49 Imputations internes	1'537'300	1'538'900	1'549'400	+10'500	+0.7%	1'556'900	1'564'400	1'550'900
Charges d'exploitation	55'641'790	64'876'698	70'531'309	+5'654'611	+8.7%	67'261'220	59'395'879	58'269'351
30 Charges de personnel	16'221'978	17'329'894	17'143'974	-185'920	-1.1%	17'180'440	17'185'975	17'179'803
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'790'430	5'879'540	5'914'740	+35'200	+0.6%	5'772'540	5'779'540	5'673'040
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'676'593	12'502'042	12'077'592	-424'450	-3.4%	12'163'705	13'129'655	13'040'596
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'228'335	7'231'137	7'058'174	-172'963	-2.4%	7'011'274	6'964'374	6'964'374
36 Charges de transfert	10'827'340	11'458'356	10'955'572	-502'784	-4.4%	3'575'004	3'677'778	3'688'280
37 Subventions redistribuées	694'955	6'150'000	12'949'000	+6'799'000	+110.6%	17'141'000	8'231'300	7'306'000
39 Imputations internes	4'202'159	4'325'729	4'432'257	+106'528	+2.5%	4'417'257	4'427'257	4'417'257
Résultat d'exploitation	-30'307'648	-34'104'011	-33'911'505	+192'506	+0.6%	-26'633'439	-28'057'611	-28'828'450
44 Revenus financiers	716'622	695'000	740'000	+45'000	+6.5%	740'000	740'000	740'000
34 Charges financières	8'538'699	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-7'822'077	695'000	740'000	+45'000	+6.5%	740'000	740'000	740'000
Résultat opérationnel	-38'129'725	-33'409'011	-33'171'505	+237'506	+0.7%	-25'893'439	-27'317'611	-28'088'450
48 Revenus extraordinaires	158'049	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	158'049	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-37'971'676	-33'409'011	-33'171'505	+237'506	+0.7%	-25'893'439	-27'317'611	-28'088'450

Commentaires

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, une réévaluation à la baisse des recettes provenant des redevances de dragage des sables et graviers conduit à une diminution des montants relatifs aux patentes et concessions (groupe 41). S'agissant des revenus divers (groupe 43), une diminution des activations de salaires et une réévaluation des recettes diverses engendrent une diminution des revenus. Concernant les prélèvements sur les fonds et financements spéciaux, une réévaluation à la baisse des prélèvements pour couvrir les coûts d'entretien des routes principales sis sur le domaine cantonal conduit à une diminution des prélèvements (groupe 45). Concernant les revenus de transfert (groupe 46), la diminution est due à la baisse des montants communiqués par la Confédération concernant la part cantonale à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37 et 47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN dont la réalisation de l'essentiel des mesures est en mains communales. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la part de l'association « objectif :ne » qui gère administrativement leur mise en œuvre. Enfin, pour les imputations internes (groupe 49), la légère augmentation est due à la réévaluation de la part des taxes sur les véhicules à moteur, cyclomoteurs et bateaux que l'État redistribue aux communes en vertu de l'art. 16 LTVRB.

Au niveau des charges d'exploitation, la diminution des charges de personnel (groupe 30) est notamment due aux remplacements de titulaires par des postes moins valorisés au niveau des échelons. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) enregistrent une légère hausse pour garantir un entretien efficace du matériel d'exploitation et des routes. Quant à la diminution des amortissements (groupe 33), elle résulte de la fin de la période d'amortissement d'un certain nombre d'immobilisations. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), la variation s'explique également par la fin de la période d'amortissement d'une subvention d'investissement. Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 39) est liée à l'ajustement du forfait d'un service central (SIEN).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	8'810'440	575'400	11'954'501
Coûts salariaux et de structure	7'938'152	9'623'359	2'811'743
Coûts des services centraux	557'536	568'673	627'201
Revenus	196'887	204'400	250'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	17'109'241	10'563'032	15'142'545

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec la planification des projets routiers, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, l'établissement du cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour NEVIA (entretien autoroutier).

Au niveau des charges directes, la très forte hausse s'explique par l'intégration des amortissements liés au réseau routier alors qu'ils figuraient précédemment dans les coûts de structure avec une répartition en fonction du volume d'heures budgétées. Quant aux revenus, la hausse est due à la réévaluation des contrats de prestations passés avec l'OFROU pour les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds (N20).

Ouvrages d'art (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	150'088	300'500	163'100
Coûts salariaux et de structure	762'091	1'054'550	223'418
Coûts des services centraux	53'457	62'316	49'837
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	965'636	1'417'367	436'355

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec les ouvrages d'art (inspections, surveillance et gestion des convois extraordinaires).

Au niveau des charges directes, la diminution s'explique par des besoins moins importants en honoraires. La baisse marquée des coûts de structure s'explique par le transfert de l'ensemble des amortissements dans le groupe de prestations « Réseau routier ».

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	684'674	506'200	564'200
Coûts salariaux et de structure	2'786'171	2'862'115	2'863'884
Coûts des services centraux	495'143	518'441	516'731
Revenus	108'189	49'700	89'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'857'799	3'837'056	3'855'315

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre la région Littoral. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement augmentées. Finalement, l'augmentation des revenus s'explique par une réévaluation des recettes liées aux accidents.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	952'493	765'500	833'400
Coûts salariaux et de structure	3'752'342	3'966'003	3'955'100
Coûts des services centraux	1'081'979	1'126'561	1'112'591
Revenus	77'271	44'300	63'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'709'543	5'813'765	5'837'291

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement augmentées. Finalement, l'augmentation des revenus s'explique par une réévaluation des recettes liées aux accidents.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	919'618	910'200	942'500
Coûts salariaux et de structure	3'330'473	3'589'881	3'652'401
Coûts des services centraux	1'308'659	1'360'900	1'338'563
Revenus	698'098	753'800	705'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'860'652	5'107'181	5'227'964

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement augmentées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, une réévaluation du coût des fondants chimiques a été faite, conduisant à une légère hausse. Finalement, la diminution des revenus s'explique par une réévaluation des prestations de services effectuées pour NEVIA sur la N20.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	69'804	35'500	65'000
Coûts salariaux et de structure	1'047'002	1'305'237	1'199'130
Coûts des services centraux	167'846	175'011	170'762
Revenus	75'411	123'700	76'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'209'241	1'392'047	1'358'393

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été augmentées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la variation est notamment due à une diminution de la valorisation des heures. Finalement, la diminution des revenus s'explique par une réévaluation des prestations de service et des recettes liées aux accidents qui sont ventilées dans les groupes de prestations des divisions d'entretien.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	37'870	95'000	58'437
Coûts salariaux et de structure	2'043'504	2'476'409	686'359
Coûts des services centraux	144'257	146'334	153'103
Revenus	414'010	230'000	454'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'811'622	2'487'744	443'399

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire et les révisions de plans d'aménagements communaux, la gestion des dossiers d'obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les frais relatifs aux gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été diminuées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la totalité des amortissements a été transférée dans le groupe de prestations « Réseau routier ». Finalement, les revenus ont été réévalués légèrement à la baisse et une partie des droits de superficie a été comptabilisée dans ce groupe de prestations alors qu'ils figuraient auparavant dans le groupe de prestations « Cours d'eau, dangers nat.et géologiques ».

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	37'874	44'300	34'100
Coûts salariaux et de structure	1'774'905	2'353'525	882'535
Coûts des services centraux	127'799	139'076	196'863
Revenus	30'657	22'000	22'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'909'921	2'514'901	1'091'498

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire d'essais de matériaux sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement diminuées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la totalité des amortissements a été transférée dans le groupe de prestations « Réseau routier ». L'augmentation des coûts des services centraux découle d'une estimation supérieure du volume d'heures à effectuer.

Cours d'eau, dangers nat.et géologiques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	465'329	523'500	1'190'713
Coûts salariaux et de structure	2'863'685	2'584'387	797'554
Coûts des services centraux	201'793	152'717	177'906
Revenus	2'419'520	2'750'000	2'425'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'111'288	510'604	-258'826

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts relatifs aux inspections des rives des lacs, des berges et lits des cours d'eau, à l'entretien courant des rives des lacs et cours d'eau, aux stations hydrométriques, à la revitalisation des eaux, aux prestations en matière de géologie et aux dangers naturels, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers et des concessions octroyées sur le domaine public cantonal Eau.

Au niveau des charges directes, la très forte hausse s'explique par l'intégration des amortissements liés aux cours d'eau et aux dangers naturels et géologiques, alors qu'ils figuraient précédemment dans les coûts de structure avec une répartition en fonction du volume d'heures budgété. L'augmentation des coûts des services centraux est due à une estimation supérieure du volume d'heures à effectuer. Finalement, les recettes ont diminué suite à la réévaluation des redevances de dragage et au transfert d'une partie des droits de superficie dans le groupe de prestations « Préavis, autorisations ».

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SPCH	9'125'765	9'748'956	9'239'472	1'851'404	1'946'678	1'970'680
Contributions fédérales globales	-446'869	-800'000	-453'800	-453'800	-453'800	-453'800
Part au revenu de la RPLP	-4'876'332	-4'525'549	-4'576'736	-4'516'123	-4'425'194	-4'364'572
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'371'815	-6'142'100	-5'996'000	-5'821'300	-5'621'900	-4'573'700
Part fédérale aux redevances hydraulique	12'925	14'500	14'500	14'500	14'500	14'500
Subventions aux communes	-6'150	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'562'476	-1'704'192	-1'772'564	-8'925'318	-8'539'716	-7'406'892

Commentaires

Les amortissements sur subventions à l'investissement diminuent, notamment suite à la modification du taux d'amortissement de l'immobilisation « Construction tunnel de Serrières ».

Tenant compte de la réalité de ces dernières années, l'utilisation des contributions fédérales globales couvrant l'entretien des routes cantonales inscrites au réseau des routes principales suisses a été revue à la baisse.

Les parts cantonales à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales se basent sur les prévisions transmises par la Confédération.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-108	0	0	0	0	0
Plus/moins-values immobilisations SPCH	-109'561	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-109'668	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	2'522'500	4'854'900	-1'846'150	3'008'750	2'711'500	430'700	0
Aménagement réseau chemins pédestres	En cours	350'000	350'000	0	350'000	350'000	350'000	350'000
Assainis. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	2'956'242	5'367'529	-3'197'774	2'169'755	0	0	0
Assainissement routier H10	En cours	955'000	2'045'000	-1'227'000	818'000	162'800	0	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	5'880	30'000	-26'400	3'600	0	0	0
Construction du tunnel de Serrières	En cours	4'800	30'000	-26'400	3'600	0	0	0
**CP Ouvrages de protection forêts 20-24	En cours	350'000	0	0	0	0	0	0
CP prot.cruets LACE, 2020 - 2024	En cours	23'000	0	0	0	0	0	0
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
EM SGE Canton NE Etudes	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
EM SGE Canton NE Intégration	En cours	0	1'866'560	-1'119'940	746'620	332'620	156'025	139'625
Entr.durable-assain.bruit-MD 2022-2025	En cours	8'754'660	1'856'235	-681'500	1'174'735	0	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2025-2031	En cours	50'000	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	4'298'173	20'919'925	-13'828'300	7'091'625	17'417'475	18'400'490	12'656'640
Passerelle MD Cornaux	En cours	700'000	0	0	0	700'000	0	0
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	874'250	867'250	0	867'250	2'285'500	0	0
*Plan climat	En cours	419'776	357'040	0	357'040	307'040	0	0
**Prot. catastrophes Noiraigue Clusette	En cours	165'700	0	0	0	0	0	0
RC 5 - PS CFF de Cornaux	En cours	700'000	0	0	0	0	0	0
**Réalisation Sentier du Lac	En cours	440'000	440'000	0	440'000	440'000	340'000	340'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	3'860'000	3'174'400	0	3'174'400	1'725'000	0	0
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	811'384	0	0	0	0	0	0
Travaux EM 2024-2027	En cours	150'000	150'000	0	150'000	140'000	0	0
Travaux sur cours d'eau 24-25	En cours	350'000	0	0	0	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2024-2025	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
13ème étape corr./aménagement. routes cant.	A solliciter	0	0	0	0	0	2'000'000	3'000'000
Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau	A solliciter	0	0	0	0	250'400	170'400	840'025
CP dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028	A solliciter	400'000	1'100'000	-400'000	700'000	700'000	400'000	0
CP dangers naturels Eau (LACE) 2029-2032	A solliciter	0	0	0	0	0	0	462'500
CP dangers naturels GEOL (LFo) 2025-2028	A solliciter	387'500	499'900	-249'950	249'950	258'000	317'500	0
CP dangers naturels GEOL (LFo) 2029-2033	A solliciter	0	0	0	0	0	0	340'000
CP Revitalisation des eaux 2025-2028	A solliciter	120'448	1'145'465	-515'000	630'465	340'465	120'465	0
CP Revitalisation des eaux 2029-2033	A solliciter	0	0	0	0	0	0	324'980
Dang.nat. Eau, Cressier	A solliciter	0	0	0	0	900'000	875'000	0
Dang.nat. Eau+revitalisation Seyon VdR	A solliciter	0	0	0	0	1'080'000	1'040'000	0
Dang.nat. Eau+revit. étude Haute-Areuse	A solliciter	0	0	0	0	62'500	62'500	0
Entretien durable-ass.bruit-MD 2026-2029	A solliciter	0	8'261'242	-1'576'625	6'684'617	7'827'227	7'227'227	7'223'342
Report non-identifié	A solliciter	0	-1'728'634	0	-1'728'634	0	0	0
Travaux électromécaniques 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	0	200'000	200'000
Travaux sur cours d'eau 2026-2027	A solliciter	0	350'000	0	350'000	350'000	0	0
Travaux sur cours d'eau 2028-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	350'000	350'000
Travaux sur ouvrages d'art 2026-2027	A solliciter	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2028-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	350'000	350'000
Tunnel La Clusette, pann.photovoltaiques	A solliciter	0	610'000	-412'400	197'600	0	0	0
Voie verte express Littoral 1ère étape	A solliciter	0	150'000	0	150'000	150'000	1'200'000	1'200'000
Total		29'989'313	53'046'812	-25'107'439	27'939'373	38'840'527	34'040'307	27'827'112

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés ci-dessous.

Projets prévus en 2025 et 2026 :

- CP dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau.
- CP dangers naturels Géologie (LFo) 2025-2028 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique.
- CP Revitalisation des eaux (LEaux) 2025-2028 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau.
- Entretien durable - assaini. bruit - MD 2026-2029 : ce crédit permettra de poursuivre le développement des infrastructures de mobilité cyclable, l'assainissement du bruit routier et l'entretien constructif des routes cantonales en 2026-2029.
- Travaux sur cours d'eau, sur ouvrages d'art : ces crédits permettront de financer des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'ouvrages d'art, ainsi que d'ouvrages et d'aménagements situés aux abords et dans les cours d'eau pour la période 2026-2027.
- Tunnel de la Clusette, panneaux photovoltaïques : ce crédit permettra la pose, de part et d'autre du tunnel, de 1'300 mètres carrés de panneaux photovoltaïques, de manière à fournir sur site 70% de l'énergie nécessaire au fonctionnement des installations du tunnel, dont l'éclairage, diminuant ainsi les coûts d'exploitation de l'ouvrage.
- Voie verte express Littoral 1ère étape : ce crédit permettra de subventionner les communes de la Région Neuchâtel Littoral dans le développement d'un avant-projet pour un itinéraire cycliste et piéton permettant de traverser l'entier du littoral.
- Report non-identifié : il s'agit d'un écart statistique sur les investissements qui a été réparti entre les principaux services investisseurs, à savoir le SPCH, le SBAT et le SIEN.

Projets prévus entre 2027 et 2029 :

- 13ème étape corr./aménag.routes cant. : ce crédit-cadre permettra d'entreprendre des réaménagements d'infrastructures existantes qui doivent être mises en conformité en fonction de l'évolution du trafic et des normes en vigueur.
- Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau : ce crédit permettra de remplacer le pont en question dont la résistance n'est plus suffisante au regard des charges du trafic lourd actuel et qui ne peut pas être renforcé.
- CP dangers naturels Eau (LACE) 2029-2032 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération, qui fixera des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau pour la période 2029-2032.
- CP danger naturels GEOL (LFo) 2029-2033 : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération, qui fixera des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique pour la période 2029-2033.
- CP Revitalisation des eaux 2029-2033 (LEaux) : ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme à négocier avec la Confédération, qui fixera des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau pour la période 2029-2033.
- Danger nat.eau, Cressier : suite aux inondations provoquées par le Ruhaut et le Mortruz en 2021, des études ont été menées pour développer un projet visant à augmenter la sécurité du village contre le danger d'inondation. Le projet prévoit la réalisation de plusieurs mesures de protection le long de ces deux cours d'eau, en amont et en traversée de Cressier.
- Danger nat.eau + revitalisation Seyon VdR : suite aux inondations provoquées par le Ruz-Chasseran (communal) et le Seyon en 2019, des études ont été menées afin de développer un projet visant à réduire le danger d'inondation tout en améliorant la qualité naturelle du Seyon. Le résultat de ces études consiste en un projet mixte de protection contre les crues et de revitalisation du Seyon sur un linéaire d'environ 1,3 km à la hauteur de Dombresson.
- Danger nat.eau + revitalisation études Haute-Areuse : l'Areuse souffre actuellement de plusieurs déficits, tant au niveau de la protection de la population contre les inondations, que quant à ses fonctions naturelles. Le lit de l'Areuse est en grande partie constitué d'un canal trapézoïdal essentiellement rectiligne construit au cours du 19e siècle, qui ne remplit pas de manière satisfaisante ses fonctions écologiques d'habitat pour la faune et la flore des bords de cours d'eau. En période de hautes eaux, de larges surfaces sont inondées par des débordements de l'Areuse ou la remontée de nappes souterraines. Ce crédit permettra le développement d'un plan directeur d'aménagement de la Haute-Areuse dans le Val-de-Travers.
- Travaux EM, sur cours d'eau, sur ouvrages d'art : ces crédits permettront de financer, dès 2028, des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'installations électromécaniques, d'ouvrages d'art, ainsi que d'ouvrages et d'aménagements situés aux abords et dans les cours d'eau.

2.9.5. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'application de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) du 1^{er} septembre 2020 sollicite fortement le service. On constate une augmentation des assainissements énergétiques, ce qui implique un travail accru pour le traitement des permis de construire et des demandes de subventions. Lors de la dernière révision de la loi cantonale sur l'énergie, de nouvelles exigences ont été introduites. Celles-ci impliquent un travail important pour l'octroi de conseils aux entités concernées par ces changements et lors de contrôles. On peut citer notamment les changements de chauffages dans les bâtiments d'habitation et les analyses des potentiels d'optimisation chez les moyens consommateurs d'électricité. Depuis le 1^{er} septembre 2024 et la reprise des délégations de compétences en matière d'énergie des trois villes par le canton, les dossiers énergétiques de toutes les communes sont vérifiés au SENE. Ceci a nécessité l'engagement de 2 EPT, dont les coûts sont compensés par un nouvel émolument énergie prévu dans le règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr).

Le Plan climat cantonal, avec plus de 80 mesures en déploiement et 52 nouvelles mesures, doit agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les adaptations aux changements climatiques. Le SENE est fortement sollicité puisqu'il est directement concerné par 12 des 52 nouvelles mesures. De plus, il reste en appui d'autres services en charge d'autres mesures. En 2024, ont été lancés les travaux préparatoires pour la définition du Plan climat 2.

Concernant le Plan d'action phytosanitaire qui compte 15 actions, 4 sont pilotées par le service et mobilisent d'importantes ressources tant au niveau des spécialistes que du laboratoire. Le suivi de l'efficacité et l'appui à d'autres services impliqués dans le Plan d'action phytosanitaire complètent la liste des nouvelles tâches assumées par le SENE.

Une modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025, impose de nouveaux délais pour les investigations et assainissements des sites pollués. Les principales incidences sont détaillées ci-dessous et dans le budget du fonds des eaux.

À noter aussi que la densification des zones à bâtir fait croître les problèmes de bruit, de pollution de l'air et de protection contre les accidents majeurs.

Objectifs stratégiques

- Soutenir les mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO₂, de soutenir la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales, tout en promouvant les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau, de l'air et des sols ;
- Accompagner les communes pour la réalisation des plans généraux d'adduction d'eau (PGA) et pour la révision des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) ;
- Assurer le suivi analytique de la qualité des eaux souterraines, de surface, usées (au niveau des rejets des STEP) et des rejets industriels ;
- Accompagnement des exploitants de STEP pour la mise en place du traitement des micropolluants ;
- Protéger la population contre les immissions nuisibles ou incommodantes (air, bruit, radon, rayonnements non-ionisants) ;
- Faire appliquer le plan des mesures de la protection de l'air 2024 ;
- Surveiller le planning et les coûts liés aux assainissements de sites pollués en cours ;
- Être force d'appui et de travail pour le traitement des thématiques assignées au service dans le domaine des permis de construire et de la planification territoriale ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière puis énergétique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'532'848	3'959'860	4'218'160	+258'300	+6.5%	4'273'160	4'253'160	4'173'260
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'166'222	1'585'000	1'494'300	-90'700	-5.7%	1'619'300	1'599'300	1'519'300
43 Revenus divers	7'646	37'000	4'000	-33'000	-89.2%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	187'860	187'860	187'860	+0	0.0%	187'860	187'860	187'860
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'171'120	2'150'000	2'532'000	+382'000	+17.8%	2'462'000	2'462'000	2'462'100
Charges d'exploitation	17'377'891	15'899'646	14'692'561	-1'207'085	-7.6%	10'538'611	9'356'095	9'498'311
30 Charges de personnel	5'536'783	5'955'996	6'356'443	+400'447	+6.7%	6'373'985	6'370'511	6'365'212
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'708'451	2'113'400	2'071'100	-42'300	-2.0%	2'241'800	1'926'300	1'930'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	140'706	183'649	207'091	+23'442	+12.8%	262'832	258'041	261'055
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'949'960	4'260'875	4'435'295	+174'420	+4.1%	1'037'362	178'611	318'612
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'041'991	3'385'726	1'622'632	-1'763'094	-52.1%	622'632	622'632	622'632
Résultat d'exploitation	-13'845'043	-11'939'786	-10'474'401	+1'465'385	+12.3%	-6'265'451	-5'102'935	-5'325'051
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-13'845'043	-11'939'786	-10'474'401	+1'465'385	+12.3%	-6'265'451	-5'102'935	-5'325'051
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-13'845'043	-11'939'786	-10'474'401	+1'465'385	+12.3%	-6'265'451	-5'102'935	-5'325'051

Commentaires

Les taxes (groupe 42) enregistrent une diminution, principalement en raison du cycle quadriennal d'émission des vignettes du contrôle des chauffages. L'année 2026 correspond à une phase creuse de ce cycle, ce qui entraîne mécaniquement une baisse des encaissements.

Concernant les imputations internes (groupe 49), elles affichent une hausse notable provenant du fonds des eaux. Cette augmentation permet de financer l'engagement de 2,7 EPT supplémentaires pour répondre aux nouveaux délais liés aux investigations et aux assainissements des sites pollués, sans impact sur le budget global grâce aux indemnités et subventions fédérales OTAS supplémentaires découlant de la modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025, et versées dans le fonds des eaux (cf. fonds des eaux).

Consécutivement, l'augmentation des charges de personnel (groupe 30) s'explique par la création des effectifs supplémentaires susmentionnés.

Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles progressent en raison du report, sur 2026 et 2027, de la mise en œuvre de la mesure R2 « Subventionner les installations solaires photovoltaïques sur de grands toits » du Plan climat cantonal, peu sollicitée lors des exercices précédents.

À l'inverse, les imputations internes (groupe 39) enregistrent une forte diminution, conséquence du recours important, au cours des exercices passés, à la mesure R1 « Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments » du Plan climat cantonal. Cette mesure ayant déjà mobilisé une large part des crédits alloués, le solde restant pour 2026 est donc moins important.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	934'037	1'268'186	1'249'103
Coûts des services centraux	121'157	123'583	124'550
Revenus	73'420	73'500	70'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	981'775	1'318'269	1'303'654

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et suivis environnementaux. Du point de vue comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT. Ce poste prévu jusqu'à la fin de l'année 2025, a été prolongé jusqu'à fin 2026 conséquemment aux révisions des plans d'aménagement locaux des communes.

Pour rappel, l'augmentation des coûts salariaux, à compter de 2025, est due à la reprise des délégations de compétences en matière d'énergie des trois villes par le canton. Désormais, les dossiers énergétiques de toutes les communes sont vérifiés au SENE. Ceci a nécessité l'engagement de 2 EPT, dont les coûts sont enregistrés dans ce groupe. Ils sont néanmoins compensés par un nouvel émolument énergie prévu dans le règlement d'exécution de la loi sur les constructions (cf. groupe de prestations « Énergie » ci-dessous).

Energie (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	3'967'909	25'500	25'500
Coûts salariaux et de structure	946'813	965'250	970'131
Coûts des services centraux	123'231	93'674	96'334
Revenus	156'023	445'000	467'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'881'931	639'424	624'166

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments.

Le budget 2026 n'appelle pas de commentaire particulier par rapport au budget 2025.

Rappelons toutefois que :

- Les charges directes en 2024 comprennent une bonification exceptionnelle de CHF 3,9 millions versée au fonds cantonal de l'énergie en faveur du Programme Bâtiments. Cette mesure avait pour objectif de compenser la diminution de la contribution fédérale au financement du programme d'assainissement énergétique des bâtiments.
- Les revenus ont augmenté en 2025 en conséquence de l'introduction d'un nouvel émolument suite à la reprise des délégations de compétences en matière d'énergie des trois villes par le canton.

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	235'259	329'100	297'600
Coûts salariaux et de structure	603'012	661'563	663'031
Coûts des services centraux	78'299	64'469	66'112
Revenus	489'533	425'860	312'860
Coûts (+) / revenus (-) nets	427'038	629'272	713'883

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages (qui varient chaque année de manière cyclique), d'une subvention de l'OFROU pour le contrôle de la qualité de l'air, ainsi que de la facturation de prestations de service pour le contrôle des rejets de polluants dans l'air.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	5'646	30'000	25'500
Coûts salariaux et de structure	248'044	323'209	284'156
Coûts des services centraux	32'360	31'496	28'334
Revenus	19'816	15'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	266'234	369'705	337'990

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayonnements non ionisants.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	148	56'000	56'000
Coûts salariaux et de structure	1'311'005	1'273'828	1'797'289
Coûts des services centraux	170'791	124'134	179'210
Revenus	1'311'221	1'274'500	1'637'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	170'722	179'462	394'999

Commentaires

Les nouvelles charges directes concernent les analyses de sols, en particulier pour les PFAS. Quant aux coûts salariaux et de structure, leur hausse résulte de l'engagement de 2,7 EPT supplémentaires dédiés au traitement des sites pollués. Ces charges sont entièrement couvertes par le fonds des eaux, respectivement par les indemnisations et subventions fédérales OTAS.

Déchets (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	847'797	959'500	1'035'700
Coûts salariaux et de structure	615'291	679'889	665'031
Coûts des services centraux	78'304	66'060	66'112
Revenus	1'391'000	1'656'000	1'655'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	150'391	49'449	111'843

Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Ces prestations sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et une refacturation aux communes des frais d'élimination des déchets.

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	216'896	193'042	124'318
Coûts des services centraux	28'192	18'813	12'396
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	245'089	211'855	136'714

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Laboratoire (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	196'988	167'000	182'000
Coûts salariaux et de structure	454'201	497'678	497'274
Coûts des services centraux	59'220	48'498	49'584
Revenus	35'781	15'000	20'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	674'628	698'176	708'858

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SENE	3'750'044	3'764'375	3'615'395	116'462	118'711	258'712
Conférences intercantionales	35'835	36'500	59'900	59'900	59'900	59'900
Dédomm. conf. & autr. cantons	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'730'879	3'745'875	3'620'295	121'362	123'611	263'612

Commentaires

Les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés depuis 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Quant aux charges de transfert, elles englobent les cotisations pour les conférences intercantionales des chefs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement alors que les revenus sont constitués de la subvention fédérale pour le traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-1'053	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'053	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Analyseurs pour les immissions	En cours	30'000	40'000	0	40'000	60'000	40'000	0
*PI-mobilité durable	En cours	475'000	550'000	0	550'000	0	0	0
*Plan climat	En cours	4'198'300	2'597'000	0	2'597'000	1'553'000	0	0
Remplacement d'équipement laboratoire	En cours	469'000	70'000	0	70'000	200'000	0	0
Analyseurs pour les émissions	A solliciter	20'000	50'000	0	50'000	50'000	43'000	0
Soutien bornes électriques	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Total		5'192'300	3'307'000	0	3'307'000	2'563'000	83'000	0

Commentaires

- Programme Impulsion (PI) - mobilité durable : ces projets sont en lien avec la volonté de soutenir sur cinq ans l'installation de bornes de recharge électriques par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques.
- Plan climat : diverses mesures du SENE sont prévues dans le cadre du Plan climat, notamment l'augmentation du taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments, le subventionnement des installations solaires photovoltaïques sur de grands toits ou encore l'adaptation de la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines.
- Remplacement d'équipement laboratoire : le remplacement de trois appareils du laboratoire est nécessaire en fonction de l'usure courante de nos équipements.
- Analyseurs : les remplacements d'appareils pour la mesure des émissions et immissions sont des remplacements d'usure courante de nos équipements.

2.9.6. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des missions du service dépend étroitement de plusieurs facteurs : la situation de l'économie forestière, la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental, ainsi que la vente des permis de pêche et de chasse. De manière plus générale, le changement climatique exerce une influence croissante sur le fonctionnement du service. Ses effets sur les milieux naturels, notamment les forêts et les eaux, exigent une planification rigoureuse et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées, inscrites dans une perspective de long terme.

En 2026, les activités du SFFN seront fortement influencées par la mise en œuvre des conventions-programmes 2025-2028 dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et des animaux sauvages (faune). Pour cette période, un montant total de plus de 20 millions de francs de subventions a été octroyé par la Confédération pour le développement du programme cantonal, soit 5 millions par année en moyenne. À noter que ce montant pourrait être réduit en cours d'exercice, selon les décisions qui seront prises dans le cadre du programme d'économies de la Confédération.

Au cours de l'année à venir, le service poursuivra activement la mise en œuvre du Plan climat cantonal ainsi que du Plan phytosanitaire et biocides. Dans le cadre de ces démarches stratégiques, sa contribution porte sur la préservation des milieux naturels et de la biodiversité, la reconnaissance du rôle des écosystèmes en tant que puits de carbone, ainsi que le maintien de la qualité des eaux souterraines, notamment grâce aux fonctions écologiques assurées par les forêts.

Plusieurs autres processus en cours auront un impact direct sur les activités du service en 2026. Il convient de citer en particulier :

- La révision de la loi cantonale sur la protection de la nature qui prévoit de renforcer les dispositions traitant des espèces exotiques envahissantes et de la compensation écologique ;
- La révision du concordat concernant la chasse sur le lac de Neuchâtel, en lien avec la gestion du grand cormoran ;
- La mise en œuvre du plan d'affectation cantonal du Haut Plateau du Creux du Van ;
- L'examen des plans d'aménagement locaux, actuellement en cours de révision ;
- La mise en œuvre progressive du SCI (système de contrôle interne) ;
- La gestion des grands carnivores, en particulier du loup.

Ce dernier sujet revêt une importance croissante en lien avec la progression du loup dans l'Arc jurassien franco-suisse, qui compte désormais six meutes, dont deux présentes sur notre territoire. Dans ce contexte, le service poursuivra la mise en œuvre du plan de mesures cantonal, en collaboration avec la Confédération, les scientifiques de la KORA et les différents milieux concernés. Celui-ci porte sur la protection des troupeaux, le suivi, l'information, la sensibilisation et les mesures de régulation. Il s'appuie sur le droit fédéral et cantonal qui tous deux ont été récemment renforcés et précisés dans le domaine de la gestion des grands carnivores.

Enfin, le soutien à la pêche professionnelle sera maintenu en 2026, au vu des faibles rendements enregistrés ces dernières années. Il s'appuiera notamment sur un renforcement de la collaboration intercantonale dans la gestion piscicole ainsi que sur l'octroi d'aides financières ciblées en faveur du secteur.

Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'324'771	8'885'642	7'256'266	-1'629'376	-18.3%	7'271'766	7'155'766	7'155'766
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	440'843	539'000	539'000	+0	0.0%	539'000	539'000	539'000
42 Taxes	1'193'244	1'371'000	1'305'000	-66'000	-4.8%	1'315'000	1'315'000	1'315'000
43 Revenus divers	380'997	30'000	29'000	-1'000	-3.3%	29'000	29'000	29'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'610'223	2'053'333	1'466'506	-586'827	-28.6%	1'505'006	1'388'006	1'388'006
47 Subventions à redistribuer	4'513'722	4'213'109	3'210'560	-1'002'549	-23.8%	3'210'560	3'210'560	3'210'560
49 Imputations internes	185'743	679'200	706'200	+27'000	+4.0%	673'200	674'200	674'200
Charges d'exploitation	15'320'760	17'526'178	15'493'967	-2'032'211	-11.6%	15'805'690	15'434'624	15'524'595
30 Charges de personnel	4'807'886	5'292'090	5'323'932	+31'842	+0.6%	5'332'548	5'338'268	5'332'548
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'352'783	2'621'003	2'566'058	-54'945	-2.1%	2'604'058	2'495'058	2'435'058
33 Amortissements du patrimoine administratif	106'930	298'475	243'069	-55'406	-18.6%	469'363	466'341	501'307
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'202'807	3'696'880	2'755'158	-941'722	-25.5%	2'793'971	2'529'207	2'649'932
37 Subventions redistribuées	4'513'722	4'213'109	3'210'560	-1'002'549	-23.8%	3'210'560	3'210'560	3'210'560
39 Imputations internes	1'336'633	1'404'621	1'395'190	-9'431	-0.7%	1'395'190	1'395'190	1'395'190
Résultat d'exploitation	-6'995'989	-8'640'536	-8'237'701	+402'835	+4.7%	-8'533'924	-8'278'858	-8'368'829
44 Revenus financiers	8'337	8'500	8'500	+0	0.0%	8'500	8'500	0
34 Charges financières	515	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	7'821	8'500	8'500	+0	0.0%	8'500	8'500	0
Résultat opérationnel	-6'988'168	-8'632'036	-8'229'201	+402'835	+4.7%	-8'525'424	-8'270'358	-8'368'829
48 Revenus extraordinaires	470	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	470	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'987'698	-8'632'036	-8'229'201	+402'835	+4.7%	-8'525'424	-8'270'358	-8'368'829

Commentaires

Le budget 2026 prévoit une baisse de l'ordre de 18% des revenus d'exploitation par rapport au budget 2025. Elle s'explique principalement par une diminution des revenus de transfert (subventions) et des subventions à redistribuer (groupes 46 et 47). Cette baisse est liée à la mise en œuvre des nouvelles conventions-programmes 2025-2028 dans les domaines de la Faune, des Forêts, de la Nature et du Paysage. Lors de l'élaboration du budget 2025, les projets relatifs à ces conventions-programmes n'étaient pas finalisés et les négociations avec la Confédération n'avaient pas encore eu lieu. Pour le budget 2026, ces éléments étaient connus et les montants ont été adaptés en conséquence.

Au niveau des charges d'exploitation, celles-ci diminuent de 11.6% par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Cette baisse concerne principalement :

- Les charges de transfert (subventions) et les subventions à redistribuer (groupes 36 et 37) en lien avec la mise en œuvre des nouvelles conventions-programmes Faune, Nature et Forêts 2025-2028. La baisse constatée est à mettre en relation avec la diminution des revenus expliquée ci-dessus.
- L'octroi d'un montant complémentaire exceptionnel de CHF 500'000 alloué par le Grand Conseil au budget 2025 pour des subventions agricoles en lien avec la biodiversité (charges de transfert - groupe 36).

Compte tenu de ce qui précède, le résultat total s'améliore de 4.7%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune&systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	545'523	433'200	515'700
Coûts salariaux et de structure	1'361'164	1'434'930	1'613'641
Coûts des services centraux	370'486	378'971	425'442
Revenus	549'024	672'000	750'263
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'728'149	1'575'100	1'804'520

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs et collaboratrices. Ils ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions. Ces dernières prennent notamment en compte une augmentation de 0,2 EPT des gardes-faune, rangers partiellement financés par la Confédération dans le cadre de la nouvelle convention-programmes 2025-2028.

Il faut relever que jusqu'en 2025, la convention-programmes Faune faisait l'objet d'un crédit-cadre. Ce ne sera plus le cas dès 2026, à l'exception des dépenses d'investissements. La hausse des charges directes constatée dans le tableau ci-dessus s'explique par ce changement. Les montants prévus pour la protection des troupeaux et l'indemnisation des dommages causés par les grands carnivores (charges directes) ont en effet été réaffectés en totalité sous le groupe de prestations figurant ci-dessus.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'291'232	1'057'500	1'082'500
Coûts salariaux et de structure	2'177'078	2'449'826	2'325'765
Coûts des services centraux	612'732	638'422	604'063
Revenus	1'129'977	1'256'000	1'248'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'951'064	2'889'747	2'764'327

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs et collaboratrices. Ils ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Les charges directes concernent essentiellement des prestations forestières effectuées par des tiers et sont relativement stables par rapport au budget précédent.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	60'666	80'100	80'100
Coûts salariaux et de structure	498'492	442'136	556'656
Coûts des services centraux	142'572	116'071	146'144
Revenus	25'025	43'200	46'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	676'705	595'107	736'700

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs et collaboratrices. Ils ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	199'051	286'646	264'747
Coûts des services centraux	57'655	76'129	70'149
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	256'706	362'776	334'896

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs et collaboratrices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenu ne figurent aux comptes.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs et collaboratrices. Ils ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	504'986	578'386	546'653
Coûts des services centraux	143'961	153'613	144'845
Revenus	8'260	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	640'687	721'999	681'498

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs et collaboratrices du service pour l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs et collaboratrices. Ils ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	24'093	12'861	17'159
Coûts des services centraux	6'211	3'416	4'547
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	30'304	16'277	21'706

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Il s'agit pour l'essentiel de menus travaux effectués par les équipes forestières cantonales. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2026 compte tenu des décomptes d'activité fournis et des prévisions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SFFN	67'964	26'960	49'712	83'525	106'261	126'986
Dédommagements et subventions Faune	51'887	37'500	71'250	71'250	73'750	73'750
Dédommagements et subventions Forêts	-53'786	111'580	91'580	89'580	88'580	88'580
Dédommagements et subventions Nature	302'931	1'108'900	608'900	608'900	608'900	608'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	368'996	1'284'940	821'442	853'255	877'491	898'216

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues - hors conventions-programmes - pour les prestations suivantes :

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

La principale variation concerne une diminution des subventions versées dans le cadre de la protection de la nature par rapport au budget 2025. En effet, un montant complémentaire exceptionnel de CHF 500'000 avait été alloué par le Grand Conseil au budget 2025 pour des subventions agricoles en lien avec la biodiversité.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-874	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-7'800	-8'500	-8'500	-8'500	-8'500	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'674	-8'500	-8'500	-8'500	-8'500	0

Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Pisciculture - remplacement conduite eau	En cours	110'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	269'000	361'000	-78'500	282'500	282'000	0	0
Convention-programme Faune 2025-2028	A solliciter	145'450	40'000	-20'000	20'000	50'000	75'000	0
Convention-programme Forêts 2025-2028	A solliciter	232'340	3'336'275	-2'844'034	492'241	492'241	492'241	59'400
Convention-programme Forêts 2029-2032	A solliciter	0	0	0	0	0	0	432'841
Convention-programme Nature 2025-2028	A solliciter	1'129'450	2'886'264	-1'949'994	936'270	936'270	936'270	306'900
Convention-programme Nature 2029-2032	A solliciter	0	0	0	0	0	0	629'370
Convention-programme Paysage 2025-2028	A solliciter	142'500	142'500	-80'000	62'500	62'500	62'500	0
Convention-programme Paysage 2029-2032	A solliciter	0	0	0	0	0	0	62'500
Dessertes forestières hors conv-prog	A solliciter	0	100'583	0	100'583	100'583	100'583	100'583
Total		2'028'740	6'866'622	-4'972'528	1'894'094	1'923'594	1'666'594	1'591'594

Commentaires

Les travaux en lien avec le crédit d'engagement relatif au remplacement de la conduite d'eau de la pisciculture de Colombier seront terminés à la fin de l'exercice 2025.

Les charges et revenus relatifs au crédit d'engagement « Plan climat » concernent la poursuite de la mise en œuvre par le SFFN, des mesures suivantes :

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie et pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers ;
- Adapter la carte des forêts protectrices ;
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois.

À titre de rappel, les mesures du plan climat A20 (revitaliser et créer un réseau de biotopes humides) et R22 (revitaliser les marais d'importance nationale du canton) sont, depuis le budget 2025, intégrées dans le crédit d'engagement « Convention-programmes Nature 2025-2028 ».

Les montants relatifs aux conventions-programmes 2025-2028 Faune, Forêts et Nature ont été précisés lors de l'élaboration du budget 2026. Dans le budget précédent, ces montants demeuraient approximatifs. En effet, les projets relatifs à ces conventions-programmes n'étaient pas encore finalisés et les négociations avec la Confédération n'avaient pas eu lieu. S'agissant des coûts imputés sur la PFT 2029, ils concernent une estimation des heures des collaborateurs et collaboratrices nécessaires pour la finalisation des conventions-programmes.

Les montants liés aux conventions-programmes Faune, Forêts et Nature pour la prochaine période RPT (2029-2032) ne sont pas encore connus. Dès lors, les montants indiqués dans la PFT2029 sont des estimations qui se fondent sur les exercices précédents. Ils seront affinés lors de l'élaboration des prochains budgets.

Le crédit d'engagement relatif aux dessertes forestières concerne la réalisation de nouveaux chemins, hors forêts protectrices. Ils sont indispensables à une gestion multifonctionnelle de la forêt. Le montant prévu vient en complément à la Convention-programmes Forêts 2025-2028 car ce type d'infrastructure ne remplit pas les critères d'éligibilité pour une subvention fédérale.

2.9.7. Service de l'agriculture (SAGR)

Évolution de l'environnement et des tâches

De manière générale, la filière agricole est toujours soumise à une forte pression sur les prix. Les marges restent un problème récurrent en raison également de l'explosion des coûts de production. Dès lors, la bonne marche des exploitations reste tendue. Sur le plan fédéral, il est demandé par la profession que la politique agricole puisse bénéficier de mesures de simplification permettant de libérer un temps précieux administratif aux exploitant-e-s pour leur travail de production de denrées alimentaires. Les services cantonaux n'ont pas de latitude dans l'application du droit fédéral et sont également impactés par cette lourdeur du système fédéral. Notons encore un degré d'incertitude supplémentaire dans l'attente des décisions futures quant au budget fédéral et ses mesures d'économies. Les exigences écologiques sur l'agriculture se maintiennent malgré le rejet de plusieurs initiatives populaires ces dernières années. Ce sont notamment le plan d'action national et l'initiative parlementaire 19.475 visant à réduire le risque de l'utilisation des pesticides à l'horizon 2027 qui déploient maintenant leurs effets contraignants sur l'agriculture. La réflexion vers une véritable politique alimentaire et durable à l'horizon 2030 au niveau fédéral a commencé.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Notre canton s'est également doté d'un Plan phytosanitaire et biocides en 2021 ainsi que d'un Plan climat en 2023 avec un nombre conséquent de mesures agricoles à mettre en œuvre d'ici 2027. D'autre part, sur proposition du Conseil d'État, le Grand Conseil a voté des crédits d'engagement pour le soutien à la modernisation des fromageries en 2021 et pour le soutien aux constructions rurales et améliorations foncières en 2024. Ces projets indispensables pour l'agriculture neuchâteloise sont très attendus par le secteur, mais mobilisent des ressources importantes au service. Le crédit d'engagement pour le soutien à la modernisation des fromageries va rapidement s'épuiser suite à l'avancement des premiers projets et à la hausse générale des coûts de construction, alors qu'à moyen terme davantage de fromageries dans le canton nécessiteront des investissements pour rester compétitives. D'autre part, la filière agricole de la Vallée de La Sagne et des Ponts prépare depuis plusieurs années un projet de développement régional (PDR). Ce projet devra être soutenu par la Confédération avec un crédit d'engagement.

Objectifs stratégiques

Dans le cadre des missions légales et des ressources qui lui sont confiées ainsi que sur la base du programme de législation et de sa feuille de route, le service veille à assurer de manière optimale :

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles (améliorations foncières et constructions rurales) ;
- Accompagnement et soutien au secteur agricole pour qu'il puisse garantir une production et un approvisionnement sûrs et compétitifs, utiliser avec efficacité les ressources naturelles et encourager une consommation durable, renforcer la vitalité et l'attractivité de l'espace rural, ainsi qu'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'agriculture ;
- Mise en œuvre du Plan d'action phytosanitaire et biocides cantonal pour les aspects agricoles ;
- Mise en œuvre du Plan climat pour les aspects agricoles ;
- Promouvoir la biodiversité et les programmes réseaux ;
- Promouvoir les modes de production AOP/IGP, bio et IP Suisse ;
- Valoriser le rôle de pionniers en viticulture biologique ;
- Soutenir les projets de développement régional (céréales/lait/viande) ;
- Promouvoir la filière carnée locale ;
- Gestion et administration d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature. En particulier, ses missions relèvent de la réinsertion des personnes en difficultés sur le plan social, de l'emploi et de la santé (AI) et l'organisation de manifestations populaires dans le domaine culturel et du terroir ;
- Valorisation et intendance du site d'Evologia.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	82'719'919	82'500'850	82'759'694	+258'844	+0.3%	82'740'194	82'750'694	82'742'194
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	985'512	966'500	971'000	+4'500	+0.5%	971'000	971'000	971'000
43 Revenus divers	346'993	310'250	284'300	-25'950	-8.4%	284'300	284'300	284'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'180'210	1'073'100	1'369'100	+296'000	+27.6%	1'369'100	1'369'100	1'369'100
47 Subventions à redistribuer	79'540'559	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
49 Imputations internes	666'646	651'000	635'294	-15'706	-2.4%	615'794	626'294	617'794
Charges d'exploitation	92'154'252	93'326'576	93'253'624	-72'953	-0.1%	93'547'764	93'001'679	93'219'087
30 Charges de personnel	4'508'322	4'768'364	4'937'674	+169'310	+3.6%	4'935'233	4'936'996	4'936'445
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'037'635	2'099'050	2'098'350	-700	-0.0%	2'088'350	2'020'850	2'020'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	66'039	57'559	74'297	+16'738	+29.1%	87'049	97'516	96'718
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'360'131	5'277'134	5'133'764	-143'370	-2.7%	5'427'593	4'936'778	5'155'535
37 Subventions redistribuées	79'540'559	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
39 Imputations internes	1'641'566	1'624'469	1'509'539	-114'931	-7.1%	1'509'539	1'509'539	1'509'539
Résultat d'exploitation	-9'434'333	-10'825'726	-10'493'930	+331'797	+3.1%	-10'807'570	-10'250'985	-10'476'893
44 Revenus financiers	592'728	579'550	585'550	+6'000	+1.0%	585'550	585'550	585'550
34 Charges financières	3'698	0	4'000	+4'000	--	4'000	4'000	4'000
Résultat de financement	589'030	579'550	581'550	+2'000	+0.3%	581'550	581'550	581'550
Résultat opérationnel	-8'845'303	-10'246'176	-9'912'380	+333'797	+3.3%	-10'226'020	-9'669'435	-9'895'343
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'845'303	-10'246'176	-9'912'380	+333'797	+3.3%	-10'226'020	-9'669'435	-9'895'343

Commentaires

S'agissant des revenus d'exploitation, la diminution prévue en 2026 (groupe 43) est en relation avec une réduction des mandats pour tiers fournis par Evologia (CHF 25'950). Quant à l'augmentation prévue dans les revenus de transfert (groupe 46), elle correspond principalement à des recettes supplémentaires (CHF 280'000) générées grâce à un renforcement des effectifs de personnel. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les paiements directs qui devraient rester stables.

Concernant les charges d'exploitation, la variation constatée au niveau des charges de personnel correspond à l'engagement de 2 collaborateurs (1,8 EPT) dans le cadre des mesures AI, qui seront totalement autofinancés. S'agissant des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ces derniers restent stables. Quant aux charges de transfert (groupe 36), la diminution correspond à des charges d'amortissement moindres des subventions à l'investissement. Enfin, l'écart figurant dans les imputations internes (groupe 39) est lié à une diminution des forfaits des services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	193'623	193'011	221'788
Coûts des services centraux	154'036	153'642	142'420
Revenus	33'630	50'000	50'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	314'029	296'653	314'208

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Les émoluments perçus en la matière constituent l'essentiel des revenus. Les coûts salariaux sont en légère hausse afin de faire face à la charge de travail importante.

Améliorations structurelles (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	104'978	82'800	87'800
Coûts salariaux et de structure	865'848	1'012'196	855'896
Coûts des services centraux	315'997	315'287	292'811
Revenus	351'621	371'500	371'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	935'202	1'038'783	865'007

Commentaires

La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. Au niveau des revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages. Les coûts salariaux et de structure sont en baisse par rapport au budget 2025, puisque des ressources humaines de l'office ont été rattachées à la direction du service et aux paiements directs.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	195'749	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	766'008	804'745	843'073
Coûts des services centraux	315'997	315'287	292'811
Revenus	11'550	14'000	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'266'204	1'118'032	1'133'884

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses d'honoraires et d'expertises engendrées par l'application de la politique agricole fédérale. Au niveau des revenus, ils proviennent des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs. Les coûts salariaux et de structure sont en légère hausse par rapport au budget 2025, puisque des ressources humaines des améliorations structurelles ont été rattachées à l'office.

Viticulture et agroécologie (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	588'117	599'700	600'200
Coûts salariaux et de structure	882'545	920'194	946'488
Coûts des services centraux	318'915	322'514	297'547
Revenus	963'433	939'450	928'750
Coûts (+) / revenus (-) nets	826'144	902'957	915'485

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le Plan phytosanitaire cantonal, l'exécution de la santé des végétaux, les frais de la vulgarisation viticole et œnologique, les frais du cadastre viticole et de l'aménagement du vignoble, le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes.

Quant aux revenus, ils proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, de la vulgarisation viticole (collaboration avec les cantons de Fribourg et Berne), des émoluments administratifs, des fermages viticoles et des financements émanant du fonds des eaux en lien avec le Plan d'action phytosanitaire cantonal. Pour 2026, les revenus restent stables par rapport au budget 2025 notamment au niveau de la vente de vins.

Evologia - Réinsertion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'111'747	1'217'700	1'268'800
Coûts salariaux et de structure	1'772'279	1'820'786	2'053'119
Coûts des services centraux	413'816	413'118	384'944
Revenus	2'093'673	1'883'450	2'148'994
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'204'170	1'568'154	1'557'869

Commentaires

L'augmentation des charges directes est principalement due aux coûts de l'entretien des 20 hectares du site d'Evologia ainsi qu'au renouvellement du parc de machines de la buanderie et des espaces-verts. Quant à la hausse des coûts salariaux, elle est due à l'engagement de 2 collaborateurs (1,8 EPT) dans le cadre des mesures AI, dont le financement est assuré par des revenus supplémentaires en lien avec cet office.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	162'768	168'642	174'456
Coûts des services centraux	78'009	77'821	72'206
Revenus	135'445	130'000	140'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	105'332	116'463	106'662

Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils représentent les charges salariales du consultant en matière d'économie laitière. Au niveau des revenus, il s'agit de la refacturation (revue à la hausse) à la Société de conseil en industrie laitière Casei pour le salaire dudit consultant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SAGR	2'759'303	3'367'634	3'134'264	3'428'093	3'257'278	3'476'035
Contribution qualité paysage	287'636	308'000	308'000	308'000	308'000	308'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	172'688	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	340'920	385'000	395'000	405'000	405'000	405'000
Subv. accordées aux entreprises privées	11'615	20'000	20'000	0	0	0
Vulgarisation et formation	401'488	401'500	401'500	401'500	401'500	401'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'163'650	4'855'134	4'631'764	4'915'593	4'744'778	4'963'535

Commentaires

- Amortissements subventions à l'investissement - SAGR : comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement sont en diminution par rapport au budget 2025.
- Contribution qualité paysage : participation nette du canton. Celle-ci est en augmentation depuis 2025, les estivages étant devenus éligibles.
- Contrôle agricole : selon la convention avec l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (ANAPI), ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que la participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC). Une adaptation au soutien à la promotion des vins pour un montant de CHF 10'000 est prévue dès 2026.
- Subventions accordées aux entreprises privées : subventions en faveur des traitements aériens par drones (mesure du Plan d'action phytosanitaire jusqu'à fin 2026).
- Vulgarisation et formation : subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-1'987	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'987	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Assainissement de fromageries	En cours	1'151'000	2'110'000	-1'100'000	1'010'000	728'000	0	0
Exploitations paysannes	En cours	0	8'350'000	-8'350'000	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	350'000	387'500	0	387'500	387'500	0	0
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	400'000	900'000	-500'000	400'000	205'000	0	0
Réfection grande salle Evologia	En cours	18'000	0	0	0	0	0	0
Remises en état agricoles Cressier 2021	En cours	65'000	0	0	0	0	0	0
Subv. constructions rurales (28.5.24)	En cours	1'500'000	2'600'000	-1'300'000	1'300'000	1'500'000	1'500'000	530'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	15'000	15'000	0	15'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	150'000	200'000	-100'000	100'000	100'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	40'000	40'000	-20'000	20'000	20'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	10'000	20'000	-10'000	10'000	20'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	20'000	90'000	-60'000	30'000	50'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	350'000	400'000	-200'000	200'000	1'200'000	600'000	0
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	1'200'000	1'120'000	-460'000	660'000	2'470'000	970'000	0
Travaux améliorations foncières(28.5.24)	En cours	1'000'000	1'300'000	-650'000	650'000	1'650'000	1'000'000	450'000
Assainissement fermes et terrains 2025	A solliciter	130'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2026	A solliciter	0	130'000	0	130'000	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2027	A solliciter	0	0	0	0	130'000	0	0
Assainissement site Evologia	A solliciter	0	200'000	0	200'000	200'000	200'000	0
Equipement menuiserie Evologia	A solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Machine à café La Terrassiette	A solliciter	0	40'000	0	40'000	0	0	0
Modernisation ascenseur cuisine Evologia	A solliciter	35'000	0	0	0	0	0	0
PDR Vallée de La Sagne et des Ponts	A solliciter	0	675'000	-375'000	300'000	780'000	780'000	780'000
Subventions constructions rurales 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	1'000'000	1'500'000
Travaux améliorations foncières 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	1'000'000	1'500'000
Total		6'434'000	18'647'500	-13'125'000	5'522'500	9'440'500	7'050'000	4'760'000

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement significatifs sont commentés :

- Assainissement de fromageries : crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait.
- Exploitations paysannes : le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile, car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Plan climat : diverses mesures du SAGR sont en cours dans le cadre du plan climat, notamment l'élaboration d'un projet en faveur des circuits courts dans la restauration collective.
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : projet en cours comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années.
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux. Une nouvelle demande de crédit d'engagement pour les années 2028 et suivantes est actuellement à l'étude.
- Assainissement des fermes et terrains : les dépenses à caractère d'investissements pour l'entretien des fermes figurent au compte des investissements.
- Assainissement site Evologia : crédit-cadre destiné au remplacement, à la transformation et à de nouveaux aménagements sur le site d'Evologia au vu de la vétusté et l'usure des installations existantes.
- PDR Vallée de La Sagne et des Ponts : projet destiné à dynamiser le potentiel agritouristique, le savoir-faire et les produits de cette région.

2.9.8. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. Les tâches augmenteront dans le domaine de la santé animale, avec la poursuite des programmes d'éradication de la BVD (diarrhée virale bovine) et du piétin et dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable.

Il faut toutefois noter que de nouveaux mandats viennent intégrer les tâches du service, suite notamment à la révision complète de la législation sur la police du commerce, à l'introduction de la loi fédérale sur les produits du tabac et des achats-tests pour la vente d'alcool et de produits du tabac. Le SCAV s'attend donc à une année particulièrement chargée en 2026.

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	11'104'906	11'882'000	11'730'000	-152'000	-1.3%	11'405'000	11'255'000	11'265'000
40 Revenus fiscaux	2'841'095	3'400'000	3'000'000	-400'000	-11.8%	3'000'000	3'000'000	3'000'000
41 Patentes et concessions	3'703'727	3'700'000	3'660'000	-40'000	-1.1%	3'450'000	3'300'000	3'310'000
42 Taxes	4'060'706	4'304'000	4'485'000	+181'000	+4.2%	4'370'000	4'370'000	4'370'000
43 Revenus divers	80'016	58'000	70'000	+12'000	+20.7%	70'000	70'000	70'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	419'363	420'000	420'000	+0	0.0%	420'000	420'000	420'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	95'000	+95'000	--	95'000	95'000	95'000
Charges d'exploitation	11'733'356	12'127'548	12'251'854	+124'306	+1.0%	12'350'652	12'265'693	12'261'698
30 Charges de personnel	5'172'215	5'378'723	5'380'486	+1'763	+0.0%	5'381'617	5'385'289	5'384'877
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'616'522	1'694'500	1'744'500	+50'000	+3.0%	1'946'500	1'931'500	1'946'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	397'507	606'730	455'160	-151'569	-25.0%	550'828	627'196	608'613
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'658'524	3'658'000	3'843'000	+185'000	+5.1%	3'643'000	3'493'000	3'493'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	888'588	789'595	828'708	+39'113	+5.0%	828'708	828'708	828'708
Résultat d'exploitation	-628'449	-245'548	-521'854	-276'306	-112.5%	-945'652	-1'010'693	-996'698
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	12	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-12	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-628'461	-245'548	-521'854	-276'306	-112.5%	-945'652	-1'010'693	-996'698
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-628'461	-245'548	-521'854	-276'306	-112.5%	-945'652	-1'010'693	-996'698

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux. Le développement de l'offre en ligne impacte les comptes. Les recettes budgétisées sont légèrement supérieures aux montants perçus en 2024 car l'accès à l'établissement y était difficile en raison de travaux à proximité.

Au niveau des patentes et concessions (groupe 41), le service prévoit une légère diminution des redevances sur le commerce de détail de boissons alcooliques et des redevances stables sur les établissements publics. Dès 2027, une réduction du taux sur la redevance proportionnelle est prévue dans la législation nouvellement adoptée, expliquant les variations au PFT.

S'agissant des taxes (groupe 42), des recettes supplémentaires sont prévues suite à l'adoption par le Grand Conseil des nouvelles législations sur la police du commerce et sur les établissements publics. De nouvelles activités sont soumises à autorisation comme la vente de produits du tabac, les Food trucks et les traiteurs.

Quant aux imputations internes (groupe 49), elles enregistrent une nouvelle recette liée à la dîme de l'alcool pour couvrir les frais d'un nouveau mandat (groupe 31) lié à une convention signée par notre service avec la Croix Bleue romande pour effectuer des achats tests par des mineurs.

Finalement, les recettes liées à l'encaissement de la taxe de séjour (groupe 42) sont supérieures à celles prévues en 2025. Celles-ci sont reversées à Tourisme Neuchâtelois par le biais des charges de transfert (groupe 36).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	431'594	465'400	406'000
Coûts salariaux et de structure	2'860'894	3'076'624	3'183'572
Coûts des services centraux	417'781	375'653	414'041
Revenus	348'797	377'000	374'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'361'471	3'540'677	3'629'613

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes. À noter dès 2025, l'engagement d'une nouvelle collaboratrice pour l'application de la nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac.

Santé animale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	451'567	499'400	541'000
Coûts salariaux et de structure	640'402	686'210	625'686
Coûts des services centraux	92'174	90'925	87'994
Revenus	298'296	379'000	385'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	885'847	897'535	869'680

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole. À noter qu'une campagne fédérale en faveur de la lutte contre le piétin à débiter en octobre 2024 pour une durée de 5 ans et génère des achats de consommables supplémentaires.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	58'094	62'200	58'000
Coûts salariaux et de structure	488'821	479'016	437'980
Coûts des services centraux	78'605	63'471	61'596
Revenus	53'673	55'000	54'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	571'846	549'688	503'576

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Métrologie (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	34'005	31'400	32'000
Coûts salariaux et de structure	292'515	311'612	341'429
Coûts des services centraux	46'472	42'106	48'566
Revenus	251'840	270'000	294'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	121'153	115'118	127'996

Commentaires

Les coûts et recettes des prestations dans le domaine de la métrologie sont stables.

Affaires canines (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'475	3'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	193'280	286'666	260'703
Coûts des services centraux	30'902	37'984	36'664
Revenus	363'619	355'000	360'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-136'962	-27'350	-58'633

Commentaires

Les revenus représentent la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie est allouée aux refuges pour chiens dans les charges de transfert non incorporables aux prestations.

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	28'248	34'871	0
Coûts des services centraux	4'180	4'258	0
Revenus	594	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	31'834	39'129	0

Commentaires

Cette prestation est dorénavant intégrée dans la sécurité alimentaire puisque les eaux de baignades sont incluses dans cette législation.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	4'277	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	5'905	19'065	17'728
Coûts des services centraux	887	2'526	2'493
Revenus	5'087	5'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'983	21'591	20'221

Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits globalement stables.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	48'865	63'000	108'000
Coûts salariaux et de structure	142'974	118'041	83'425
Coûts des services centraux	15'932	15'641	11'733
Revenus	52'000	54'000	52'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	155'771	142'682	151'157

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales. De par leur statut d'indépendant, la rémunération des vétérinaires affectés à cette tâche, est effectuée depuis cette année par mandat et non plus par des salaires occasionnels.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	163'370	193'600	218'000
Coûts salariaux et de structure	442'356	370'432	364'983
Coûts des services centraux	71'191	48'571	51'330
Revenus	526'451	558'000	538'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	150'466	54'603	96'313

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement. Des recettes de laboratoire pour la santé animale et des certificats sanitaires sont également facturés annuellement à des tiers.

Police commerce (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	47'534	30'200	50'000
Coûts salariaux et de structure	754'691	863'736	766'740
Coûts des services centraux	126'393	108'460	114'290
Revenus	659'811	607'000	796'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	268'807	395'395	135'031

Commentaires

Les activités de la police du commerce génèrent des coûts et produits globalement stables. Néanmoins des recettes supplémentaires sont prévues suite à l'adoption par le Grand Conseil des nouvelles législations sur la police du commerce et des établissements publics. De nouvelles activités seront soumises à autorisation comme la vente de produit du tabac, les Food trucks et les traiteurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SCAV	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Indemnité bétail abattu	31'590	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	393'968	375'000	387'500	337'500	300'000	300'000
Redevances pol. com. tourisme	1'181'905	1'125'000	1'162'500	1'012'500	900'000	900'000
Subvention aux refuges	58'055	58'000	58'000	58'000	58'000	58'000
Taxes de séjour	3'370	-40'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'688'889	1'558'000	1'648'000	1'448'000	1'298'000	1'298'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables sont stables. Les seules variations sont liées à la redistribution des redevances encaissées dans le domaine des manifestations et établissements publics à Tourisme Neuchâtel et à la CPNHR pour le développement de l'offre touristique et le développement de la formation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Dès 2027, une réduction du taux sur la redevance proportionnelle est prévue dans la législation nouvellement adoptée entraînant une diminution de cette redistribution. Quant aux taxes de séjour, la rétribution pour leur encaissement est dorénavant incorporée dans le groupe de prestations « Police du commerce ».

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-21'887	-20'000	-25'000	-25'000	-25'000	-25'000
Impôt maisons jeux	-2'839'095	-3'397'000	-2'997'000	-2'997'000	-2'997'000	-2'997'000
Redevances police du commerce	-3'652'155	-3'653'600	-3'617'000	-3'417'000	-3'267'000	-3'267'000
Taxes de séjour	0	2'400	10'000	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'513'136	-7'068'200	-6'629'000	-6'429'000	-6'279'000	-6'279'000

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux. Le développement de l'offre en ligne impacte les comptes. Les recettes budgétisées sont légèrement supérieures aux montants perçus en 2024 car l'accès à l'établissement y était difficile en raison de travaux à proximité. Dès 2027, une réduction du taux sur la redevance proportionnelle est prévue dans la législation nouvellement adoptée entraînant une diminution des redevances encaissées dans ce domaine. Quant aux charges liées aux taxes de séjour, elles concernent les pertes sur débiteurs.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
CC équipements labo. consommation 25-26	En cours	50'000	45'000	0	45'000	0	0	0
CC équip. laboratoire vétérinaire 24-25	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	26'680	27'900	0	27'900	0	0	0
Acquisition IC-MS/MS et aménagement	A solliciter	0	0	0	0	550'000	0	0
Acquisition LC-MS/MS et aménagement	A solliciter	0	0	0	0	445'000	0	0
Appareil identification bactérienne	A solliciter	0	0	0	0	0	250'000	0
Autoclave laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
Autoclave microbiologie	A solliciter	0	0	0	0	0	0	60'000
CC équipements labo. Vétérinaire 2026-27	A solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
CC équip. labo. consommation 2027-28	A solliciter	0	0	0	0	50'000	45'000	0
CC équip. labo. consommation 2029-30	A solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
CC équip. labo. vétérinaire 2028-29	A solliciter	0	0	0	0	0	50'000	45'000
Chromatographe ionique	A solliciter	150'000	0	0	0	0	0	0
Equip. analyses microbiologie alim.	A solliciter	0	0	0	0	40'000	0	0
Extracteur ARN/ADN pour analyses vét.	A solliciter	0	0	0	0	50'000	0	0
Remorque équipe d'intervention	A solliciter	30'000	0	0	0	0	0	0
Rénovation laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	400'000	0	400'000	0	0	0
Séquenceur à haut débit	A solliciter	0	0	0	0	0	250'000	0
Système d'incubation	A solliciter	0	0	0	0	0	90'000	0
Système surveillance températures	A solliciter	0	0	0	0	0	90'000	0
Système Vitek	A solliciter	70'000	0	0	0	0	0	0
Total		371'680	592'900	0	592'900	1'180'000	775'000	155'000

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit-cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, devront être remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils.

Il est par ailleurs prévu une rénovation totale du laboratoire vétérinaire dont la dernière mise à niveau date de 1998. La rénovation prévue est indispensable au bon fonctionnement du laboratoire et à son maintien dans le réseau romand des laboratoires vétérinaires. Elle permettra également d'adapter les locaux aux besoins techniques prévisibles pour les 20 prochaines années.

Le service doit également renouveler son autoclave de destruction pour le laboratoire vétérinaire.

2.9.9. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Digitalisation des prestations du registre foncier ;
- Changement du modèle de données de la mensuration officielle au niveau national ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire.

Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Former et présenter aux communes et services de l'État les résultats de l'analyse climatique du territoire du canton de Neuchâtel ;
- Soutenir les services de l'État dans la mise en œuvre d'analyses et de gestion de projets territoriaux ;
- Assurer la continuité des prestations dans le cadre de la réorganisation interne du registre foncier et dans le cadre des changements liés à Vitamine 2 ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'302'637	7'501'000	7'286'240	-214'760	-2.9%	7'286'240	7'286'240	7'286'240
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'532'857	6'810'000	6'600'000	-210'000	-3.1%	6'600'000	6'600'000	6'600'000
43 Revenus divers	10'547	4'000	5'000	+1'000	+25.0%	5'000	5'000	5'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	106'180	100'000	96'240	-3'760	-3.8%	96'240	96'240	96'240
47 Subventions à redistribuer	51'840	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	601'213	587'000	585'000	-2'000	-0.3%	585'000	585'000	585'000
Charges d'exploitation	7'878'267	8'111'719	8'300'491	+188'772	+2.3%	8'298'130	8'289'739	8'288'021
30 Charges de personnel	6'393'891	6'824'068	6'788'358	-35'710	-0.5%	6'797'801	6'791'410	6'787'692
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	335'517	400'000	415'000	+15'000	+3.8%	432'000	430'000	432'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	38'405	38'406	28'804	-9'602	-25.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	51'840	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'058'614	849'245	1'068'329	+219'084	+25.8%	1'068'329	1'068'329	1'068'329
Résultat d'exploitation	-575'629	-610'719	-1'014'251	-403'532	-66.1%	-1'011'890	-1'003'499	-1'001'781
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	151	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-151	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-575'780	-610'719	-1'014'251	-403'532	-66.1%	-1'011'890	-1'003'499	-1'001'781
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-575'780	-610'719	-1'014'251	-403'532	-66.1%	-1'011'890	-1'003'499	-1'001'781

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les taxes (groupe 42) sont composées d'émoluments et de prestations de services. Nous prévoyons une stabilisation des émoluments du registre foncier au niveau de 2024 car le SGRF a terminé de rattraper le retard et le rythme est maintenant stable. Nous prévoyons une très légère augmentation des prestations de services par rapport à 2024. S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), ils correspondent aux subventions fédérales relatives à la convention-programme RDPPF. Quant aux imputations internes (groupe 49), il s'agit principalement du financement par le fonds des mensurations officielles des mises à jour périodiques effectuées par le service.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années. L'écart budgétaire par rapport aux comptes 2024 s'explique par des vacances temporaires lors de renouvellements de postes et par la baisse temporaire de taux d'activité demandée par les collaborateurs et collaboratrices en 2024. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), le budget 2026 est proche de celui de 2025. Les comptes 2024 étaient plus bas en raison de frais d'honoraires particulièrement faibles, le service s'étant focalisé prioritairement sur les mandats liés au plan climat en 2024.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	188'284	116'626	188'168
Coûts des services centraux	29'287	13'546	28'421
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	217'571	130'171	216'589

Commentaires

L'objectif de ces dernières années a été de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet. Cependant, il apparaît que la demande d'un guichet physique est quelque chose à laquelle les administré-e-s restent attaché-e-s, et qu'un minimum incompressible a été atteint. Le budget 2026 est donc basé sur les valeurs des comptes 2024.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	84'797	103'422	98'933
Coûts des services centraux	11'171	10'538	11'802
Revenus	40'979	10'000	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	54'989	103'960	80'735

Commentaires

Les revenus proviennent de prestations de service dans le cadre de la diffusion d'extraits cadastraux. Pour mémoire, le produit de la vente des données numériques via le Geoshop alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	799'613	901'542	890'350
Coûts des services centraux	128'350	96'445	130'201
Revenus	687'517	981'000	768'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	240'447	16'987	252'551

Commentaires

Les revenus correspondent essentiellement à des prestations de service pour l'établissement de plans de division et de plans de cadastration. Au vu de l'avancement de la révision des PAL, nous nous attendons à une légère hausse en 2026 par rapport à 2024.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	248'125	485'197	342'724
Coûts des services centraux	39'677	51'905	50'118
Revenus	42'300	0	40'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	245'502	537'103	352'843

Commentaires

En 2024, les charges ont été particulièrement basses, reflet de la diminution des travaux de renouvellement du cadastre. Pour 2026, nous prévoyons une augmentation de ces travaux par rapport à 2024 vu le remaniement parcellaire des Gorges de l'Areuse en cours. De plus, un objectif est aussi de réaliser l'accord de prestation 2026 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2024-2027. Les revenus proviennent du fonds des mensurations officielles pour le financement des travaux de renouvellement du cadastre effectués par le service.

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	121'602	142'760	139'006
Coûts des services centraux	19'502	15'272	20'328
Revenus	86'991	85'000	95'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	54'113	73'033	64'334

Commentaires

Tout comme les années précédentes, l'objectif pour 2026 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour, dans la continuité des années précédentes.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	138'034	153'387	154'053
Coûts des services centraux	21'731	15'841	20'928
Revenus	136'088	125'000	130'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	23'678	44'228	44'980

Commentaires

Nous prévoyons une situation relativement stable par rapport à 2024. Suite à la mise en œuvre de la nouvelle directive concernant les PPE, les coûts salariaux et de structure sont pratiquement couverts par les revenus des prestations de service en lien avec ce domaine.

SITN (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'288'146	1'291'351	1'409'155
Coûts des services centraux	165'524	129'350	161'339
Revenus	42'494	25'000	40'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'411'176	1'395'700	1'530'495

Commentaires

L'objectif pour 2026 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D et 4D, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, vulnérabilité climatique, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique. Les revenus concernent principalement les conventions liant le service et les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	773'505	738'089	809'998
Coûts des services centraux	114'201	77'105	107'798
Revenus	570'282	600'000	558'240
Coûts (+) / revenus (-) nets	317'424	215'193	359'555

Commentaires

L'objectif pour 2026 est de poursuivre les travaux d'acquisition et de mise à jour des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D et de l'évolution du cadastre RDPPF. Les revenus concernent essentiellement des prestations de service financées par le fonds des mensurations officielles, comme la mise à jour périodique et la réalisation du cadastre RDPPF.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'097'171	2'381'654	2'233'947
Coûts des services centraux	325'293	276'625	337'417
Revenus	4'834'464	4'904'000	4'840'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'411'999	-2'245'722	-2'268'636

Commentaires

L'objectif pour 2026 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace. Les revenus proviennent principalement des émoluments relatifs aux transferts immobiliers et aux gages immobiliers.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	1'044	0	0
Coûts salariaux et de structure	561'060	529'837	545'442
Coûts des services centraux	87'100	61'540	82'384
Revenus	702'291	620'000	660'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-53'088	-28'624	-32'174

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne d'une part les consultations payantes en ligne (données du registre foncier au travers du guichet unique, registre des servitudes et dossiers de PPE) et d'autre part les demandes d'extraits sous format papier du registre foncier. L'objectif pour 2026 est de poursuivre le développement des outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc).

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	132'063	177'861	152'707
Coûts des services centraux	20'179	20'658	23'065
Revenus	1'190	5'000	3'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	151'051	193'519	172'771

Commentaires

Il s'agit essentiellement de conseils juridiques donnés aux notaires. Ceux-ci sont rarement facturés, car ils sont ensuite compensés par les émoluments administratifs et par un traitement plus rapide en aval. L'objectif pour 2026 est de continuer de maintenir les objectifs de délais.

Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	277'443	239'982	263'775
Coûts des services centraux	43'290	27'873	39'841
Revenus	66'090	114'000	85'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	254'643	153'855	218'616

Commentaires

L'objectif pour 2026 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des syndicats d'améliorations foncières (SAF) ainsi que de reprendre les travaux concernant le registre foncier fédéral. Les revenus concernent les émoluments administratifs.

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	52'694	47'768	50'903
Coûts des services centraux	8'262	5'548	7'688
Revenus	35'740	32'000	37'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	25'216	21'316	21'591

Commentaires

Il s'agit des commissions pour la mise en vente d'appartements loués (CVAL) et pour la sanction d'acquisitions immobilières par des personnes à l'étranger (COMACQ). Les revenus concernent les émoluments administratifs.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-4'370	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'370	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.10. Fonds d'aménagement du territoire

Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value est passé de 20% à 30%, l'assiette a ainsi été élargie.

Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs et à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que le subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	540'457	1'081'500	1'120'900	+39'400	+3.6%	1'083'200	675'500	803'800
40 Revenus fiscaux	172'712	100'000	200'000	+100'000	+100.0%	300'000	400'000	500'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'305	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	40	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	121'800	981'500	920'900	-60'600	-6.2%	783'200	275'500	303'800
46 Revenus de transfert	243'600	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	540'457	1'081'500	1'120'900	+39'400	+3.6%	1'083'200	675'500	803'800
30 Charges de personnel	0	6'000	12'000	+6'000	+100.0%	12'000	12'000	12'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'004	204'000	180'000	-24'000	-11.8%	125'000	130'000	150'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4'795	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	306'326	530'000	420'000	-110'000	-20.8%	660'000	245'000	350'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	223'332	341'500	508'900	+167'400	+49.0%	286'200	288'500	291'800
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les décisions prises en la matière (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont facturées à la décision et dues à 10 ans, sauf si une vente survient plus tôt ou que le terrain est construit. Les montants inscrits au budget et au PFT correspondent aux nouvelles décisions de contributions de plus-value. Ces montants sont très difficiles à estimer, mais le SCAT s'attend à une augmentation graduelle de ces revenus dans la mesure où l'adoption des PAL par le législatif des communes progresse, et au vu des sanctions par le Conseil d'État dans les prochaines années.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), le budget 2026 comprend CHF 100'000 de mandats pour l'établissement des plans d'affectation cantonaux pour les aires de séjour et de transit destinées respectivement aux gens du voyage suisses et étrangers. Ce groupe de charges comprend aussi les honoraires des experts pour les estimations de la valeur des plus-values. Ces honoraires sont estimés à la hausse dans les PFT au vu de l'avancement de la révision des PAL. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles concernent les subventions aux communes pour la révision des PAL (CHF 290'000) et la prise en charge d'intérêts hypothécaires pour l'achat de terres agricoles (CHF 130'000). L'estimation des subventions aux communes pour la révision de leur PAL au budget 2026 et PFT se base sur les délais définis dans les conventions avec chaque commune et sur les retards annoncés. Enfin, les imputations internes (groupe 39) correspondent au financement de différents postes par le fonds d'aménagement du territoire. Il s'agit des postes suivants :

- jusqu'à fin 2026, des postes impliqués dans la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement (à savoir : 0,3 EPT au service de la faune, des forêts et de la nature, 0,1 EPT au service des transports, 0,5 EPT au service de l'énergie et de l'environnement et 0,8 EPT au service de l'aménagement du territoire) ;
- dès 2025, 0,7 EPT de juriste et dès 2026 0,1 EPT de responsable finances pour le suivi des décisions de plus-values découlant des révisions des PAL ;
- dès 2026 et limité à quatre ans, 1 EPT pour renforcer l'effectif pour le traitement des permis de construire. Ce poste est financé par le fonds d'aménagement du territoire car la charge accrue de travail résulte de la révision des PAL, les demandes de permis de construire devant faire l'objet d'une analyse sous l'angle de l'ancien et du nouveau PAL tant que le nouveau PAL n'est pas en vigueur.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Indemnisation	-124'105	0	0	0	0	0
Mesures de soutien	129'526	130'000	130'000	130'000	130'000	130'000
Plans d'aménagement	55'000	400'000	290'000	530'000	115'000	220'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	60'421	530'000	420'000	660'000	245'000	350'000

Commentaires

- Indemnisation : il s'agirait principalement d'indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. La LAT_2 entrant en vigueur en été 2026, il conviendra lors du budget 2027 de prévoir les frais résultant de la prime à la démolition. Le montant figurant aux comptes 2024 est un cas particulier concernant le dédommagement d'une commune pour compenser la moins-value d'un bien-fonds dont l'État est propriétaire, ceci suite à une modification d'un plan d'aménagement.
- Mesures de soutien : il s'agit de la prise en charge d'intérêts sur des emprunts contractés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : il s'agit de subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement. L'estimation de ces subventions se base sur les délais définis dans les conventions avec chaque commune et sur les retards annoncés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contrib. s/plus-val.	-172'712	-100'000	-5'600	-62'300	-160'000	-236'700
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-172'752	-100'000	-5'600	-62'300	-160'000	-236'700

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les décisions établies suite aux modifications des plans d'aménagement communaux. Alors que, dans les comptes 2024 et le budget 2025, seuls les revenus issus des contributions de plus-value figurent dans ce tableau, à partir du budget 2026, les charges correspondantes y sont également intégrées.

2.9.11. Fonds cantonal de l'énergie

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds cantonal de l'énergie permet de soutenir les mesures de promotion définies aux articles 26 à 29 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) en accordant des subventions aux entités parapubliques, à des personnes morales ou à des particuliers, ainsi qu'aux communes (art. 72 LCEn). Il permet ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de la LCEn, en particulier de garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, de même que le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en particulier indigènes. Il permet de prendre des mesures visant à la réduction des émissions de CO2 pour contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan climat.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité définie à l'article 16 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et par les contributions globales de la Confédération définies à l'article 34 de la loi sur le CO2. Avec le Plan climat cantonal adopté en janvier 2023, la mesure R1 prévoit une attribution à la fortune du fonds permettant au canton de toucher davantage de contributions globales, de redistribuer plus de subventions et ainsi d'accélérer l'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

Objectifs stratégiques

- Soutenir plusieurs mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, dans le but de diminuer les émissions de CO2 ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	13'445'719	13'151'000	14'146'388	+995'388	+7.6%	14'146'388	14'146'388	14'146'388
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'629'421	1'686'000	1'650'000	-36'000	-2.1%	1'650'000	1'650'000	1'650'000
42 Taxes	25	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	2'771'388	+2'771'388	--	3'771'388	3'771'388	3'771'388
46 Revenus de transfert	270'171	475'000	300'000	-175'000	-36.8%	300'000	300'000	300'000
47 Subventions à redistribuer	6'196'103	8'175'000	8'425'000	+250'000	+3.1%	8'425'000	8'425'000	8'425'000
49 Imputations internes	5'350'000	2'815'000	1'000'000	-1'815'000	-64.5%	0	0	0
Charges d'exploitation	13'445'719	13'151'000	14'146'388	+995'388	+7.6%	14'146'388	14'146'388	14'146'388
30 Charges de personnel	56'091	54'936	54'888	-48	-0.1%	54'888	54'888	54'888
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	352'366	555'500	580'500	+25'000	+4.5%	580'500	580'500	580'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	4'214'933	929'564	0	-929'564	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	2'626'227	3'436'000	5'086'000	+1'650'000	+48.0%	5'086'000	5'086'000	5'086'000
37 Subventions redistribuées	6'196'103	8'175'000	8'425'000	+250'000	+3.1%	8'425'000	8'425'000	8'425'000
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des revenus, la redevance cantonale sur la consommation d'électricité, perçue en 2018, est enregistrée sous les patentes et concessions (groupe 41).

S'agissant du prélèvement à la fortune (groupe 45), il s'explique principalement par deux facteurs :

- La diminution de la bonification budgétaire (groupe 49), liée à la fin des moyens alloués à la mesure R1 du Plan climat cantonal, intitulée « Augmenter les taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments » ;
- L'augmentation des charges de transfert (groupe 36), conséquence des promesses de subventions accordées ces dernières années et de l'avancement des travaux.

Pour rappel, les charges de transfert (groupe 36) correspondent à la part cantonale du Programme Bâtiments, tandis que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) reflètent la participation fédérale.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Energie	0	36'000	36'000	36'000	36'000	36'000
Programme Bâtiment - Part cantonale	2'324'556	2'925'000	4'750'000	4'750'000	4'750'000	4'750'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'324'556	2'961'000	4'786'000	4'786'000	4'786'000	4'786'000

Commentaires

Afin de maintenir le niveau global des subventions, la part cantonale destinée au Programme Bâtiments connaît une augmentation constante dans un contexte de diminution progressive de la quote-part fédérale.

Le versement des subventions du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel dépend directement de l'état d'avancement des projets (qui disposent de 36 mois pour leur réalisation). Par conséquent, la part cantonale évolue suivant la dynamique des engagements pris au cours des dernières années.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Programme Bâtiment - Part fédérale	-8'066	0	25'000	25'000	25'000	25'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'066	0	25'000	25'000	25'000	25'000

Commentaires

Cela concerne les mesures indirectes du Programme Bâtiments (information, communication ou mandats qui ont un lien avec l'économie d'énergie ou de CO₂).

2.9.12. Fonds des eaux

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, à l'évacuation et à l'épuration des eaux, à la préservation de la qualité des eaux, ainsi qu'à l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Dans le cadre du Plan d'action phytosanitaire, les missions du fonds des eaux ont été élargies. Il peut dorénavant subventionner les propriétaires de forêt pour les mesures liées au rôle de filtre de la forêt pour l'eau potable et qui vont au-delà des exigences légales. Le fonds est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État ;
- Mettre en œuvre les mesures du Plan d'action phytosanitaire validé par le Grand Conseil.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	20'224'597	18'162'000	16'271'000	-1'891'000	-10.4%	14'732'000	28'361'000	33'432'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	9'606'458	9'800'000	9'800'000	+0	0.0%	9'800'000	9'800'000	9'800'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	43'473	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	5'875'642	7'057'000	0	-7'057'000	-100.0%	3'457'000	14'451'000	10'762'000
46 Revenus de transfert	248'104	305'000	6'471'000	+6'166'000	+2'021.6%	1'475'000	2'110'000	10'870'000
47 Subventions à redistribuer	4'450'920	1'000'000	0	-1'000'000	-100.0%	0	2'000'000	2'000'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	20'224'597	18'162'000	16'271'000	-1'891'000	-10.4%	14'732'000	28'361'000	33'432'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'770'096	6'040'000	4'520'000	-1'520'000	-25.2%	5'070'000	11'370'000	11'370'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	3'799'000	+3'799'000	--	0	0	0
36 Charges de transfert	8'711'967	9'322'000	5'792'000	-3'530'000	-37.9%	7'522'000	12'851'000	17'922'000
37 Subventions redistribuées	4'450'920	1'000'000	0	-1'000'000	-100.0%	0	2'000'000	2'000'000
39 Imputations internes	1'291'615	1'800'000	2'160'000	+360'000	+20.0%	2'140'000	2'140'000	2'140'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des revenus de transfert (groupe 46), la hausse marquée au budget 2026 concerne principalement :

- Les subventions fédérales OTAS (Ordonnance relative à la Taxe pour l'Assainissement des Sites contaminés) perçues dans le cadre des travaux d'assainissement sur le site CISA à La Chaux-de-Fonds ;
- Les indemnités et les subventions supplémentaires perçues suite à la récente modification de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et les nouvelles exigences qui en découlent.

Quant aux charges, les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) intègrent les travaux d'assainissement de plusieurs grands sites pollués (en cours ou planifiés durant les quatre prochaines années).

S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximales qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Les montants élevés inscrits dans les budgets jusqu'en 2029 illustrent le fait que d'importants travaux sont en cours dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelles STEP de Colombier et du Locle incluant le traitement des micropolluants) mais aussi pour l'adduction (notamment l'adduction d'eau dans la région de Chaumont).

Les subventions à redistribuer (groupes 37/47) concernent des subventions fédérales relatives aux travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP. L'évolution de ce montant est directement liée à la planification financière des différents projets.

Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 39) concerne le financement de 2,7 EPT supplémentaires engagés au SENE et affectés à la mise en œuvre de la LPE modifiée. Cette charge est entièrement couverte par de nouvelles indemnités et subventions fédérales (cf. groupe 46).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	-8'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000
Eaux	8'471'863	9'022'000	-674'000	6'052'000	10'746'000	7'057'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	8'463'863	9'017'000	-679'000	6'047'000	10'741'000	7'052'000

Commentaires

Les charges liées aux subventions d'investissement octroyées aux communes diminuent en 2026, principalement en raison du report du projet d'assainissement de la station d'épuration de la ville du Locle.

Par ailleurs, des subventions rétroactives du fonds OTAS, découlant de la modification de la LPE citée plus haut, estimées à environ 6,5 millions de francs, sont attendues en 2026 pour des investigations et des assainissements de sites pollués déjà réalisés. Ces montants viendront compenser une partie des charges engagées par le service lors des exercices précédents. Ainsi, le budget 2026 présente un revenu net de transfert non incorporable aux prestations.

2.9.13. Fonds forestier de réserve

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc) mais ceux-ci font dorénavant l'objet de crédits d'engagement.

Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	50'651	66'500	42'500	-24'000	-36.1%	42'500	42'500	42'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	43'270	20'000	30'000	+10'000	+50.0%	30'000	30'000	30'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	4'000	+4'000	--	4'000	4'000	4'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'381	45'500	7'500	-38'000	-83.5%	7'500	7'500	7'500
Charges d'exploitation	60'732	75'500	51'500	-24'000	-31.8%	51'500	51'500	51'500
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'260	10'000	14'000	+4'000	+40.0%	14'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	30'972	38'000	0	-38'000	-100.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	27'500	27'500	37'500	+10'000	+36.4%	37'500	37'500	37'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-10'081	-9'000	-9'000	+0	+0.0%	-9'000	-9'000	-9'000
44 Revenus financiers	10'081	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	10'081	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont composés de subventions fédérales liées à la convention-programme 2025-2028 pour les forêts dont le fonds est propriétaire (groupe 49), ainsi que des taxes liées à l'exploitation d'une gravière. Ces dernières varient en fonction du volume exploité. À partir de 2026, il a été décidé de ne plus inscrire les subventions fédérales dans le fonds mais de les faire figurer dans le budget du service, toutes les charges correspondantes y étant imputées.

Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire. L'augmentation des charges de transfert (groupe 36) correspond à une subvention versée à une association œuvrant pour la valorisation du bois de résonance (CHF 10'000). Les années précédentes, cette subvention figurait dans les comptes du SFFN.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Appui organismes but non lucratif	27'500	27'500	37'500	37'500	37'500	37'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	0	-38'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	27'500	-10'500	37'500	37'500	37'500	37'500

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues du fonds.

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton (LIGNUM et ForêtNeuchâtel). Dès 2026, un montant supplémentaire de CHF 10'000 est prévu en faveur de l'association ForêXcellence qui s'engage en faveur de la valorisation du bois de résonance.

En ce qui concerne les subventions fédérales relatives à la gestion des forêts propriété du fonds, le montant prévu au budget 2025, qui s'élevait à CHF 38'000 n'a pas été reconduit en 2026. En effet, il a été décidé de ne plus inscrire les subventions fédérales dans le fonds mais de les faire figurer dans le budget du service, toutes les charges correspondantes y étant imputées.

2.9.14. Fonds de conservation de la forêt

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'714	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	0	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'714	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'714	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'714	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné dans les commentaires ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2026 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2026 et suivants.

2.9.15. Fonds agricole et viticole

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des exploitants (propriétaires ou fermiers) de vigne et des encaveurs du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles.

Afin de pouvoir accéder au soutien fédéral supplémentaire pour la promotion des vins neuchâtelois, Neuchâtel - Vins et Terroir doit pouvoir disposer davantage de fonds propres. Par conséquent, l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise a accepté lors de son assemblée générale du 21 novembre 2023 d'augmenter la contribution viticole de CHF 295 à CHF 400 par hectare de vigne et la contribution des encavages de CHF 2 à CHF 2,50 par quintal (100 kg) de raisin. Cette augmentation a permis d'alimenter le fonds agricole et viticole avec environ CHF 80'000 de plus par an.

Par conséquent, le nouveau contrat de prestations avec Neuchâtel - Vins et Terroir pour la période 2024 à 2027 prévoit le versement d'une contribution financière globale fournie par l'État et financée par le fonds agricole et viticole d'un montant de CHF 1'620'000 sur 4 ans principalement destinée à couvrir la promotion des produits du terroir.

Une dernière augmentation de la contribution viticole à CHF 500 par hectare de vigne a été prévue par l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise pour 2026 afin d'augmenter encore de CHF 60'000 le soutien à Neuchâtel - Vins et Terroir. Cette augmentation budgétisée se fera sous réserve de la validation par l'assemblée générale de l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise.

Objectifs stratégiques

- Aide en cas de dommages naturels non prévisibles et d'une gravité exceptionnelle (art. 50 LPAgr) ;
- Mise en valeur et commercialisation des produits de l'agriculture et de la viticulture (art. 35 LPAgr) ;
- Défense des intérêts viti-vinicoles (art. 34 LPAgr) ;
- Recherche viti-vinicole (art. 33 LPAgr).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	527'841	522'000	582'000	+60'000	+11.5%	582'000	582'000	582'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	405'590	400'000	460'000	+60'000	+15.0%	460'000	460'000	460'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	118'987	122'000	122'000	+0	0.0%	122'000	122'000	122'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	3'263	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	527'841	522'000	582'000	+60'000	+11.5%	582'000	582'000	582'000
30 Charges de personnel	7'919	7'000	7'000	+0	0.0%	7'000	7'000	7'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	519'920	515'000	575'000	+60'000	+11.7%	575'000	575'000	575'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le résultat du fonds agricole et viticole est constitué essentiellement de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne (CHF 240'000 + CHF 60'000 sous réserve), des encaveurs (CHF 100'000) et des agriculteurs (CHF 60'000).

Par rapport au budget 2025, CHF 60'000 supplémentaires seront versés à Neuchâtel - Vins et Terroir selon le nouveau contrat de prestations pour la période 2024 à 2027 dans le but de couvrir la promotion des produits du terroir. Cette hausse des subventions entièrement compensée par la hausse des revenus se fera sous réserve de la validation par l'assemblée générale de l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Subventions liées à la viticulture	519'920	515'000	575'000	575'000	575'000	575'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	519'920	515'000	575'000	575'000	575'000	575'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à l'association Neuchâtel - Vins et Terroir pour la mise en valeur des produits du terroir (CHF 375'000 + CHF 60'000 sous réserve), à la campagne d'Œil-de-perdrix (CHF 50'000) et à la campagne nationale de promotion des vins suisses (CHF 46'000). Les charges de transfert prévues pour la défense professionnelle s'élèvent à CHF 34'000. Finalement, un budget de CHF 10'000 est prévu annuellement pour le soutien à des études viti-vinicoles.

La subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir a été augmentée en 2025 en lien avec la hausse des contributions des viticulteurs et des encaveurs afin d'améliorer le soutien à la promotion des vins neuchâtelois. Une dernière augmentation de la contribution viticole à CHF 500 par hectare de vigne a été prévue par l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise pour 2026 afin d'augmenter encore de CHF 60'000 le soutien à Neuchâtel - Vins et Terroir. Cette augmentation budgétisée se fera sous réserve de la validation par l'assemblée générale de l'Interprofession viti-vinicole neuchâteloise.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	160	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	160	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.16. Fonds des mensurations officielles

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 8 conventions-programmes et 28 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle ;
- Suivre les évolutions issues de la stratégie suisse de la géoinformation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'029'947	1'250'000	750'000	-500'000	-40.0%	850'000	1'450'000	750'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	168'139	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	18	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	203'099	735'000	600'000	-135'000	-18.4%	600'000	610'000	600'000
46 Revenus de transfert	442'182	410'000	50'000	-360'000	-87.8%	50'000	80'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	216'509	55'000	50'000	-5'000	-9.1%	150'000	710'000	50'000
Charges d'exploitation	1'029'947	1'250'000	750'000	-500'000	-40.0%	850'000	1'450'000	750'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	308'738	700'000	200'000	-500'000	-71.4%	200'000	250'000	200'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	721'209	550'000	550'000	+0	0.0%	650'000	1'200'000	550'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les taxes (groupe 42) proviennent de la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Le montant aux comptes 2024 est particulier et résulte de la signature de nouveaux contrats d'utilisateurs suite à la livraison de nouvelles données cadastrales et de nouveaux produits. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, il est prévu que ce revenu soit nettement plus bas les prochaines années. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils concernent les subventions de la Confédération pour la nouvelle mensuration. Ils sont nettement plus bas qu'en 2024 et 2025, car le contrat en lien avec le projet de la stratégie suisse pour la géoinformation « Swiss Territorial Data Lab » (STD L) arrive à son terme. S'agissant des imputations internes (groupe 49), elles concernent la participation du canton aux travaux de renouvellement du cadastre. Ces revenus fluctuent d'une année à l'autre selon l'avancement des travaux.

Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), il s'agit des honoraires à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés. Le budget 2026 est nettement plus bas qu'en 2024 et 2025, car il n'y aura plus de mandats pour le projet STD L. Enfin, les imputations internes (groupe 39) correspondent principalement au financement des travaux effectués par le SGRF pour le renouvellement du cadastre et la mise à jour périodique.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Fds des mensurations officielles	-442'182	-415'000	-50'000	-50'000	-90'000	-50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-442'182	-415'000	-50'000	-50'000	-90'000	-50'000

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération pour la nouvelle mensuration, qui dépend des mandats finalisés. Les comptes 2024 et le budget 2025 sont beaucoup plus élevés, car ils intégraient aussi la participation de la Confédération pour les projets en lien avec la stratégie suisse pour la géoinformation (STD L).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-17	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-17	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS)

Compte de résultats et effectif du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

2.10. Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS)

2.10.1. Compte de résultats et effectif du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	330'339'400	353'967'418	364'377'231	+10'409'813	+2,9%	365'360'778	368'332'534	373'147'368
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'989'249	1'900'000	2'000'000	+100'000	+5,3%	2'000'000	2'000'000	2'000'000
42 Taxes	14'914'820	16'474'600	17'089'100	+614'500	+3,7%	17'074'400	17'134'300	17'238'000
43 Revenus divers	893'111	134'000	213'000	+79'000	+59,0%	213'500	213'000	213'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	48'000	268'000	+220'000	+458,3%	1'068'000	0	0
46 Revenus de transfert	245'127'958	266'842'618	271'705'811	+4'863'193	+1,8%	272'816'258	275'834'114	279'610'248
47 Subventions à redistribuer	37'524'444	37'344'000	38'956'400	+1'612'400	+4,3%	38'956'400	38'856'400	38'676'400
49 Imputations internes	29'889'817	31'224'200	34'144'920	+2'920'720	+9,4%	33'232'220	34'294'720	35'409'220
Charges d'exploitation	688'034'556	706'897'119	731'873'811	+24'976'692	+3,5%	747'706'526	757'575'672	767'931'910
30 Charges de personnel	47'471'686	51'615'998	53'035'769	+1'419'771	+2,8%	53'264'867	53'194'860	53'183'158
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'458'552	6'370'930	6'175'090	-195'840	-3,1%	6'118'990	6'136'890	6'145'990
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'314	1'742	15'714	+13'972	+802,1%	22'465	23'464	21'605
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'002'521	0	0	+0	--	0	532'000	532'000
36 Charges de transfert	556'598'323	572'488'329	592'193'736	+19'705'407	+3,4%	608'910'902	617'436'656	626'861'856
37 Subventions redistribuées	37'524'444	37'344'000	38'956'400	+1'612'400	+4,3%	38'956'400	38'856'400	38'676'400
39 Imputations internes	38'966'716	39'076'120	41'497'102	+2'420'982	+6,2%	40'432'902	41'395'402	42'510'902
Résultat d'exploitation	-357'695'157	-352'929'701	-367'496'580	-14'566'879	-4,1%	-382'345'747	-389'243'138	-394'784'542
44 Revenus financiers	130'421	128'685	128'685	+0	0,0%	128'685	128'685	128'685
34 Charges financières	1'010	0	500	+500	--	500	500	500
Résultat de financement	129'412	128'685	128'185	-500	-0,4%	128'185	128'185	128'185
Résultat opérationnel	-357'565'745	-352'801'016	-367'368'395	-14'567'379	-4,1%	-382'217'563	-389'114'953	-394'656'357
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-357'565'745	-352'801'016	-367'368'395	-14'567'379	-4,1%	-382'217'563	-389'114'953	-394'656'357

Effectif du personnel DECS (EPT)	Comptes 2024 ¹⁾	Budget 2025 ¹⁾	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 EPT	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Secrétariat général (SECS)	9.00	9.50	9.60	+0.10	+1.1%	9.60	9.60	9.60
Service de l'économie (NECO)	21.55	21.55	20.85	-0.70	-3.2%	20.85	20.85	20.85
Service de l'emploi (SEMP)	118.70	117.20	128.80	+11.60	+9.9%	129.20	129.30	129.30
Service des migrations (SMIG)	91.60	99.40	99.90	+0.50	+0.5%	99.90	99.90	99.90
Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	15.48	16.16	16.16	0.00	0.0%	16.16	16.16	16.16
Service de l'action sociale (SASO)	43.00	46.00	48.50	+2.50	+5.4%	48.50	48.50	48.50
Service de l'accomp. et de l'hébergement de l'adulte (SAHA)	7.85	7.85	9.15	+1.30	+16.6%	9.15	8.55	8.55
Total	307.18	317.66	332.96	+15.30	+4.8%	333.36	332.86	332.86

¹⁾ Correction des données conformément à la nouvelle organisation des départements en vigueur dès le 27 mai 2025.

Commentaires :

Le budget 2026 du DECS enregistre une augmentation de charges nettes de CHF 14,6 millions par rapport à celui de 2025. Cette évolution s'explique principalement par la forte pression des dépenses sociales (prestations complémentaires AVS/AI, subsides LAMal, aide matérielle). L'élaboration du budget 2026 et de son PFT s'appuie sur la continuité des évolutions de l'environnement, qui orientent les hypothèses retenues et le niveau de risque accepté, afin de proposer un budget aligné sur les objectifs du Conseil d'État.

Plusieurs facteurs extérieurs influencent le résultat présenté :

- La stabilisation des flux migratoires avec baisse prévue des forfaits fédéraux et charges liées à l'Ukraine ;
- L'évolution des charges liées aux assurances sociales : prestations complémentaires AVS/AI, subsides LAMal, aide matérielle ;
- La hausse probable du taux de chômage ;

Compte de résultats et effectif du DECS

Les instruments, mesures et politiques déployés (PIC 3, contrats de prestations dans les institutions, mesures prévues par le plan financier de législature, etc.) permettent d'atténuer en partie ces augmentations. Toutefois, ces ajustements positifs restent insuffisants pour compenser la hausse des charges de transfert, alimentée par l'évolution démographique, l'augmentation des coûts de la santé et la progression des prestations complémentaires.

Au niveau des revenus d'exploitation, l'écart par rapport au budget précédent s'explique principalement par :

- les taxes et revenus divers (groupes 42 et 43) pour +0,7 million CHF, prenant en compte les remboursements liés aux fortunes des fonds de fluctuation, les émoluments du registre du commerce et la comptabilisation montants récupérés par l'ORACE auprès de débiteurs inactifs ;
- les revenus de transfert (groupe 46) avec une augmentation de +4,9 millions CHF, notamment liée aux subventions fédérales pour les prestations complémentaires, la part fédérale aux subsides LAMal et les mesures du marché du travail ;
- les subventions à redistribuer (groupe 47) pour CHF +1,6 million en raison de la hausse probable du taux de chômage dans le cadre des MMT et de l'augmentation des moyens fédéraux qui y sont liés ;
- les prestations internes (groupe 49) pour +2,9 millions CHF, en lien avec les différentes refacturations et mesures d'insertion socio-professionnelle.

Au niveau des charges d'exploitation, l'écart s'explique par :

- l'augmentation des charges de personnel (groupe 30) de +1,4 million CHF, liée à l'évolution des effectifs et à la mise en œuvre de nouvelles mesures ;
- l'augmentation des charges de transfert (groupe 36) de +19,7 millions CHF, due aux prestations complémentaires, aux mesures liées aux subsides LAMal, à l'aide matérielle et aux mesures du marché du travail ;
- l'augmentation des subventions redistribuées (groupe 37), l'écart est identique à celui observé au niveau des revenus (CHF +1,6 millions)
- les prestations internes (groupe 39) pour +2,4 millions CHF, principalement en lien avec les refacturations et les imputations entre services.

Hors Ukraine, les effectifs augmentent de +15,3 EPT. Cette hausse provient principalement du :

- SEMP (+11,6 EPT) : 10 EPT pour des conseillers en personnel liés à l'augmentation du chômage, 0,6 EPT pour le suivi de la reconversion en soins infirmiers, et 1 EPT pour le remplacement d'une absence longue durée. Il convient de souligner que la majorité des coûts associés à ces EPT est financée par des mesures LACI (Confédération) ;
- SASO (+2,5 EPT) : renforcement des effectifs de l'ORACE, ODAS/insertion et OCAB ;
- SAHA (+1,3 EPT) : renforcement des effectifs pour la mise en œuvre de la LIncA et ReLIncA et la coordination intercantonale ; à relever que ce dernier élément est entièrement financé par des tiers ;
- SMIG (+0,5 EPT) ;
- SECS (+0,1 EPT).

Les effectifs du NECO diminuent de -0,7 EPT suite à la fin des contrats liés aux dossiers Covid.

Les effectifs du COSM sont stables.

2.10.2. Secrétariat général DECS (SECS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour les dépenses estimées dans le domaine des prestations complémentaires AI, le budget tient compte de la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes effectuée par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte. Celui-ci est impacté, dès 2026, par le nombre de places en institutions et les dépenses en ambulatoire. Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du Département de l'économie et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales, le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail. L'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

Depuis mai 2025, le SECS assume aussi les tâches relevant de la coordination de la coopération au développement, des affaires religieuses ainsi que les tâches liées aux jeux d'argent.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Appuyer et coordonner la définition et la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et la mise en place d'une surcompensation des charges suite aux décisions fédérales ;
- Mettre en place des mesures avec l'accompagnement de la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique et l'atténuation des conséquences sociales découlant des changements climatiques ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	69'295'273	69'278'700	75'301'520	+6'022'820	+8.7%	74'566'420	75'670'220	76'786'220
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'923'723	6'640'600	6'956'600	+316'000	+4.8%	6'956'600	6'956'600	6'956'600
43 Revenus divers	20	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	57'508'791	57'799'800	63'204'000	+5'404'200	+9.3%	62'466'700	63'570'500	64'686'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'862'738	4'838'300	5'140'920	+302'620	+6.3%	5'143'120	5'143'120	5'143'120
Charges d'exploitation	154'398'786	157'422'792	166'588'599	+9'165'807	+5.8%	169'514'633	172'192'301	174'671'833
30 Charges de personnel	1'453'665	1'615'824	1'561'978	-53'846	-3.3%	1'555'912	1'561'380	1'555'912
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	969'635	972'800	1'004'600	+31'800	+3.3%	959'200	985'100	990'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	151'444'197	154'319'400	163'458'800	+9'139'400	+5.9%	166'436'300	169'082'600	171'561'100
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	531'289	514'768	563'221	+48'453	+9.4%	563'221	563'221	564'221
Résultat d'exploitation	-85'103'513	-88'144'092	-91'287'079	-3'142'987	-3.6%	-94'948'213	-96'522'081	-97'885'613
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	29	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-29	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-85'103'542	-88'144'092	-91'287'079	-3'142'987	-3.6%	-94'948'213	-96'522'081	-97'885'613
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-85'103'542	-88'144'092	-91'287'079	-3'142'987	-3.6%	-94'948'213	-96'522'081	-97'885'613

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont supérieurs de CHF +6 millions au budget précédent en raison notamment de l'augmentation des revenus de transfert (groupe 46). Celle-ci est due principalement à l'augmentation des subventions fédérales pour les prestations complémentaires (CHF +5,4 millions) ainsi qu'à celle des demandes de restitutions (CHF +268'000) en raison du renforcement du recours aux allocations pour les personnes imputables.

Les prestations internes (groupe 49) sont plus élevées car les charges transférées à la facture sociale, notamment les allocations familiales pour personnes sans activité lucrative, sont estimées à la hausse (évaluation basée sur la progression du taux d'aide sociale, +6,38% par rapport au montant porté au budget 2025).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +9,2 millions en raison principalement de l'augmentation des prestations complémentaires (CHF +5,6 millions PC AVS et CHF +3,5 millions PC AI), ainsi que de l'augmentation des frais administratifs pour l'exécution des tâches confiées à la CCNC (CHF +0,3 million).

Les prestations internes (groupe 39) sont plus élevées de CHF +48'000 en raison notamment de l'augmentation de la rétrocession de subsides LAMal dans le cadre des prestations.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	177'263	192'932	186'025
Coûts des services centraux	20'713	15'412	15'682
Coûts (+) / revenus (-) nets	197'976	208'344	201'707

Commentaires

Dans l'ensemble, les charges des services centraux sont restées stables entre le budget 2025 et le budget 2026.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	83'884	20'550	19'000
Coûts salariaux et de structure	333'239	442'246	483'665
Coûts des services centraux	43'039	35'327	40'773
Coûts (+) / revenus (-) nets	460'163	498'123	543'437

Commentaires

Dans l'ensemble, les coûts salariaux et de structure restent stables. L'écart à la hausse observé pour Stratégie Politique, ainsi que la baisse constatée sous Finances et Gestion, résulte d'une réaffectation analytique entre ces deux prestations pour l'année 2026.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	240	0	0
Coûts salariaux et de structure	465'585	357'282	314'010
Coûts des services centraux	56'903	28'541	26'471
Coûts (+) / revenus (-) nets	522'728	385'823	340'481

Commentaires

Voir commentaire ci-dessus.

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	55'169	150'300	356'400
Coûts salariaux et de structure	499'192	632'814	588'879
Coûts des services centraux	52'572	47'988	48'896
Revenus	84'895	83'900	116'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	522'039	747'203	877'375

Commentaires

L'augmentation des charges directes et des revenus sont en lien avec la réponse à la motion 21.125 (contrôle de l'égalité salariale). Celle-ci demande des modifications légales permettant d'exiger une analyse de l'égalité salariale entre femmes et hommes de la part des entités qui bénéficient de marchés publics ou de subventions. L'augmentation des charges directes de l'OPFE est liée aux mesures nécessaires pour répondre aux objectifs de la motion. Voir également les commentaires ci-dessus en matière des coûts des services centraux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Allocations familiales	4'662'069	4'594'300	4'812'700	4'812'700	4'812'700	4'812'700
Conférences intercantionales	40'700	41'700	41'700	41'700	40'700	40'700
Coopération au développement	0	322'000	322'000	332'000	332'000	0
Egalité, pol. familiale & violence conj.	130'673	331'600	281'600	281'600	281'600	281'600
Frais administratifs	2'545'179	3'508'500	3'409'100	3'408'000	3'383'500	3'359'100
Insertion socio-professionnelle	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Prestations complémentaires	80'347'947	80'074'800	83'221'500	86'971'200	88'656'400	90'375'300
Remise de cotisation	3'793	15'000	5'000	5'000	5'000	5'000
Transfert aux églises	0	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	87'870'360	90'677'900	93'883'600	97'642'200	99'301'900	100'664'400

Commentaires

L'évolution du nombre d'allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative est calquée sur la situation prévalant dans le domaine de l'aide sociale, soit une progression de 6.38% par rapport au montant porté au budget 2025.

En ce qui concerne la rubrique des frais administratifs relatifs à la délivrance des prestations complémentaires, la centralisation à la CCNC, dès le 1^{er} juin 2025, du traitement de l'ensemble des remboursements de frais médicaux impacte les charges sur l'entier de l'exercice 2026. Les coûts liés à la migration informatique seront quant à eux moindres.

Le budget des prestations complémentaires est basé sur de multiples variables telles que le taux de croissance annuel moyen observé pendant les années précédentes ainsi que les dépenses déjà consenties sur le premier trimestre de l'année. En ce qui concerne les prestations complémentaires des bénéficiaires vivant à domicile, des décisions du Conseil fédéral sont venues alourdir la charge au 1^{er} janvier 2025, notamment l'augmentation des montants destinés à couvrir les besoins vitaux selon l'IPC de 2,9 % ainsi que l'adaptation à la hausse des plafonds de loyers pris en compte en fonction de l'indice national des prix à la consommation pour le logement et l'énergie (7,3%). De manière générale, une augmentation du nombre de cas est également observée. En ce qui concerne les dépenses liées aux personnes bénéficiaires de PC vivant en EMS, les projections du service de la santé publique sont utilisées pour l'évaluation. Pour les dépenses estimées dans le domaine des prestations complémentaires AI, le budget prend en compte la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes, réalisée par le Service d'Accompagnement et d'Hébergement de l'Adulte (SAHA). À partir de 2026, cette planification sera influencée par le nombre de places en institution ainsi que par les dépenses en ambulatoire. Une augmentation de CHF 4 par jour est prévue, ce qui entraînera une hausse des coûts des prestations complémentaires de la CCNC et, par conséquent, du SECS. Cependant, cette augmentation sera largement compensée par un impact positif supérieur sur les revenus générés par le SAHA.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Subsides LAMal PC	353'835	310'000	355'000
PC transitoires	-103'000	-108'100	-108'820
Insertion socio-professionnelle	-140'000	-140'000	-140'000
Alfa Sal	-4'619'738	-4'590'200	-4'862'100
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'508'904	-4'528'300	-4'755'920

Commentaires

La rubrique Subsides LAMal PC correspond aux montants demandés en restitution aux héritiers de bénéficiaires PC décédés dans le cadre de successions. Il s'agit d'une mesure entrée en vigueur à la suite de la modification de la Loi fédérale sur les PC en 2021.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*Plan climat 1b	En cours	155'000	196'400	0	196'400	109'400	0	0
Total		155'000	196'400	0	196'400	109'400	0	0

Commentaires

Le SECS gère deux mesures du plan climat :

- Accompagner la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique ;
- Atténuer les conséquences sociales découlant des changements climatiques.

L'échelonnement des dépenses a été revu selon l'état d'avancement de chacune des mesures.

2.10.3. Service de l'économie (NECO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment confronté aux gros défis géopolitiques actuels, en particulier face à la situation des droits de douane américains, l'incertitude autour de la relation bilatérale avec l'Union européenne, les difficultés du marché intérieur chinois, ainsi que les nombreux conflits armés qui secouent la planète. En sus, le franc fort, la digitalisation, le prix de l'énergie et des matières premières, le vieillissement de la population et la pénurie de main d'œuvre qualifiée représentent autant de défis supplémentaires qui amènent les entreprises à devoir faire preuve de résilience au quotidien.

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale au développement régional (création de valeur et circulation des richesses). Face aux incertitudes entourant certains marchés, il est également crucial de pouvoir accompagner les entreprises dans leurs prospections de nouveaux marchés et dans les démarches pour leur faciliter l'expansion à l'international.

Pour répondre à ces enjeux, le NECO doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités.

Les prévisions pour l'année 2026 laissent entrevoir une situation nettement plus difficile que ces dernières années, entre baisse conjoncturelle, notamment dans l'horlogerie, instabilité géopolitique et crainte de récession. Une fois de plus, les entreprises neuchâteloises devront faire preuve d'agilité, de résilience et de capacité d'innovation afin de maintenir leur positionnement à la pointe. Le NECO entend poursuivre ses actions de soutien aux entreprises actives dans les 10 domaines d'activités stratégiques du canton (DAS) en octroyant des aides à fonds perdus, des prêts à taux 0, de la mise en relation d'affaires, de la recherche foncière et en jouant pleinement son rôle de facilitateur et de porte d'entrée de l'administration pour le monde entrepreneurial. En parallèle, le NECO prospecte avec ses partenaires à l'international afin d'attirer sur son sol des entreprises s'intégrant dans ses chaînes de valeur et apportant de la valeur ajoutée et de l'innovation à l'écosystème industriel neuchâtelois. Dans la continuité des actions entreprises en 2025, le NECO entend mener en 2026 de nouvelles missions économiques à l'international pour offrir aux entreprises neuchâteloises des possibilités d'explorer de nouveaux marchés et de prospecter des clients et partenaires nouveaux.

Quant aux années 2027 à 2029, la visibilité est très faible compte tenu des facteurs mentionnés ci-dessus. Une seule chose est certaine, l'innovation et la diversification resteront au cœur du maintien de la compétitivité des entreprises et le service poursuivra ses actions dans ce sens.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- développer des pôles de compétences de pointe dans les institutions de formation ;
- renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- participer activement aux travaux de la plateforme économie-emploi-formation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'633'308	3'205'022	3'034'180	-170'842	-5.3%	3'004'180	2'904'180	2'724'180
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'207'275	900'000	1'030'000	+130'000	+14.4%	1'000'000	1'000'000	1'000'000
43 Revenus divers	543'068	28'000	29'000	+1'000	+3.6%	29'000	29'000	29'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	29'780	31'622	29'780	-1'842	-5.8%	29'780	29'780	29'780
47 Subventions à redistribuer	1'836'361	2'240'000	1'940'000	-300'000	-13.4%	1'940'000	1'840'000	1'660'000
49 Imputations internes	16'824	5'400	5'400	+0	0.0%	5'400	5'400	5'400
Charges d'exploitation	19'498'683	21'005'843	21'155'374	+149'531	+0.7%	22'221'940	21'317'872	20'260'577
30 Charges de personnel	3'327'601	3'451'810	3'401'000	-50'810	-1.5%	3'404'000	3'407'498	3'406'203
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'748'871	1'403'030	1'374'290	-28'740	-2.0%	1'374'290	1'374'290	1'374'290
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	12'145'602	13'546'629	13'962'986	+416'357	+3.1%	15'026'552	14'218'986	13'342'986
37 Subventions redistribuées	1'836'361	2'240'000	1'940'000	-300'000	-13.4%	1'940'000	1'840'000	1'660'000
39 Imputations internes	440'247	364'375	477'098	+112'724	+30.9%	477'098	477'098	477'098
Résultat d'exploitation	-15'865'375	-17'800'821	-18'121'194	-320'373	-1.8%	-19'217'760	-18'413'692	-17'536'397
44 Revenus financiers	130'421	128'685	128'685	+0	0.0%	128'685	128'685	128'685
34 Charges financières	467	0	500	+500	--	500	500	500
Résultat de financement	129'954	128'685	128'185	-500	-0.4%	128'185	128'185	128'185
Résultat opérationnel	-15'735'420	-17'672'137	-17'993'010	-320'873	-1.8%	-19'089'576	-18'285'508	-17'408'213
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-15'735'420	-17'672'137	-17'993'010	-320'873	-1.8%	-19'089'576	-18'285'508	-17'408'213

Commentaires

Les revenus d'exploitation (groupe 42) augmentent de CHF +100'000 (émoluments du registre du commerce) par rapport au budget précédent conformément aux évolutions constatées ces dernières années.

Les subventions redistribuées (groupe 37) et les subventions à redistribuer (groupe 47) s'équilibrent. Il s'agit des aides fédérales liées au programme de politique régionale. Le montant varie suivant la programmation.

Les charges de transfert (groupe 36) augmentent légèrement (CHF + 400'000) en raison d'un soutien exceptionnel au CSEM qui s'échelonne de 2024 à 2028, alors qu'il était planifié au PFT 2027 lors de l'établissement du budget 2025.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	85'705	410'100	392'100
Coûts salariaux et de structure	204'859	404'169	414'527
Coûts des services centraux	20'152	28'993	45'886
Coûts (+) / revenus (-) nets	310'716	843'262	852'514

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	375'912	340'916	358'862
Coûts des services centraux	36'179	24'516	39'725
Revenus	58'986	59'622	58'780
Coûts (+) / revenus (-) nets	353'105	305'810	339'807

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	559'765	846'500	846'500
Coûts salariaux et de structure	2'028'863	2'062'047	2'111'720
Coûts des services centraux	198'199	148'285	233'759
Revenus	7'133	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'779'694	3'056'832	3'191'979

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	9'154	10'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	624'889	663'680	643'580
Coûts des services centraux	185'493	162'581	155'728
Revenus	980'763	900'000	1'000'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-161'227	-63'239	-190'192

Commentaires

Les revenus ont été adaptés sur la base de émoluments facturés en 2024, de l'estimation des comptes 2025 et des projections pour le budget 2026.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - NECO	38'894	63'504	85'306	125'306	125'306	125'306
Appui dév. Économique	10'542'420	11'373'625	11'714'680	12'828'680	12'330'680	11'634'680
Appui politique régionale	487'682	1'339'500	1'539'500	1'739'500	1'689'500	1'509'500
Rétrocession à la Confédération	72'074	60'000	73'500	73'500	73'500	73'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	11'141'070	12'836'629	13'412'986	14'766'986	14'218'986	13'342'986

Commentaires

L'amortissement comptabilisé est lié aux investissements du programme d'impulsion - volet Innovation (Microcity). La légère augmentation (CHF +20'000) est due aux investissements réalisés. Ce programme se termine en 2026.

Les charges « Appui au développement économique » sont en légère hausse (CHF +341'000). Elles tiennent compte partiellement du projet d'importance pour le CSEM annoncé lors de l'établissement du budget 2025 et PFT 2026-2027 qui se déploie finalement des comptes 2024 au PFT 2028, alors que le soutien avait été planifié au PFT 2027.

Les charges nettes « Appui politique régionale » dépendent de la programmation et du bon déroulement des projets, raison pour laquelle il peut y avoir des fluctuations dans les budgets.

La « Rétrocession à la Confédération » est en légère hausse car elle est calculée en fonction des dossiers déposés au registre du commerce (7,35% de CHF 1 million) et par conséquent en lien avec les émoluments budgétisés en légère augmentation (CHF +100'000).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Du croire prêts NECO	750'000	0	0	0	0	0
Fermages	-5'363	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400
Frais de rappel	-4'562	0	0	0	0	0
Revenus locatifs	-130'421	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685
Total charges (+) / revenus (-) nets	609'654	-134'085	-134'085	-134'085	-134'085	-134'085

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*PI-Développement économique	En cours	1'810'450	719'000	-3'038'150	-2'319'150	-3'889'570	-3'018'400	-2'208'810
*PI-soutien innovation	En cours	779'923	400'000	0	400'000	0	0	0
*Plan climat	En cours	80'000	120'000	0	120'000	109'566	0	0
*Plan climat 1b	En cours	100'000	100'000	0	100'000	100'000	0	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	1'934'850	2'891'150	-1'787'200	1'103'950	2'686'900	-302'460	-868'780
Prêts COVID19	En cours	-41'800	0	-50'000	-50'000	-10'000	-10'000	0
Prêts d'industrialisation 2026-2030	En cours	0	5'000'000	0	5'000'000	5'000'000	4'325'000	3'200'000
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-26'000	26'000	-52'000	-26'000	-26'000	1'000	-12'500
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-802'371	779'371	-1'558'742	-779'371	-779'371	-779'371	-779'371
Prêts NPR 2016-2019	En cours	-156'500	156'850	-313'700	-156'850	-895'305	-526'078	-526'078
Prêts NPR 2024-2027	En cours	2'500'000	3'000'000	-1'510'000	1'490'000	5'625'000	2'595'000	1'931'760
Prog. Intercont. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	80'000	50'000	0	50'000	0	0	0
Total		6'258'552	13'242'371	-8'309'792	4'932'579	7'921'220	2'284'692	736'222

Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011, 2012-2015 et 2016-2019 sont en cours de remboursement (21 projets) et se poursuivront jusqu'en 2048.

Les crédits d'engagement liés à la Politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement. Pour l'aide sous forme de prêts, toute l'enveloppe a été engagée (11 projets dont 6 sont dans la phase de remboursement). Quant aux aides à fonds perdu, 35 projets ont fait l'objet d'une convention. Les versements pourront intervenir au plus tard à fin 2027.

Dans le cadre du programme d'impulsion, par son outil de prêts en faveur de projets de développement, 27 projets ont fait l'objet d'un contrat de prêts, dont 22 seront en cours de remboursement dans le budget sous revue. Les charges planifiées au budget résultent de l'engagement qui sera réalisé d'ici fin 2025, compte tenu du fait que ce programme d'impulsion sera clôturé en 2026.

Au vu de l'intérêt croissant de cet outil, les moyens à disposition (CHF 18 millions) seront entièrement engagés à fin 2025, raison pour laquelle et afin de pérenniser ce programme, un décret portant octroi d'un crédit d'engagement de CHF 25 millions destiné à soutenir les entreprises innovantes par des prêts d'industrialisation sans intérêts à des fins de modernisation de leurs procédés de fabrication a été adopté par le Grand Conseil le 18 février 2025 et promulgué le 9 avril 2025, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026. L'enveloppe de CHF 25 millions est répartie sur les années 2026 à 2030.

Les prêts COVID accordés aux indépendants et à de très petites entreprises, sont en cours de remboursement.

Enfin, CHF 220'000 sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le plan climat cantonal sur le budget 2026.

2.10.4. Service de l'emploi (SEMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeuses et demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Le premier semestre 2025 a été marqué par le ralentissement de l'économie et par un contexte international particulièrement instable ainsi qu'un climat d'incertitude accrue en matière de politique commerciale. Dans ce contexte, le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles a revu à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie à 1,2% pour le second semestre 2025 et à 1,3% pour l'année 2026.

Les indicateurs pour l'industrie se sont détériorés, en lien avec un ralentissement des marchés européens et les incertitudes relatives aux droits de douane aux États-Unis. Les entreprises neuchâteloises confirment ces perspectives plus pessimistes et confirment le ralentissement de la marche des affaires pour l'année 2025, en espérant une reprise au début de l'année 2026. Le recul des exportations horlogères s'est poursuivi, marquant une baisse sur les marchés d'exportations américains et asiatiques.

À la fin de l'année 2024, le taux de chômage neuchâtelois s'est fixé à 3,6% en moyenne. Durant le premier semestre 2025, il a progressé pour s'établir à 4,4% au mois de juin, avec une moyenne de 4,5% sur les six premiers mois de l'année. Le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi a dépassé la barre des 6'000 personnes au mois de janvier 2025 pour atteindre 6132 personnes inscrites à l'assurance-chômage (AC) au mois de juin.

Au niveau du marché du travail national, le taux de chômage moyen attendu pour 2026 est de 3,2%. Au niveau cantonal, le SECO prévoit un taux de chômage moyen de 4,6% pour 2025 et de 5,1% pour 2026, avec une moyenne annuelle de demandeurs et demandeuses d'emploi d'environ 6'330 personnes, respectivement de plus de 7'000 en 2026.

Autre indicateur conjoncturel, le recours à la RHT (réduction de l'horaire de travail) a poursuivi sa progression en 2025 par rapport à l'année précédente.

Les impacts de ce ralentissement conjoncturel, marqué toujours plus fortement dans le canton de Neuchâtel en raison de son économie industrielle exportatrice, continue d'impacter fortement l'activité du SEMP. L'adaptation aux volumes de personnes qui s'inscrivent à l'AC est continu, notamment en ajustant les ressources humaines. Une énergie importante est consacrée à la formation des nouveaux collaborateurs et collaboratrices, opérationnel-le-s trois à six mois après leur entrée en fonction.

Dans l'intervalle, toutes les équipes sont sollicitées pour assurer un accompagnement de qualité aux demandeurs et demandeuses d'emploi. Le dispositif de formation (MMT) est également redimensionné pour 2026 afin de poursuivre le travail de préparation optimale des demandeurs et demandeuses d'emploi dans l'objectif de favoriser un retour rapide à l'emploi dès les premiers signes de reprise économique.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	40'994'501	42'847'300	46'975'622	+4'128'322	+9.6%	47'504'997	47'796'497	47'985'067
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	630'498	957'400	1'011'800	+54'400	+5.7%	1'011'800	1'011'800	1'011'800
43 Revenus divers	1'175	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'916'640	14'050'100	15'320'722	+1'270'622	+9.0%	15'534'097	15'709'597	15'782'167
47 Subventions à redistribuer	14'666'786	14'347'000	16'259'400	+1'912'400	+13.3%	16'259'400	16'259'400	16'259'400
49 Imputations internes	12'779'402	13'492'800	14'383'700	+890'900	+6.6%	14'699'700	14'815'700	14'931'700
Charges d'exploitation	42'184'792	44'196'253	48'801'803	+4'605'550	+10.4%	49'693'307	50'212'515	50'496'786
30 Charges de personnel	14'950'317	15'917'596	17'159'665	+1'242'069	+7.8%	17'232'218	17'237'727	17'241'257
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	387'331	431'800	599'500	+167'700	+38.8%	600'200	600'200	600'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'314	1'742	15'714	+13'972	+802.1%	22'465	23'464	21'605
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	9'870'629	11'472'000	12'341'200	+869'200	+7.6%	13'154'200	13'666'900	13'949'500
37 Subventions redistribuées	14'666'786	14'347'000	16'259'400	+1'912'400	+13.3%	16'259'400	16'259'400	16'259'400
39 Imputations internes	2'297'415	2'026'115	2'426'324	+400'209	+19.8%	2'424'824	2'424'824	2'424'824
Résultat d'exploitation	-1'190'291	-1'348'953	-1'826'181	-477'228	-35.4%	-2'188'310	-2'416'018	-2'511'718
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	30	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-30	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'190'321	-1'348'953	-1'826'181	-477'228	-35.4%	-2'188'310	-2'416'018	-2'511'718
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'190'321	-1'348'953	-1'826'181	-477'228	-35.4%	-2'188'310	-2'416'018	-2'511'718

Commentaires

La partie fédérale du budget repose sur l'hypothèse d'un nombre moyen de demandeurs et demandeuses d'emploi, pour l'année 2026, de 6'825. Ce chiffre permet de calculer les deux enveloppes fédérales, soit celle en matière de frais d'exploitation (fonctionnement du service) et celle en lien avec les mesures du marché du travail (MMT).

Globalement, les revenus d'exploitation augmentent de près de CHF +4,1 millions. Les revenus pour les mesures du marché du travail (MMT) subventionnées par la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance chômage (LACI) augmentent de CHF 1,9 million (groupe 47). La progression de revenus de transfert (groupe 46) est liée d'une part à l'augmentation du budget fédéral pour le fonctionnement du SEMP (CHF +1,1 million), d'autre part à l'octroi d'une nouvelle subvention fédérale liée à la mise en œuvre de la loi sur la promotion de la formation en soins infirmiers (CHF +170'000). Enfin, la hausse des imputations internes (groupe 39) est imputable à l'évolution des refacturations internes (CHF +500'000) ainsi que des transferts à la facture sociale (CHF +300'000).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +4,6 millions. Dans le détail, les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF 1,2 million et les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) de CHF 200'000 pour la mise en place et le développement de la plateforme « Économie - Emploi - Formation ».

Les charges de transfert augmentent de CHF 869'000 principalement en raison de l'augmentation de la participation aux coûts de la LACI (CHF 642'000), des aides financières prévues dans la reconversion en Soins infirmiers (CHF +491'000) et du financement du programme THAYS (en vertu de la LProst) de CHF 50'000.-. Le coût des MMT fédérales augmente de CHF 1,9 million (groupe 37).

Les prestations internes (groupe 39) varient de CHF+ 400'000, notamment en raison d'une refacturation interne (voir sous revenu) et d'une réallocation des ressources.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	6'060	16'700	16'700
Coûts salariaux et de structure	1'967'797	2'676'008	2'170'141
Revenus	1'973'858	2'690'600	2'186'841
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	2'108	0

Commentaires

L'augmentation des 10 EPT prévue a été répartie en fonction des heures réelles 2024 qui sont plus justes que la projection 2025.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	88'144	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	9'365'531	9'659'023	11'268'146
Revenus	9'431'607	9'656'800	11'273'678
Coûts (+) / revenus (-) nets	22'069	7'223	-532

Commentaires

L'augmentation des 10 EPT prévue a été répartie en fonction des heures réelles 2024 qui sont plus justes que la projection 2025.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	103'956	99'042	112'414
Coûts salariaux et de structure	1'527'351	1'550'934	1'635'382
Revenus	532'917	551'900	583'916
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'098'390	1'098'076	1'163'879

Commentaires

L'augmentation des 10 EPT prévue a été répartie en fonction des heures réelles 2024 qui sont plus justes que la projection 2025.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	162'833	165'511	178'054
Coûts salariaux et de structure	2'123'481	2'365'747	2'234'194
Revenus	531'502	556'600	549'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'754'812	1'974'658	1'863'248

Commentaires

L'augmentation des 10 EPT prévue a été répartie en fonction des heures réelles 2024 qui sont plus justes que la projection 2025.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	13'954	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	1'771'085	1'837'287	1'929'125
Revenus	1'609'142	1'599'600	1'767'186
Coûts (+) / revenus (-) nets	175'898	239'687	163'938

Commentaires

La répartition des heures a été en fonction des heures réelles 2024. Toutefois, les heures de deux prestations, largement impactées par l'augmentation du taux de chômage, ont été augmentées.

Reconversion professionnelle (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	0	0	124'647
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	124'647

Commentaires

Ce nouveau groupe de prestations couvre les activités en lien avec l'exécution de la loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Aides formation Soins infirmiers	0	0	320'100	607'100	828'800	921'900
Mesures employés	3'011'053	4'102'000	3'946'200	4'146'200	4'146'200	4'146'200
Mesures employeurs	1'677'505	2'120'000	2'080'000	2'080'000	2'080'000	2'080'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	5'646'055	5'250'000	5'892'000	6'008'000	6'124'000	6'240'000
Prévention santé prostitution	0	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	10'334'613	11'472'000	12'288'300	12'891'300	13'229'000	13'438'100

Commentaires

Dans le cadre des soins infirmiers, des aides financières figurent au budget 2026. À relever que les premières personnes débutent les formations au 2ème semestre 2025 et que le budget initial 2025 était prévu au service de l'action sociale (SASO). Le budget présenté prévoit des charges pour 4 candidat-e-s dès 2025 auxquels s'ajoutent annuellement 10 candidat-e-s par rentrée scolaire avec un maximum de 30 candidats en continu. Les montants prévoient principalement des indemnités mensuelles de CHF 3'500 et complémentaires de CHF 700 par enfant. La Confédération couvre la moitié de l'indemnité de CHF 3'500.

Malgré les comptes 2024, les mesures employés et employeurs restent relativement stables par rapport au budget 2025, compte tenu de la hausse probable des demandeurs et demandeuses d'emplois non indemnisés et des personnes issues de l'aide sociale suite à l'augmentation du taux de chômage depuis 2024. Depuis 2025, des restitutions de subventions sont systématiquement demandées et celles-ci ont été estimées et intégrées au budget.

La participation cantonale aux coûts du SEMP augmente selon les projections du SECO.

Suite à la forte diminution de la subvention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour le programme de prévention et d'accompagnement en matière de prostitution THAYS, une subvention cantonale pérenne est prévue, conformément à la Loi sur la prostitution (LProst). Le montant de CHF 50'000 sera octroyé à Médecins du Monde pour l'accomplissement de la prévention des maladies sexuellement transmissibles et la violence.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Coûts MMT LACI	13'504'883	14'347'000	16'259'400	16'259'400	16'259'400	16'259'400
Frais de rappel	-1'140	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-13'504'883	-14'347'000	-16'259'400	-16'259'400	-16'259'400	-16'259'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'140	0	0	0	0	0

Commentaires

Les coûts MMT LACI concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par l'assurance-chômage fédérale et sont entièrement subventionnés par la Confédération (Subvention MMT LACI).

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Lutte fraude	-1'754'812	-1'972'800	-1'859'100
Intégration socio-professionnelle	-4'793'454	-6'222'000	-6'026'200
Financement LACI	-5'646'055	-5'250'000	-5'892'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-12'194'321	-13'444'800	-13'777'300

Commentaires

Les montants transférés en 2026, concernent :

- Lutte contre la fraude : charge nette des prestations de contrôle du marché de l'emploi. Le budget diminue légèrement ;
- Intégration socio-professionnelle : coûts des mesures cantonales d'intégration professionnelles (MIP), soit les mesures employés et employeurs ; une diminution d'environ CHF 200'000 est prévue ;
- Financement LACI : refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon l'estimation du SECO, le montant augmente de CHF 642'000.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
Remplacement d'appareils LIST	A solliciter	0	75'000	0	75'000	20'000	0	0
Total		0	75'000	0	75'000	20'000	0	0

Commentaires

Une planification du remplacement des appareils du Laboratoire intercantonal (LIST) a été faite sur deux ans. Il est prévu de remplacer un spectromètre en 2026 et une balance en 2027.

2.10.5. Service des migrations (SMIG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement influencée par les facteurs suivants :

- l'évolution des arrivées liées au contexte migratoire ordinaire, à des crises internationales persistantes ou au programme fédéral de réinstallation ;
- les flux migratoires en provenance d'Ukraine en raison de la poursuite du conflit dans ce pays ;
- la préparation aux scénarios de fin ou de prolongation du statut S, avec gestion des conséquences juridiques, sociales et professionnelles pour les personnes concernées ;
- l'évolution de la situation de tension liée au CFA de Boudry ;
- le développement d'un dispositif cantonal d'hébergement équitable, durable et modulable ;
- la mise en œuvre de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) ;
- les mesures d'allègement décidées par la Confédération, notamment la réduction de la durée des forfaits et l'accélération de l'intégration professionnelle ;
- la mise en place du postulat du Grand Conseil sur la régularisation ciblée des personnes sans statut légal.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- assurer un dispositif d'accueil en hébergement collectif comme en appartement cohérent et permettant de faire face à l'accueil dans un moyen et long terme des personnes migrantes, notamment celles en provenance d'Ukraine ;
- assurer un accompagnement social et socio-professionnel performant des personnes attribuées au canton par la Confédération ;
- assurer les mesures d'exécution des renvois des personnes sans autorisation de séjour valable et dans le cadre des expulsions pénales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	52'041'964	57'524'600	56'779'000	-745'600	-1.3%	52'264'000	49'299'000	48'552'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'099'196	2'300'000	2'150'000	-150'000	-6.5%	2'150'000	2'150'000	2'150'000
43 Revenus divers	58'722	12'000	0	-12'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	41'329'899	46'527'000	44'432'000	-2'095'000	-4.5%	41'310'000	37'706'000	36'278'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	8'554'148	8'685'600	10'197'000	+1'511'400	+17.4%	8'804'000	9'443'000	10'124'000
Charges d'exploitation	55'040'756	60'289'343	59'780'942	-508'400	-0.8%	55'269'127	52'307'554	51'558'992
30 Charges de personnel	17'555'592	19'564'499	19'594'942	+30'443	+0.2%	19'610'327	19'622'754	19'619'592
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'279'102	1'382'000	1'381'300	-700	-0.1%	1'381'100	1'381'100	1'380'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	33'136'377	36'187'000	35'772'000	-415'000	-1.1%	31'245'000	28'271'000	27'526'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'069'685	3'155'844	3'032'700	-123'143	-3.9%	3'032'700	3'032'700	3'032'700
Résultat d'exploitation	-2'998'792	-2'764'743	-3'001'942	-237'200	-8.6%	-3'005'127	-3'008'554	-3'006'992
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	267	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-266	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'999'059	-2'764'743	-3'001'942	-237'200	-8.6%	-3'005'127	-3'008'554	-3'006'992
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'999'059	-2'764'743	-3'001'942	-237'200	-8.6%	-3'005'127	-3'008'554	-3'006'992

Commentaires

Le domaine de la migration, la crise ukrainienne, ainsi que le secteur des étrangers (permis de séjour) et de la main-d'œuvre étrangère demeurent globalement stables sur le plan financier par rapport au budget 2025. De manière générale, les variations s'expliquent par un ajustement des budgets en fonction des résultats de 2024, à l'exception de quelques cas spécifiques qui sont détaillés dans les groupes de prestations.

De manière détaillée, la diminution de CHF 2'095'000 enregistrée dans le groupe 46 résulte d'une révision à la baisse du budget alloué aux forfaits de la Confédération pour le financement de l'aide sociale. Le montant budgété initialement pour 2025 se révèle trop optimiste. Cette adaptation a une incidence directe sur la facture sociale (groupe 49), laquelle sera évoquée dans le chapitre « facture sociale ».

Les charges de personnel (groupe 30) demeurent stables, comme en atteste la légère progression des effectifs (+0,5 EPT). L'effectif total atteint 99,9 EPT, auxquels s'ajoutent 2,4 EPT sous contrats occasionnels et 52,2 EPT sous contrats de droit privé liés à l'Ukraine, sans modification prévue par rapport au budget 2025.

La diminution significative des charges de transfert (groupe 36) par rapport au budget 2025 s'explique par la révision à la baisse des prévisions d'arrivées en provenance d'Ukraine. Même si les flux liés au conflit restent difficiles à anticiper, une augmentation annuelle d'environ 240 personnes est envisagée.

Enfin, l'estimation concernant le nombre de personnes susceptibles de sortir de l'aide sociale est ambitieuse, mais elle s'aligne sur les objectifs définis dans l'Agenda d'Intégration Suisse (AIS) ainsi que sur la feuille de route du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) relative aux permis S pour les ressortissant-e-s ukrainien-ne-s.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	49	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	221'764	358'500	360'113
Coûts des services centraux	4'035	27'166	29'241
Revenus	255'679	150'000	150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-29'832	240'665	244'354

Commentaires

Le budget 2026 de l'office de la main-d'œuvre reste stable par rapport à celui de 2025, puisque l'activité ne prévoit pas de variations significatives sur le marché de l'emploi des personnes étrangères.

Séjour (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	661'211	765'000	685'000
Coûts salariaux et de structure	4'027'816	4'166'690	4'055'796
Coûts des services centraux	369'459	309'833	326'244
Revenus	1'844'841	2'551'000	2'000'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'213'645	2'690'523	3'067'040

Commentaires

La diminution des charges directes s'explique essentiellement par une réduction des frais biométriques facturés en interne par le service cantonal de la population, qui assure cette prestation pour le SMIG.

Les revenus liés au séjour correspondent aux émoluments perçus pour les titres de séjour et les visas du domaine des étrangers. Le budget 2025, initialement trop optimiste, a été ajusté à la baisse pour 2026 en se basant sur les comptes 2024.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	200'023	168'000	200'000
Coûts salariaux et de structure	10'779'368	13'136'334	12'363'390
Coûts des services centraux	2'068'486	1'928'642	2'041'555
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'047'877	15'232'976	14'604'945

Commentaires

Le domaine de l'aide sociale reste stable par rapport à 2026 ; toutefois, la répartition analytique fait apparaître une diminution au niveau des coûts salariaux et des coûts de structure. Cette variation correspond à une gestion des écarts pour un montant de CHF 757'000.

Formation et intégration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	47'909	327'000	71'000
Coûts salariaux et de structure	3'334'141	2'824'976	3'784'943
Coûts des services centraux	81'731	55'202	86'661
Revenus	1'179'192	1'886'600	1'275'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'284'589	1'320'578	2'667'604

Commentaires

La forte variation des coûts salariaux et de structure s'explique également par la répartition analytique susmentionnée, ainsi que par une valorisation du coût à l'heure initialement trop basse dans le budget 2025.

En ce qui concerne les revenus, la réduction entre le budget 2025 et 2026 correspond à l'ajustement de la facturation interne entre le service de la cohésion multiculturelle et le SMIG, liée à la facturation des enseignants du SMIG au COSM dans le cadre du financement de l'Agenda d'Intégration Suisse (AIS). Cette adaptation a déjà été prise en compte dans les comptes de 2024.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Aide sociale migration sauf réfugiés	-4'770'497	-7'244'000	-5'113'000	-5'803'000	-4'373'000	-3'113'000
Aide sociale réfugiés	-3'261'279	-2'695'000	-3'547'000	-4'262'000	-5'062'000	-5'639'000
Renvoi	-55'232	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-8'087'008	-9'939'000	-8'660'000	-10'065'000	-9'435'000	-8'752'000

Commentaires

L'aide sociale migration sauf réfugiés prévoit une augmentation du nombre de bénéficiaires, mais dans une proportion moins importante que celle anticipée dans le budget 2025.

Par rapport à 2024, le budget 2026 prévoit une hausse du nombre de personnes financièrement autonomes, ce qui résulte des effets positifs de l'AIS.

Cette tendance se retrouve également dans l'aide sociale réfugiés, qui prévoit une diminution des dépenses grâce à une augmentation du nombre de personnes employées. Par ailleurs, les acquisitions de bourses augmentent également, reflétant le nombre croissant de jeunes s'engageant dans des formations.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-57'398	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-57'398	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Subsides LAMAL	-1'009'688	-1'186'000	-1'093'000
Aide sociale	-6'365'268	-5'613'000	-7'829'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'374'956	-6'799'000	-8'922'000

Commentaires

L'augmentation de la facture sociale du SMIG s'explique principalement par la révision à la hausse du budget des forfaits versés par la Confédération pour le financement de l'aide sociale. La rubrique « Aide sociale » couvre les coûts liés au domaine de l'asile non pris en charge par ces forfaits, ainsi que les dépenses afférentes aux personnes déboutées et aux personnes admises provisoirement depuis plus de 7 ans en Suisse, dont la charge financière incombe entièrement au canton.

2.10.6. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Conformément à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Confédération et les cantons mettent en œuvre l'encouragement de l'intégration par des programmes d'intégration cantonaux (PIC). Pour renforcer les efforts en la matière, la Confédération et les cantons ont adopté en 2019 l'Agenda Intégration Suisse (AIS) afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration (permis B avec statut et qualité de réfugié-es, permis F avec qualité de réfugié-es, permis F admis provisoire). Après une phase intermédiaire de deux ans appelée PIC 2 bis, en 2022-2023, visant à consolider les bénéfices d'expériences des PIC 1 (2014-2017) et PIC 2 (2018-2021), une nouvelle convention-programme de quatre ans nommée PIC 3 a débuté en 2024 et se terminera en 2027. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) envisage une éventuelle prolongation du PIC 3 jusqu'à fin 2028. Une telle mesure offrirait une sécurité de planification bienvenue dans un contexte encore marqué par de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne les résultats attendus de la stratégie globale Asile et les décisions fédérales sur le programme d'allègement budgétaire 2027.

Le PIC 3 est construit en cohérence avec l'actuel programme de législature du Conseil d'État (2022-2025) et s'inspire des recommandations de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle pour les années 2022-2025. Le programme neuchâtelois trouve son ancrage dans les ambitions politiques du Conseil d'État et se base également sur une large consultation des principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques d'intégration cantonale et communale. Les axes stratégiques établis dans le PIC 3 sont la consolidation des collaborations interinstitutionnelles (y.c. les communes), le renforcement de l'assurance qualité de l'encouragement linguistique, la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité. Un accent particulier est également prévu dans les domaines de la communication et de l'intégration professionnelle.

En lien avec l'accueil de personnes en provenance d'Ukraine, le dispositif de cours de langue mis en place dès 2023 est poursuivi, de même que le service de traduction et d'accueil mis en place au guichet du COSM. Des solutions alternatives de garde d'enfants dans le cadre des cours de langue des parents, ainsi que des prestations dans les domaines de l'employabilité sont menées tout comme des projets dans le domaine du vivre ensemble et de la primo-information. Le COSM reste attentif à l'évolution de la situation et aux décisions de la Confédération quant aux prolongations du statut S et aux financements liés.

Le programme pilote fédéral « Aides financières pour l'intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire Afi », soutenu par la Confédération entre 2022 et 2024, est actuellement poursuivi dans le canton de Neuchâtel qui a manifesté son intérêt à poursuivre la phase II de ce programme pour les années 2025 à 2027. Le « Programme de stabilisation et activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers », appelé « Programme R » a été prolongé par la Confédération mais sans ressources financières supplémentaires. Dès lors, le canton de Neuchâtel a renoncé à poursuivre ce programme, qui a pris fin au 31 décembre 2024. En revanche, le canton a choisi de reconduire le soutien de certains des projets initiés dans ce cadre, sous la forme de contrats de prestations.

Le développement d'une stratégie globale de communication du COSM est en cours, notamment par la refonte et l'adaptation d'outils de communication ainsi que la valorisation digitalisée de certaines prestations du service.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- mettre en œuvre le PIC et l'Agenda intégration suisse (AIS) ;
- adapter le dispositif selon l'évolution de la situation en Ukraine ;
- poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- assurer l'exemplarité des collectivités publiques en matière de gestion de la diversité ;
- optimiser la gestion et l'organisation du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	11'064'970	12'683'496	11'222'509	-1'460'987	-11.5%	9'187'581	7'944'037	7'486'201
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	19'447	15'000	33'000	+18'000	+120.0%	33'000	33'000	33'000
43 Revenus divers	44'557	30'000	50'000	+20'000	+66.7%	50'500	50'000	50'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	10'647'907	11'961'496	10'578'509	-1'382'987	-11.6%	8'543'081	7'300'037	6'841'701
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	353'058	677'000	561'000	-116'000	-17.1%	561'000	561'000	561'000
Charges d'exploitation	12'158'207	13'842'844	12'376'108	-1'466'736	-10.6%	10'341'584	9'099'099	8'641'204
30 Charges de personnel	2'867'721	3'283'006	3'260'356	-22'650	-0.7%	3'263'032	3'267'427	3'263'032
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	281'564	523'100	389'400	-133'700	-25.6%	366'400	358'400	362'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	6'313'543	7'246'600	6'469'150	-777'450	-10.7%	4'834'950	3'916'070	3'768'570
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'695'379	2'790'138	2'257'202	-532'936	-19.1%	1'877'202	1'557'202	1'247'202
Résultat d'exploitation	-1'093'237	-1'159'348	-1'153'599	+5'749	+0.5%	-1'154'003	-1'155'062	-1'155'003
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'093'237	-1'159'348	-1'153'599	+5'749	+0.5%	-1'154'003	-1'155'062	-1'155'003
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'093'237	-1'159'348	-1'153'599	+5'749	+0.5%	-1'154'003	-1'155'062	-1'155'003

Commentaires

Les revenus d'exploitation budgétés en 2026 diminuent de CHF -1'461'000 par rapport au budget de 2025. Cette diminution s'explique principalement par l'évolution des revenus de transfert (groupe 46), en particulier de celle des subventions pour le public ukrainien (CHF -750'000), des subventions liées au domaine de l'asile (AIS) (CHF -408'000) et de la part fédérale du programme AFI (CHF -206'000).

Les charges d'exploitation budgétées en 2026 diminuent de CHF -1'467'000, faisant apparaître une légère amélioration du résultat total par rapport au budget 2025 de CHF 5'749.

Plus de la moitié de la diminution des charges d'exploitation (CHF -777'000) s'explique par les charges de transfert (groupe 36). Cette évolution est liée d'une part à la diminution des mesures destinées au public ukrainien afin de s'adapter à la réalité et aux chiffres 2024 (CHF -910'000), d'autre part à la hausse des charges liée aux mesures du domaine Asile (CHF 140'000). La baisse des imputations internes (groupe 39) s'explique en grande partie par la diminution des refacturations pour l'enseignement ESPACE de la part du SMIG (CHF -670'000) et par la hausse des charges d'enseignement liée à l'ouverture de classe pour le public ECO (CHF 80'000). Le public ECO désigne des personnes financièrement autonomes mais disposant de revenus très modestes, qui souhaitent apprendre le français à un tarif plus accessible.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'322	0	3'000
Coûts salariaux et de structure	40'976	67'843	51'128
Coûts des services centraux	1'836	4'878	4'233
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	45'134	72'720	58'361

Commentaires

La diminution de CHF 17'000 des coûts salariaux et de structure s'explique par :

- la baisse des heures prévues pour ce groupe de prestation plus faible dans le budget 2026 que celui de 2025 (CHF -10'000) ;
- l'adaptation des indemnités aux de la CICM par rapport au budget 2025 et justifiée par les chiffres 2024 (CHF -4'000) ;
- le reclassement, relatif aux frais de repas et de déplacement des membres de la CICM (CHF -3'000).

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	141'674	299'400	199'700
Coûts salariaux et de structure	1'121'131	1'261'525	1'419'421
Coûts des services centraux	113'850	101'841	124'622
Revenus	1'007'915	1'302'357	1'372'319
Coûts (+) / revenus (-) nets	368'740	360'409	371'424

Commentaires

La diminution de CHF -100'000 des charges directes s'explique par :

- la fin du projet lié à la formation en ligne « administration égalitaire et ouverte à la diversité » des fonctionnaires de l'État (CHF -35'000) ;
- l'adaptation des charges liées à l'application web « bonjour Neuchâtel » (CHF -32'000) ;
- des frais d'interprétariat et de traduction moins élevés qu'en 2025 (CHF -20'000).

Les heures de travail liées à ce groupe de prestation ont été augmentées en 2026 pour mieux correspondre à la réalité ; les coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux ventilés sont donc plus élevés (CHF +180'000). Comme la majeure partie des coûts mentionnés ci-dessus sont subventionnés par la Confédération, les revenus progressent de CHF +70'000. Au final, l'augmentation nette se monte à CHF 11'000.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	123'193	206'500	167'000
Coûts salariaux et de structure	1'474'671	1'717'742	1'527'848
Coûts des services centraux	344'466	327'334	318'795
Revenus	1'713'815	2'024'939	1'835'540
Coûts (+) / revenus (-) nets	228'515	226'636	178'103

Commentaires

La diminution des charges directes concerne la création du service web d'information destiné à soutenir l'employabilité du public issu de l'immigration (CHF -40'000). Les heures de travail prestées ont été revue à la baisse, conduisant à une diminution des coûts salariaux et de structure ainsi que les coûts des services centraux (CHF -198'000).

Les revenus diminuent de CHF -190'000, la majeure partie des charges susmentionnées étant subventionnées par la Confédération.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	300	0	0
Coûts salariaux et de structure	247'538	253'097	281'659
Coûts des services centraux	26'434	19'485	24'552
Revenus	271'450	260'000	290'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'823	12'582	16'211

Commentaires

Les coûts salariaux et de structure augmentent de CHF +29'000 en raison de la hausse du nombre des cours « Vivre en Suisse et à Neuchâtel » donnés par les enseignants occasionnels du COSM. Les revenus d'inscription au cours étant également augmentés, le résultat net est proche de l'autofinancement.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
AFI	0	0	0	0	0	0
Prog. d'intégration cantonal 2024-2027	188'267	187'000	229'500	228'250	224'500	223'250
Programme d'intégration	0	0	0	0	0	0
Programme R	0	0	0	0	0	0
Projets d'intégration	260'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	448'267	487'000	529'500	528'250	524'500	523'250

Commentaires

L'augmentation des charges nettes liées au programme d'intégration cantonal 2024-2027 concerne le développement de collaborations interinstitutionnelles (CHF +100'000). Ces frais sont financés à hauteur de 50% par les fonds CEI et influencent donc à hauteur de CHF +50'000 la charge nette cantonale.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Frais de rappel	-240	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-240	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

2.10.7. Service de l'action sociale (SASO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'action sociale (SASO) est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale (aide sociale et partenariats avec les acteurs du « réseau social privé »), à l'assurance-maladie (réduction individuelle des primes), au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation (bourses et prêts d'études). Il agit également en matière d'harmonisation et de coordination des prestations sociales et de lutte contre le surendettement.

Au moment de l'établissement du budget, l'évolution du contexte socio-économique du canton de Neuchâtel est incertaine, notamment s'agissant du taux d'inflation et du taux de chômage. Le poids des primes d'assurance-maladie sur le budget des ménages reste particulièrement préoccupant pour une part importante de la population. Cela se traduit par une attention particulière à porter nécessairement au pouvoir d'achat, en tenant compte des équilibres budgétaires. Ainsi, c'est un budget plutôt restrictif qui est proposé, avec un certain nombre de « paris sur l'avenir », présentant un total de charges supérieur à l'exercice 2025 mais proche des résultats aux comptes 2024.

Du côté des primes LAMal, les chiffres présentés pour 2026 se basent à la fois sur la croissance estimée des primes (effet prix) et sur un nombre relativement stable de bénéficiaires potentiels de subsides LAMal, après trois années d'augmentation notable des effectifs (effet volume). À l'aide notamment des prévisions du KOF/EPFZ portant sur les futurs coûts de la santé, le scénario de croissance des primes retenu est de + 3.4%, chiffre inférieur aux trois derniers exercices. Compte tenu des éléments, le budget prévu devrait ainsi permettre de maintenir « l'intensité de l'aide » à la population déjà subsidiée. Quant au cercle des bénéficiaires, il devrait s'inscrire pour 2026 dans l'environnement relativement stable défini en 2025.

Les charges d'aide sociale, autre composante importante de la facture sociale, ont été évaluées au plus juste, imposant des arbitrages sur quelques mesures devant être mises en œuvre. En effet, si l'augmentation du « supplément ménage » et la « linéarisation des franchises » (voir rapport 25.047, Redéfinition des prestations sociales, 3ème volet) sont envisagées avec une mise en œuvre au début du 2e trimestre 2026, il a par contre été décidé de reporter l'indexation du forfait d'entretien au 1^{er} janvier 2027.

Dans le domaine des bourses d'études, l'exercice 2026 tient compte des mesures annoncées par le Conseil d'État pour la rentrée scolaire 2025-2026 (voir rapport 25.047), avec une augmentation du budget dédié. Pour rappel, l'objectif de cette évolution dans la politique neuchâteloise de soutien aux jeunes en formation réside dans une meilleure prise en compte des charges réelles figurant dans les budgets des demandeurs et demandeuses (intensité du soutien) mais aussi dans un élargissement du cercle des bénéficiaires (volume).

Au final, le budget de la facture sociale harmonisée partagée avec les communes est en progression de l'ordre de 9% en comparaison avec le budget 2025. Il tient compte des options susmentionnées et de l'analyse au plus proche des données de l'exercice en cours.

Objectifs stratégiques

Le service a la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- contribuer à la maîtrise de la facture sociale ;
- optimiser la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- contenir le taux d'aide sociale malgré l'évolution conjoncturelle ;
- développer les mesures d'insertion sociale et accompagner la stratégie d'intégration professionnelle auprès des services sociaux régionaux ;
- accompagner dans les services sociaux l'implémentation du « suivi différencié harmonisé », dernier acte du Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise) ;
- poursuivre les nouvelles actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la stratégie de lutte contre le surendettement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF	%	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	148'587'561	161'573'000	163'291'800	+1'718'800	+1.1%	170'083'600	176'649'200	181'113'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	4'034'681	4'023'000	3'820'000	-203'000	-5.0%	3'820'000	3'820'000	3'820'000
43 Revenus divers	245'568	64'000	134'000	+70'000	+109.4%	134'000	134'000	134'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	122'675'047	136'172'600	137'840'800	+1'668'200	+1.2%	144'632'600	151'218'200	155'692'100
47 Subventions à redistribuer	21'021'297	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
49 Imputations internes	610'967	556'400	740'000	+183'600	+33.0%	740'000	720'000	710'000
Charges d'exploitation	312'397'120	312'577'958	324'903'320	+12'325'362	+3.9%	340'298'960	349'822'596	354'676'384
30 Charges de personnel	6'194'725	6'571'103	6'717'010	+145'907	+2.2%	6'779'150	6'782'486	6'781'574
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'712'789	1'533'200	1'301'000	-232'200	-15.1%	1'312'800	1'312'800	1'312'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	253'668'952	253'603'700	263'532'400	+9'928'700	+3.9%	279'536'800	287'774'600	291'204'800
37 Subventions redistribuées	21'021'297	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
39 Imputations internes	29'799'357	30'112'955	32'595'910	+2'482'955	+8.2%	31'913'210	33'195'710	34'620'210
Résultat d'exploitation	-163'809'559	-151'004'958	-161'611'520	-10'606'562	-7.0%	-170'215'360	-173'173'396	-173'563'284
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	217	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-217	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-163'809'776	-151'004'958	-161'611'520	-10'606'562	-7.0%	-170'215'360	-173'173'396	-173'563'284
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-163'809'776	-151'004'958	-161'611'520	-10'606'562	-7.0%	-170'215'360	-173'173'396	-173'563'284

Commentaires

Globalement les revenus d'exploitation augmentent de CHF +1,7 million. Les taxes (42) présentent une diminution de CHF -203'000, en lien avec l'ajustement des recettes attendues des contributions d'entretien et la comptabilisation des remboursements d'héritage (hors compétence directe de l'ODAS). Les revenus divers (groupe 43) présentent un écart de CHF +70'000 compte tenu des montants récupérés par l'ORACE auprès de débiteurs inactifs (n'ayant plus effectué de paiement depuis plus de cinq ans). Au niveau des revenus de transfert (groupe 46), l'augmentation de CHF +1,67 million s'explique notamment par la part des communes à la facture sociale, la croissance de la part fédérale aux subsides LAMal (+4,72%) et le recouvrement lié au contentieux LAMal. Enfin, les prestations internes (groupe 49) présentent une augmentation de CHF +183'600 dont une grande partie est liée à l'augmentation des mesures d'insertion socio-professionnelle gérées par le service de la cohésion multiculturelle (COSM).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +12,3 millions en 2026 (groupe 36). Cette progression s'explique principalement par la hausse des charges de transfert de CHF +9,9 millions, notamment en lien avec les subsides LAMal (CHF +3,9 millions), dont le budget est basé sur une hypothèse d'augmentation des primes de +3,4% et une légère hausse du nombre de bénéficiaires. Les charges du contentieux LAMal progressent de CHF +1,4 million, essentiellement en raison de l'effet volume. L'aide matérielle enregistre une hausse de CHF +5,2 millions, en lien avec une légère augmentation du nombre de dossiers estimée dans les services sociaux régionaux, ainsi que l'impact des mesures annoncées par le Conseil d'État et validées par le Grand Conseil (voir rapport 24.057). Des explications plus détaillées de ces variations figurent sous le chapitre de la facture sociale. Les imputations internes (groupe 39) augmentent de CHF +2,5 millions, principalement en raison de la hausse des charges transférées par le SMIG (+CHF 2,1 millions). Les charges de personnel (groupe 30) incluent une augmentation de l'effectif de 2,3 EPT dans les entités du SASO.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	2'403	5'200	5'200
Coûts salariaux et de structure	1'234'230	1'277'839	1'260'327
Coûts des services centraux	388'173	273'283	145'572
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'624'806	1'556'321	1'411'098

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à l'ajout de +0,2 EPT à l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE). Les coûts des services centraux sont moins élevés compte tenu d'une facturation inférieure de la part des services centraux.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	79'567	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'800'944	1'851'819	2'063'476
Coûts des services centraux	567'103	396'036	238'338
Revenus	147'051	96'400	110'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'300'563	2'151'455	2'191'814

Commentaires

L'écart au budget concernant les charges directes par rapport aux comptes 2024 s'explique par la non-imputation interne des coûts de l'OCOSP pour l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale. La variation des coûts salariaux et de structure provient d'une hausse de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestations par rapport au budget 2025, ainsi que +0,1 EPT à l'office cantonal de l'aide sociale (ODAS)/insertion en lien avec la mise en œuvre de Restart (aide aux jeunes en décrochage). L'évolution du coût des services centraux est liée à l'augmentation des charges refacturées par le SIEN.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	400	400	400
Coûts salariaux et de structure	506'546	445'173	525'136
Coûts des services centraux	159'213	95'207	60'655
Coûts (+) / revenus (-) nets	666'159	540'779	586'191

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une diminution de l'estimation des heures productives sur ce groupe de prestation par rapport au budget 2025. L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coûts salariaux et de structure	2'203'459	2'484'106	2'360'271
Coûts des services centraux	692'897	531'259	272'619
Revenus	5'610	14'000	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'890'746	3'001'364	2'618'890

Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à l'ajout de +2 EPT à l'OCAB.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	11'532	13'200	13'200
Coûts salariaux et de structure	498'487	560'167	644'520
Coûts des services centraux	156'490	119'371	74'213
Revenus	112'593	100'000	115'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	553'916	592'738	616'933

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une augmentation de l'estimation des heures productives. Les éléments mentionnés dans les groupes précédents sont également à prendre en considération.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Aides formation - soins infirmiers	0	200'000	0	0	0	0
Contentieux LAMal	19'085'853	9'520'000	13'914'700	13'421'700	13'381'900	13'688'800
LAVI	300'154	110'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Participation aux SSR et GSR	4'680'727	4'752'000	5'387'400	5'387'400	5'387'400	5'387'400
Subsides LAMal extraordinaires	110	1'500'000	0	0	0	0
Subventions institutions privées	74'277	18'600	19'800	19'800	19'800	19'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	24'141'121	16'100'600	19'431'900	18'938'900	18'899'100	19'206'000

Commentaires

La rubrique Aides formation - soins infirmiers est liée à la mise en œuvre de l'article 7 de la nouvelle loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers (voir rapport 24.012 du 14.02.2024). Un montant de CHF 200'000 était prévu pour cette nouvelle tâche et sera finalement pris en charge par le SEMP en 2026.

La progression des charges du contentieux LAMal est basée sur le budget 2025, afin de neutraliser les effets exceptionnels de 2023-2024. Les moyens additionnels octroyés par décret du 3 décembre 2024 par le Grand Conseil pour les subsides LAMal 2025 sont pris en compte dans les chiffres du budget 2026, avec un effet volume favorable sur le contentieux de +1 % par an. Les effets sont projetés sur l'ensemble du plan financier.

L'augmentation des subventions aux institutions privées est principalement due à la hausse de la subvention pour la lutte contre la traite des êtres humains (nouvelle consultation organisée par la FAS).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Charges subventions redistribuées	20'976'847	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000
Frais de rappel	-1'700	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-20'976'847	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'700	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces montants concernent la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et de la répartition des dépenses de personnel des GSR et SSR.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Subsides LAMal	50'718'661	46'781'700	48'815'100
Bourses d'études	2'886'356	4'364'400	3'550'000
Avances contribution d'entretien	309'601	457'300	368'200
Aide sociale	59'614'302	55'653'200	62'129'420
Lutte contre les abus	1'052'887	1'183'700	1'070'000
Intégration socio-professionnelle	5'791'108	6'999'200	6'784'294
Partenariat social privé	4'965'591	5'538'900	5'511'000
Alfa Sal	2'771'843	2'754'100	2'916'600
Financement LACI	3'387'633	3'150'000	3'576'600
Subsides LAMal extraordinaires (SPA)	274		
Total charges (+) / revenus (-) nets	131'498'256	126'882'500	134'721'214

Commentaires

Dans l'ensemble, le budget 2026 de la facture sociale est en augmentation par rapport au budget 2025, avec une variation de CHF +7,8 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 134'721'214.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges dans les composantes « Subsides LAMal » et « Aide sociale ».

L'augmentation de la charge nette au niveau des subsides LAMal est de CHF +2,0 millions. Cette progression s'explique par plusieurs facteurs : le budget 2026 repose sur l'hypothèse d'une augmentation des primes de +3,4% et d'un léger accroissement du nombre de bénéficiaires, en lien avec la dégradation du contexte économique. Un scénario prudent mais réaliste a été retenu, intégrant une croissance relativement modérée de l'effet prix et de l'effet volume. Ces éléments contribuent à la hausse attendue des charges brutes liées aux subsides, partiellement compensée par la progression de la part fédérale, le montant de la subvention fédérale s'établissant à CHF 73,9 millions, contre CHF 73,6 millions en 2025.

La composante « Aide sociale » présente une augmentation nette de CHF +6,5 millions. Cette progression est notamment liée à l'évolution du nombre de dossiers et au contexte économique. Le volume de dossiers est estimé à 5'000 en 2026 pour l'ensemble des sept services sociaux régionaux, tenant compte des ouvertures de dossiers observées en début d'année 2025. Les dépenses de logement sont, quant à elles, estimées comme stables malgré un environnement incertain. Le budget 2026 intègre des mesures en lien avec le rapport 24.057 (adaptations du supplément ménage et des franchises sur le revenu des bénéficiaires qui travaillent).

La composante « Bourses d'études » est en baisse par rapport au budget 2025 de CHF -814'400, en raison des ajustements réalisés dans les évaluations en lien avec les mesures du rapport 24.057. Il convient de noter toutefois une augmentation par rapport aux comptes 2024, dernier exercice avant les adaptations apportées au système des bourses à la rentrée d'août 2025.

La charge nette de la composante « Intégration socio-professionnelle » diminue de CHF -214'906, en lien avec une planification plus fine des besoins et un recentrage de certains programmes.

La composante « Partenariat social privé » est relativement stable avec une légère baisse de CHF -27'900.

Enfin, la composante « Alfa Sal » augmente de CHF +162'500, notamment en raison d'un ajustement des prestations versées dans ce cadre.

La charge nette de la composante « Financement LACI » progresse de CHF +426'600, en lien avec l'actualisation des dépenses prévues dans le cadre des mesures actives du marché du travail.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*PI-Réformes	En cours	179'200	32'520	0	32'520	0	0	0
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	-75'000	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Prêts d'étude 2024-2027	En cours	135'000	123'000	-30'000	93'000	93'000	-30'000	-30'000
Prêts d'études	En cours	-127'000	0	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Prêts d'étude 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	0	145'000	145'000
Total		112'200	155'520	-180'000	-24'480	-57'000	-35'000	-35'000

Commentaires

Le montant pour le programme d'impulsion (PI-réformes) représente le solde du crédit d'engagement qui se termine en 2026. Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux, dont le prochain sera sollicité pour la période 2028-2031.

2.10.8. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) a pour missions principales de favoriser l'inclusion de toute personne vivant avec un handicap (PVH) dans la société neuchâteloise et de garantir un dispositif de prestations permettant un accompagnement adapté aux besoins et aux aspirations des PVH, y compris celles en situation d'addiction ou de grande précarité sociale.

L'adoption à l'unanimité par le Grand Conseil le 2 novembre 2021 de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIInCA) est un élément structurant des activités du service depuis lors.

En application de la LIInCA, le SAHA est chargé de la planification du dispositif de prestations et de son suivi, du financement et de la surveillance des institutions sociales tant sur le plan de la qualité (notamment en regard du respect des droits des PVH) que du point de vue financier. Il doit mener les processus d'autorisations d'exploitation des partenaires institutionnels et garantir que les critères de reconnaissance des institutions au sens de la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) soient respectés.

Le règlement d'exécution de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (ReLIInCA), discuté avec les partenaires institutionnels courant 2024, a été adopté par le Conseil d'État le 7 juillet 2025 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 simultanément aux contrats de prestations 2026-2029. Cela marque une nouvelle étape dans la mise en application de la LIInCA et de nouvelles tâches pour le SAHA.

La planification de l'offre de prestations sociales pour adultes dans le domaine du handicap, de l'addiction et de la grande précarité, la projection de l'évolution des besoins en accompagnement des PVH a été réalisée dans le rapport 25.002 du Conseil d'État au Grand Conseil et porte sur les années 2025-2029. Ce rapport comprend quatre axes stratégiques (poursuite du virage ambulatoire ; réponse à la complexification des situations et aux besoins émergents ; optimisation du dispositif et amélioration de son pilotage). Ces axes sont à mener en synergie de manière à limiter la croissance des places en institution tout en continuant de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Le budget 2026 ainsi que la planification financière de l'État (PFT) ont été adaptés en conséquence.

Objectifs stratégiques

Le service a également la responsabilité des objectifs suivants :

- veiller à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action en matière d'inclusion 2023-2029 ;
- mettre en œuvre la nouvelle planification des offres de prestations relative à l'accompagnement et à l'hébergement 2025-2029 ;
- garantir l'application du ReLIInCA et la poursuite de la révision du dispositif réglementaire (directives, etc.).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'914'502	5'107'300	5'704'600	+597'300	+11.7%	5'882'000	6'269'400	6'700'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	181'928	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	1'638'600	2'087'700	+449'100	+27.4%	2'103'000	2'162'900	2'266'600
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	19'894	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'712'680	2'968'700	3'116'900	+148'200	+5.0%	3'279'000	3'606'500	3'934'000
Charges d'exploitation	90'548'892	95'814'086	96'199'665	+385'579	+0.4%	97'498'975	100'823'735	105'826'135
30 Charges de personnel	1'119'765	1'209'160	1'337'818	+128'658	+10.6%	1'417'228	1'312'588	1'312'588
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	79'259	110'000	110'000	+0	0.0%	110'000	110'000	110'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	89'246'523	94'413'000	94'637'200	+224'200	+0.2%	95'857'100	99'286'500	104'288'900
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	103'345	81'926	114'647	+32'721	+39.9%	114'647	114'647	114'647
Résultat d'exploitation	-87'634'390	-90'706'786	-90'495'065	+211'721	+0.2%	-91'616'975	-94'554'335	-99'125'535
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-87'634'390	-90'706'786	-90'495'065	+211'721	+0.2%	-91'616'975	-94'554'335	-99'125'535
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-87'634'390	-90'706'786	-90'495'065	+211'721	+0.2%	-91'616'975	-94'554'335	-99'125'535

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF +597'300 par rapport au budget précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des taxes (groupe 42) de CHF +449'100. Ce montant tient compte de l'hypothèse d'une augmentation des remboursements prévus liés au dépassement de la fortune des fonds de fluctuation des institutions sociales en lien avec les contrats de prestations. Au niveau des prestations internes (groupe 49), l'écart montre une augmentation de CHF +148'200 compte tenu du transfert de la charge nette de la FADS à la facture sociale.

Les charges d'exploitation augmentent, quant à elles, de CHF +385'579. L'écart de CHF +128'658 dans les charges de personnel (groupe 30) s'explique notamment par une augmentation de 1,3 EPT. En tenant compte d'un 0,2 EPT vacant, cette variation correspond à +1,0 EPT pour assurer l'application de la LIncA et du ReLIncA (autorisations d'exploitation systématiques ; mise en place d'un concept de surveillance qualité ; suivi des axes stratégiques de la planification) et à + 0.5 EPT pour renforcer pour la coordination intercantonale et entièrement financé par des fonds externes.

Les charges de transfert (groupe 36) augmentent de CHF +224'200 en raison principalement de la prise en considération des impacts liés au rapport 25.002 relatif à la planification des offres, de la prise en compte d'une partie des charges supplémentaires ou à l'adaptation de prestations dans l'avenant 2025 au contrat de prestations 2024-2025, ainsi que des impacts liés à l'entrée en vigueur en janvier 2026 du ReLIncA. Ces augmentations sont en partie compensées par l'augmentation du prix de journée ainsi que la baisse de cotisation à la caisse de pensions de 1,2 point pour les employeurs.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Inclusion et accompagnement (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges directes	73'437	102'000	102'000
Coûts salariaux et de structure	1'023'677	1'115'205	1'241'938
Coûts des services centraux	103'345	81'926	94'647
Revenus	158	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'200'300	1'299'131	1'438'585

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique essentiellement par l'augmentation des ressources nécessaires de +1,3 EPT, dont 0,5 EPT sont financés par des tiers (voir ci-dessus).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Amort subventions à l'invest - SAHA	45'000	0	15'000	15'000	232'500	276'000
Inst. dans canton adu.	67'988'359	71'234'100	71'104'000	71'920'700	74'584'700	78'700'000
Inst. hors canton adu.	9'569'938	8'900'000	8'900'000	8'900'000	8'900'000	8'900'000
Lutte addiction jeu	181'928	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'755'959	10'958'700	10'827'900	11'215'800	11'603'800	12'343'700
Prestations ambulatoires aux invalides	685'603	881'600	922'600	922'600	922'600	922'600
Total charges (+) / revenus (-) nets	89'226'787	92'174'400	91'969'500	93'174'100	96'443'600	101'342'300

Commentaires

En ce qui concerne les amortissements des subventions à l'investissement, le montant de CHF 15'000 correspond au financement par crédit d'engagement de CHF 300'000.- prévu pour l'achat par la FADS du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds.

La baisse globale des charges de CHF -261'000 concernant les institutions dans le canton (y compris celles dans le domaine des addictions) résulte principalement d'une compensation de la hausse des charges par une augmentation de recettes. En effet dans les charges, sont pris en considération les impacts liés à la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes selon le rapport 25.002 pour CHF +716'000, ceux liés au ReLincA pour CHF +860'000 (principalement la reconnaissance des amortissements effectifs des hypothèques) ; ainsi que de la reconnaissance partielle de besoins supplémentaires des institutions de CHF +112'000, notamment la prise en compte des conséquences en 2026 des besoins supplémentaires reconnus en 2025 en lien avec l'ouverture d'un foyer à temps partiel pour des personnes polyhandicapées. Ces différents impacts négatifs sont toutefois compensés par l'augmentation des recettes projetées en raison des remboursements liés au dépassement de la fortune des fonds de fluctuation des institutions (CHF -450'000), par la baisse de cotisation à la caisse de pensions de 1,2 point pour les employeurs (CHF -703'000), ainsi que par la prise en compte de l'augmentation du prix de journée de CHF 4, passant de CHF 138 à CHF 142, qui représente une économie de subvention de CHF -796'000. L'augmentation constatée sur le PFT est uniquement liée aux impacts de la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes selon le rapport 25.002.

L'augmentation des prestations ambulatoires aux invalides correspond au renforcement du dispositif JUNORAH lié à la complexification des situations notamment dans le domaine psychiatrique (CHF +20'000), mais également à une augmentation de subvention de CHF +20'000 coordonnée entre différents services de l'État (SCAT, OCNL, SCSP, SAHA) pour renforcer le dispositif visant à garantir la conformité des constructions, notamment des appartements avec encadrement, aux normes d'accessibilité pour les personnes vivant avec un handicap, dont les personnes âgées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Contribution LORO addiction jeu	-181'928	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-181'928	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000

Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charge nette FADS	-2'712'680	-2'968'700	-3'116'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'712'680	-2'968'700	-3'116'900

Commentaires

L'augmentation de la charge nette de la FADS de CHF 148'200 est liée aux besoins supplémentaires en lien avec la mise en place d'une ligne d'urgence téléphonique romande destinée aux victimes de violences domestiques, aux impacts de la planification selon le rapport 25.002, mais également, comme évoqué plus haut, aux différents impacts liés aux ReLInCA.

Cette augmentation a toutefois été en partie compensée par l'augmentation du prix de journée ainsi que la baisse de cotisation à la caisse de pensions de 1,2 point pour les employeurs.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2025 Total net	Budget 2026 Dépenses / Charges	Budget 2026 Recettes / Revenus	Budget 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net	PFT 2029 Total net
*PI-Virage ambulatoire handicap	En cours	401'955	403'880	0	403'880	404'728	0	0
Financement du projet de la FADS	A solliciter	300'000	0	0	0	0	0	0
Renforcement du virage ambulatoire	A solliciter	0	1'030'000	0	1'030'000	2'320'000	1'770'000	1'770'000
Total		701'955	1'433'880	0	1'433'880	2'724'728	1'770'000	1'770'000

Commentaires

Comme catalyseur du virage ambulatoire, un crédit d'engagement de CHF 1.2 million a été prévu sur 3 ans de 2023 à 2025. Celui-ci a pour objectif de stimuler des projets d'innovation sociale, en particulier pour favoriser le choix de vie à domicile, ainsi que pour développer des projets d'inclusion professionnelle. Comme mentionné dans le rapport 25.002 relatif à la planification de l'offre de prestations pour adultes dans le domaine du handicap, de l'addiction et de la grande précarité, la fin du crédit a été reportée de 2 ans, soit jusqu'à fin 2027, en raison des résultats très prometteurs des projets initiés et des délais d'activation de certains projets (voir tome 1 du budget 2025, modification légale).

Selon le rapport 25.002 précité, un crédit-cadre d'engagement de CHF 6,89 millions est prévu durant la période 2026-2029 pour renforcer le virage ambulatoire, optimiser le dispositif, diversifier les partenaires et développer des alternatives aux prestations institutionnelles traditionnelles de l'offre pour les personnes vivant avec un handicap. Ce crédit d'engagement servira notamment à financer la création de nouvelles solutions d'hébergement ou formes de logements adaptés ainsi que la conduite, l'accompagnement et la réalisation de projets novateurs dans le domaine de l'accompagnement et de l'inclusion professionnelle.

2.10.9. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

Évolution de l'environnement et des tâches

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a attribué 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton pour le soutien à des projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Depuis mai 2025, le secrétariat général du Département de l'économie et de la cohésion sociale (SECS) est en charge de la gestion du fonds d'attributions cantonales Loterie Romande. Le solde, 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et les contributions destinées notamment aux domaines de la culture et du social.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du fonds sont les suivants :

- favoriser la réalisation d'événements de grande ampleur ayant des retombées positives pour la population et pour le canton ;
- favoriser le rayonnement du canton par le soutien à des manifestations ;
- favoriser le tourisme par le soutien à des projets attractifs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	Écart B2026 - B2025 CHF %		PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Revenus d'exploitation	1'807'321	1'748'000	2'068'000	+320'000	+18.3%	2'868'000	1'800'000	1'800'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'807'321	1'700'000	1'800'000	+100'000	+5.9%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	48'000	268'000	+220'000	+458.3%	1'068'000	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'807'321	1'748'000	2'068'000	+320'000	+18.3%	2'868'000	1'800'000	1'800'000
30 Charges de personnel	2'300	3'000	3'000	+0	0.0%	3'000	3'000	3'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'002'521	0	0	+0	--	0	532'000	532'000
36 Charges de transfert	772'500	1'700'000	2'020'000	+320'000	+18.8%	2'820'000	1'220'000	1'220'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	30'000	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Nature 41/45, Patentes et concessions et prélèvements sur les fonds spéciaux : part du bénéfice de la Loterie Romande attribuée au fonds.

Nature 30, Charges de personnel : indemnités aux membres de la commission.

Nature 31, Biens, services et charges d'exploitation : adaptation des charges sur la base de l'expérience acquise.

Natures 36, Charges de transfert : montants prévus pour les divers projets soutenus.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	PFT 2027	PFT 2028	PFT 2029
Sub. manifestations but touristique	772'500	1'700'000	2'020'000	2'820'000	1'220'000	1'220'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	772'500	1'700'000	2'020'000	2'820'000	1'220'000	1'220'000

Commentaires

Montants versés pour les divers projets soutenus